TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — Nº 10 649 42 PAGES — JEUDI 26 AVRIL 1979

EN GRANDE-BRETAGNE

Les tensions raciales pèsent sur la campagne électorale

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 165 F CFA ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 25 p. ; Grèce, 25 dr. ; Iran, 50 ris. ; Italie, 400 l. ; Liban, 250 p. ; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 27 esc. ; Sénégal, 150 F CFA ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 15 din.

Tarif des abonnements page 28

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris nº 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La victoire de l'évêque Muzorewa en Rhodésie

Pour la première fois depuis l'installation du pouvoir colonial, il y a quatre-vingt-neuf ans, la Rhodésie, à l'issue d'une consultation générale au suffrage universel, sera dirigée par un Africain. Grand vainqueur des élections, l'évêque Abel Muzorewa, chef du Conseil national africain unifié, aura-t-il pour autant la réalité du pouvoir ?

Son parti dispose certes de la majorité absolue des soixante-douze sièges dévolus aux représentants africains dans le nouveau Parlement ; il n'en reste pas moins que les députés blancs du Front rhodésien de M. Ian Smith conservent une minorité de blocage. Disposant au Parlement de vingt-huit des cent sièges, alors qu'ils ne représentent que 4 % de la population, les deux cent cinquante mille Blancs de Rhodésie se sont à l'avance réservé les postes-clés du futur cabinet. Il faudrait plus que les timides mesures de déségrégation raciale et de redistribution des terres prises en octobre dernier par le gouvernement intérimaire pour que les six millions de Noirs croient enfin à la volonté réelle des colons de jouer le jeu démocratique.

Vainqueur d'élections contestées à la fois par les chefs de la guérilla extérieure, MM. Nkomo et Mugabe, et par la communauté internationale, l'évêque Muzorewa doit maintenant convaincre ses concitoyens qu'ils n'ont pas participé à un jeu de dupes et les nations occidentales qu'il n'est pas une simple marionnette entre les mains de M. Smith.

Pour sa part, ce dernier peut se targuer d'un double succès. Malgré les menaces des chefs du Front patriotique, les élections se sont déroulées dans un calme relatif. Bien plus, elles ont connu une participation (63,9 %) plus élevée qu'on ne pouvait s'y attendre. Certes, Salisbury n'avait pas lésiné sur les moyens, et la consultation a été « protégée » par un gigantesque déploiement militaire et policier. Le taux de participation, beaucoup plus élevé dans les villes et les « villages protégés » que dans les campagnes, montre aussi que la guérilla garde une influence certaine sur toute une partie de la population. Il reste que ces élections, qui semblaient encore impossibles à organiser il y a peu, ont eu lieu dans des conditions que connaissent peu d'Etats africains. La popularité de l'évêque Muzorewa n'est guère contestable. M. Smith en tire argument pour réclamer à cor et à cri la reconnaissance des grandes puissances et la levée des sanctions économiques appliquées en théorie à la Rhodésie par les pays membres de l'ONU.

Seule jusqu'à présent la République Sud-Africaine, alliée de Salisbury, a félicité les Rhodésiens. Toutefois, le refus de principe opposé par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne à un « règlement interne » excluant les autres parties intéressées pourrait être remis en cause.

La chance de l'évêque Muzorewa, partisan convaincu de la possibilité d'une coexistence pacifique entre les deux communautés, pourrait résider à terme dans le désaccord politique persistant, malgré leur union dans la lutte, des deux dirigeants du Front patriotique, MM. Nkomo et Mugabe, et dans la lassitude des « pays de la ligne de front », en particulier de la Zambie, de plus en plus éprouvée par les raids de l'armée rhodésienne.

« J'ai ouvert la voie de l'union nationale et celle d'un gouvernement du peuple, celui produit par les urnes et non par les balles de fusil », déclarait mardi l'évêque Muzorewa. Ce ne sera vrai que si les Européens de Rhodésie, renonçant sans arrière-pensée à une obstination suicidaire, s'effacent vraiment devant les nouveaux dirigeants et leur permettent, sous la pression d'une population qui souhaite la paix, d'amener les chefs de la lutte armée à la table de négociation. Il est difficile pour le moment d'envisager cette évolution autrement qu'avec le plus grand scepticisme.

(Lire nos informations page 7.)

M. GISCARD D'ESTAING A MOSCOU

La France et l'U.R.S.S. signeront un programme décennal de coopération

M. Giscard d'Estaing est attendu jeudi soir 26 avril à Moscou, pour sa quatrième rencontre avec M. Brejnev. D'abord prévu du 29 au 31 mars, ce sommet avait été ajourné au dernier moment en raison de l'état de santé du chef de l'Etat soviétique. Peu après l'arrivée du président de la République, M. Brejnev offrira un dîner en son honneur au Kremlin. La journée de vendredi, qui se terminera par un dîner à l'ambassade de France, et la matinée du samedi seront consacrées aux entretiens. Samedi après-midi, M. Giscard d'Estaing visitera la maison de Tchékhov et le chantier de l'hôtel Cosmos (trois mille cinq cents lits) construit par une entreprise française en vue des Jeux olympiques de 1980. Il regagnera Paris dans la soirée, après avoir signé un programme décennal de cooopération économique.

Dans un article daté de Paris, la « Pravda », organe du P.C. soviétique, relevait mardi « l'existence en France de forces qui, malheureusement, ne sont pas favorables au renforcement, chaque année, de la *coopération soviéto-française* », *mais, ajoutait ce journal,* « ces forces ne reflètent pas l'état d'esprit des Français ». *L'agence Tass écrit, de son côté, que* « la coopération soviéto-française a ses propres problèmes et ses propres difficultés, *mais que ce sont des problèmes de croissance* qui peuvent être réglés dans le cadre du système des relations existant entre les deux pays ».

Condamnés au succès

De notre correspondant

Moscou. — A chaque sommet, Moscou et Paris sont condamnés sinon au succès, du moins à l'adoption d'un document appelé à faire date. Lors de la dernière visite de M. Giscard d'Estaing en U.R.S.S., en octobre 1975, la déclaration politique avait été présentée comme un véritable « *programme d'action* » pour le développement de la coopération entre les deux pays. Deux ans après, à Rambouillet, les deux présidents avaient signé une déclaration sur les principes de la détente. Ils ne peuvent faire moins cette fois encore, d'autant que les Soviétiques aiment beaucoup signer des textes, même anodins, dans lesquels ils voient une garantie de pérennité pour leurs relations avec leurs partenaires. L'année dernière encore, lors de la visite de M. Brejnev en R.F.A., ils ont plus ou moins imposé la signature d'un document politique aux Allemands, qui se seraient contentés d'un communiqué commun.

Au moment de la visite de M. François-Poncet à Moscou, il y a deux mois, on pensait à la mise au point d'une déclaration franco-soviétique sur le désarmement, mais il est apparu que, si les deux pays étaient d'accord sur les grands principes, ils leur était plus difficile de formuler des propositions précises. L'U.R.S.S. se félicite, certes, que la France ait repris sa place au Comité du désarmement à Genève.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 6.)

LE DÉBAT EUROPÉEN

M. Chirac poursuit avec ardeur son « escalade » contre l'Élysée

Marquant mardi soir à Limoges son désaccord total avec la thèse exposée aussi bien par M. Barre que par M. Giscard d'Estaing, M. Jacques Chirac a affirmé que le « débat » qui fera l'objet de la consultation électorale du 10 juin « ne peut se limiter aux seuls problèmes européens » et « concerne l'ensemble de la politique du gouvernement ».

Le chef du R.P.R. est allé jusqu'à estimer que, si la « liste U.D.F. » ne recueillait que 32 % des suffrages exprimés, « le problème de la légitimité » du chef de l'Etat se trouverait posé.

Au cours de son entretien télévisé du 18 avril, M. Giscard d'Estaing avait indiqué au sujet de l'élection de l'Assemblée des Communautés européennes : « *Ce n'est pas une affaire de politique intérieure : rien ne réussira à en changer la nature.* » Le premier ministre ne pouvant évidemment soutenir la semaine suivante un point de vue contraire, nul n'aura été surpris de lire mardi, dans l'interview accordée au *Monde* par M. Barre que les élections du 10 juin « *n'ont pas d'autre objet que le choix de quatre-vingt-un représentants français à l'Assemblée des Communautés et ne concernent pas la politique intérieure* ».

Gracieusetés

Mais le parti pris de sérénité et de « *distanciation* » de l'Elysée et de l'hôtel Matignon n'emporte ni la conviction de MM. Mitterrand et Marchais, bien sûr, ni celle de la majorité. Si des consignes de « dépolitisation » et de tempérance de langage avaient été données aux responsables giscardiens de cette majorité, M. Douffiagues, député U.D.F. du Loiret ne décrirait pas M. Chirac, comme un ancien premier ministre « *sujet aux convulsions des possédés* », et M. Blanc, secrétaire général du parti républicain, éviterait de se demander ce qui le « *fait courir* ».

Gracieusetés auxquelles Pierre Charpy ne manque pas de répliquer ce mercredi en mettant en cause dans *la Lettre de la Nation*, et dans les termes les plus insultants, le chef du gouvernement lui-même : « *Guignol c'est parfait. Seulement il y a Gnafron. Est-ce le fruit de sa récente naturalisation lyonnaise, ou parce que le pouvoir monte à la tête, comme le Beaujolais ? En tout cas notre premier ministre y va joyeusement, confond tout, oublie tout à l'instar de son modèle... Finalement, la seule révérence qui s'impose devant les déclarations de Raymond Barre au journal « le Monde », c'est un hommage à l'hypocrisie.* »

Apparemment moins soucieux de détendre cette atmosphère détestable que d'affirmer toujours davantage sa différence et sa divergence avec le pouvoir, M. Jacques Chirac ne s'est pas borné à répéter mardi soir à Limoges que le débat ouvert « *ne peut se limiter aux seuls problèmes européens* » et « *concerne l'ensemble de la politique du gouvernement* ». Il a également franchi un nouveau pas dans son « escalade » contre l'Elysée.

Le 2 avril à Antenne 2, le président du R.P.R. était déjà allé plus loin que jamais encore en dénonçant dans le régime « *quelque chose d'autoritaire et de sournois qui me préoccupe* » et en affirmant que M. Giscard d'Estaing n'aurait « *aucune chance d'être réélu* » en 1981, s'il « *se représentait dans une situation comparable à celle que nous connaissons aujourd'hui* ».

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 10.)

EMPLOI

Le chef de l'État se prononcerait sur le rapport Fabre dans six semaines

Un « entretien positif » : à la sortie de l'Elysée, où M. Robert Fabre avait remis au chef de l'Etat mercredi 24 avril son rapport sur l'emploi, l'ancien président des radicaux de gauche a manifesté une relative satisfaction. M. Giscard d'Estaing, nous a indiqué M. Fabre, va étudier en détail ce document de cent soixante-quinze pages et devrait faire connaître dans un délai de six semaines les orientations qu'il entend retenir et proposer au gouvernement.

Idéalisme et réalisme

Beaucoup d'idéalisme et beaucoup de réalisme : le rapport de M. Robert Fabre constitue un catalogue de propositions parfois irritant dans la mesure où l'énumération de revendications, valables mais anciennes, la générosité mais aussi l'appel à l'effort et à la solidarité et au bon sens s'y trouvent continuellement *mêlés*. Se réclamant toujours, du moins officiellement, de l'opposition, l'ancien président des radicaux de gauche ne ménage pas ses critiques contre les insuffisances criantes du système scolaire, des « pactes » pour l'emploi des jeunes ; il s'oppose au projet de réforme de l'ANPE et n'hésite pas à dénoncer le protectionnisme derrière lequel certaines professions s'abritent grâce au système du numerus clausus, ainsi que le racisme anti-immigrés. Il pourfend ausi la politique du gouvernement qui consiste « *à procéder par petites retouches* » et à appliquer « *le dos au mur, des mesures partielles et limitées* », alors que « *le temps ne peut plus être celui des opérations de colmatage au coup par coup* ».

JEAN-PIERRE DUMONT.

(Lire la suite page 37.)

LE GOUVERNEMENT TURC DEMANDE L'EXTENSION DE L'ÉTAT DE SIÈGE AUX RÉGIONS TROUBLÉES PAR LES KURDES

(Lire page 42 l'article d'ARTUN UNSAL.)

Les intellectuels, le pouvoir et la société

La révolution technologique et la place prise par les médias dans la société contemporaine *ont mis les intellectuels dans une* position inconfortable. Le pouvoir culturel changeait de lieu, passant de l'Université à la technocratie, à la haute administration ou à *l'audio-visuel*.

Philippe Nemo, philosophe, analyse cette évolution dans les deux articles dont nous commençons la publication aujourd'hui en page 13.

Les relations entre les citoyens et l'administration

Feu Monsieur Soupe

par PHILIPPE BOUCHER

Les mauvaises lois chassent les bonnes dans l'esprit de chacun. Phénomène légitime en régime démocratique, mais phénomène ambigu, tant pour les *auteurs* de ces bonnes lois négligées, que pour les citoyens mieux alertés sur les textes pernicieux *qu'informés sur les réglementations* de bon vouloir. Comment expliquer autrement l'indifférence qui a présidé à l'élaboration de trois lois dont on peut affirmer, sans exagération qu'elles sont de nature à provoquer, au profit du citoyen, une révolution douce au sein de l'administration ?

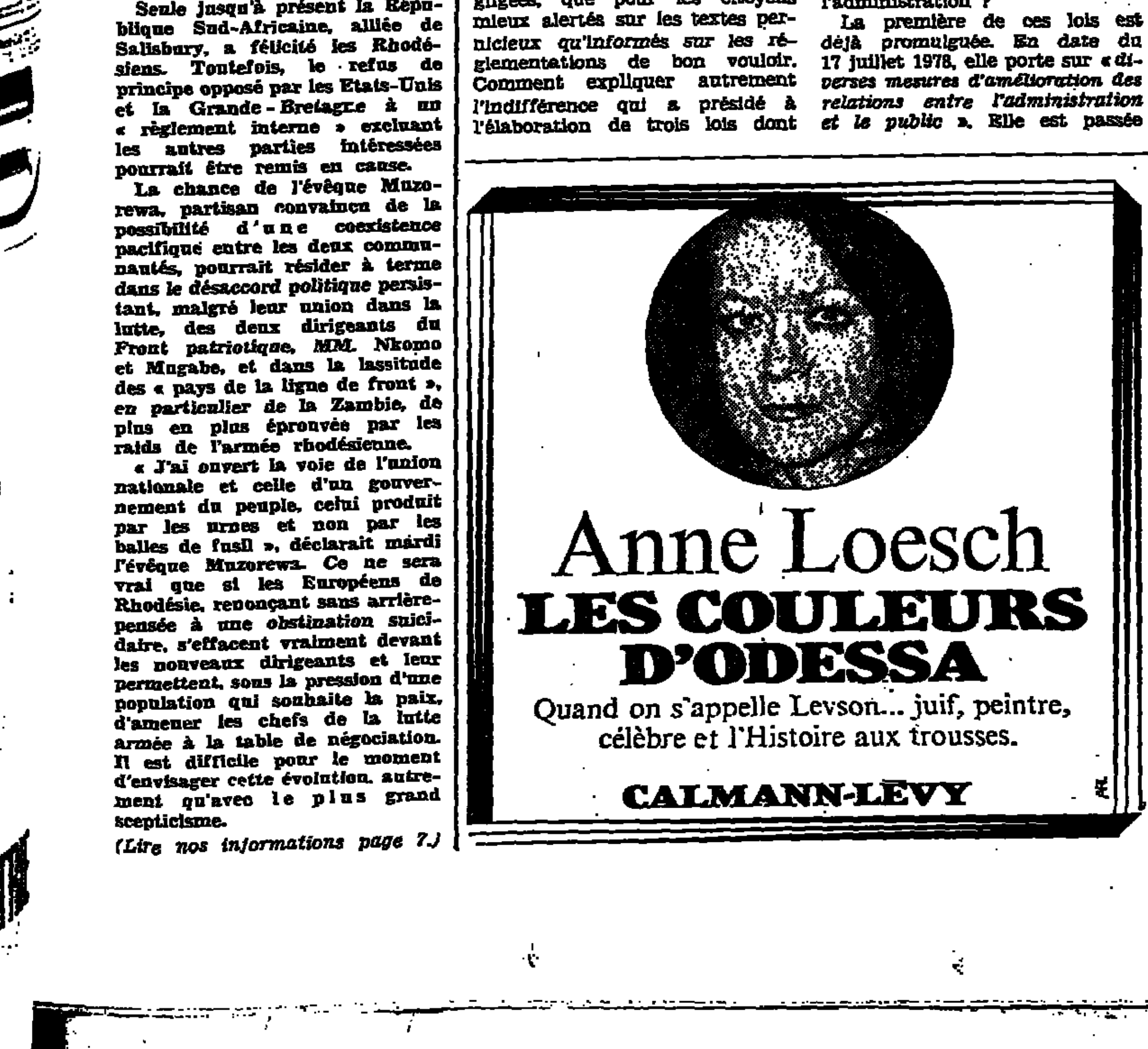
La première de ces lois est déjà promulguée. En date du 17 juillet 1978, elle porte sur « *diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public* ». Elle est passée à peu près inaperçue, sauf de l'association les Amis de la Terre, animée par M. Brice Lalonde, qui s'est efforcée, sans trop de succès hélas ! de lui donner une large publicité.

Les deux autres sont encore en cours d'examen devant le Parlement : l'une vise à obliger l'Etat, par le recours aux amendes pour retard (les astreintes), à exécuter les décisions de la justice administrative, décisions dans lesquelles *l'Etat ou les collectivités* publiques sont nécessairement parties prenantes. Ce projet, inscrit à l'*ordre du jour de cette* session de l'Assemblée nationale pour une deuxième lecture, en a *été retiré sans explication*. L'autre projet de loi, qui vient pour un premier examen ce mercredi 25 avril, devant les députés, est relatif « *à l'obligation de faire connaître les motifs des actes administratifs* ». Ce titre parle de lui-même.

Pour la première fois, grâce à une quasi-loi-cadre (en trois volets) qui définirait une nouvelle charte des droits du citoyen, la vapeur est renversée ; Monsieur Soupe vit ses desrniers jours, *commencés*, littéralement parlant, par la publication de la satire de Gerges Courteline, *Messieurs les ronds-de-cuir*, en 1893.

Mais, dans ce domaine, les faits avaient largement précédé le célébrissime pamphlet. Il n'était pas besoin de Monsieur Soupe pour connaître le guichetier qui a toujours raison, dont le « *non* » ou le « *si* » est, par hypothèse, sans réplique, qui a tout son temps quand le quidam solliciteur voudrait que son vis-à-vis coure la poste.

(Lire la suite page 16.)



AU JOUR LE JOUR

TECHNIQUE ET PRATIQUE

Nul doute que si le plan du C.N.P.F. visant à créer cinq cent mille emplois pour les jeunes à la rentrée était appliqué, cela soulagerait tous ceux qui ont l'impression de se trouver, au seuil de la vie active, avec leur avenir derrière eux.

De plus, les chefs d'entreprises demandant en contrepartie l'exonération partielle ou totale des charges sociales et la rémunération des stagiaires à 70 % par l'Etat, c'est-à-dire par les contribuables, c'est-à-dire entre autres par ces cinq cent mille futurs nouveaux travailleurs, ces derniers éprouveront la sensation grisante et inédite de rédiger leur propre fiche de salaire en remplissant leur déclaration de revenus.

Techniquement c'est le principe des vases communicants, et pratiquement c'est le principe de l'arroseur arrosé.

BERNARD CHAPUIS.

VALLOTTON AU PETIT PALAIS

Une manière troublante d'être simple

De tous les nabis parisiens du début du siècle, Félix Vallotton fut le plus ironique et le plus ferme. Né Lausannois en 1865, il est à Paris à l'âge de dix-sept ans, où il se lie à Bonnard, à Vuillard, à Fénéon, à Mallarmé et aux milieux anarchistes. Le Petit Palais consacre une rétrospective à ce peintre, mort en 1925, mais qui semblait avoir donné le meilleur de lui-même *depuis des lustres*.

L'homme était secret, fermé, mais sa peinture réaliste, « *hyperréaliste* » même, est baignée d'irréalité. Ses tableaux sont des songes montrés sous une lumière froide. Il n'a pas de théorie, mais *un tempérament artistique affirmé*. Jules Renard lui trouvait « une troublante manière d'être simple » dans ses formes à la fois fermes *et souples qui le lient à l'héritage* d'un Ingres, mais terroriste, et d'un Holbein, mais nébuleux.

L'exposition du Petit Palais évoque les amitiés littéraires où *à chaque détour on retrouvait* Thadée Natanson, Misia et la « Revue blanche ». Elle passe sous *silence* sa gravure en noir dont Félix Vallotton est un maître de tout premier ordre.

(Lire page 21 l'article d'ANDRÉ FERMIGIER.)

Le Monde

idées

TIERS-MONDE

Faim, « aide », désert et pillage

par RENÉ DUMONT

UN homme blanc, puissant et riche, est pris en otage : *tous* les mass media s'émeuvent très longuement. Cela se comprend. Mais douze mille enfants et paysans pauvres, ouvriers agricoles ou des bidonvilles, meurent chaque jour, et l'on n'en parle point. Il est vrai qu'ils sont pauvres et colorés, noirs, bruns ou jaunes...

Douze mille par jour, cinq millions par an, c'est la surmortalité de *forte sous-alimentation*, de forte malnutrition estimée par la F.A.O. Et une partie des enfants survivants auront leur santé atteinte pour le reste de leur vie. Et la situation s'aggrave au Sahel, d'où les réserves de grain traditionnelles ont disparu, car nous les avons « monétarisées ». La majorité des paysans voltaïques ou sénégalais ne mangent *plus à leur faim dans les périodes* de soudure ; quand le grenier est vide, ils vendent leur « mil en *feuilles » comme le paysan fran*çais du XIXe siècle vendait son « blé en herbe » : ils empruntent du grain à taux usuraire. La famine sévit, une fois de plus, aux îles du Cap-Vert qu'oublient les « aides » internationales.

« Aides » modestes au tiers-monde si on les compare aux dépenses d'armement, vingt-cinq fois plus élevées. Modeste contrepartie au « pillage du tiers-monde » par sous-paiement de ses matières premières agricoles, minérales et énergétiques. Le pétrole est trop bon marché, puisque nous continuons à gaspiller *effrontément* cette ressource non renouvelable. Et surtout « aide » *gaspillée* en infrastructure *de l'automobile et*, *dans* les capitales, en dépenses exagérées. La Haute-Volta reçoit des aides *supérieures à son budget*, donc elle n'est pas indépendante. Et les villes, qui gaspillent l'aide, *exploitent les campagnes*, leur reprennent plus que l'aide reçue, par les taxes de sortie sur *les cultures d'exportation. Ce qui* les amène à favoriser ces cultures — coton et arachide en zone *soudano-sahélienne* — aux dépens des céréales vivrières. Et le paysan ne peut investir (culture attelée, charrettes et charrues, dressage des bœufs) pour améliorer ses cultures et protéger ses *sols*. Faute d'humus, les éléments frais du sol sont arrachés par le vent d'harmattan qui souffle du *désert* en hiver (1). J'ai connu le désert des terres ruinées atteignant le niveau du fleuve Sénégal. Je reviens de Dakar, et le voici aux portes de la ville !

Partout les déserts avancent et les Nations unies réunissent sur ce thème, à *Nairobi*, au *Kenya*, en été 1977, une grande et très savante conférence. On y montre qu'il faudrait *laisser au paysan* tropical les moyens de bien cultiver son sol, de le regarnir d'humus. Et l'on demande aux pays riches d'apporter une contribution aux pays pauvres menacés par les déserts, *soit* 400 millions de dollars. Et ces riches hésitent. Ils *dépensent déjà 400 milliards* de dollars en armements : est-il bien nécessaire de consacrer le *millième de cette somme à sau*ver l'humanité de demain ? *Le* futur ne donne pas de divi*dendes ; les armements, si*. Et leur recette nous permet de gaspiller joyeusement le pétrole, qui *ne vient plus de notre agricul*ture.

Les minorités privilégiées urbaines au pouvoir (c'est vrai partout) du tiers-monde gaspillent donc *l'aide* et pressurent leurs paysans ; il en meurt de faim au Zaïre, qui mangeaient *mieux quand il était Congo belge*. Non pour réhabiliter ce dernier, mais Mobutu est bien pire qui ajoute la désorganisation à l'exploitation. Le voici menacé, en 1977, et « notre » armée le sauve ; c'est pourquoi, en 1978, la seconde vague de rebelles s'en prendra aux techniciens français, ce que l'on a oublié de nous rappeler. Nous voici donc complices de ces gouvernants responsables de la faim, de véritables « assassins de leur paysannerie », nous disent Provent et de Ra*vignan* (2).

Pourquoi donc les soutenons-nous ? Au Tchad, avec les résultats que l'on sait ; mais l'uranium du Niger n'est pas loin. Nous renouons sans grandeur avec la bauxite de Guinée. Nous envoyons des troupes à Zouérate, où l'on exploite le minerai *mauritanien*. Alors que, rien qu'en Lorraine si angoissée, il reste au moins 1,7 milliard de *tonnes de minerai exploitable* ; sans compter les autres mines que l'on a *fermées* partout en *France*. Nous préférons le minerai mauritanien, plus riche, et moins cher : preuve que nous le *sous-payons* à la Mauritanie, que l'échange reste inégal. Et quand l'Afrique aura accumulé ses capitaux pour édifier son industrie métallurgique (et non celle des multinationales), il lui restera les miettes.

De quel droit ?

De quel droit le bourgeois de New-York, nous dit Barbara Ward, gaspille-t-il cinq cents fois plus de pétrole, d'énergie et de métaux (et chaque mois un peu plus malgré les prêches de Carter) *que le paysan sahélien ou ben*gali ? Et nous deux cents fois plus. Du droit du plus riche, du *plus fort, du mieux armé ! Et* l'injustice ne cesse de croître. En 1700, nous dit Paul Bairoch, la *nation la plus riche du monde* dépensait par tête 1,8 fois plus que la plus pauvre, l'écart n'atteignait pas le double ; il dépasse à ce jour quarante et un et ne cesse de progresser.

Pour sauver l'Occident (et sa domination !), on demande aux femmes de faire plus d'enfants. On ne pourra payer les retraites, nous dit-on, et on va avoir deux millions de chômeurs. Comme nous pillons pour les gaspiller les ressources rares non renouvelables de la planète, il importe, pour la survie de l'humanité, que le nombre des pilleurs-gaspilleurs — *dont il est si difficile de* réduire un gaspillage insensé — diminue. Si l'écart ne cesse *d'augmenter, les affamés du tiers*-monde, de plus en plus nombreux et affamés, n'accepteront *pas toujours notre domination, si* nous gaspillons de plus en plus. Espérons que les prix du pétrole *vont monter assez vite pour nous* obliger à l'épargner. Sinon, ce seront les terroristes du tiers-*monde qui seront obligés, un jour* ou l'autre, de nous ramener à la raison. A moins que nous ne devenions raisonnables, *mais* cet espoir apparaît bien mince.

(1) *Paysans écrasés, terres massacrées*, par René Dumont, Robert Laffont, 1978.

(2) *Le Nouvel Ordre de la faim*. Le Seuil, 1977.

Toujours l'on revient à son ancien colonisateur...

par ANDRÉ BLANCHET (*)

S'IL avait fallu, au-delà des *images instantanées ou d'une* appréciation morale, coiffer d'une conclusion transcendante l'événement que constitua *à la fin de* 1978 le voyage de M. Valéry Giscard d'Estaing en République populaire et révolutionnaire de Guinée, un peu légèrement qualifié d'historique pour des raisons en réalité superficielles, l'exercice *n'eût-il pas concouru à* prouver que, toujours, l'ancien colonisé revient vers son ancien colo*nisateur ? Cela n'étant pas moins* vrai de la population que des dirigeants, comme la démonstration en *fut administrée aux hôtes français* de M. Sékou Touré et des sections de son « parti-Etat ».

*Phénomène complexe, mais cons*tant que celui-là, et assez étrange en vérité. S'il est explicable, et somme *toute naturel, que la Tunisie ait* choisi de se doter d'une Société nationale des chemins de fer tunisiens (S.N.C.F.T.) et la Côte-d'Ivoire — comme le Sénégal — d'un *conseil économique* et social, si les gendarmes camerounais portent képi alors qu'à de nombreux anglopho*nes des cinq* parties du monde, la perruque poudrée continue de paraître indissociable de *la dignité de magistrat, si l'Inde* et le Pakistan perpétuent jusqu'à la caricature de certains rites spécifiquement britanniques, en revanche, ce ne sont ni ce mimétisme ni la seule tradition *administrative qui peuvent rendre* compte des alliances renouées au sortir de brouilles proclamées éter*nelles, ou encore des liens écono*miques fortifiés alors même que l'on en décrétait officiellement la *résiliation. Innombrables*, universels et souvent spectaculaires en sont pourtant les exemples.

De l'Indonésie à l'Algérie

La *première à rompre* avec l'ancienne métropole fut sans doute l'Indonésie, qui alla jusqu'à bannir *de ses aérodromes la compagnie* néerlandaise : un quart de siècle plus tard, c'est un véritable couloir aérien *Jakarta-Amsterdam* qu'exploitent en commun cette même K.L.M. et sa jeune sœur indonésienne, Garuda Airways. Combien de fois, depuis 1965, les membres africains du Commonwealth *n'ont-ils pas juré* de briser avec Londres... et n'en ont-ils rien fait, sinon pour quelques *mois dans le cas de tel ou tel ?* De même que l'un d'entre eux, le Nigéria, fit appel aux fournitures *d'armes anglaises pour venir à bout* de la dissidence biafraise, jamais la coopération militaire de la France *avec les autorités du Tchad ne fut* plus intense qu'après l'injonction faite en 1975 à l'armée française, *consécutivement à l'affaire* Claustre, d'évacuer sa base de N'Djaména.

Quant au Zaïre, dont on aurait bien du mal à tenir le compte de ses *ruptures avec la Belgique*, ce n'en est pas moins au gouvernement de Bruxelles qu'il confiait en 1977 la coordination des aides *internatio*nales au « plan Mobutu » de redressement de son économie (charge *reprise ultérieurement par le Fonds* monétaire international). Sautes d'humeur et nationalisations n'ont empêché *ni les banques* belges de conserver à Kinshasa une place prééminente, *ni la Société générale des* minerais de tenir toujours le premier rôle dans l'exploitation du sous-sol du Shaba. Là, comme dans les anciennes possessions françaises, les « chasses gardées » l'ont été souvent de par la volonté même des nouveaux dirigeants, « progressistes » aussi bien que *conservateurs. Nulle part*, d'ailleurs, l'ancien colonisateur ne s'est vu supplanté, sinon momenta*nément, par une puissance rivale*, quels que fussent les efforts de celle-ci : par exemple ceux de la *France en direction du Zaïre et de* l'île Maurice.

Jamais, non plus, il n'y a eu passage d'une zone monétaire dans *une autre*. Tout au contraire, la dérive prévisible des quelques monnaies émancipées semble bien devoir les *rapprocher* tôt ou tard du bercail présomptueusement abandonné. On l'a déjà vu pour le franc malien, rentré meurtri et mutilé dans la zone franc en 1967 après cinq années *d'errance solitaire, et l'on peut ima*giner que les déboires de la Guinée, de la Mauritanie, peut-être de Madagascar, *sans conduire à une réinté*gration désormais impraticable, inspirent éventuellement à ces pays un aménagement de leur particularisme monétaire.

Est-il plus aisé de couper les attaches économiques avec l'ancienne métropole ? Le cas de l'Algérie *donne à penser le contraire : au* terme d'une année 1978 qui eût dû consacrer la réduction, par voie auto*ritaire, des importations en prove*nance de la France, la force des choses n'en confirmait pas moins notre pays à son rang de premier fournisseur. C'est, n'en doutons pas, la pure logique qui a dicté à la Mauritanie sa récente décision de confier la mise en œuvre de l'ex*ploitation future de ses réserves de* fer à une société française issue en partie de celle qui fut nationalisée en 1974.

Il faut bien dire que trop de partenaires ostentatoires ont prodigué, ici et là dans le tiers-monde, des *promesses illusoires ne débouchant* que rarement sur les réalisations escomptées. Qu'a fait, en définitive, *l'Union soviétique pour* ses protégés d'un jour, et fut-il toujours de l'intérêt de tel ou tel pays d'avoir, pour *certain barrage, certaine centrale* électrique ou certaine raffinerie, préféré la technique d'outre-Atlantique, *voire d'outre-Rhin ou d'au-delà ?* Quels équipements a effectivement financés chez les autres le pétrole libyen ? Où en est la fabuleuse industrie pétro-chimique que l'Iran devait installer au Sénégal et dont la première pierre avait pourtant été posée voilà plusieurs années par l'impératrice Farah ? Comment expliquer que, *chinoises ou russes*, américaines ou allemandes, tant d'usines ne fonctionnent *déjà plus ou* produisent à perte ? Tôt ou tard, les illusions quant au désintéressement ou à la compétence de tiers nouveaux venus s'affaissent comme bulles de savon.

Les habitudes plus fortes que les mauvais souvenirs

A l'ancienne puissance coloniale, que ne pardonne-t-on pas ? Les Nehru, les Nkrumah, les Kenyatta, et quelques autres chefs d'Etat aujourd'hui au pouvoir, ne furent pas moins loyaux à la reine pour avoir connu en d'autres temps les prisons de Sa Majesté. De même, les relations franco-marocaines n'ont pas été durablement hypothéquées par la déposition et l'exil de Mohammed V. Au lendemain des sanglants combats de Bizerte en juillet 1961, eût-on imaginé que l'ambassadeur de Tunisie à Paris déclarerait, un jour de mars *1977 : « Avec le poète, je peux dire que ma patrie, la Tunisie, reçoit sa part de fierté partout où rayonne la France : notre amitié nous associe à votre rayonnement. »* ? Voilà peu, un président des Comores négociait avec Paris des accords de *coopéra*tion, cela à 100 mètres à peine du secrétariat d'Etat — celui des DOM-TOM — qui *administre Mayotte* comme terre de souveraineté française ; il est le même qui, en 1975, *avait proclamé unilatéralement l'in*dépendance des Comores en riposte à la « départementalisation » de cette quatrième île de l'archipel.

De telles attitudes ne sont pas le fait des seuls dirigeants, mais prennent au contraire leurs assises sur un indiscutable consensus populaire. Phénomène d'aliénation ? Peut-être... Toujours est-il que persiste chez beaucoup d'anciens colonisés un certain chauvinisme favorable au tuteur d'hier, *par-delà* les mérites ou les fautes de celui-ci. On a souvent signalé que ses nationaux, particuliers comme officiels, bénéficient d'un accueil privilégié, qui peut s'enfler jusqu'à l'enthousiasme quand il s'agit d'une visite d'Etat.

*Instinctivement, c'est vers l'an*cienne métropole qu'on se retourne à l'heure des épreuves — climatiques, *économiques ou autres*. C'est à Bruxelles, non à Londres ni même à Paris, que se concentre la plus *forte colonie zaïroise à l'étranger*, c'est en France que Marocains, Algériens, Maliens, débarquent à la *recherche de travail et que* les Libanais élisent domicile, mais en Angleterre que s'installent par dizaines de *milliers les immigrants* indiens ou antillais, et aux Pays-Bas que les Moluquois vivent leur exil amer. Tant *il est malaisé de se déprendre* des habitudes nouées, de la technique et des normes apprises, des produits *familiers*, des lectures *devenues* quotidiennes, de l'écoute constante de la radio et même de telle marque de cigarettes...

D'avoir fait tant de choses ensemble, et de les avoir faites d'une certaine manière, de s'être affrontés avec les *mêmes* armes intellectuelles et à travers les mêmes structures administratives, honnies peut-être, mais secrètement admirées, cela *prépa*rait, sans que l'on s'en doutât, une *communauté plus pérenne qu'au*cune institution, et *propre à* transcender la conjoncture politique la *plus hostile*. N'est-ce pas ce *qui*, à tous les niveaux, a été confirmé en Guinée ? La *démonstration en* était *illustrée, au début de* 1979, par l'accord commercial signé entre le Portugal et l'Angola (*le Monde* du *6 février). Elle ne reste plus à faire*, somme toute, que dans le cas de l'ancienne Indochine et du Mozambique, sans doute parce que traumatisés encore par la guerre. Mais *peut-être suffira-t-il d'attendre...*

(*) Journaliste.

UNE PHILOSOPHIE POUR L'AFRIQUE

par SISSA LE BERNARD (*)

LE rôle de la philosophie et du *philosophe* dans l'Afrique d'aujourd'hui — en particulier dans le *domaine* des *sciences* — a fait l'objet d'un récent séminaire international de philosophie, qui s'est réuni à Cotonou, en République populaire du Bénin. *Au-delà des malentendus* et des divergences inévitables portant sur *l'existence ou la non-exis*tence d'une philosophie africaine, je voudrais essayer de déterminer quelle est la philosophie qui pourra contribuer au développe*ment des sciences en Afrique*. Nous savons en effet que la philosophie a plusieurs systèmes qui s'opposent les uns aux autres comme totalité relativement fermée, alors que la science est une dans sa méthode et dans sa *démarche*.

Ainsi il faut partir d'une philosophie qui systématise les rap*ports des hommes entre eux et* les rapports des hommes avec la nature et les forces qui s'y déploient. Comprise ainsi, cette philosophie doit être considérée *comme* le résultat d'une généralisation des données des sciences et, d'autre part, *comme leur base* méthodologique.

Or la science n'est qu'une pratique *sociale* parmi d'autres et *ne* peut donc détenir toutes les *solutions. A ce titre, elle est sou*mise à une rationalité historique (c'est-à-dire les lois qui régissent le mouvement d'ensemble de l'histoire) qui dépasse sa rationalité *propre* (le *développement* de la science est subordonné à ce mouvement *et ne* possède, par rapport à lui, qu'une autonomie très relative). Il y a eu une tentation et un risque à vouloir déterminer le sens des problèmes qui se posent historiquement à l'Afrique à partir de la « raison scientifi*que », surtout quand elle se pro*pose elle-même comme raison universelle et transcendante.

Science et pratique sociale

C'est en *effet par ce méca*nisme que se manifeste et se dissimule l'exercice de la domination sous la neutralité apparente de la rationalité scientifique sous son aspect « désintéressé » (c'est-à-dire humaniste et faussement internationaliste et mondialiste), la logique de la technique pro*ductrice de richesse, c'est-à-dire* de profits, donc des intérêts impérialistes, bref la logique du capitalisme mondial.

Il ne s'agit pas d'anticiper sur *l'avenir. Quand l'Afrique sera* vraiment indépendante elle apportera sans doute une contribution à la science fondamentale. Il convient plutôt, dans l'étape *actuelle du processus de dévelop*pement de l'Afrique, d'examiner le développement des sciences en Afrique du point de vue de ses applications (les techniques), qui *est indissociable de la question* de savoir quelle politique économique il faut à l'Afrique et quels doivent être ses rapports avec les pays impérialistes.

Ce n'est pas dans la création libre du *savant* qu'il *faut cher*cher la clé *permettant de com*prendre le développement des *sciences mais dans le dévelop*pement de la production, dans les besoins de la pratique sociale et de la vie matérielle de la société. Les besoins de la production, les nécessités de la pratique sociale, fixent des tâches à la science *et imposent un certain caractère* à son développement aux problèmes qu'elle élabore aux diverses étapes de l'histoire. Le développement de la production crée les conditions matérielles et techniques des découvertes scientifiques, *met entre* les *mains* des chercheurs les moyens d'expériences nécessaires. C'est le développement de la production qui détermine la méthode générale prévalant *dans* la science.

Ainsi, au lieu de partir du fait apparemment entériné que la science serait l'avenir de l'Afrique, qu'elle porterait en elle toutes les possibilités de développement, technique et économique, mais aussi *politique* et culturel, et qu'il faut donc définir et développer la philosophie adéquate à ce fait... il faut revendiquer, au contraire, la nécessité de soumettre l'idéologie partout où la colonisation l'a empêchée et refoulée, à partir de notre expé*rience historique*.

La responsabilité historique des *Africains* est de proposer, *face à* la philosophie des sciences que la technocratie capitaliste s'ef*force de diffuser* dans le monde comme une philosophie de libération humaine, une *réflexion enra*cinée dans l'expérience historique de la colonisation, de l'esclavage et, aujourd'hui, de la ségrégation que le continent africain et les *hommes d'Afrique ont été seuls* au monde à connaître avec une *telle extension*, une *telle* force, une telle durée ; expérience dont l'Afrique du Sud, la Rhodésie, maintiennent toute l'actualité et dans sa forme concentrée la plus aiguë et la plus *scandaleuse* : celle des « races inférieures », qui seraient régies par une mentalité prélogique et mystique qualitativement différente de la « logi*que » propre à l'homme « civi*lisé » d'Europe, donc ne seraient pas capables de participer à la gestion des biens de leurs pays ; d'où obligation de les parquer dans des *réserves* ou *meadowlands*.

Voilà, à mon sens, le champ privilégié où doit s'exercer la *réflexion des philosophes afri*cains à l'étape actuelle de la libération, de l'indépendance et du développement de l'Afrique. Mettre à l'ordre du jour une philosophie des sciences en Afrique ou une réflexion sur les formes *qu'elle peut prendre, c'est inverser* l'ordres des urgences et commettre un contresens historique.

(*) Philosophe centrafricain.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1977

Le Monde

étranger

LES RÉPERCUSSIONS DU TRAITÉ DE WASHINGTON

L'isolement du Caire dans le monde arabe est désormais presque total

L'isolement de l'Egypte dans le monde arabe est *désormais presque total, tant sur le plan politique et* diplomatique qu'économique. Dans l'immédiat, il est vrai, la défection saoudienne n'aura pas de conséquence dramatique pour *l'Egypte, sur le plan financier.* Cette dernière dispose en effet, grâce à l'aide améri*caine et occidentale, de réserves suffisantes pour* assurer ses paiements au moins jusqu'à la fin de l'année 1979.

La dette de l'Egypte à l'égard *de* divers pays non arabes s'élève, pour cette même année, à un peu *plus de 1 milliard de dollars. Aux pays arabes, elle* doit également plus de 1 milliard de dollars, dont 1 milliard au seul Koweït. Mais il est plus que vraisem*blable que cette dette ne sera pas remboursée.* Le montant de la dette remboursable, soit à peu près *1,5 milliard de dollars, sera couvert par l'aide améri*caine (500 millions de dollars), le Fonds monétaire international (300 millions de dollars) et environ *100 millions de dollars d'aide aux importations en* provenance notamment de la R.F.A. et du Japon, soit *au total* 900 millions de dollars.

Sur un montant de 2 milliards de dollars « d'aide aux projets » provenant de la BIRD (Banque interna*tionale pour la reconstruction et le développement)* et des pays de l'O.C.D.E., les Etats-Unis notamment, l'Egypte pourra encore prélever 500 à 600 millions de dollars. Le reliquat de la dette sera couvert par un *emprunt de 300 millions de dollars sur les marchés* internationaux. En contrepartie, l'Egypte devra désormais renoncer à l'aide des pays arabes, ceux du Golfe essentiellement. Depuis l'été 1976, celle-ci s'était élevée à 1 milliard 750 millions de dollars.

*Toutefois, le retrait saoudien aura d'autres consé*quences, non moins graves, s'il apparaît que 535 millions de dollars destinés à l'achat de F-5 par Le Caire ont déjà été versés par Ryad. L'engagement *pris par* l'Arabie Saoudite en 1977 de financer les achats *d'armes égyptiens durant cinq ans semble désormais* annulé. Il en va de même pour ce qui concerne l'Organisation arabe d'industrialisation (armement), qui groupe l'Arabie Saoudite, le Koweït, Qatar et l'Egypte. Toute aide financière a été interrompue, et il semble *que les projets en cours aient été abandonnés*, notamment le contrat conclu avec la France pour la fabrication de cent soixante Alpha-Jet.

*En revanche, il ne semble pas que l'Arabie Saou*dite ait l'intention de recourir à la seule mesure qui aurait été particulièrement ressentie en *Egypte* : interdire aux *expatriés* égyptiens résidant en Arabie Saoudite le rapatriement des sommes importantes qu'ils *prélèvent sur leur salaire et qui s'élèvent annuel*lement, pour l'ensemble des pays arabes, à environ 1 milliard 500 millions de dollars. — (A.F.P.)

« Ne nous parlez plus de ces gens-là ! »

De notre correspondant

Le Caire. — La rupture des relations diplomatiques avec l'Egypte annoncée par l'Arabie Saoudite, le lundi 23 avril, et la présentation à la presse, le lendemain au Caire, par le ministère égyptien de l'intérieur, d'un Libanais, Joseph Selim, et d'un Syrien, *Ibrahim El-Daia, qui auraient* reconnu appartenir aux services secrets de Damas et avoir déposé des bombes, au nom des « Aigles de la révolution palestinienne », au restaurant universitaire juif de Paris et à la poste du Caire, ont littéralement fait exploser de colère l'Egyptien *moyen. Les commerçants, les chauffeurs* de taxi, tous les gens de la rue que l'on interroge : « *Dites bien à l'étranger que le peuple égyptien ne veut plus entendre parler des Arabes, jamais. Nos fils sont morts pour eux et aujourd'hui ils viennent commettre des attentats aveugles chez nous. Qu'ils partent de chez nous avec leur argent et leur balourdise, tous ces Arabes qui ne venaient ici que pour trousser nos filles !* » Le chapelet des reproches est inépuisable et la *pudeur oblige à taire le plus grand* nombre d'entre eux.

L'élite sociale et intellectuelle se *laisse elle-même gagner par* cette réaction anti-arabe. Tel professeur, au nom typiquement arabo-musulman, démontre que les Egyptiens n'ont d'arabe que la langue et soutient que *le khédive* Ismaïl *avait bien raison de* dire : « *L'Egypte fait partie de l'Europe.* »

Les autorités, tout en réagissant *coup par coup aux décisions* arabes et tout en prenant, par exemple dans le cas de la Ligue arabe, des mesures *conservatoires souvent* appuyées sur des arguments de droit, essaient en effet, sauf exception, de modérer l'opinion publique de leur pays, estimant que tôt ou tard les *réactions émotionnelles des Arabes* retomberont. M. Boutros-Ghali nous a, pour sa part, déclaré : « *Nous accueillons les dernières péripéties arabes avec d'autant plus de sérénité que la plupart d'entre elles étaient prévues. Il y a quelques semaines, à la réunion arabe de Koweït, mon homologue saoudien, le prince Saoud, m'avait même prévenu que Ryad romprait bientôt avec nous. La situation d'isolement dans laquelle on travaille à nous mettre est pour le moment plus symbolique que réelle, puisque les relations autres que diplomatiques continuent avec la majorité des nations arabes. Le million de techniciens égyptiens présents dans le monde arabe y poursuivent leurs activités et nous continuons d'offrir les mêmes facilités que par le passé aux citoyens arabes séjournant chez nous. Les rapports économiques et même, à quelques rares exceptions près, les liaisons aériennes fonctionnent comme avant.* »

M. BOUTROS-GHALI : la solidarité subsiste

Le ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères *nous a dit encore* : « *Nous ne sous-estimons pas les décisions gouvernementales arabes, mais nous considérons que, sous l'écume des événements, la solidarité arabe existe toujours. Nous continuerons à assumer nos responsabilités arabes, musulmanes, africaines* et *non alignées. Nous serons représentés aux prochaines conférences de Monrovia et de La Havane. Les changements d'attitude apparaîtront lorsque nous obtiendrons des résultats en faveur des Palestiniens.* »

Mais l'absence de soutien arabe au Caire, lorsque se dérouleront les nouvelles négociations avec Israël, *n'incitera-t-elle pas l'Etat hébreu à* faire le moins de concessions possibles au raïs ? C'est dans cette crainte que les Egyptiens guettent à travers le monde les moindres gestes *d'appui à leur cause afin de pouvoir* à tout le moins arguer d'un soutien international. Les déclarations de M. François-Poncet sur l'absence, dans les accords de paix, d'une « *solution acceptable* » pour les Palestiniens et les autres Arabes *(le Monde* du 21 avril) ont fait grimacer nombre *de responsables égyptiens.*

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

M. Begin se déclare partisan de la peine de mort pour les actes de terrorisme les plus graves

Les Etats-Unis ont sévèrement critiqué, mardi *24 avril, la décision* du gouvernement israélien d'autoriser la création de deux nouvelles colonies juives en territoires occupés et regretté la rupture des relations entre l'Egypte et deux Etats arabes modérés, le Koweït et l'Arabie *Saoudite.*

Le porte-parole du département d'Etat a souligné que *la légalisation* par le cabinet Begin de deux points de peuplement sauvage créés par la Gouch Emounim au sud de Naplouse intervenait à un moment inopportun.

« Les Etats-Unis sont spécialement inquiets que cette décision soit intervenue à la veille des négociations visant à l'établissement de nouveaux rapports entre Israël et la Cisjordanie et *Gaza. Des décisions de cette nature tendent* à porter préjudice aux résultats des négociations. »

Le président Carter a désigné, d'autre part, M. Robert Strauss pour suivre au nom des Etats-Unis les négociations israélo-égyptiennes sur la Cisjordanie et Gaza, avec rang d'ambas*sadeur itinérant. M. Strauss, texan de confes*sion israélite, ancien président du parti républicain, avait été le représentant des Etats-Unis lors des négociations multilatérales sur le commerce mondial, qui viennent de s'achever à *Genève dans* le cadre du GATT.

La nomination de M. Strauss a suscité une vive réaction de la part de M. Husseini, directeur du bureau d'information sur la Palestine à Washington, qui a qualifié cette décision d'« *acte injustifiable* et *pro-israélien* ».

De notre correspondant

Jérusalem. — Le gouvernement israélien a soudainement décidé, mardi 24 avril, que le ministre de la *défense,* M. Weizman, se rendrait au Caire ce mercredi *matin, pour une visite de* trois jours. Déjà différé une première fois, alors qu'il était prévu pour le 15 avril, le voyage avait été encore reporté au dernier *moment,* dimanche, après le raid du commando palestinien sur *Nahariya, afin de préparer* la riposte israélienne. Une nouvelle *date,* le 6 mai, avait été proposée par Jérusalem. Mais, tenant compte du mécontentement causé en Egypte par cet ajournement, et de certaines critiques faites à Jérusalem — selon lesquelles les Palestiniens *auraient* réussi, par leur action, à perturber le proces*sus de paix, — le gouvernement* a préféré ne pas retarder davantage cette visite.

Ce voyage coïncide avec l'échange des instruments de ratification du traité, qui doit avoir lieu le mercredi après-midi, dans le Sinaï, à Oumm-Khachiba, station de détection américaine installée après l'accord de désengagement, en 1975. Cet échange a *été,* lui aussi, plusieurs *fois* différé, et a lieu avec près d'un mois de *retard. Une brève cérémonie* — où Israël sera seulement représenté par le *directeur* général du gouvernement — était prévue pour cette formalité qui marque officiellement l'entrée en vigueur du traité. C'est à partir de la date de cette cérémonie que sont fixés les différents délais inscrits dans les accords égypto-israéliens.

La condamnation par le gouvernement égyptien des raids de représailles au *Liban* n'a *pas* surpris ici, mais les dirigeants israéliens ont mal accueilli la remarque selon laquelle cette politique pourrait avoir des « *conséquences négatives* » sur l'application du traité de paix.

La poursuite des implantations

En annonçant dans un communiqué publié mardi les dernières *opérations israéliennes au Liban,* le porte-parole de l'armée a indiqué que les raids *de l'aviation* visaient surtout les positions de l'artillerie palestinienne situées autour des villages d'Arnoun et de Nabatieh, au nord du Litani. Il a fait savoir qu'un très grand nombre de batteries de canons et de mortiers, d'où seraient partis les tirs sur les villages frontaliers israéliens, au cours des dernières semaines, étaient concentrées *dans cette région comprise entre* les fleuves Litani et Zahrani. Selon les *militaires israéliens,* cette zone serait devenue un nouveau « *fathland* » où se seraient regroupés près de quinze mille Palestiniens après le « *nettoyage* » opéré, l'an dernier, par l'armée israélienne au sud du Litani.

M. Begin a déclaré par ailleurs, mardi, qu'en dépit des protestations, en Israël et à l'étranger, son gouvernement poursuivrait la politique d'implantation « *pour installer le plus grand nombre possible de juifs* » en Cisjordanie. *Il a précisé que l'administration* devrait éviter les expropriations et recourir plus souvent à la procédure de réquisition. M. Begin a souligné que, dans ce dernier cas, le propriétaire arabe gardait son titre sur sa terre. Des représentants de l'opposition ont répliqué qu'il ne s'agissait que d'une nuancece juridique, le résultat étant, en pratique, le même pour les victimes de cette politique.

Enfin, M. Begin a annoncé qu'il était partisan de l'application de la peine de mort pour les actes de terrorisme les plus graves. Il soumettra ce projet au prochain *conseil des ministres, répondant* ainsi aux sollicitations du *président de la Knesset,* M. Itzhak Shamir et de plusieurs dirigeants du *Likoud. Le vice-premier ministre,* M. Yadin, soutient cette initiative. Cette question provoque déjà de nombreuses réactions, car c'est la première fois, si M. Begin obtient gain de cause, que la peine capitale sera appliquée en Israël. Depuis la création de l'Etat, il n'y a eu qu'une exception : l'exécution du criminel nazi Eichmann, en 1962. La peine de mort existe dans les textes, mais, jusqu'à présent, l'accusation avait ordre de ne jamais la requérir.

FRANCIS CORNU.

● *Démission du gouvernement des Emirats arabes unis.* — Le gouvernement fédéral de l'Etat des Emirats arabes unis, a donné sa démission mercredi 25 avril. Le premier ministre cheikh Maktoum Ben Rached al Maktoum a précisé que la démission de son gouvernement a été décidée en vue de permettre le règlement des différends qui opposent les dirigeants des émirats, notamment en ce qui concerne l'élaboration d'une Constitution définitive, l'unification des forces armées et l'abrogation des frontières intérieures. — *(A.F.P., UPI.)*

Israël semble avoir inauguré une politique de « représailles continues » au Liban

De notre correspondant

Beyrouth. — Les bombardements *israéliens du Liban se sont* poursuivis et intensifiés, mardi 24 avril, pour la troisième journée consécutive. On se demande, à ce propos, à Beyrouth, si Israël n'est pas en train d'inaugurer une *politique* de « *représailles continues* », succédant aux opérations spectaculaires et *massives, qui aurait l'avantage* d'éprouver l'adversaire sans provoquer un mouvement international de condamnation.

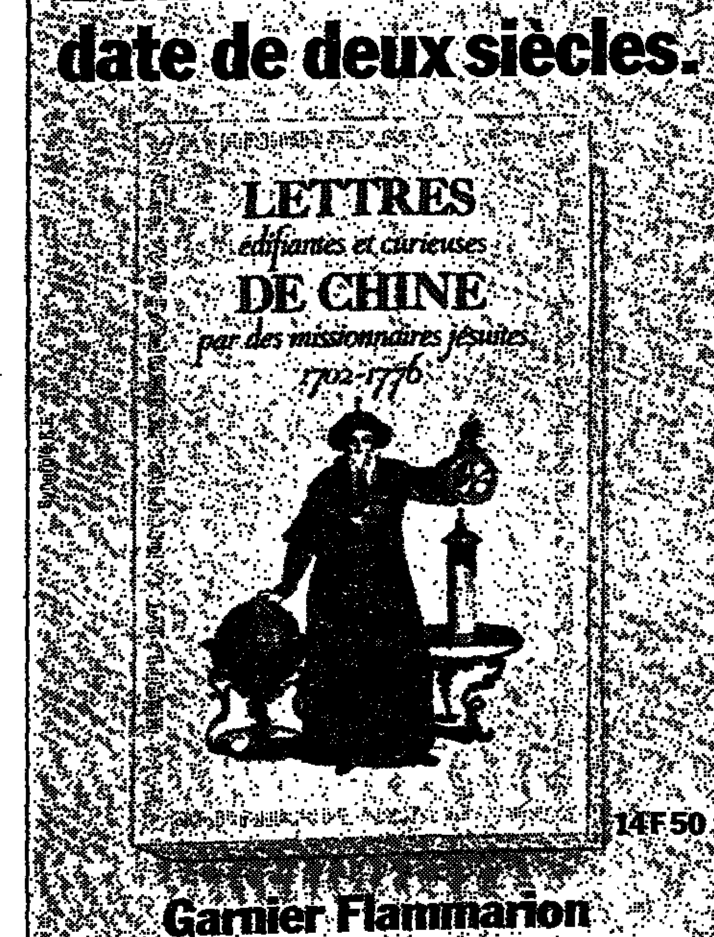
C'est ce que suggère l'action *israélienne des trois derniers jours.* Ce mercredi matin, après une nuit relativement calme, des avions israé*liens ont survolé,* à haute altitude, les camps palestiniens de Beyrouth, dont les batteries de D.C.A. sont entrées en action.

Les attaques de mardi ont été *concentrées sur le sud, mais* leur étendue s'est nettement élargie par rapport à la veille ; elles ont été poussées plus au nord, atteignant presque la ville de Saïda. L'aviation est entrée *en scène, s'ajoutant à* l'artillerie et à la marine ; enfin, les attaques ont été plus meurtrières : dix morts et quarante blessés dénombrés, certainement plus en réalité. Depuis que les *représailles* ont commencé à la suite de l'attentat *de Nahariya, qui a fait quatre morts* en Israël dimanche, elles ont fait vingt morts et soixante blessés au Liban.

Les principales localités atteintes sont *Tyr et ses environs,* notamment les trois camps palestiniens de Rachidiyeh, Bass et Borj-Chemali ; *Nabatiyeh et ses environs,* le château de Beaufort, le village d'Adloun, où l'on déplore cinq morts, et celui de Saraland, qui délimitent l'extrémité nord de la zone attaquée jusqu'à présent, *sont situés à 300 kilomètres de* Beyrouth. L'O.L.P. accuse Israël d'avoir employé, au cours du princi*pal raid, des bombes à fragmentation.*

Malgré la gravité de la situation, et bien que certains pays ayant fourni des contingents de la FINUL, notamment la Norvège, commencent *à menacer de les retirer,* le *Conseil* de sécurité ne s'est pas encore réuni, n'ayant pu s'entendre sur une résolution. Le journal *As Safir* (palestino-progressiste) déplore, ce mer*credi,* « *le grand silence arabe et international (...) accompagnant l'agression israélienne (...) et rompu seulement par quelques articles de presse...* ».

LUCIEN GEORGE.



A TRAVERS LE MONDE

Argentine

● UNE VINGTAINE DE DIRIGEANTS SYNDICAUX, de la Commission des vingt-cinq (l'une des deux centrales officieuses du mouvement ouvrier argentin), ont été arrêtés, le lundi 23 avril. Malgré la désapprobation du ministère *du travail,* la Commission des vingt-cinq était décidée à orga*niser le 27 avril une journée* nationale de protestation contre la politique économique et sociale du gouvernement. — *(A.F.P.)*

Chili

● UN AGENT DES SERVICES DE SECURITE a été tué le lundi 23 avril à Santiago face au ministère de la santé. Au moins quinze bombes ont explosé à Santiago au cours des *trois* derniers mois. Le gouvernement chilien a attri*bué ces attentats au Mouve*ment de la gauche révolutionnaire *(MIR) interdit.* — *(A.F.P.)*

Chine

● M. KISSINGER, ancien secrétaire d'Etat américain, est arrivé à Pékin mardi 24 avril pour une visite privée. Il aura plusieurs entretiens avec les dirigeants chinois. — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

● PRÈS DE QUATRE CENTS *RÉFUGIÉS juifs, originaires* d'Union soviétique, ont quitté, mardi 24 avril, *l'Italie pour* les Etats-Unis, après avoir séjourné plusieurs *mois* dans des camps de réfugiés d'Ostie, non loin de Rome. Quatre cents autres personnes environ doivent également partir le 2 mai prochain. Ces départs ont été rendus possibles par la modification de *la loi sur* l'immigration aux Etats-Unis, qui ouvrent ainsi leurs frontières à vingt-cinq mille nouveaux réfugiés. — *(A.F.P.)*

Inde

● VINGT OFFICIERS et une trentaine de soldats de l'armée indienne ont été arrêtés le 22 janvier et comparaîtront prochainement devant une cour martiale pour répondre d'une accusation d'espionnage au profit d'une puissance étrangère, indique une source de New-Delhi citée par l'A.F.P. Basés à Sambu, dans l'Etat du Jammu et Cachemire, précise *The Guardian,* ces militaires auraient transmis, contre paiements, des informations au Pakistan.

Japon

● TOKYO ET DAKAR sont convenus de développer et de diversifier leur coopération dans les domaines économique, commercial et technologique. Aux termes d'un accord signé *mercredi* 18 avril, à l'occasion de la visite officielle du pré*sident* Senghor, le Japon enverra — pour la première fois *dans un pays francophone* d'Afrique noire — des coopérants. — *(Reuter.)*

Libéria

● LE PRIX DU RIZ ne sera pas augmenté, a affirmé le chef de l'Etat, M. Tolbert, une éventuelle hausse du prix du riz, nourriture de base de la population locale, avait provoqué de violentes émeutes à Monrovia à la fin de la semaine dernière *(le Monde* des 17 et 18 avril). — *(A.F.P.)*

Maroc

● ENVIRON CINQ CENTS ENSEIGNANTS et employés des services de santé marocains *ont été licenciés* par les autorités et cent trente personnes seront prochainement jugées pour leur participation aux récentes grèves, a annoncé la Confédération démocratique du travail (C.D.T.). — *(Reuter.)*

Pérou

● DEUX HEBDOMADAIRES figurant parmi dix publications péruviennes interdites depuis trois mois pour « *subversion* » et « *atteinte à la sûreté de l'Etat* » pourront reparaître dès le 23 avril, a annoncé le gouvernement de Lima. Les hebdomadaires en question sont *Unidad,* prosoviétique, et *El Tiempo,* orienté à droite. Les huit autres publications pourront toutes reparaître avant la mi-mai, déclare-t-on de source informée. Le gouvernement a décidé cette amnistie après que d'éminents journalistes, dont plusieurs rédacteurs en chef, eurent fait une grève de la faim. — *(Reuter.)*

Vatican

● LES REPRESENTANTS DE CINQ GRANDES AGENCES DE PRESSE ont adressé, lundi 23 avril, un télégramme à Mgr Agostino Casaroli, chargé au Vatican des relations avec les pays de l'Est, au sujet de la taxe de 350 dollars qui frappera les journalistes désireux de « couvrir » le voyage du pape en Pologne, du 2 au 10 juin. Ils estiment que cette taxe est contraire aux accords d'Helsinki et pénalise particulièrement les organes d'infor*mation les moins riches.* Le télégramme est signé des *représentants* des agences France Presse, Associated Press, *United Press, Deutsche* Press Agentur et EFE. Les Etats-Unis sont *déjà* intervenus auprès du gouvernement polonais à ce sujet. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

Iran

CHARGÉ DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Yazdi aurait perdu l'essentiel de ses prérogatives au sein de l'équipe dirigeante

M. Ibrahim Yazdi, l'un des « hommes forts » de l'Iran, aurait donné mardi 24 avril sa démission de son poste de vice-président du gouvernement iranien, chargé des affaires révolutionnaires, pour se consacrer essentiellement à ses nouvelles fonctions de ministre des affaires étrangères. Cette promotion pourrait être un « limogeage déguisé ». L'agence officielle PARS précisait, ce mercredi matin, que M. Yazdi continuera à assumer ses fonctions de vice-président du gouvernement jusqu'à la nomination d'un nouveau titulaire.

● Au Kurdistan, les affrontements de Naghadeh entre les Kurdes sunnites et les Turcs chiites semblaient avoir cessé mardi, à la suite d'un nouvel accord conclu entre les représentants des deux communautés.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Situation explosive au Kurdistan ; exécutions sommaires de collaborateurs de l'ancien régime en province ; tireurs embusqués dans le parc Shahr de Téhéran qui soumettent à un feu nourri, deux heures durant, le ministère de l'intérieur ; manifestations populaires dans la capitale, dont l'une de soutien à l'ayatollah « libéral » Chariat-Madari, qui a récemment constitué un nouveau parti, l'autre étant organisée par des Arméniens qui demandent la « libération » de l'Arménie occidentale, « *que se partagent l'U.R.S.S. et la Turquie* »... La « révolution permanente » que vit l'Iran depuis le début de cette année se poursuivait mardi à un rythme quasiment routinier.

Un événement cependant fait couler beaucoup d'encre et alimente toutes les conversations : l'assassinat du général Gharani (*le Monde* du 24 avril), dont on ne mesure pas encore les ramifications et les conséquences. Qui a commis ce premier attentat terroriste depuis l'effondrement de la monarchie ? Les quelque cent mille manifestants qui suivaient, mardi, le convoi funéraire ont répondu à la question en scandant d'une seule voix des slogans tels que « *Toudeh, fedayin, assassins !* » (le Toudeh est le parti communiste pro-soviétique, et les fedayin constituent l'organisation des marxistes-léninistes indépendants) « *Mort aux mounafekin* » (*mounafekin*, qui signifie littéralement intrigant, sert à désigner tous les adversaires du mouvement islamique). Un mollah en turban blanc, en tunique grise, drapé d'un ample manteau marron brandissant un volumineux pistolet, avance majestueusement dans la foule en battant la mesure pendant que les manifestants, dont beaucoup éclatent en sanglots, répètent avec ferveur : « *Allah akhbar* » (Dieu est le plus grand) et « *La Allah illalah* » (Il n'y a de dieu que Dieu.)

Des adversaires du « clergé réactionnaire »

« *Il est exclu que la gauche ait commis ce crime* », nous déclare catégoriquement, peu après, l'un des personnages les plus proches de l'ayatollah Khomeiny, M. Sadek Ghotbzadeh, le directeur général de la radio-télévision et le grand maître de l'information dans le pays. « *La population*, explique-t-il, *a tendance à mettre en accusation d'une manière automatique tous ceux qui s'opposent à l'instauration d'un système islamique.* » « *A mon avis*, ajoute-t-il, *et bien que l'enquête n'ait pas encore abouti, les assassins sont très probablement d'anciens agents de la SAVAK infiltrés dans l'organisation Forgham.* » (*Le Monde* du 25 avril.)

Ce groupement créé au début de l'année dernière par un jeune mollah du nom de Gudarzi n'est toujours pas sorti de la clandestinité. De tendance plutôt anarchiste, il s'est fixé comme objectif de combattre l'ensemble du clergé, tous les *akhound* (terme péjoratif équivalent de celui de « cureton ») qui prétendraient diriger la révolution. Se réclamant du penseur chiite Ali Shariati, mort à Londres il y a quelques années, le mouvement soutient qu'un soulèvement populaire n'a pas besoin de dirigeants et surtout pas de mollahs ou d'ayatollahs, qualifiés de « *réactionnaires* ». Il prêche le retour à la pureté islamique, qui exclut la prédominance d'un imam sur les autres. Rien d'étonnant, dès lors, qu'il ait été accusé — lors du combat mené par le clergé l'année dernière contre le chah — d'être manipulé par la police secrète du souverain. Quoi qu'il en soit, le Forgham paraît bien organisé et bien pourvu. Une heure après l'assassinat du général Gharani, lundi matin, des affichettes faisaient leur apparition sur les murs de l'université, reproduisant le texte d'un tract de ce mouvement revendiquant l'« *exécution* » de l'ancien chef de l'état-major pour avoir « *massacré* » les Kurdes le mois dernier, et pour sa « *trahison* » tant durant le règne du chah que sous celui des « *akhoundistes* ». « *Pour toutes informations supplémentaires*, concluait le tract, *référez-vous au prochain numéro de notre journal (clandestin)...* »

« Une politique de terreur »

Opération publicitaire d'un genre nouveau ? Provocation policière destinée à ouvrir la voie à un coup d'État militaire ? Règlement de comptes entre factions se disputant le pouvoir au sein du régime ? Aucune de ces hypothèses, passionnément défendues dans les milieux politiques, n'a été évoquée mardi soir par le premier ministre, M. Mehdi Bazargan, lors de son allocution radio-télévisée. On retiendra cependant une curieuse coïncidence : il a critiqué nommément les « *gardiens de la révolution* », organisation paramilitaire créée et animée par le vice-président du conseil, M. Yazdi, et l'absence remarquée de ce dernier aux obsèques officielles organisées pour le général Gharani. Toutefois, cette coïncidence pourrait être autrement expliquée : l'ancien chef de l'état-major et M. Yazdi s'étaient brouillés parce que le premier, partisan de l'exclusivité du rôle de l'armée régulière dans le maintien de l'ordre, s'était opposé farouchement à la création de milices islamiques et en particulier des « *gardiens de la révolution* ». En outre, M. Yazdi, après un long exil aux États-Unis, où il avait acquis la nationalité américaine, a pris, en quelques semaines, un tel ascendant au sein de l'État est devenu la cible favorite d'un large éventail de milieux gouvernementaux et de l'opposition. La gauche libérale lui reproche notamment ses « *liens suspects* » avec les Américains et surtout la détermination qu'on lui prête d'édifier un régime monolithique et autoritaire.

Un éditorial paru mardi à ce propos dans le quotidien de gauche *Peygham Emrouz* étonne par sa témérité et sa virulence. Sous le titre « Nous accusons », le journal dénonce les pressions occultes que ferait peser M. Yazdi sur la presse et la « *politique de terreur* » qu'il exercerait dans le pays, notamment par le truchement de ses milices, les « *gardiens de la révolution* ». L'éditorialiste, qui traite M. Yazdi de « *fasciste* », va jusqu'à comparer cette organisation paramilitaire au Ku-Klux-Klan et aux « chemises brunes » de Mussolini... En sa qualité de vice-président du conseil, chargé des affaires de la révolution, M. Yazdi s'est fait remettre toutes les archives de la SAVAK, ce qui lui donne un pouvoir extraordinaire dans les poursuites engagées contre les coupables de l'ancien régime. Il aurait encore établi dans l'ancien quartier général de la SAVAK, à Saltanabad, dans la banlieue de Téhéran, le siège d'un nouvel organisme destiné à devenir les services secrets du régime islamique. Il se serait déjà lancé dans la chasse aux « contre-révolutionnaires », et on lui attribue l'arrestation récente des deux fils de l'ayatollah Taleghani, ce qui lui a valu l'inimitié des milieux libéraux du clergé et de la gauche laïque.

Au sein de cette dernière, M. Karim Sandjabi figure désormais comme l'un des principaux adversaires de M. Yazdi. Le leader du Front national a démissionné de son poste de ministre des affaires étrangères (*le Monde* du 18 avril) essentiellement, rapporte-t-on, parce qu'il ne pouvait plus supporter les « ingérences » de M. Yazdi dans les affaires de son ministère. Un conflit majeur les avait opposés à propos de documents détenus par l'ambassade d'Iran à Washington, documents relatifs à des pots-de-vin et à des subsides versés par l'ancien ambassadeur du chah, M. Zahedi, à diverses personnalités américaines, dont des membres de la Chambre des représentants et du Sénat. M. Sandjabi avait demandé avec insistance, mais en vain, au nouveau représentant de l'Iran à Washington, M. Rouhani, de lui livrer les documents en question. Le diplomate, qui est le gendre de M. Yazdi, lui répondait invariablement qu'une partie des pièces à conviction avaient été « *détruites* » et qu'il était en tout cas « *prématuré* » de faire éclater le scandale. Peu avant sa démission, M. Sandjabi apprit que M. Rouhani avait discrètement fait parvenir ces documents à son beau-père.

ERIC ROULEAU.

Se défendant de faire une « proposition »

M. KREISKY ESTIME QUE LE CHAH, « RÉFUGIÉ POLITIQUE », POURRAIT TROUVER ASILE EN AUTRICHE.

(De notre correspondante.)

Vienne. — Si le chah exprimait le souhait de s'installer en Autriche, sa demande ne serait pas repoussée, a indiqué le chancelier Bruno Kreisky dans une interview accordée à l'hebdomadaire *Praline* de Hambourg. Un communiqué publié par la chancellerie, mardi 24 avril, à Vienne, précise toutefois « *qu'il n'a jamais été question dans cet entretien d'une proposition d'asile au chah* ».

M. Kreisky avait déclaré en réponse à une question : « *Nous sommes un pays démocratique. Nous avons toujours permis à tous les émigrés de venir chez nous. Je tiendrais pour un acte hautement antidémocratique de ne pas donner asile à quelqu'un. Nous sommes une terre d'accueil. Si le chah Reza Pahlevi ne prend part à aucune activité politique en Autriche, il peut venir (...). De même que nous recevons des émigrés chiliens ou tchécoslovaques ou des émigrés politiques venant d'Ouganda, le chah peut être reçu ici. Il est, au sens le plus exact du terme, un réfugié politique, et la question n'est pas de savoir s'il est sympathique et à qui il l'est.* »

L'Autriche, qui en 1978 a importé un peu plus de 85 % de sa consommation de pétrole, en a acheté près de 16 % à l'Iran. Ses principaux fournisseurs restent cependant l'Union soviétique (34,4 %) et l'Irak (24,3 %).

A. R.





EUROPE

Italie

La singulière affaire de la Banque d'Italie

Rome. — Quatre semaines après l'inculpation de son gouverneur, M. Paolo Baffi, et l'arrestation de son directeur général adjoint, M. Mario Sarcinelli (« le Monde » du 27 mars), la Banque d'Italie est toujours l'objet de nombreux commentaires. On n'a pas fini de s'interroger sur ces mesures inattendues qui évoquent un règlement de comptes politique ou une sourde bataille pour contrôler un pouvoir de première importance.

Le gouvernement est finalement sorti de son mutisme, le vendredi 20 avril, pour appuyer la demande de réintégration de M. Sarcinelli, lequel avait été mis en liberté provisoire le 5 avril, mais supendu de ses fonctions à la demande du magistrat instructeur. Cela pourrait dissuader les dirigeants de la Banque centrale de démissionner, comme ils en avaient l'intention, mais l'affaire est loin d'être close.

De notre correspondant

L'institut d'émission a joué un rôle essentiel, depuis trois ans, dans le redressement financier de l'Italie ; mais ses compétences vont bien au-delà de la défense de la monnaie. Cette « banque des banques » exerce une surveillance permanente sur tout le secteur du crédit. Les contrôles prennent une importance particulière en Italie, compte tenu de la taille du secteur public. L'État est, à la fois, patron et bailleur de fonds. En tant que chef du bureau de surveillance de la Banque centrale, M. Sarcinelli occupait donc un poste très convoité.

La magistrature romaine lui reproche d'avoir eu connaissance d'un financement illégal — accordé par le Crédit industriel sarde au groupe chimique SIR — et de ne l'en avoir pas informé. D'où son arrestation pour « *complicité* ». M. Sarcinelli réplique qu'il n'était pas tenu de communiquer un tel dossier à la justice. En attendant que ce débat juridique soit tranché, on s'étonne à Rome de la sévérité des magistrats. Pourquoi, du reste, avoir arrêté un « *complice* » et laissé en liberté un coupable présumé comme M. Nino Rovelli, président-directeur général de la SIR, qui compte des amis influents dans le monde politique ?

Les défenseurs de la Banque d'Italie sont persuadés que l'affaire est bien plus vaste et que les magistrats ont été encouragés par des forces obscures. C'est peut-être un nouvel épisode de la lutte que se livrent les géants de la chimie italienne ou une manœuvre politique pour soustraire à des hommes inflexibles, comme M. Baffi et Sarcinelli, le contrôle du crédit. Ils ne se sont pas fait en tout cas beaucoup d'amis l'un et l'autre en allant mettre leur nez dans certains fiefs démocrates-chrétiens, comme la société Italcasse ou la banque Ambrosiano.

Un singulier épisode a été révélé par la presse, sans recevoir de démenti. Peu avant son arrestation, M. Sarcinelli aurait été convoqué par l'homme de confiance du président du conseil, M. Giulio Andreotti, et se serait vu invité à débloquer la coquette somme de 150 milliards de lires pour annuler les dettes du financier sicilien Michele Sindona, auteur d'un krach retentissant, en fuite aux États-Unis. Le directeur général adjoint de la Banque centrale, en accord avec le gouverneur, aurait déclaré l'opération inacceptable. Les deux banquiers se seraient même empressés d'en avertir la magistrature milanaise.

M. Andreotti a observé le silence depuis le début de cette affaire. Son attitude est d'autant plus remarquée que deux ministres, le républicain Visentini (budget) et le démocrate-chrétien Pandolfi (Trésor), ont rendu hommage à la rigueur et à l'efficacité de la Banque d'Italie. Les partis communiste et socialiste ont pris également la défense des inculpés en dénonçant des manœuvres pour « *déstabiliser les institutions* ».

Ces manœuvres restent à prouver. Le résultat, en tout cas, saute aux yeux : l'une des rares institutions nationales qui jouissent d'un certain prestige, en Italie comme à l'étranger, vient de recevoir une gifle dont elle gardera longtemps la trace, quel que soit le dénouement de l'instruction. — R. S.

Espagne

La presse s'interroge sur les circonstances de la mort d'un terroriste

De notre correspondant

Madrid. — Certains journaux ont accueilli avec réticence les explications des autorités sur la façon dont un responsable des GRAPO (Groupes de résistance anti-fasciste du 1er octobre) a été tué, le 20 avril, par des inspecteurs qui tentaient de l'appréhender.

La victime, Juan Carlos Delgado de Codes, trente ans, était l'un des terroristes les plus recherchés du pays. Il y a quelques mois, sa photo avait été placardée, en même temps que celle de plusieurs de ses complices. Arrêté en 1976 pour l'assassinat de deux policiers, puis relâché en vertu de l'amnistie générale d'octobre 1977, impliqué par la suite dans le meurtre de deux chefs militaires, il était considéré comme l'un des principaux responsables de l'organisation clandestine.

Selon la version officielle, il avait été repéré vendredi, près d'une bouche de métro, dans le vieux Madrid. Au moment où il allait être arrêté, il tenta de s'enfuir. La police tira après plusieurs sommations. Il fut recueilli par une ambulance qui passait à ce moment-là par hasard et mourut presque aussitôt après son arrivée à l'hôpital.

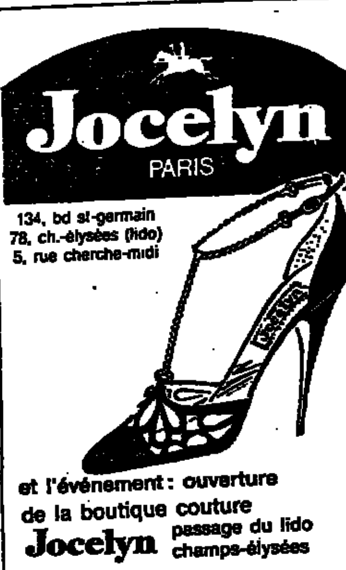
Cette relation des faits a paru plutôt étrange au quotidien indépendant *El País*, ainsi qu'au journal du P.C. *Mundo Obrero*. L'un et l'autre estiment que ce qui s'est passé vendredi ressemblait plutôt à un traquenard. *El País* relève que la police a retenu l'information pendant plus de deux heures avant de la diffuser. Les premières versions de l'événement étaient d'ailleurs contradictoires : il a d'abord été question d'un échange de coups de feu, alors que le terroriste a été tué d'une seule balle, comme la police a fini par le reconnaître. Le journal parle de « *l'invraisemblable trajectoire* » de cette balle, qui est entrée par la cuisse et est sortie par la clavicule. Citant des témoins, *El País* note que l'ambulance ne passait pas incidemment à ce moment-là, mais était garée depuis quelques instants sur les lieux. Autre fait troublant, selon le quotidien : il a été impossible d'obtenir l'habituel bulletin médical à l'hôpital où le terroriste a été transporté.

Dans un éditorial publié dimanche, *El País* regrette qu'avec Delgado de Codes ait disparu un témoin qui, s'il avait été traduit devant les tribunaux, aurait pu apporter quelque lumière sur ceux qui « *tirent les ficelles du terrorisme exercé par les GRAPO* » — une organisation dont beaucoup pensent, précise le journal, qu'elle rassemble « *des indicateurs, des révolutionnaires utopiques et des professionnels de l'intoxication politique* ».

Mundo Obrero, qui consacre aussi un éditorial à cette affaire, demande à propos de la victime : « *Est-ce qu'on lui a donné la chasse ou est-ce qu'on l'a fait taire ?* » Le journal rappelle que les policiers chargés de traquer Delgado de Codes et ses acolytes sont dirigés par un homme, le commissaire Conesa, qui était spécialisé dans la répression des « *démocrates* » sous le franquisme. Le quotidien du P.C.E. doute de l'aide qu'un tel policier peut apporter à la démocratie. Il va même jusqu'à observer que l'histoire des GRAPO « *semble parallèle aux activités les plus récentes du commissaire* » — ce qui revient à insinuer l'existence de liens entre le policier et l'organisation clandestine.

La presse a souvent laissé entendre que les GRAPO pourraient être manipulés par l'extrême droite, voire par des polices plus ou moins parallèles — ce qui expliquerait que leurs actions les plus sanglantes aient presque toujours coïncidé avec les étapes-clés de la transition démocratique. *Mundo Obrero* ajoute qu'il y a tout lieu de croire qu'on en sait beaucoup sur les GRAPO, mais que l'une des pièces maîtresses de cette organisation, Delgado de Codes, a été réduite au silence.

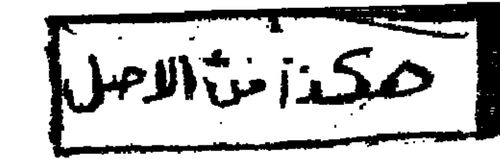
CHARLES VANHECKE.











Portugal

CINQ ANS APRÈS LA « RÉVOLUTION AUX ŒILLETS »

La situation économique du pays demeure très préoccupante

Il y a cinq ans, le 25 avril 1974, une conjuration militaire renversait, au Portugal, l'une des plus vieilles dictatures de la planète, le régime néo-salazariste de M. Marcelo Caetano. Avec leur enthousiasme, leur inexpérience aussi, les « capitaines » allaient pendant dix-huit mois tenir l'Europe en haleine avec leur « révolution aux œillets ».

Cette révolution a assuré la décolonisation des anciens territoires d'outre-mer. Elle a aussi légué une démocratie qui, pour avoir pratiquement oublié ses références socialistes, n'en continue pas moins son chemin cahin-caha. Il reste aussi bien des problèmes, dont le moindre n'est pas la crise économique dans laquelle se débat le pays.

De notre correspondant

Lisbonne. — *Une dette publique* supérieure à 6 milliards et demi de de dollars, 13 % de chômeurs et 27 % d'inflation : les statistiques témoignent que le Portugal connaît *une crise sans précédent dans son* histoire contemporaine.

Débarquant à Lisbonne, l'étranger essaie d'en découvrir les traces. En vain. La capitale *offre* toujours à ses visiteurs le même aspect soigné. La vente de voitures a certes baissé de 40 % au cours de la dernière année. Mais elles demeurent nombreuses à traverser le pont sur le Tage, officiellement rebaptisé « Pont du 25 avril ».

Les embouteillages sont particulièrement *impressionnants le dimanche.* Objectif des promeneurs : les sables dorés de Caparica ou les bois profonds de Fonte da Telha. Certains voyageurs plus fortunés vont plus loin : jusqu'aux plages de Sesimbra ou Arrabida. Le chef de *famille fait ses calculs :* 50 à 100 kilomètres en voiture, plus les péages, plus quelques extras... : la promenade lui coûtera environ 400 escudos. Autant qu'une journée de travail d'un professeur du *secondaire ou* d'un fonctionnaire public déjà qualifié.

Alberto est ouvrier *au* chantier naval de la Lisnave. Marié, deux *enfants,* il a acheté un quatre pièces dans la banlieue. Il possède une voiture. Il fait partie de ceux qui se promènent le dimanche. Mais à quel prix ! A la Lisnave, il travaille *dans l'équipe de nuit, de 17 heures* jusqu'à 1 heure du matin. Pour équilibrer ses dépenses il a accepté un deuxième emploi, de 8 heures à 16 heures. En tenant compte du *temps de transport,* il dispose de moins de six heures pour dormir. Il ne voit pratiquement pas sa femme ni ses enfants. Sauf le dimanche. Dans la voiture.

Sortir, même pour un petit trajet, est devenu un privilège. La plupart des familles ne passent pas les portes de la ville. On se contente *d'une petite promenade jusqu'aux* pelouses qui encerclent le monastère de Jeronimos. Certains ne quitteront même pas leur domicile. C'est le cas, par exemple, de M. Costa, qui habite Palmela, ville située dans la grande banlieue de Lisbonne. On le *trouve couché dans sa chambre,* écoutant la radio qui retransmet un match de football.

Avant, il allait au café. Il y jouait *aux cartes ; de petits* coups de vin rouge et quelques morceaux de seiche grillés aidaient à passer le temps. Aujourd'hui le budget de M. Costa ne permet plus ces « luxes ». Employé, *il ne touche pas* de salaire depuis six mois : son *entreprise d'architecture et* construction vient d'être déclarée en faillite. Elle n'a pas survécu à la crise du tourisme et à la baisse généralisée des investissements. Placée sous intervention de l'Etat en 1975, elle s'est orientée vers les *travaux publics.* Mais, faute de crédits, les mairies, ses principaux clients, n'ont pas respecté leurs engagements. Complètement « décapitalisée », l'entreprise a licencié du *personnel. Elle employait en 1975,* trois mille travailleurs. Elle n'en a *plus que mille deux cents environ.*

M. Costa reçoit l'aide de quelques *parents.* Son *beau-frère lui a cédé* une petite parcelle de terrain où il *cultive des tomates, des pommes de* terre et des choux. Les fruits ne manquent pas à la maison. Pour le reste, c'est l'austérité. La viande est réservée au fils âgé de quinze ans. *Le poisson frais est pratiquement* interdit, sauf l'été quand les sardines et les chinchards sont à des prix abordables.

Résignation

Il n'achète plus de journaux. Il ne garde qu'une seule de ses vieilles habitudes : le concours hebdomadaire des résultats sportifs, le *totobola. « Peut-être la fortune me touchera-t-elle un jour »,* dit-il. Ses projets de vacances sont naturelle*ment modestes. Il se fera* inviter par un ami ou par une personne de la famille ayant une petite maison à la plage. Il regrette de ne pas avoir fait comme tant d'autres qui, dans *l'euphorie révolutionnaire de 1975,* ont construit leur cabanon près de la *mer.* Plusieurs milliers de ces *constructions* clandestines, souvent rudimentaires, ont poussé comme des champignons le long de la côte portugaise. Elles sont menacées de destruction mais, en attendant, on *en profite.*

Issu de la petite bourgeoisie, *M. Costa s'efforce quand même de* garder les apparences. *« La famille,* explique-t-il, *doit s'habiller convenablement.* » Le fils ne manquera pas d'argent pour acheter ses manuels scolaires, *« de plus en plus chers »,* ou pour aller au bal le *samedi soir.* Les apparences, voilà qui compte énormément : il ne faut pas fournir de prétexte aux critiques ni aux sarcasmes des voisins.

Naguère, M. Costa parlait, lui aussi, de *« socialisme »* et de *« contrôle ouvrier ».* A présent, il *se sent un peu « perdu » et surtout « déçu ».* Alors, le capitalisme, pourquoi pas ? Est-il révolté ? Non. Plutôt résigné. Avec *ses camarades,* il a fait une grève de quatre jours *pour réclamer le paiement des salaires* en retard. Sans résultat. Puis il a manifesté, devant le palais de Sao-Bento, siège de l'Assemblée législative. Il a reçu des assurances d'une *décision rapide. Elle est venue* quelques jours plus tard, sous la *forme* d'une *faillite décrétée* en conseil des ministres.

Face à la situation actuelle, il se sent impuissant. Les ouvriers de l'industrie font preuve de la même *inertie. Assurant que tout mouvement* de masse ne favoriserait que la droite, la C.G.T.P., la puissante centrale syndicale contrôlée par le parti communiste, ne prône-t-elle pas la prudence ? *Et l'U.G.T., dominée* par les socialistes et par les sociaux-*démocrates, n'en fait-elle pas autant ?*

Le gouvernement, pour sa part, poursuit sa tâche de *« normalisation ».* Aux ouvriers des entreprises demeurées en *« autogestion »,* on explique que la solution de leurs *problèmes passe par le retour des* anciens propriétaires. On leur rend de plus en plus difficile l'accès au crédit, et, de fait, les propriétaires reviennent. Certains créent de *nouvelles entreprises. Dans l'Alentenjo* « rouge », on entend démontrer que les grandes surfaces agricoles de 10 000 à 12 000 hectares exploitées collectivement ne sont pas conformes *aux règles* du Marché commun ; que le P.C., en encourageant les occu*pations en 1975, ne voulait que remplacer* un patron par un autre ; que beaucoup de propriétaires fonciers ont été victimes d'injustices ; que les ouvriers placés à la tête des *unités collectives de production n'ont* ni la compétence ni les ressources financières pour remplir leur tâche.

Un secteur public menacé

La « normalisation » est plus lente dans la grande industrie et les ser*vices,* où il est beaucoup plus difficile de surmonter ces obstacles, pour la plupart d'ordre institutionnel. De septembre 1974 à juillet 1976, l'Etat a nationalisé deux cent cin*quante-quatre entreprises. Ces nationalisations* sont considérées par la Constitution comme autant de *« conquêtes irréversibles des classes laborieuses ».* Une loi votée en mai 1977 indique, d'autre part, les secteurs interdits aux capitaux privés : *la banque, les assurances, la production* et la distribution d'électricité, de gaz et d'eau, l'assainissement, les communications par voie postale, téléphonique ou télégraphique, les transports réguliers aériens et ferroviaires, les transports *collectifs dans les principaux centres* urbains, l'exploitation des ports et des aéroports, le raffinage du pétrole et la pétrochimie de base, la sidérurgie et le ciment.

Le secteur public s'est ainsi considérablement élargi. D'après une étude faite par un stagiaire de l'ENA à l'ambassade de France à Lisbonne, il représenterait un quart de la *production* intérieure brute, 47 % de la formation brute de capital fixe et près du cinquième de la population employée.

Les confédérations patronales, *ainsi que les milieux étrangers intéressés* à investir au Portugal, *entendent, en premier chef,* modifier la situation de quasi-monopole dont l'Etat bénéficie *dans la* banque et les assurances. Il ne s'agirait pas de dénationaliser les entreprises exis*tantes, mais d'en créer de nouvelles.* La loi, qui l'interdit, prévoit des exceptions, comme la création de sociétés d'investissement. L'éphémère gouvernement de M. Nobre *da Costa, et, plus récemment, celui* de M. Mota Pinto, ont annoncé la publication prochaine de réglementation à ce propos. En principe, ces sociétés d'investissement pourront prendre des participations, prêter à moyen et à long terme soit par *l'émission d'obligations, soit par* appel *à des ressources* empruntées au système bancaire. Elles ne pourraient donc pas recevoir des dépôts du public.

Une première société s'est déjà constituée autour de M. Melo, un des *noms* les plus connus de la haute finance portugaise. Faute de législation adéquate, cette société, qui comprend aussi des capitaux allemands et américains, se présente discrètement comme une « société d'études ». Dans le nord du pays, *elle vient d'acheter un important* complexe industriel dans le secteur textile.

Entre 1976 et 1978, les investissements allemands et américains sont tombés respectivement de 122 millions à 65 millions de dollars et de 78 millions à 20 millions de dollars. Dans un supplément publié dans le quotidien *Diario de Noticias,* les chambres de commerce des deux pays justifiaient ces chiffres par l'existence d'un *« mauvais »* code des investissements étrangers, par l'interdiction de l'accès des capitaux privés aux banques et aux compagnies d'assurances, par la *rigidité de certaines lois du travail,* notamment celles sur les licenciements et sur le droit de grève. Une étude de l'Institut allemand pour le développement portant sur quarante-cinq pays *potentiellement intéressants* pour l'investisseur étranger situe le Portugal à l'avant-dernière place derrière le Pakistan, le Chili, l'Argentine, l'Inde...

L'Institut concluait : *« L'instabilité gouvernementale demeurera... Malgré les élections législatives de 1980 et le scrutin présidentiel de 1981 l'atmosphère politique restera complexe. Les militaires sont divisés — sans qu'on puisse prévoir un coup d'Etat. Tout gouvernement de centre droit qui essaie de prendre des mesures d'austérité et d'encouragement à l'initiative privée se heurtera à l'opposition du P.S. et du P.C.P., ainsi qu'à celle de l'Intersyndicale, contrôlée par les communistes. »*

Les autorités portugaises sont très *désireuses de dissiper une telle méfiance.* Cela ne va pas sans amertume : *« Le pays est en train de se vendre à l'étranger »,* commente un intellectuel portugais.

JOSÉ REBELO.

EUROPE

Pologne

Protestations contre la relaxe en R.F.A. d'anciens employés du camp de Maïdanek

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Le jugement de relaxe prononcé par un tribunal de Düsseldorf à l'égard d'un médecin et de trois anciennes gardiennes du camp de concentration de Maïdanek, près de Lublin, où périrent quelque deux millions et demi de personnes entre 1942 et 1944 (*le Monde* du 21 avril), a suscité de vives réactions en Pologne, où le mois d'avril est traditionnellement celui du souvenir.

Dans une déclaration remise à l'agence P.A.P. et reproduite le lundi 23 avril dans la plupart des *journaux, M. Pilichowski,* directeur de la Commission centrale pour la recherches des crimes *nazis en Pologne, a protesté contre* ce verdict. La décision de la cour de Düsseldorf, a-t-il dit, « *met en lumière avec acuité les limites sociopolitiques et juridiques de la justice de la R.F.A., qui rendent impossible un jugement objectif des crimes nazis, traités comme des crimes ordinaires* ».

M. Pilichowski a relevé que ce verdict avait été rendu au moment où une discussion était en cours en Allemagne fédérale sur la prescription des crimes nazis.

Si elle n'est pas levée d'ici là par le Bundestag, celle-ci entrera en effet en vigueur le 1er janvier prochain. A ce sujet, le responsable polonais a lancé une sorte de mise en garde aux autorités de Bonn en affirmant que l'imprescribilité des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité était « *l'un des éléments du processus de normalisation des relations entre la Pologne et la République fédérale* ».

Une documentation publiée par la commission dirigée par M. Pilichowski établit que le régime hitlérien avait installé, pendant la guerre, sur le territoire de la Pologne, 5 877 camps de concentration et d'extermination, centres de transit, de germanisation, prisons et ghettos. Sur les 7 435 000 prisonniers qui y séjournèrent, 6 705 000, dont 3 millions de Polonais de toutes confessions, furent tués pa rles nazis.

C'est en rappelant cet holocauste que, dès le mois de novembre 1978, M. Bafia, ministre polonais de la justice, avait demandé au gouvernement de Bonn de se prononcer pour l'imprescribilité de ces crimes. « *La Pologne, qui a subi pendant la seconde guerre mondiale de grandes pertes biologiques, matérielles et culturelles,* avait-il dit, *a un droit spécial à demander que tous les criminels nazis soient jugés. L'application d'une mesure de prescription des crimes nazis représenterait une dépréciation de la loi — et des normes de la morale qui en constituent le fondement — et serait en contradiction avec les droits de l'homme.* » Entre-temps, on paraît s'être convaincu, à Varsovie, que le Bundestag finira par voter l'imprescribilité.

MANUEL LUCBERT.

● *M. Willi Stoph, président du conseil des ministres de la R.D.A.,* a fait, mardi 24 avril, à Varsovie, une « visite amicale de travail » de vingt-quatre heures, à l'invitation de son homologue polonais, M. Piotr Jaroszewicz, annonce l'Agence polonaise de presse. Les conversations ont porté sur la coopération économique, scientifique et technique en cours, et à long terme, entre la Pologne et la R.D.A. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

LE CORRESPONDANT DE « BUSINESS WEEK » EST ACCUSÉ DE « VANDALISME »

Moscou (A.F.P., Reuter). — Le correspondant à Moscou de l'hebdomadaire américain « Business Week », M. Peter Hann, a déclaré mardi 24 avril que les autorités soviétiques l'accusaient de s'être livré à des actes de vandalisme dans un hôtel, *au cours d'un reportage,* à Achkhabad, capitale du Turkménistan.

Ces accusations ont été portées lundi par le ministère soviétique des *affaires étrangères,* au cours d'une conversation avec les responsables de l'ambassade des Etats-Unis, qui étaient venus protester contre les tracas dont ont été victimes le correspondant du magazine « U.S. News and World Report », M. Robin Knight, et sa femme (« le Monde » du 25 avril). M. Hann, qui est âgé de quarante-cinq ans, a formellement démenti les faits qui lui sont reprochés.

● *M. Piotr Pospelov,* membre de l'académie des sciences de l'U.R.S.S., est décédé à l'âge de quatre-vingt-un ans. Après avoir assumé les fonctions de chef adjoint de la section de propagande et d'agitation du comité central (Agitprop), M. Pospelov avait été rédacteur en chef de la *Pravda* de 1940 à 1949, puis secrétaire du comité central (1953-1960), et membre suppléant du présidium du P.C. de l'U.R.S.S. de 1957 à 1961. Il a aussi dirigé l'Institut Marx-Engels-Lénine. — *(A.F.P.)*

● *Les Etats-Unis vont se livrer à une « action de provocation »* contre l'*Union soviétique* en organisant des manœuvres militaires prévoyant la simulation d'une guerre nucléaire, a estimé, mardi 24 avril, l'agence Tass.

Grande-Bretagne

APRÈS LES HEURTS SOCIAUX DE SOUTHALL

Conservateurs et travaillistes doivent tenir compte de l'importance du « vote de couleur »

Londres. — *Les dernières péripéties de la campagne électorale sont éclipsées par les bagarres de Southall. Elles ont, lundi soir 23 avril, opposé dans un faubourg de l'est de Londres à forte population asiatique, les forces de l'ordre aux contre-manifestants de la Ligue antinazie venus protester contre une réunion de l'organisation raciste du Front national. Le bilan (un mort, quarante blessés hospitalisés, dont vingt et un policiers, trois cent quarante arrestations) est lourd aux yeux des Britanniques qui, à la différence de leurs voisins continentaux, ne sont ni habitués ni resignés aux actes de violence.*

De notre correspondant

Les témoignages publiés dans les journaux de plusieurs manifestants confirmant les brutalités policières ont ému l'opinion au point que Scotland Yard a décidé d'ouvrir une enquête sur la mort de M. Peach, *un jeune instituteur matraqué par les* hommes des brigades d'intervention, appelés ici S.P.G. (groupe de patrouilles spéciales). Plusieurs témoins affirment que M. Peach et d'autres manifestants qui rentraient chez eux ont été attaqués brutalement à coups de matraque par les agents des S.P.G. sortis de deux cars bloquant la rue. M. Peach, le crâne brisé de deux coups de matraque, est mort mercredi.

Avec l'ouverture d'une enquête policière, peut-être suivie d'une action judiciaire, l'affaire de Southall rebondit de manière embarrassante pour les chefs des partis, mais plus particulièrement pour M. Callaghan qui a invité la population asiatique à faire preuve de calme et de patience, et surtout à ne pas répondre aux provocations *d'un certain nombre* d'« extrémistes », cherchant délibérément, a-t-il dit, à l'entraîner vers un affrontement avec la police. Le premier ministre dénonçait dans la *même condamnation,* sans les nommer, les éléments révolutionnaires de tendance trotskiste du Parti des travailleurs socialistes (S.W.P.) (ils se trouvaient, dit-on, sur les lieux avant l'heure de la manifestation) et les membres du Front national, qui, selon lui, sont des « *héritiers des nazis provoquant par leur salut hitlérien la paisible communauté asiatique* ».

Une révision de la loi de 1937

Etant donné le climat général du pays, préoccupé par la recrudescence des violences et de la criminalité, M. Callaghan ne peut pas se permettre *d'apparaître en retrait* sur Mme Thatcher, qui, depuis longtemps, mène une campagne vigoureuse pour le renforcement de la police et l'application rigoureuse des lois. *En même temps, l'importance du* « vote de couleur » (on compte un *million deux cent mille électeurs de cette catégorie en mesure de faire* pencher la balance dans plusieurs circonscriptions marginales) interdit au premier *ministre de rester passif* devant les provocations du Front national *et les brutalités policières* à l'égard des minorités *raciales, d'où* l'initiative de M. Mrees, ministre de l'intérieur, de mettre à l'étude une révision de la loi de 1937 en donnant *la priorité aux considérations* du maintien de l'ordre.

Cette loi permet aux autorités locales d'interdire des défilés de nature à troubler l'ordre public ; mais les réunions publiques, et notamment *les réunions électorales dans les* bâtiments administratifs de groupes légalement constitués, sont assurées d'une protection policière contre ceux qui voudraient les empêcher.

A moins d'interdire le Front national — mesure jugée inefficace et rejetée comme telle par tous les partis, — les autorités ont pour devoir d'assurer la liberté d'expres*sion, même aux groupes* les plus violents, et malgré les risques de désordre et d'affrontement créés par leurs provocations. L'enquête sur la mort du manifestant et la révision *envisagée de la loi* n'ont aucune chance d'aboutir avant le scrutin.

D'ici là, les autorités devront se résigner à une mobilisation policière pour protéger quelques dizaines de *membres racistes et fascistes* du Front national.

HENRI PIERRE.

Des intellectuels des deux Allemagnes interviennent auprès des autorités de la R.D.A. en faveur de M. Havemann

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — Plusieurs personnalités ouest-allemandes, ainsi qu'un certain nombre d'intellectuels expulsés ces dernières années de R.D.A. et installés aujourd'hui en République fédérale, *viennent de demander aux* autorités de Berlin-Est de mettre fin au régime de surveillance auquel est soumis depuis bientôt deux ans et demi le *professeur* Robert Havemann (1).

Selon des informations en provenance de Berlin-Ouest, le gouvernement est-allemand envisagerait actuellement d'ouvrir contre M. Havemann une instruction pour infraction aux réglementations sur les droits de douane et les devises. Jeudi 19 avril, six *fonctionnaires* du ministère public ont saisi dans sa villa de Grünheide, près de Berlin, une grande quantité de documents personnels, ainsi qu'un téléviseur et un poste de radio.

Le cas de M. Havemann illustre le caractère arbitraire et *parfois* très dur de la répression qui frappe, selon Amnesty International, plusieurs milliers de personnes en R.D.A.

Né en 1910 à Munich, Robert Havemann a adhéré au parti communiste allemand en 1932. En 1938, il est arrêté pour son activité illégale de résistance et, avec *trois compagnons* de son groupe, Union européenne, il est condamné à mort. Ses camarades seront exécutés en *1944.* M. Havemann, lui, sauve sa tête en raison de l'importance de ses travaux de recherche. Dans sa prison de Brandebourg, il côtoie chaque jour un prisonnier qui deviendra célèbre : M. Erich Honecker, l'actuel *chef du* parti et de l'Etat est-allemands.

Après la guerre, les autorités *américaines d'occupation sanc*tionnent ce communiste un peu trop remuant en lui retirant la *direction de l'Institut Dahlem.* En 1950, il est élu député à la Chambre du peuple, fonction qu'il exerce *jusqu'en 1964, date* de *son* exclusion du parti.

Les mesures prises contre ce vétéran du *mouvement* communiste sont la conséquence d'une série de cours qu'il a donnés pendant *l'hiver 1963-1964* sur « *des aspects, dans les sciences naturelles, de certains problèmes philosophiques* ».

L'engrenage du mécanisme contestation-répression, typique des régimes communistes, est enclenché. Successivement, M. Havemann est victime d'un « Berufsverbot » *(interdiction de* travailler) et chassé de l'université Humboldt ; puis il se voit interdire *tout voyage à l'étranger,* est exclu de l'Académie des sciences et, enfin, son nom est *rayé de la liste* des membres du Comité des résistants antifascistes, dont il est l'un des fondateurs. En *1968,* ses deux fils sont arrêtés pour avoir protesté contre l'invasion de la Tchécoslovaquie.

M. Havemann *ne cède pas.* En novembre 1976, il proteste contre la mesure de privation de la *citoyenneté est-allemande* prise contre son ami Wolf Biermann. Les autorités répliquent en l'assignant à résidence surveillée dans sa villa. — M.L.

(1) Une première lettre, signée notamment par les écrivains Heinrich Böll, *Wolf* Biermann, Sarah Kirsch, Jürgen Fuchs, l'ancien syndicaliste Heinz Brandt et le pasteur Gollwitzer, a été adressée au gouvernement de la R.D.A. Une seconde, *envoyée à M. Honecker,* a été signée par vingt-sept anciens citoyens de la R.D.A., dont le journaliste Siegmar Faust et les *musiciens* Christian Kunert et Gerulf Pannach.

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. GISCARD D'ESTAING A MOSCOU

Condamnés au succès

(Suite de la première page.)

Mais elle est sceptique sur les *propositions de M. Giscard d'Estaing* et elle ne manque pas une occasion de rappeler que, contrairement à l'idée française, les armes nucléaires devraient être incluses dans une conférence du désarmement en Europe.

Il reste que les Soviétiques se félicitent à longueur de colonnes de l'« *exemple positif* » donné au monde par la France et l'U.R.S.S. *Ils mettent en valeur le rôle de* « *pionnier* » joué par les deux pays dans la politique de détente en Europe et dans le monde, soulignent que « *les positions des deux pays se rapprochent* » et citent avec plaisir les déclarations de M. Giscard d'Estaing pendant sa dernière conférence de presse : « *Je sais que les dirigeants soviétiques sont dévoués à la cause de la paix. J'en suis profondément convaincu, car je les connais bien.* »

Pour la presse soviétique, les seuls trouble-fête sont une fois de *plus certains journalistes français* qui « *mènent une campagne antisoviétique* » et — reproche plus nouveau — les maisons d'édition bourgeoises qui « *publient régulièrement des livres contenant des calomnies* » sur l'U.R.S.S.

La brouille de l'année dernière, née du choc des intérêts divergents de la France et de l'U.R.S.S. en Afrique, étant oubliée, l'espoir traditionnellement exprimé par la presse soviétique que le prochain sommet « *permette d'atteindre de nouveaux degrés dans la coopération politique, économique et autre* » n'apparaît pas seulement comme une formule de circonstance.

On peut se demander si les Soviétiques *ne vont pas profiter de la* visite de M. Giscard d'Estaing pour chercher à renforcer la coopération politique, et en quelque sorte institutionnaliser les consultations entre *les deux gouvernements. Une telle* démarche serait tout à fait dans la ligne du protocole sur les consultations entre l'U.R.S.S. et la France signé en 1970 lors d'un voyage à *Moscou de Georges Pompidou.*

*L'intérêt de telles consultations avait été réaffirmé dans la décla*ration d'octobre 1975 qui indiquait qu'elles se poursuivraient sur une « *base périodique* », sans toutefois en *préciser* la fréquence. *Fixera-t-on cette fois une périodicité ? On se le* demande. Une telle initiative ne ferait qu'entériner une pratique en vigueur depuis quelques années : pour les seuls derniers mois, des *consultations franco-soviétiques ont* eu lieu au niveau des hauts fonctionnaires sur l'Afrique, le Proche-Orient, le désarmement. Il n'empêche qu'une *telle décision* prendrait également *une dimension politique particulière* étant donné l'environnement international ; elle pourrait être interprétée comme un geste de rapprochement avec l'Union soviétique à un moment *où celle-ci cherche à marquer des* points contre la Chine.

Relancer les échanges économiques

En ce qui concerne les relations économiques, *le terrain a été large*ment déblayé lors du séjour, en février, de M. Deniau, ministre du commerce extérieur. De sorte que le *président de la République et le secrétaire général* du P.C. soviétique devraient pouvoir signer un programme à long terme (dix ans) qui comporterait une liste de secteurs, *voire de projets de coopération indus*trielle, et un accord de coopération *qui indiquera que les dispositions du* précédent accord commercial franco-soviétique restent valables jusqu'en 1985. Il ne s'agit pas à proprement parler d'un accord commercial, car *ce genre de texte est maintenant* de la compétence de la C.E.E.

M. Giscard d'Estaing sera sans doute amené à répéter ce qu'ont dit avant lui aux Soviétiques MM. Barre, Deniau et Monory, à savoir que, *d'une part,* il convient de faire cette année un effort particulier pour les échanges franco-soviétiques si l'on veut atteindre l'objectif du triplement fixé à Rambouillet pour la période *1975-1979, et que, d'autre part, le niveau des contrats industriels doit* se maintenir si l'on veut à la fois conserver un courant d'échanges suffisants et ne pas décourager les *sociétés françaises qui s'intéressent au marché soviétique. Bien que* le bilan reste largement inférieur à celui — record — de 1976, les dirigeants soviétiques paraissent sensibles à ces arguments.

DANIEL VERNET.

APPEL D'ÉCRIVAINS FRANÇAIS EN FAVEUR DU POÈTE SOVIÉTIQUE VADIM KOZOVOI

Nous avons reçu la lettre suivante :

A l'occasion du voyage à Moscou du président de la République, les écrivains amis du poète soviétique Vadim Kozovoï, admirable traducteur de la littérature française, souhaitent vivement que le gouvernement *soviétique,* concrétisant ainsi les *accords* culturels établis entre nos deux pays, autorise Vadim Kozovoï à faire prochainement un *séjour* en France afin d'y rencontrer ses confrères dont il a fait connaître les œuvres en U.R.S.S.

Les signataires *attirent* tout particulièrement l'attention de M. le président de la République *sur le cas de cet auteur qui sert* magnifiquement dans son pays les lettres françaises, et qui n'a *jamais été jusqu'alors autorisé* à venir en France.

Maurice Blanchot, René Char, Georges-Emmanuel Clancier, *Pierre Emmanuel,* Julien Gracq, Julien Green, de l'Académie française, Henri Michaux.

[Vadim Kozovoï, quarante-deux ans, est notamment l'auteur d'une anthologie des poètes français de la *Résistance (la France au cœur,* Editions du Progrès, *le Monde* du 8 mars 1974), et le maître d'œuvre d'un recueil des écrits de Paul Valéry consacrés à l'art (*Paul Valéry : sur l'art,* Editions Art, *le Monde* du 18 février 1977). Il a été élu membre associé du Pen-Club *Club français en 1974* et se voit obstinément refuser toute possibilité de se rendre en visite en France, en dépit de multiples invitations, depuis plus de six ans.]

● PRECISION. — A la suite de la publication dans *le Monde* du 20 avril d'une information sous le titre : « *A la présidence de France-U.R.S.S., M. Léo Hamon obtient qu'il soit fait état de ses réserves* », M. G. Desson, président-délégué de cette association, nous demande de préciser que le texte cité dans nos colonnes ne constituait qu'une partie de la *contribution* de L. Hamon au Comité national du 14 janvier et que *France-U.R.S.S. magazine* a publié en supplément le *compte* rendu de l'ensemble. La résolution finale, écrit-il encore, « *souligne l'unité de l'Association et son attachement à l'orientation définie à son dernier congrès* ».

LE TREIZIÈME SOMMET FRANCO-SOVIÉTIQUE

La « visite officielle de travail » de M. Giscard d'Estaing à Moscou, du jeudi 26 avril au samedi 28 avril, sera le treizième sommet franco-soviétique depuis la guerre.

Voici la liste des précédentes rencontres :

1944, 30 novembre - 16 décembre. — Voyage du général de Gaulle, président du gouvernement provisoire, à Moscou. Entretiens avec Staline, signature d'un traité d'alliance.

1956, 15 - 22 mai. — Visite de M. Guy Mollet, président du conseil, en U.R.S.S.

1960, 23 mars au 2 avril. — Visite officielle de Khrouchtchev en France, où il reviendra en mai de la même année pour le sommet manqué des Quatre Grands.

1966, 20 juin - 1er juillet. — Visite officielle du général de Gaulle en U.R.S.S. Entretiens avec MM. Brejnev, Kossyguine et Podgorny. (Ce voyage sera suivi de deux visites — une officielle, une de travail — de M. Kossyguine, chef du gouvernement soviétique, à Paris, en décembre 1966 et juin 1967.)

1970, 6 - 13 octobre. — Visite officielle de Georges Pompidou en U.R.S.S.

1971, 25 - 30 octobre. — Visite officielle de M. Brejnev à Paris.

1973, 11 - 12 janvier. — Visite de travail de Georges Pompidou près de Minsk ; 25 - 27 juin, visite de travail de M. Brejnev à Rambouillet.

1974, 11 - 13 mars. — Visite de travail de Georges Pompidou à Pitsounda ; 4 - 7 décembre, visite de travail de M. Brejnev à Rambouillet. Entretiens avec M. Giscard d'Estaing.

1975. — Visite officielle du président Giscard d'Estaing en U.R.S.S.

1977. — Visite officielle de M. Brejnev à Paris.

ASIE

Cambodge

L'artillerie vietnamienne a tiré en territoire thaïlandais sur des fugitifs khmers

L'artillerie vietnamienne a tiré mardi 24 avril sur une colonne de Cambodgiens — civils et militaires — qui, en territoire thaïlandais, se dirigeait vers des régions encore sous le contrôle des Khmers rouges. Aucune information n'a été donnée sur les pertes *causées par cette attaque. D'autre part, selon certaines sources* occidentales à Bangkok, M. Pol Pot dirigerait une base de résistance dans la région de Kompong-Speu, au sud-ouest de Phnom-Penh. Un de ses adjoints, M. Nuon Chea, aurait établi un maquis dans une zone montagneuse proche de la frontière thaïlandaise. — (A.P., U.P.I., A.F.P.)

De notre correspondant

Bangkok. — L'exode des Cambodgiens pris au piège de l'offensive vietnamienne s'est poursuivi massivement mardi 24 avril *dans* la région d'Aranya-Prathet, à 300 kilomètres à l'est de Bangkok. Plus de quarante *mille* personnes, soldats Khmers rouges et civils mélangés au sein d'une colonne longue de plusieurs kilomètres, ont transité par la Thaïlande avant de s'enfoncer dans les jungles de l'Ouest cambodgien, *hors de portée des fantassins,* des blindés et de l'artillerie de Hanoï, qui poursuivent le nettoyage systématique de *toutes les poches de* résistance adossées à la frontière. Depuis quatre jours, on estime de sources militaires *ici* que près *de cent mille* Cambodgiens en déroute ont soit cherché temporairement asile, soit transité par le *territoire thaïlandais après accord* préalable. Personne n'a été autorisé à demander le droit d'asile

Mardi, de l'aube à la tombée *de la nuit, une immense* colonne composée essentiellement de paysans, de femmes et d'enfants transportant leurs maigres biens et quelques vivres dans des charettes et poussant du bétail devant eux, a serpenté en silence sous la *double surveillance des soldats* Khmers rouges et des autorités militaires thaïlandaises.

Après une quinzaine de kilomètres sur une piste longeant la frontière, la colonne a replongé *dans les forêts du Cambodge* en direction du massif des Cardamones, à une centaine de kilomètres au *sud. C'est là,* dans un secteur boisé qui jouxte la frontière thaïlandaise et le golfe de Thaïlande, que se regruoperaient les rescapés des unités khmères rouges, mise à mal depuis un mois.

Bangkok *rejette* les accusations de « *complicité* » et l'assistance ouverte aux Khmers rouges que *lance le régime* pro-vietnamien de Phnom-Penh. Les Thaïlandais affirment que, sauf usage de la force contre cette pitoyable *marée humaine, ils n'ont guère* d'autre recours que celui d'accorder le droit de passage. Ils redoutent cependant que cette politique *n'entraîne des* représailles et un débordement des combats sur leur sol, comme en *témoigne* l'ordre d'évacuation donné aux villageois établis à proximité de la frontière.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

AFRIQUE

Rhodésie

L'évêque Muzorewa est assuré de diriger le futur gouvernement biracial

De notre envoyé spécial

Salisbury. — C'est une victoire imposante que l'évêque Abel Muzorewa et son parti, l'United African National Council (U.A.N.C.), ont remportée avec 76 % des votes validés, prenant 51 sièges sur les 72 réservés aux Africains dans le futur Parlement. L'évêque méthodiste, sur un ton serein, a lancé, mardi soir, après l'annonce des résultats, un appel à la fois à *« ceux qui sont dans la brousse »*, pour qu'ils *« rentrent chez eux »*, et aux pays occidentaux, pour leur demander de lever les sanctions économiques et de reconnaître le nouveau régime de la Rhodésie-Zimbabwe.

En revanche, son principal rival, le Révérend Sithole, avait la mine plutôt accablée : 14,5 % des voix et 12 députés, c'est peu pour un homme qui avait tablé sur la victoire et se voit contraint de jouer les seconds rôles, ce qu'il a commencé à faire de mauvaise grâce en réclamant une enquête sur les *« grossières irrégularités »* du scrutin (*le Monde* du 25 avril). Les neuf derniers sièges sont allés à l'U.N.F.P. (United National Federal Party) du chef Ndweni, qui défendait les intérêts d'une ethnie de l'Ouest, les Ndebeles, et qui a obtenu 10,9 % des suffrages.

Le vote populaire a renvoyé dans l'obscurité de laquelle M. Smith l'avait fait sortir pour les besoins de son *« règlement interne »* le chef Jeremiah Chirau, dont le parti ne sera pas représenté à l'Assemblée en dépit des 6,3 % de suffrages obtenus. Enfin, les bulletins nuls ont représenté 3,55 % de l'ensemble, proportion non négligeable mais qui peut être attribuée aux erreurs d'électeurs illettrés comme à ceux qui ne voulaient voter pour aucun des partis en lice.

Le 7 mai, les soixante-douze députés africains élus la semaine dernière et les vingt députés européens choisis précédemment se réuniront pour désigner les huit derniers membres d'une Assemblée qui en comprendra cent. Ces huit députés seront choisis sur une liste de seize Européens, dressée par les cinquante anciens parlementaires européens de Rhodésie. Du 17 au 23 mai, un Sénat de trente membres, dont six Européens, sera à son tour choisi par des collèges électoraux. Dix de ces sénateurs seront élus par des conseils de chefs traditionnels africains. Ensuite, les deux Chambres se réuniront en congrès pour désigner le chef de l'Etat, lequel demandera alors à l'évêque Muzorewa de former un cabinet de coalition.

Un « cabinet d'union nationale »

Cette procédure assez complexe devrait permettre de célébrer l'indépendance, début juin, à l'occasion de la formation d'un gouvernement d'union nationale au sein duquel seront représentées toutes les formations politiques ayant plus de cinq députés. l'U.A.N.C. devrait disposer de la moitié des portefeuilles, les Européens du Front rhodésien du quart, les partis du chef Ndweni et du pasteur Sithole se partageant le dernier quart. Toutefois, après avoir assuré que les élections *« ne représentaient en aucun cas le verdict populaire »*, M. Sithole a refusé d'indiquer, mardi, s'il accepterait de siéger au Parlement et au sein du gouvernement, ce qui est son droit constitutionnel. Ce à quoi l'évêque Muzorewa a rétorqué que les autres membres du futur cabinet *« resteraient, quoi qu'il arrive, dans le gouvernement »*. Il a également déclaré avoir appris *« sans surprise »* les protestations du pasteur Sithole. *« Nous avons déjà entendu cela avant et pendant la campagne électorale »*, a-t-il précisé.

L'U.A.N.C. entend, en tout cas, fêter sa victoire puisqu'elle organise, mercredi, une vaste manifestation dans les *Townships* de Salisbury. Refusant de s'engager sur la politique de son futur gouvernement, et encore moins sur le rôle que M. Smith devrait jouer, l'évêque Muzorewa a estimé, mardi soir, avoir ouvert *« la voie de l'union nationale et celle d'un gouvernement du peuple »* produit *« par les urnes et non par les balles de fusil »*. Il s'est à nouveau engagé à *« ramener la paix dans le pays »*.

Les quarante-huit arrestations qui ont eu lieu mardi à Bulawayo, à la suite d'incidents dans les *Townships* africaines de la seconde ville du pays, indiqueraient, s'il le fallait, que la distinction entre pays légal et pays réel demeure d'actualité et qu'il reste toujours, dans les campagnes, quelque douze mille guérilleros du Front patriotique déterminés, jusqu'à nouvel ordre, à se battre pour empêcher la Rhodésie-Zimbabwe de prendre la forme envisagée par Salisbury.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

[Agé de cinquante-quatre ans, l'évêque Abel Muzorewa a fait ses études à Umtali et à Chinyadza avant d'enseigner pendant quatre ans en Rhodésie et de compléter sa formation aux Etats-Unis en 1958, au Collège central méthodiste de La Fayette (Missouri), puis au Scarritt College de Nashville (Tennessee). Pasteur de la mission méthodiste d'Umtali, sa ville natale, il a joué à partir de 1965 un rôle important dans la direction des jeunesses chrétiennes africaines de Rhodésie. Elu à la tête de l'Eglise méthodiste de Rhodésie en 1968, il fonde trois ans plus tard le Conseil national africain (A. N. C.), qui rejette un projet de règlement constitutionnel anglo-rhodésien, et rassemble, pour un temps, tous les nationalistes. En 1975, il s'exile volontairement en Tanzanie. A son retour à Salisbury, en octobre 1976, il reçoit un accueil triomphal de la population africaine.

L'évêque jouit, surtout dans son ethnie, en pays mashona, d'une indéniable popularité.]

Algérie

ÉPILOGUE DE L'AFFAIRE DU « TRÉSOR DE GUERRE » F.L.N.

La Commission suisse des banques reconnaît à l'Algérie la propriété de la Banque commerciale arabe

De notre correspondant

Berne. — Confirmant les informations révélées par *la Tribune de Lausanne* (*le Monde* daté 22-23 avril), la Commission fédérale des banques suisses a officiellement annoncé, mardi 24 avril, que l'Etat algérien était *désormais le légitime* propriétaire de la Banque commerciale arabe (B.C.A.) de Genève où avaient été déposés les quelque 40 millions de francs suisses du *« trésor du F.L.N. »*. Dans un communiqué publié à Berne, la Commission indique qu'elle est arrivée à la conclusion que la République algérienne pouvait être considérée comme l'ayant droit de M. Mohamed Khider, ancien trésorier du F.L.N., qui avait acquis, en 1963, pour le compte de son organisation, les deux tiers du capital-actions de la banque. *« La loi ne s'oppose donc pas*, précise le communiqué, *à un transfert des actions de la B.C.A. à l'Etat algérien et à la poursuite des activités de la banque si les conditions légales sont remplies. »*

Pour l'heure, les actifs de la B.C.A. sont gelés et l'enquête se poursuit pour savoir si la banque répond aux exigences requises. Toute la lumière est cependant encore loin d'avoir été faite sur cette affaire. Selon les responsables de la Commission suisse des banques, une partie des fonds du F.L.N. aurait été retirée de la B.C.A. pour être placée *« en lieu sûr, à l'étranger »*.

Même en prenant le contrôle effectif de la banque, il semble dorénavant peu probable que l'Algérie parvienne à récupérer le montant intégral de ce qui fut le *« trésor du F.L.N. »*. Mais, en reconnaissant les droits de l'Algérie, la Commission fédérale des banques vient de faire un premier pas vers le règlement d'un contentieux qui a longtemps pesé sur les relations entre Berne et Alger.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

● *Le pouvoir et l'opposition en Algérie.* — *« Les mesures de libéralisation prises par le nouveau gouvernement algérien, sont trop limitées pour pouvoir nous satisfaire »*, a déclaré le mardi 24 avril, M. Mohamed Boudiaf, l'un des *« chefs historiques »* de la révolution algérienne et dirigeant du parti (clandestin) de la révolution socialiste, qui vit en exil au Maroc (*le Monde* du 18 avril). Après avoir affirmé que le président Chadli a été *« installé par l'armée et la bourgeoisie affairiste hostiles à tout changement »*, M. Boudiaf a toutefois reconnu que *« certaines personnalités telles que le ministre des affaires étrangères, M. Benyahya, pourraient manifester un esprit moins autocratique, qui pourrait entraîner à la longue un rapprochement entre le pouvoir et l'opposition »*. — (A.F.P.)

DIPLOMATIE

La visite du président hellénique à Paris

M. Tsatsos : les Grecs d'aujourd'hui revendiquent leur place dans le monde contemporain

M. Constantin Tsatsos, président de la République hellénique, après avoir été reçu ce mercredi 25 avril à l'Hôtel de Ville de Paris, devait être l'invité à déjeuner de M. Peyrefitte.

Recevant mardi à déjeuner le président grec, le premier ministre a déclaré : *« La Grèce sera pour la Communauté un facteur d'enrichissement et d'équilibre. Partenaires au sein de cette Communauté, la Grèce et la France s'attacheront à développer leurs liens intellectuels et humains, riches de substance et de sève, à intensifier leurs échanges commerciaux, à favoriser leur coopération industrielle, à agir ensemble au service du progrès et de la paix. »*

Le président Tsatsos répondit notamment : *« Tout ce que vous avez dit sur la Grèce antique, comme berceau de la civilisation de l'Europe contemporaine et de la démocratie, ce n'est pas nous, ses fils d'aujourd'hui, qui allons le renier. Ce n'est toutefois pas sur cet illustre passé que nous appuyons notre vie dans le monde contemporain. Tout ce que nous revendiquons dans le monde actuel, nous le revendiquons au nom de tout ce que nous, Grecs d'aujourd'hui, sommes en mesure d'offrir au monde contemporain (...). Je crois que dans quelques années les sceptiques que comptent chacun de nos deux pays seront contraints, par la force des choses, de reconnaître que tant la politique de la France que celle de la Grèce auront été bénéfiques, non pas seulement pour nos deux peuples, mais pour l'ensemble, plus généralement, de la Communauté européenne. »*

M. Tsatsos s'est ensuite rendu au siège de l'UNESCO. Il a remercié l'organisation pour la campagne menée depuis 1977 pour la sauvegarde de l'Acropole. Le président a offert dans la soirée un dîner en l'honneur de M. Giscard d'Estaing.

En l'absence de M. François-Poncet, actuellement en Afrique, M. Rallis, ministre grec des affaires étrangères, a eu un entretien avec M. Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat.

Enfin, M. Rallis a fait part à ses interlocuteurs de l'approbation par son gouvernement de l'ensemble des propositions françaises sur le désarmement.

Le problème du Sahara sera le thème principal des visites de MM. Suarez et François-Poncet

De notre correspondant

Alger. — Plusieurs fois annoncée depuis un an, chaque fois démentie, la visite du premier ministre espagnol, M. Suarez, a été confirmée, mardi 24 avril, par les autorités algériennes. Le chef du gouvernement espagnol, qui est l'invité de son collègue algérien, M. Abdelghani, est attendu ici le 30 avril. La question du Sahara occidental tiendra sans aucun doute une place importante dans ses entretiens avec ses hôtes. L'Espagne, signataire en novembre 1975 des accords livrant le territoire au Maroc et à la Mauritanie, est concernée au premier chef par une affaire qui a gravement compromis, ces trois dernières années, ses relations avec Alger.

La question sahraouie reste, en effet, au centre des préoccupations de la diplomatie algérienne. Celle-ci paraît décidée à prendre l'initiative après une période marquée par l'arrivée au pouvoir en Mauritanie d'une équipe qui proclame son attachement à l'alliance marocaine et semble exclure toute possibilité d'accord séparé avec le Polisario. On se refuse à Alger à commenter officiellement les nouvelles en provenance de Nouakchott faisant état du passage dans la capitale mauritanienne d'une délégation algérienne de haut niveau, qui se serait ensuite rendue à Bamako (*le Monde* du 25 avril). La véracité de cette information ne fait cependant pas de doute tandis qu'on indique à Nouakchott qu'une délégation mauritanienne doit se rendre *« très prochainement »* à Alger. Interrogés sur une possible reprise des relations diplomatiques, rompues depuis le 4 mars 1976, des responsables algériens se bornent à rappeler que l'initiative de la rupture venait de la Mauritanie. L'Algérie, soulignent-ils ici, ne souhaite nullement l'éclatement d'un pays qui constitue dans la région un facteur d'équilibre, alors que les dirigeants marocains et sénégalais, loin d'écarter une telle menace, s'en sont habilement servis ces derniers mois pour infléchir le cours des événements à Nouakchott et faciliter l'accession au pouvoir d'hommes ayant leur confiance.

C'est aussi sur la toile de fond du conflit saharien que s'inscrira la visite de M. François-Poncet. Le ministre français des affaires étrangères se rendra à Alger dans le courant de la seconde quinzaine de juin. Invité par son homologue algérien, M. Benyahia, il procèdera avec ses interlocuteurs, à un examen d'ensemble des relations algéro-françaises dans tous les domaines : économie, coopération culturelle et technique, émigration, etc. Les discussions politiques seront, quant à elles, dominées par l'examen de la situation dans la région. Alger estime que Paris peut jouer un rôle de premier plan dans la recherche d'une solution du conflit du Sahara.

DANIEL JUNQUA.

AFRIQUE

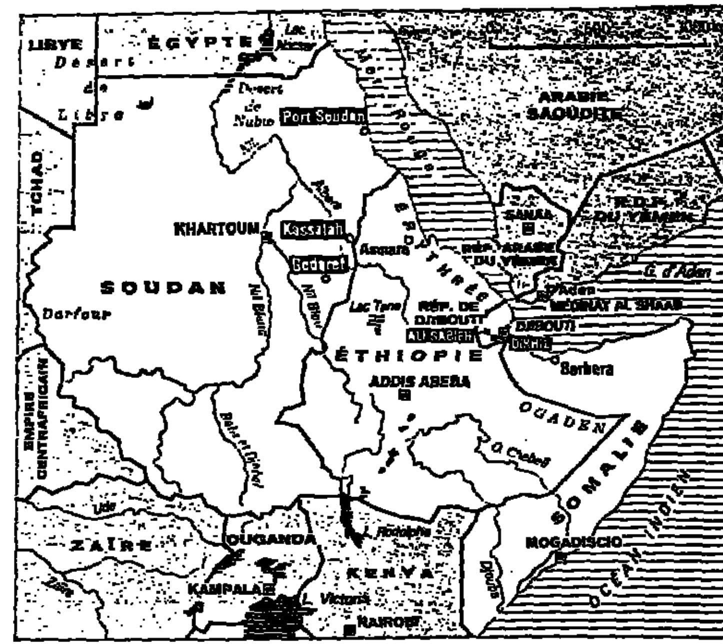
LES RÉFUGIÉS DE LA « CORNE »

La guerre qui sévit dans diverses parties de l'Ethiopie — l'Ogaden, l'Erythrée, le Harrar — provoque un afflux de réfugiés dans les pays voisins. *Djibouti, le Soudan, la Somalie — dont les structures,* les dimensions, les populations sont fort différentes — doivent donc aujourd'hui faire face au même problème : les déplacements massifs d'une population démunie de tout.

Ainsi, la Somalie a-t-elle dû accueillir plusieurs centaines de milliers de réfugiés, pour la plupart venus de l'Ogaden. La République de Djibouti, *privée de toute ressource,* a reçu pour sa part des Erythréens, quelques groupes venus de l'Ogaden, des villes de la « zone du chemin de fer » et d'Addis-Abeba.

La Soudan, enfin, est aux prises avec le réaménagement de camps *déjà vieux de* plusieurs années *et avec l'afflux quotidien d'Erythréens qui se rassemblent,* dans le plus *grand désordre,* dans la banlieue de Port-Soudan, sur la mer Rouge.

Notre envoyée *spéciale* fait le point de la *situation à Djibouti et au Soudan,* où elle *vient d'enquêter.*



DJIBOUTI : une nouvelle épreuve pour un État pauvre et fragile

De notre envoyée spéciale

Djibouti. — Tout a commencé en *1975*, *lorsqu'un petit sultan* féodal que le Négus avait toujours ménagé s'est soulevé contre les nouveaux maîtres de l'Ethiopie. Il n'a pas quitté son fief sans les siens : tel a été le début d'un exode, d'un afflux de réfugiés qui aujourd'hui menace de submerger la jeune République de Djibouti. Une République à peine plus étendue que la Corse — 23 000 kilomètres carrés presque totalement désertiques — et que sa situation *géographique* place au cœur de conflits inextricables : l'Ogaden, l'Erythrée, les deux *Yémens... Aujourd'hui, la République* de Djibouti compte, estime-t-on, quelque 300 000 habitants, *auxquels s'ajoutent* déjà près de 35 000 réfugiés, soit plus d'un dixième de la population. C'est dire que *l'inquiétude* a saisi non seulement les organisations humanitaires mais aussi les responsables politiques du *nouvel* Etat, où l'on évoque quotidiennement l'image du Liban, des camps palestiniens et des luttes fratricides...

Les réfugiés, comme les responsables des organisations humanitaires *et de la République de Djibouti*, parlent volontiers.

« Un jour, dit Ayni, *ils sont venus me chercher, je n'ai jamais su pourquoi. Je suis restée sept mois en prison. Puis j'ai été battue et torturée. Je me suis évanouie, et j'ai repris connaissance à l'hôpital d'Addis-Abeba. De là, je me suis enfuie avec ma sœur et quelques amis. Nous étions trois filles et cinq garçons. Nous avons marché pendant onze jours. L'une de mes sœurs est encore en prison. »*

Ayni est une jeune Ethiopienne, étudiante en économie. Comme des *milliers d'autres*, elle a quitté l'Ethiopie, fuyant la terreur, pour rejoindre la *communauté disparate des réfugiés de Djibouti*. Elle parle à voix basse car trois personnes dorment près *d'elle, par terre*, dans une cabane faite de cartons, de planches, de morceaux de tôle. Il n'y a ni électricité *ni* eau ; seulement, tout autour de cette hutte, des flaques fétides et noires entre lesquelles il faut sauter pour circuler dans le bidonville. Car il a plu à Djibouti, pendant deux jours. La chose est si rare que rien n'est *prévu* pour faire face à un tel accident. Même la pluie, dans ce pays sans eau, a goût de *malheur*, car elle fait fleurir quelques jours le désert mais rend plus insalubre encore un *bidonville sans égouts*, que les moustiques envahissent brutalement.

Une hiérarchie de dénuement

Ayni est l'une de ces *« réfugiés de type urbain »* — expression consacrée — qui posent à Djibouti le problème le plus aigu. Venus par vagues successives, au *rythme* des périodes de terreur et des bombardements, ils se sont rassemblés dans la ville, pêle-*mêle*, dans *l'anarchie* et le dénuement les plus complets.

Plusieurs centaines d'Erythréens se sont regroupés dans un camp dénommé Boulaos, proche de la *mer* mais plus proche encore des abattoirs de Djibouti. Pas un arbre, une chaleur écrasante, des nuages de *mouches* et une odeur insoutenable. Les abris sont faits de vieux cartons, de sacs de jute. Des boîtes de conserve ont recueilli l'eau de la dernière pluie. Le groupe, originaire d'Asmara et de ses environs, est *« installé » sur ce campement* depuis trois ans. Sept cents d'entre eux ont été tués en Erythrée. *Les survivants sont là*, entassés. Leurs jours s'écoulent au rythme des maigres rations que leur alloue le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.).

Car les habitants du camp de Boulaos font figure de chanceux, puisqu'ils bénéficient, précisément, de l'aide du H.C.R. donc du statut de réfugiés. Il y a en effet à Djibouti toute une *hiérarchie* du dénuement, qui se mesure à la fois en grammes de riz et en reconnaissance administrative. *L'immense majorité* de ceux qui sont entassés dans cette ville ne disposent, en effet, ni de rations *alimentaires ni de la carte de* réfugié qui ouvre certains droits élémentaires : se nourrir, se soigner, se loger.

Ces trois revendications reviennent continuellement dans la bouche de ces sinistrés du bidonville pour qui *ceux de Boulaos* sont des privilégiés. *« Food and shelter »*, disent-ils, car, pour aggraver leurs difficultés, ils sont *tous anglophones et greffés par* hasard sur une ancienne colonie française. Ce sont de jeunes intellectuels *venus du Harrar*, d'Addis-Abeba, de la *« zone du chemin de fer »*, des petits villes éthiopiennes où la junte militaire a frappé aveuglément tout ce qui appartenait à une certaine classe d'âge. L'un d'eux, âgé de vingt-deux ans, était étudiant en médecine. *« Pour le moment*, dit-il, *tout ce que l'on veut, c'est survivre. Nous ne demandons même plus à poursuivre nos études. Mais nous ne pouvons pas travailler ici, puisque nous sommes étrangers et sans statut. Nous ne pouvons pas retourner en Ethiopie, nous serions immédiatement arrêtés. On voudrait, d'abord, pouvoir exister... »*

Une seule perspective pour eux : un *hypothétique* départ pour l'étranger. Quelques centaines ont été accueillis par l'Egypte, par l'Irak, par quelques pays du Golfe. La colonie éthiopienne de Boston en a recueilli *quelques-uns*. Mais ces heureux exilés, dont le nombre a été exagérément grossi par la rumeur, ne *dépassent pas le millier*. Bien rares sont les pays étrangers qui ont émis des offres d'accueil.

Il est difficile d'évaluer le nombre de ces réfugiés de Djibouti-ville. *Les autorités elles-mêmes*, comme les membres du H.C.R., ne se hasardent à fournir que de prudentes *estimations*, qui varient autour du nombre de 20.000. Le gouvernement a *mis* en place un « Comité national d'assistance aux réfugiés et sinistrés » chargé *de délivrer*, cas par cas, *une* carte de réfugié et un passeport des Nations unies. Plus de 3.000 ont été *ainsi immatriculés. Mais* ce recensement ne résoudra guère le problème : il faudra ensuite envisager *les modalités de l'aide*, ce qui pose au gouvernement djiboutien des difficultés considérables, économiques et politiques.

Car les squelettiques ressources du nouvel Etat ne lui permettent en aucune manière d'aider matériellement, à l'aide de ses seules forces, ces milliers de réfugiés. Il a donc fait appel à *l'intervention* du H.C.R. Ce dernier a envoyé à Djibouti une délégation dont les dirigeants *travaillent* en étroite collaboration avec le Comité national d'assistance. Mais le comportement du *responsable* du H.C.R. révèle un embarras certain.

Deux camps dans le désert

Le gouvernement de Djibouti — le ministre de l'intérieur en tête, M. Idriss *Farah* Abaneh — ne dissimule pas son intention de regrouper tous ces *« réfugiés de type urbain »* — *facteurs* potentiels de troubles — dans un camp situé à l'extérieur de la ville. Les réfugiés feront tout, ils le disent, *pour échapper* à cette solution. Tous citadins, ils ne peuvent accepter l'idée de quitter Djibouti, *si dramatique* qu'y soit leur situation, pour s'établir dans le désert qui commence aux portes de la *ville*. *Le H.C.R. souhaite* pour sa part un regroupement de ces réfugiés dans la zone de l'aéroport, ce qui constituerait un compromis. Le ministre de l'intérieur ne l'entend pas de cette oreille : *« Les réfugiés*, dit-il, *ne feront pas la loi à Djibouti. Nous accorderons la priorité à la sécurité de nos nationaux et de notre République. »*

Pourtant, dans le désert, ont été installés depuis de longs *mois deux camps* qui abritent aujourd'hui près de 15.000 personnes. C'est sur ce précédent que *s'appuie* le ministre de l'intérieur. Mais, objecte-t-on au H.C.R., ceux-là sont des réfugiés *« de type rural »*, des nomades, de petits pasteurs qui ont facilement accepté de s'installer hors de la ville.

Pourtant, les deux camps — Dikhil et Ali Sabieh — n'ont rien de souriant non plus. Le premier est installé dans un paysage lunaire *où le seul élément est constitué* d'énormes pierres noires dont les réfugiés ont fait des milliers de cases. *Des cases qui s'apparenteraient* à des... igloos, sans ce soleil implacable qui interdit toute végétation. Le camp d'Ali Sabieh, à l'inverse, est planté dans un désert de sable où ont été plantées à la hâte des tentes trouées, à *l'intérieur* desquelles la chaleur est étouffante. Dans ces deux camps, 80 % de la population sont constitués de femmes, d'enfants et de vieillards dont la situation sanitaire a été dramatique. Grâce à l'intervention conjointe d'un certain nombre d'organisations, notamment de Médecins sans frontières, Caritas, *Oxfam* (une association britannique d'entraide), Enfance et Partage, du H.C.R., de *l'UNICEF et des autorités de Djibouti*, l'état de santé de ces réfugiés s'est considérablement amélioré depuis quelques *mois*. *Mais* que l'une de ces aides vienne à s'interrompre et le résultat se chiffrera très vite en vies humaines.

Le gouvernement de Djibouti, confronté à un afflux de réfugiés venu aggraver des difficultés déjà *énormes*, analyse le *problème* avec lucidité. Si le ministre de l'intérieur dit les choses clairement — *« Djibouti ne sera pas Beyrouth »* — tous ceux que l'on interroge laissent transparaître la même *hantise* : dans un pays dont les ressources sont pratiquement nulles, dont la composition ethnique est pour le moins duelle, une telle *masse* de réfugiés, si disparate soit-elle, sera-t-elle longtemps supportable ? Le niveau de *dénuement des Djiboutiens* eux-mêmes est tel que toutes les aides doivent être équitablement *réparties* — *le gouvernement y veille* — entre nationaux et réfugiés. Les secousses qui agitent la corne de l'Afrique laisseront-elles longtemps subsister un équilibre aussi fragile ?

CLAIRE BRISSET.

L'action d'Enfance et Partage

Parmi les organisations qui, à Djibouti, font en sorte que la situation des réfugiés soit moins dramatique qu'elle ne pourrait l'être figure au premier chef l'association Enfance et Partage groupement original de bénévoles. Original parce que composé à 70 %, jusqu'à présent, de personnel navigant d'Air France.

Grâce — notamment — à l'aide de la compagnie nationale, Enfance et Partage a pu constituer en Afrique cent cinq points d'intervention dont les navigants peuvent contrôler régulièrement le fonctionnement, lors de leurs escales, pour fournir une aide bénévole. A Djibouti, l'infrastructure mise en place de cette façon est déjà importante : Enfance et Partage a ainsi, en particulier, permis aux dispensaires et aux centres de nutrition des deux camps de réfugiés établis dans le désert, à Dikhil et à Ali-Sabieh, de fonctionner, en prenant en charge de nombreuses dépenses et notamment les traitements des médecins et des infirmières envoyés sur place par Médecins sans frontières. Enfance et Partage assurera à l'avenir seul le fonctionnement de ces antennes. La collaboration établie entre les deux organisations s'est ainsi révélée extrêmement fructueuse.

Outre les activités permanentes, la rapidité des interventions est la règle : ainsi, l'an dernier, en plein été, les canalisations grâce auxquelles le camp d'Ali-Sabieh est alimenté en eau — le puits est à 28 km du camp — ont cédé. Plusieurs milliers de personnes étaient menacées de mourir de soif. En trois jours, les membres d'Enfance et Partage ont fait acheminer, grâce à l'aide d'Air France, des réservoirs en plastique de 1 000 litres qui ont permis, moyennant le concours de la légion étrangère, d'alimenter en eau toute la population du camp et du village voisin.

A Djibouti-ville, Enfance et Partage a organisé un centre qui permet aujourd'hui d'accueillir deux cents enfants à l'abandon. Associés avec des franciscaines, les membres de l'organisation font également fonctionner une pouponnière. Ils ont l'intention d'ouvrir prochainement un dispensaire dans le bidonville. A Kisito, en Haute-Volta, Enfance et Partage assure le fonctionnement, avec d'autres associations privées, d'un centre destiné aux enfants sous-alimentés. D'Europe, de France, les donateurs peuvent « parrainer » des lits consacrés en permanence au traitement de ces enfants, qui, passée la phase de réalimentation, sont rendus à leur famille. « Dès qu'un enfant est tiré d'affaire, disent les responsables, un autre le remplace. » Ce système a d'ores et déjà permis de sauver, chaque année, plusieurs centaines d'entre eux. Le centre fournit également les soins aux nourrissons (dix-neuf mille consultations en 1978), des aliments infantiles (48 tonnes de farine et de lait en poudre en 1978) et assure des campagnes massives de vaccination.

« Même un seul enfant »

Les membres d'Enfance et Partage travaillent aussi en Asie et en Amérique latine. Dans le camp de réfugiés de Nan, en Thaïlande, qui compte quelque quinze mille personnes, l'association a pris en charge l'antenne médicale. Tout récemment, grâce à un don de l'Institut Mérieux, deux mille enfants ont pu être vaccinés contre la rougeole, qui est fréquemment mortelle pour les enfants sous-nutris. L'association se prépare à monter, dans le bidonville de Rio-de-Janeiro, un centre de nutrition ; des Brésiliennes y seront formées que seront chargées ensuite, de le faire fonctionner. Elle vient d'ouvrir à Costa-Rica un orphelinat destiné à cent quatre-vingt-treize enfants du Nicaragua. En Inde, Enfance et Partage a pris en charge plusieurs crèches et dispensaires. Elle assure aussi de nombreux « parrainages ».

Car le parrainage est l'une des caractéristiques de l'association. Il consiste, grâce à des dons (par exemple 120 F par mois pendant un an), à faire prendre en charge dans son pays, un enfant du tiers-monde laissé pour compte, abandonné, orphelin ou malade. Ces parrainages peuvent être d'une durée limitée, pour permettre par exemple à un enfant de passer une période difficile (« stages » de re-nutrition) ou bien de longue durée, jusqu'à ce qu'il ait acquis une formation scolaire ou professionnelle. Sur place, dans chacun des « points » d'Enfance et Partage, les bénévoles contrôlent l'utilisation des fonds (les responsables soulignent que, compte tenu des aides que reçoit l'association, ses frais généraux ne représentent que... 3 % des dépenses). Des enfants, dans certaines écoles versent, en France, 10 F par mois chacun, ce qui permet à un groupe de douze de « parrainer » un enfant du tiers-monde.

D'autre part, les responsables de l'association font transiter des envois de médicaments, conditionnés par des bénévoles sous forme de paquets de 3 kilos, vers les cent cinq points africains.

Enfin, l'association prend en charge sur place l'hospitalisation d'enfants dont l'état exige une intervention et fait venir en France — où ils sont opérés gratuitement — un certain nombre d'enfants du tiers-monde qu'il est impossible de soigner dans leurs pays. Enfance et Partage est une toute jeune organisation. Elle est née en 1977. « Nous nous battrons toujours pour sauver un enfant, disent ses responsables, même un *seul. » — C. B.*

(1) 11, boulevard Arago, 75013 Paris. Tél. : 707-51-34, le lundi de 17 h. 30 à 21 h. 30 ; les mardi, mercredi, jeudi, de 14 h. 30 à 17 h. 30. — Un comité Enfance et Partage regroupe les associations qui œuvrent dans le même sens en province.

SOUDAN : l'assistance médicale et alimentaire pose des problèmes redoutables

Khartoum. — Combien le Soudan héberge-t-il aujourd'hui de réfugiés ? L'estimation le plus souvent *avancée — officieusement* — dépasse actuellement le chiffre de trois cent mille, ce qui, pour un pays de *25 millions* d'habitants, lui a fait franchir, depuis plusieurs mois, le seuil des 10 %, taux qu'a déjà atteint la République de Djibouti. Mais le Soudan est aussi le pays le plus vaste d'Afrique et dispose, à tout le moins, de possibilités d'agriculture qui font presque totalement défaut à l'Etat djiboutien.

Ces quelques atouts ne *signifient pas que le* problème des réfugiés, au Soudan, soit aisément soluble, il s'en faut. Les dernières *estimations officielles*, qui faisaient état de la présence, sur le sol soudanais, de deux cent mille Erythréens, *cinquante mille* Ethiopiens et de quelque six mille Zaïrois établis depuis douze ans dans la province du Sud, sont aujourd'hui, de l'avis de tous, largement dépassées. C'est que le flux des réfugiés est *ininterrompu. Il s'est* même accéléré récemment, puisque quatre-vingts personnes, en moyenne, arrivent chaque jour à Port-Soudan, sur la mer Rouge, où rien n'est prévu pour les accueillir.

L'itinéraire ancien était différent quand *la* guerre et *les* bombardements faisaient rage dans le sud de l'Erythrée et que les populations civiles avaient massivement fui vers les régions frontalières de Gedaref et de Kassalah, situées à quelque 300 kilomètres à l'est de Khartoum. *Le* gouvernement soudanais et le Haut Commissariat pour les réfugiés des Nations unies (H.C.R.) avaient alors établi à la hâte, à quelques kilomètres de la frontière, des « camps de transit », notamment dans ces *régions*, où des dizaines de *milliers de réfugiés* ont vécu pendant plusieurs années.

Au début, nous a dit l'un des *responsables des camps. « le gouvernement du Négus n'a persécuté, en Erythrée, que les musulmans. Diviser pour régner... Il s'appuyait sur les chrétiens érythréens pour tenter d'écraser le mouvement nationaliste. Quand la junte est arrivée au pouvoir, en 1975, ce sont tous les Erythréens, indistinctement, qu'elle a persécutés ».* Le flot des réfugiés s'est alors grossi au point de prendre quelque peu au dépourvu les autorités soudanaises.

Récemment, celles-ci ont décidé de faire abandonner par les Erythréens ces énormes camps de transit qu'il devenait difficile de contrôler. Aussi a-t-il été créé, avec l'aide du H.C.R., des camps à la fois plus nombreux et plus petits, situés beaucoup plus profondément à l'intérieur du *territoire* soudanais. Les réfugiés y ont parfois été établis bien avant que tout soit prêt pour *les* y accueillir ; ils s'y sentent d'autant plus mal que tous regrettent les anciens camps de transit, où certains avaient entrepris des cultures et où la proximité de la frontière permettait de recueillir d'abondantes informations en provenance du front. Aujourd'hui, disent-ils, nous manquons de *tout : d'écoles, d'hôpitaux, et surtout* de la proximité de l'Erythrée. Certes, les efforts conjoints du gouvernement soudanais, du H.C.R., de plusieurs organisations confessionnelles — notamment suédoises et britanniques, — *ont récemment* amélioré la situation sanitaire des réfugiés. Mais les équipements varient considérablement d'un camp à l'autre.

L'un d'eux, tout récent, celui de Dahema, est habité par plusieurs centaines d'Erythréens chrétiens qui avaient passé plus de quatre ans *dans le camp* de *transit* proche de Gedaref. Les huttes ont été hâtivement bâties dans une savane *brûlante ; rien n'y a été* prévu. *« Nous n'avons*, disent les réfugiés, *ni écoles, ni dispensaires, ni couvertures pour la nuit. Nous vivons à quatre familles par hutte. »* Pas un souffle d'air dans ces paillotes, où sont entassées, parfois, jusqu'à vingt personnes. A l'inverse, à quelques kilomètres de là, un autre camp présente un aspect incomparablement meilleur. Des exploitations agricoles sont en voie d'installation (coton, arachide), des dispensaires et des écoles fonctionnent, les rations alimentaires sont régulièrement distribuées. Les responsables du H.C.R. sont fort conscients du caractère inégal de l'aide apportée : ils comptent rendre leurs installations homogènes d'ici quelques mois, nous ont-ils dit.

Médecins sans frontières à Port-Soudan

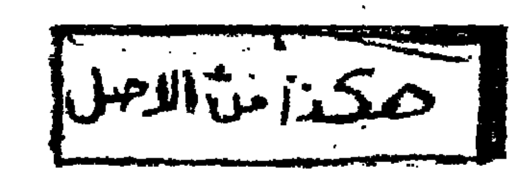
La situation est beaucoup plus grave à Port-Soudan où arrivent au total, chaque mois, plus de deux mille réfugiés : l'offensive des forces gouvernementales éthiopiennes *s'est en effet* récemment dirigée vers le nord de l'Erythrée, en direction de la mer *Rouge*, et les *populations civiles* se dirigent, en flot ininterrompu, vers la frontière. Elles se regroupent ensuite dans des cabanes de bois bâties dans la banlieue de Port-Soudan, déjà peuplé de trois cent mille habitants. Quatre-vingt *mille* réfugiés y vivent ainsi, sans la moindre assistance sanitaire ou alimentaire. L'unique hôpital de la ville est totalement débordé.

Le H.C.R. a commencé à intervenir, mais les tâches sont énormes. Ses responsables ont récemment demandé l'aide de Médecins sans frontières (1) pour qu'un minimum d'infrastructure sanitaire *puisse y être* établi d'urgence. Le docteur Pierre Perrin (M.S.F.), qui a passé plusieurs années *dans les camps* de Djibouti, vient ainsi d'arriver à Port-Soudan, où il a procédé à une première estimation des besoins. Il faudrait construire, dit-il, *« quatre gros dispensaires, des centres de nutrition, de protection maternelle et infantile, ce qui permettrait de soigner deux à trois cents malades par jour. Il nous faudrait pour cela... quatre fois 110 000 dollars*, *ce qui représente la construction — sommaire : une dalle de ciment et quatre murs — et le fonctionnement pendant un an de ces dispensaires. Sur cette somme, pour le moment, nous n'avons rien ».* Le docteur Perrin est venu à Paris il y a peu de temps pour, dit-il, *« frapper à toutes les portes »*. Le H.C.R. a, semble-t-il, déjà promis une aide. Elle ne suffira pas. Il faudra encore construire un camp, près de Port-Soudan. A cette fin, le H.C.R. vient de commander deux cents « tentes familiales » à l'Arabie Saoudite, et Médecins sans frontières a prévu — si les fonds, si les dons parviennent — la construction de son premier dispensaire dans ce petit camp. *« 110 000 dollars*, conclut le docteur Perrin, *ce n'est pas énorme, compte tenu du travail qui peut être fait avec cette somme. Avec cela, à Djibouti, nous soignions toute la population du camp, celle du village d'Ali-Sabieh et du cercle avoisinant, soit trente mille personnes environ... »* Mais, au Soudan, les réfugiés *ne cessent pas d'arriver...*

C. B.

(1) M.S.F., 11, rue Crozatier, Paris (12e) - Tél. : 345-68-83.





Le Monde le débat européen

LES DIVISIONS DE LA MAJORITÉ SE CONFIRMENT

M. Chirac : le problème de la légitimité du président de la République est posé

De notre correspondant

Limoges. — M. Jacques Chirac a pris longuement la parole mardi soir 24 avril à Limoges dans un meeting réunissant plusieurs milliers de personnes venues des trois départements du Limousin, notamment de la Corrèze, mais aussi du Cantal, des Charentes et de la Vienne. Il a repris dans son discours public les arguments qu'il avait exposés au cours d'une conférence de presse en fin d'après-midi. Le chef du R.P.R. pense que les élections du 10 juin sont inutiles, car il y avait, selon lui, d'autres moyens d'organiser l'Europe, mais elles risquent aussi de poser devant le pays le problème de la légitimité du chef de l'Etat.

Enumérant les listes en présence, M. Chirac évoque le cas de la « liste présidentialo-gouvernementale » et déclare : « *Supposons, comme le fait* le Point *dans son sondage, que la liste U.D.F. ait 32 % des voix. Cela voudra dire que 32 % des Français approuvent non seulement la politique européenne, mais la politique notoirement générale du gouvernement et du chef de l'Etat, personne ne mettant en doute le fait que le chef de l'Etat soutient la liste U.D.F. Cela pose un problème de légitimité. Le général de Gaulle est parti pour beaucoup moins que cela. Il avait fait 47 % des voix et il a considéré alors qu'il ne pouvait pas gouverner. Au-delà de la légitimité, on ne peut pas dire, dans une démocratie que quand les élections vous sont favorables on vous approuve, et que quand elles ne vous sont pas favorables cela s'adresse à quelqu'un d'autre. Non, il y a un problème d'adhésion populaire.*

» *Quand on va sortir de cette affaire avec une liste U.D.F. qui fera — je ne sais pas combien — entre 18 % et 32 % des voix, cela voudra dire en réalité que le chef de l'Etat, que le gouvernement sont approuvés par quelque chose qui se situe entre 18 % et 32 % des suffrages. Cela nous met dans une situation qui n'est pas tellement brillante.* »

M. Chirac a qualifié d'« *étrange* » le soutien que le premier ministre a apporté à la liste U.D.F., « *alors que le gouvernement ne doit son existence qu'à un autre soutien : celui que nous lui apportons* », a-t-il affirmé. Le premier ministre aurait dû considérer d'un œil égal et avec le même intérêt les deux listes. Dans la prise de position de M. Barre, M. Chirac voit un retour à la IVe République, à son système de partis « *que nous avons tant condamné* », dit-il.

L'« étrange soutien » du premier ministre à la liste U.D.F.

Le président du R.P.R. s'est défendu par ailleurs d'avoir changé d'opinion sur cette question des élections européennes en expliquant : « *Lorsque le projet de ratification est revenu devant le Parlement,* a-t-il dit, *je n'étais plus premier ministre. Comme député au nom de mon groupe j'ai voté contre. Lorsque le chef de l'Etat a pris l'initiative du projet de l'élargissement du pouvoir législatif au sein de l'Assemblée européenne, j'étais premier ministre. Mais je l'ai appris par la radio comme mon ministre des affaires étrangères. C'est là une des raisons de ma démission.* » (1)

Le président du R.P.R. a ensuite jugé les autres listes aux prochaines élections. En ce qui concerne la liste U.D.F., M. Chirac s'est employé à marquer nettement la différence : « *Sous la convergence des mots que certains entretiennent, il y a la divergence des idées.* » « *Ils n'ont pas le droit de s'abriter sous le manteau du général de Gaulle qui est beaucoup trop grand pour eux.* »

Auparavant M. Chirac avait tenu à se laver de tout esprit de germanophobie. Il n'empêche que, selon lui, l'Allemagne a trouvé dans l'Europe un processus favorable à son propre développement. L'Italie, « *dont la faiblesse de la politique est congénitale* », en a bénéficié. Egalement l'Angleterre, qui profite des avantages sans accepter les contraintes. Quant à la France, « *elle a jusqu'à présent retiré bien peu de chose* ». Cela conduit M. Chirac à récuser « *cette Europe que nous voyons se dessiner au détriment de nos intérêts, qui sous la pression des Etats-Unis renonce à ses protections, d'où les crises de la métallurgie, du textile et, c'est à craindre dans un proche avenir, de l'automobile* ».

(1) N.D.L.R. — M. Chirac fait allusion au communiqué adopté par les neuf chefs d'Etat et de gouvernement le 10 décembre 1974 (*le Monde* du 12 décembre 1974), qui indique notamment : « *Les compétences de l'Assemblée seront élargies notamment par l'octroi de certains pouvoirs dans le processus législatif des Communautés.* »

Le président du R.P.R. dénonce les pressions exercées sur certains de ses candidats

Avant de partir pour Limoges, mardi après-midi 24 avril, M. Jacques Chirac avait convié le bureau du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale à déjeuner à l'Hôtel de Ville de Paris, et il avait, dans la matinée, participé à la réunion hebdomadaire de ce groupe au Palais-Bourbon. Cette séance a été essentiellement consacrée à l'examen des conditions dans lesquelles se déroule la campagne électorale de la liste pour la Défense des intérêts de la France en Europe en vue du scrutin du 10 juin.

M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée, a quitté la salle de réunion, faisant savoir que sa présence n'avait pas d'objet puisqu'il a décidé de ne pas prendre part à cette campagne électorale. En revanche, M. Olivier Guichard ainsi que MM. Plantier et Mourot, secrétaires d'Etat, y sont demeurés sans prendre la parole. Au cours de la discussion, les parlementaires présents — environ la moitié des cent cinquante-cinq qui composent le groupe — ont évoqué la situation politique dans leurs circonscriptions, et l'action qu'ils mènent en faveur de la liste conduite par M. Chirac.

M. Jacques Marette, député de Paris, a ainsi demandé qu'aucune attaque ne soit dirigée contre Mme Veil à propos de la loi sur l'avortement. M. Chirac l'a approuvé avec insistance. M. Joseph Comiti, député des Bouches-du-Rhône, ayant souhaité qu'aucune polémique individuelle ne soit entamée contre les membres de la liste de l'U.D.F., M. Chirac lui a répondu qu'il faudrait au préalable que les attaques personnelles ne partent pas des rangs giscardiens.

Plusieurs députés se sont indignés de l'outrance de certains jugements portés sur M. Chirac par les responsables des partis de l'U.D.F., et ils ont souhaité que dans la campagne on fasse bien apparaître d'où viennent les agressions. Certains ont rappelé les positions antigaullistes prises naguère par des membres de la liste de Mme Veil, et notamment par M. Lecanuet, qui avait, en 1965, traité le général de Gaulle de « *fossoyeur de l'Europe* ».

M. Marette a demandé que l'on vérifie s'il est exact que, à l'époque où M. Lecanuet était candidat à l'Elysée contre le général de Gaulle, M. Raymond Barre figurait parmi les membres du comité de soutien, constitué à Neuilly, en faveur de la candidature du maire de Rouen. M. Marette a souhaité que l'accent soit mis sur les divergences de conceptions européennes, plus que sur les rivalités personnelles, en rappelant les déclarations des uns et des autres et en dénonçant les outrances ou les conversions des « *européens intégrationnistes* ».

M. Michel Debré a évoqué l'époque de Napoléon III, pendant laquelle on affirmait que « *l'Empire c'est le progrès, l'Empire c'est le bonheur, l'Empire c'est la prospérité* », pour ajouter : « *Remplacez le mot Empire par « Europe », et vous aurez la situation actuelle. Or, l'Europe ne peut être le progrès, le bonheur, la prospérité que si la France y est, au préalable, forte et respectée. Ce ne sont pas les autres pays d'Europe qui penseront au progrès, au bonheur et à la prospérité de la France.* »

M. Jacques Chirac, répondant à des questions de certains députés, a alors évoqué les cas de pressions qui se sont exercées sur certaines personnalités pour les dissuader d'être candidates sur la liste D.I.F.E. Au cours de l'échange qui a eu lieu a ainsi été cité le nom de M. Pierre Baudis, maire de Toulouse, qui, ayant demandé à figurer sur la liste de M. Chirac, aurait été averti que les subventions pour sa ville pourraient être réduites, et informé que la carrière de son fils, journaliste à T.F. 1, pourrait en pâtir. Des conseillers municipaux toulousains, avertis des mêmes risques, auraient aussi indiqué à M. Baudis que son choix devait plutôt se porter vers l'U.D.F., ce qu'il fit.

Il a également été fait mention de certains responsables d'organisations professionnelles comme Mme Nicole Fontaine, secrétaire générale adjointe de l'enseignement catholique, à qui l'on aurait fait valoir que son inscription sur la liste U.D.F. (où elle figure au trente et unième rang) pourrait accélérer la mise en œuvre des décrets d'application de la loi Guermeur sur l'aide à l'école libre. Certains citaient aussi le cas du professeur Mathé, membre du R.P.R., qui ne devrait d'obtenir le poste de professeur agrégé qu'il réclame pour l'Institut de cancérologie de l'hôpital Paul-Brousse (Villejuif), qu'il dirige, qu'au fait d'avoir renoncé à figurer sur la liste de M. Chirac.

Enfin l'annonce faite par M. Michel Cointat, député d'Ille-et-Vilaine, de constituer une liste de « gaullistes européens », provoquait un certain étonnement et était mise au compte des pressions et des manœuvres dirigées contre le R.P.R.

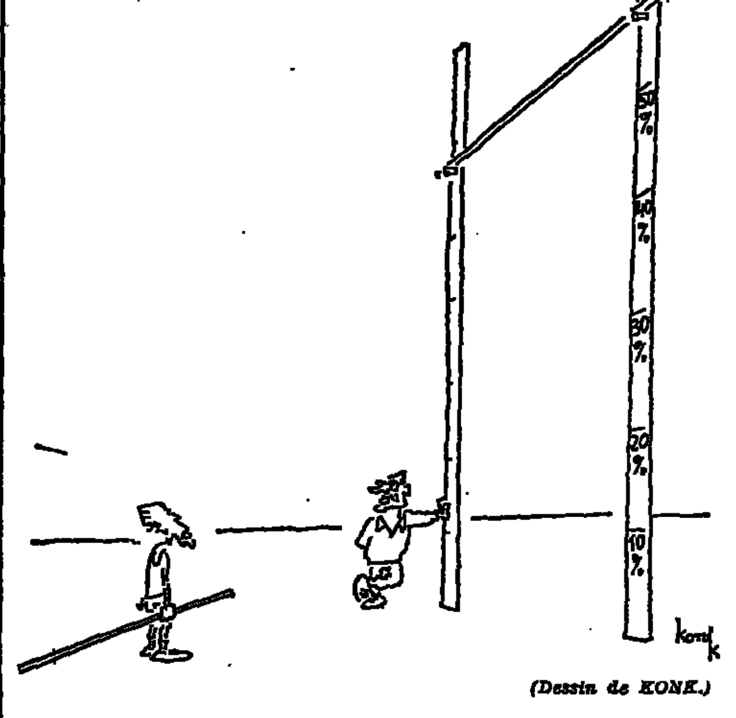
En revanche, M. Yves Guéna, qui a été convié ce mercredi par M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, au déjeuner offert au président Tsatsos, faisait savoir qu'il soutiendrait la liste de M. Chirac, qu'il présiderait en sa faveur à Brive-la-Gaillarde un meeting le 8 mai, accompagné de Mme Chirac, et d'autres, notamment à Rodez et dans l'Essonne.

De nombreux parlementaires ont fait état de l'irritation croissante des militants R.P.R. à l'égard de leurs partenaires de la majorité et du durcissement de leur « antigiscardisme ». A l'issue de cette réunion, M. Claude Labbé exprimait son scepticisme à l'égard des sondages en disant : « *A partir du moment où on ne nous accorde que 15 % des suffrages, nous ne pouvons que gagner, alors que la liste « officielle » Veil-Lecanuet ne peut que perdre. 30 %, ce n'est pas suffisant, il faudrait qu'elle obtienne 50 %.* »

« *Au soir du 10 juin,* a ajouté le président du groupe R.P.R., *le premier ministre verra sa crédibilité et sa représentativité diminuées lorsqu'il aura à gouverner la France avec 25 % ou au maximum le tiers de l'électorat.* »

M. Labbé a été approuvé par les députés gaullistes, qui sont au moins d'accord avec M. Chirac pour dénoncer l'engagement de M. Barre en faveur de la liste de l'U.D.F., engagement qu'ils considèrent comme une agression à l'égard du R.P.R.

ANDRÉ PASSERON.



(Dessin de KONK.)

L'« escalade » contre l'Élysée

(Suite de la première page)

Trois semaines plus tard, le problème posé est, *ni plus ni moins*, celui de la légitimité dont pourrait se prévaloir le président de la République dans l'hypothèse où la liste U.D.F. d'« *Union pour la France en Europe* » n'obtiendrait le 10 juin que 33 % des suffrages exprimés, pourcentage que lui octroie le dernier sondage IFOP-*Le Point*. Et M. Chirac d'évoquer le référendum du 27 avril 1969 et de dire : « *le général de Gaulle a estimé que 47 % n'étaient pas suffisants pour assurer sa légitimité, et il est parti.* » (1).

Assimiler des élections à la représentation proportionnelle à un référendum est pour le moins audacieux, mais il y a bien d'autres raisons de s'étonner de *la* prise de position de l'ancien premier ministre. Les gaullistes à l'époque où *ils* disposaient *sans* partage de tout le pouvoir et régnaient à la fois à l'Elysée, à l'hôtel Matignon et au Palais-Bourbon, ne se sont jamais posé la question de la « légitimité » de la formation à laquelle ils appartenaient, formation qui n'a jamais obtenu en tant que telle plus de 43,65 % des suffrages exprimés (c'était en 1968) avant de retomber à 23,93 % en 1973 et 22,62 % en 1978 ? Tant qu'à s'égarer et dire n'importe quoi, fera-t-on valoir que Charles de Gaulle et Georges Pompidou ne disposèrent ni l'un ni l'autre d'une légitimité propre dans la mesure où *ils se recueillirent* respectivement au premier tour des élections présidentielles de 1965 et 1969 que 44,64 % et 44,46 % des suffrages exprimés ? Pourquoi ne pas remettre en cause celle de M. Giscard d'Estaing qui n'en obtint que 32,60 % le 5 mai 1974 ?

Si l'on veut en revenir aux choses sérieuses, il faut bien constater qu'en réduisant par avance la légitimité du président de la République et celle du gouvernement à l'audience qu'obtiendra le 10 juin la seule liste de Mme Veil, M. Jacques Chirac réduit à néant le « fait majoritaire », se range sans plus attendre, si ses propos ont un sens, dans le camp de l'opposition, et annonce pour le 11 juin l'ouverture des hostilités.

Est-il en posture de lancer un tel défi et pourra-t-il le tenir si le scrutin européen confirme ou accentue la prédominance de l'U.D.F. sur le R.P.R. illustrée par les récentes *élections cantonales* ? Y aura-t-il alors beaucoup de députés de sa formation pour *courir le risque* d'élections législatives consécutives à une dissolution de l'Assemblée nationale provoquée par le vote d'une motion de censure ?

La question est pratiquement posée depuis la création du R.P.R. le *5 décembre 1976. Elle prend* de plus en plus d'acuité au fur et à mesure que progresse l'escalade antigiscardienne de M. Chirac.

RAYMOND BARRILLON.

(1) Les résultats de la consultation avaient été les suivants : 10 901 753 Oui, soit 47,58 % des 22 908 855 suffrages exprimés.

● *Le P.S.D.* (parti socialiste démocrate), dont le secrétaire général est M. Eric Hintermann, « *constatant qu'aucune liste en présence ne se réclame d'une véritable unification politique européenne, que l'U.D.F. a refusé de s'ouvrir à gauche et que le parti socialiste s'oppose à la sociale-démocratie, décide de poursuivre les contacts en vue de l'éventuelle constitution d'une cinquième liste européenne* ».

M. Cointat (R.P.R.) veut créer une liste de « gaullistes européens »

Strasbourg. — Y aura-t-il une *liste gaulliste dissidente* ? M. Michel Cointat, député R.P.R. d'Ille-et-Vilaine, ancien ministre de l'Agriculture, l'a en tous cas, annoncé mardi à Strasbourg où il participe aux travaux du Parlement européen dont il est vice-président de la commission des budgets.

M. Cointat, qui avait *pris* des distances avec la liste conduite par M. Jacques Chirac (*le Monde* du 24 avril) a franchi un pas supplémentaire dans la critique du chef du R.P.R. et de sa campagne en vue des élections du 10 juin prochain. Il a lancé « *un appel solennel à ses amis gaullistes européens* » pour les mettre en garde devant l'attitude anti-européenne de M. Chirac et de M. Debré, qui se révèle d'après lui de plus en plus comme le véritable leader de la liste du R.P.R.

Refusant le choix entre la liste U.D.F. aux implications « *supranationales* » et celle du R.P.R. « *établie et imposée sans concertation aucune* », l'ancien ministre a déclaré vouloir créer les conditions de la constitution d'une liste qui pourrait répondre aux aspirations des électeurs de la *majorité qui ne savent* plus pour qui voter, désorientés par « *la guérilla entre formations majoritaires, les outrances et excès de langage qui ne font que le jeu de la gauche* ». Il a indiqué qu'il *prendrait contact* à cet effet avec MM. Chaban-Delmas et Sanguinetti pour constituer le noyau d'une telle liste. M. Cointat s'est prononcé pour « *l'Europe des réalités* » ; c'est l'appellation qu'il compte donner à cette liste, tout en précisant qu'il ne souhaitait pas figurer à sa tête.

« *Il faut faire l'Europe,* a-t-il souligné, *tout en défendant fermement les intérêts de la France, mais en comprenant également les intérêts de nos partenaires. Si cette compréhension faisait défaut, il n'y aurait plus d'Europe possible. Poursuivre dans la voie empruntée par le chef de file de la liste R.P.R. est contraire au gaullisme.* »

M. Cointat a évoqué « *l'irréalisme* » de certaines positions et a déclaré : « *Quand M. Debré et ses amis disent vouloir « tout le traité de Rome, rien que le traité de Rome », je remarque qu'ils acceptent, de ce fait, comme le prévoit le traité, l'application dans les décisions du conseil des ministres de la règle de la majorité qui engendre... la supra-nationalité. Le général de Gaulle, pour sa part, voulait l'Europe, mais d'une façon pragmatique. En défendant l'Europe des nations, il a su imposer la persistance de la règle de l'unanimité qui fonde sur un pied d'égalité la coopération entre Etats souverains.* »

Les négociations entre socialistes et radicaux de gauche se poursuivent

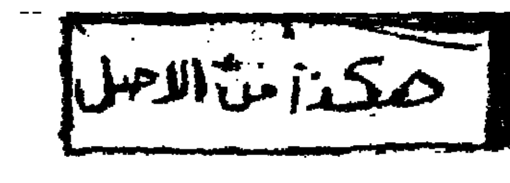
Les négociations qui se sont déroulées mardi 24 avril entre les représentants du P.S. et ceux du M.R.G., pour tenter d'insérer des *radicaux de* gauche dans la liste des candidats socialistes aux élections européennes, n'ont donné aucun résultat. Elles devaient se poursuivre mercredi, avant la réunion dans la soirée du bureau exécutif du P.S., qui doit arrêter *définitivement* la composition de la liste socialiste. Le bureau national du M.R.G. devait siéger également mercredi après-midi.

La *convention nationale* du P.S. du 22 avril avait décidé de poser des conditions politiques à un accord avec le M.R.G. (*le Monde* du 24 avril). Bien que *ces questions n'aient pas été véritablement* abordées au fond par les négociateurs, le M.R.G. paraissait devoir s'en accommoder. Les radicaux de gauche font *en effet valoir qu'il existe sur les* questions européennes suffisamment de convergences.

Les difficultés proviennent donc de la place qui serait accordée aux amis de M. Crépeau sur la liste socialiste. Le M.R.G. souhaite obtenir un représentant par dizaine de candidats, donc deux dans les vingt premiers de la liste et un troisième dans une position telle qu'il puisse espérer être élu. Le P.S. ne semblait disposé à consentir au M.R.G. qu'un élu plus un second candidat placé dans la zone *difficile*, autour de la vingt-quatrième place. Il n'était pas exclu que le bureau national du M.R.G. repousse une telle offre.

Les *adversaires* de l'alliance avec le P.S., qui avaient plaidé pour une liste radicale de gauche élargie aux écologistes, pourraient en effet recevoir le renfort de ceux qui n'ont accepté cette alliance qu'à la condition d'obtenir une représentation équitable. De leur côté, les socialistes se sont placés dès le départ *dans une logique* interne qui rend particulièrement difficile l'insertion des radicaux de gauche.

En rendant publique la liste *des trente et un premiers* candidats, fruit d'un équilibre délicat entre les différents courants socialistes, entre les régions et entre les secteurs d'activités, la convention nationale du P.S. n'a guère préparé le terrain d'un accord. Ainsi, les négociations sont-elles dans l'impasse.



Le Monde

politique

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

LE DÉPOT D'OR FRANÇAIS AUPRÈS DU FECOM

M. Barre estime que rien ne justifie une intervention du Parlement

A défaut d'avoir dissipé les réserves exprimées par MM. Couve de Murville et Debré (R.P.R.) sur les conditions dans lesquelles la Banque de France a déposé une partie *de ses réserves au Fonds* européen de coopération monétaire, la séance qui s'est tenue mardi à l'Assemblée nationale aura une nouvelle fois démontrer combien il est difficile d'instaurer, au *sein du Parlement*, un véritable dialogue entre l'exécutif et le législatif.

La procédure ne facilite pas les choses, attachée qu'elle est à canaliser, à régenter la parole au point, souvent, de sembler considérer tout échange d'idées, dans l'hémicycle, comme hors la loi. *Ainsi*, M. Couve de Murville pose une question d'actualité le 11 avril dernier. La réponse de M. Barre lui paraît insatisfaisante, mais le règlement ne lui permet pas de le *dire*. M. Debré *reviendra donc* à la charge le 17 avril, et il faudra attendre *le 24 avril* pour entendre le premier ministre répondre une nouvelle fois. Certes, M. Couve de Murville lui répli*quera, mais rien n'obligeait le* président à lui donner la parole (article 132 du règlement), et le dernier mot restera une fois de plus à M. Barre, aux arguments duquel l'ancien premier ministre répondra... *dans les couloirs.*

En la circonstance, le gouvernement n'a rien fait pour permettre aux députés *de s'exprimer sur une question* impor*tante et controversée*. Au contraire. En optant pour une déclaration sans débat, il imposait le dialogue minimum, il contraignait l'opposition à recourir à des expédients *pour se faire entendre.*

Au-delà de ces péripéties, comment concevoir un véritable dialogue sans égalité entre les participants ? A cet égard, combien significatif est l'aveu de M. Couve de Murville constatant qu'il ne disposait ni de tous les éléments d'information ni de tous les collaborateurs nécessaires pour participer pleinement à un débat au caractère technique très poussé. Quand on sait que M. Couve de Murville a été premier ministre et qu'il est actuellement président de la commis*sion des affaires étrangères, on* réalise quelle peut être la situation du député de base...

PATRICK FRANCÈS.

Mardi, 24 avril. — M. BARRE expose une *nouvelle fois*, à l'Assemblée nationale, les conditions dans lesquelles la Banque de France a *déposé*, le 22 mars, auprès du Fonds européen de coopération monétaire (FECOM) 20 % de ses réserves officielles en or et en dollars, conditions qui avaient amené MM. COUVE DE MURVILLE *et* DEBRE (R.P.R.) à réclamer des éclaircissements (*le Monde* des 13 et 19 avril).

Il déclare notamment : « *Le Conseil européen a adopté, le 5 décembre 1978, une résolution prévoyant l'instauration du S.M.E. et en a tracé les grandes orientations. Le Conseil constitutionnel a, le 29 décembre 1978, estimé que cette résolution n'était pas soumise aux règles fixées par notre Constitution pour la ratification des traités. Le conseil des ministres des Communautés a pris les décisions relatives à l'instauration du S.M.E. Les textes adoptés par le conseil des ministres et le comité des gouverneurs des banques centrales ont fondé juridiquement le S.M.E. et fixé ses modalités de fonctionnement. Les textes adoptés par le conseil ont été pris en application des dispositions du traité de Rome. Ils ont été adoptés à l'unanimité. Ils s'intègrent par conséquent dans le corps juridique institué par le traité et n'impliquent pas, de ce fait, de ratification parlementaire particulière. Ces textes ont été publiés au* Journal officiel *des Communauté. Pour ce qui la concerne, la Banque de France a participé aux accords entre banques centrales, nécessaires à la mise en œuvre du S.M.E.* »

M. Barre précise ensuite « *certains aspects de ces textes et accords pour éviter toute ambiguïté* ». Il déclare :

« 1) *Le dépôt auprès du FECOM de 20 % de nos réserves ne conduit nullement à un abandon de propriété. Une partie de notre stock d'or n'a pas été abandonnée. Il ne s'agit pas de cession mais d'un simple crédit croisé à trois mois, renouvelable. Cette opération n'entraîne d'ailleurs aucune modification sur les plus-values ou moins-values susceptibles d'être constatées sur nos réserves de change ;*

» 2) *Indépendamment même de son caractère de dépôt, cette opération est incontestablement conforme aux dispositions de la loi du 3 janvier 1973 sur la Banque de France ;*

» 3) *Etant donné que les ECU reçus par la France sont la contrepartie d'un dépôt temporaire de réserves de change et qu'il n'est créé aucun mécanisme de crédit nouveau, mais qu'il est simplement procédé à un élargissement des dispositifs existants, les décisions et accords concernant la phase initiale du S.M.E. ne modifient pas le régime d'émission de la monnaie, et par conséquent n'impliquent pas d'intervention du Parlement. Si, d'ici deux ans, était décidé un système définitif, cela impliquerait des actes législatifs appropriés, tant au niveau communautaire qu'au niveau national ;*

» 4) *Les lois de finances successives ont permis au Parlement de connaître les explications utiles sur le fonctionnement du compte spécial d'opérations monétaires ainsi que sur le plafond d'engagement qui constitue la limite de la participation française au mécanisme de concours à moyen terme. La plus prochaine loi de finances sera accompagnée de toutes les explications nécessaires, en particulier quant à la nouvelle augmentation du plafond qui sera porté, à compter du 30 juin prochain, de 1 200 millions d'unités de compte à 3 105 millions d'ECU* ».

En conclusion, le premier ministre souligne « *le souci du gouvernement de faire progresser la coopération monétaire au sein de la Communauté dans le strict respect des traités ou accords signés par la France et approuvés par le Parlement, ainsi que des dispositions législatives nationales qui définissent le régime monétaire de notre pays* ».

MM. BALLANGER (P.C.) et FABIUS (P.S.) demandent alors la parole, mais M. Chaban-Delmas, qui préside la séance, rappelle qu'en cas de déclaration gouvernementale sans débat, il a la possibilité de donner la parole à un seul orateur. Il invite donc M. Couve de Murville (R.P.R.) à s'exprimer. Dans un rappel au règlement, M. BALLANGER estime regrettable que « *le gouvernement se dérobe ainsi sur un sujet qui met en cause l'indépendance nationale* ». Il affirme également avoir été le premier à demander à répondre au gouvernement. Le *président* indique alors que M. Ballanger s'est inscrit lundi à 17 h. 35, M. Fabius à 18 h. 35, M. Couve de Murville dès 17 heures. Il note surtout que, sans la question de ce dernier, il n'y aurait pas de déclaration du gouvernement.

M. FABIUS demande alors une suspension de séance et prie le président de bien vouloir consulter l'Assemblée *sur* sa demande. Au nom du groupe socialiste, M. DEFFERRE demande un scrutin public et précise que « *ceux qui voteront la suspension voteront contre le gouvernement alors que ceux qui s'y opposeront approuveront la politique gouvernementale* ». A la majorité de 284 voix contre 200 (celles de l'opposition) sur 486 votants, l'Assemblée décide de ne pas suspendre la séance. M. Debré s'abstient volontairement.

M. COUVE DE MURVILLE : il s'agit, en fait, d'un dépôt permanent

Dans son intervention, M. COUVE DE MURVILLE déclare notamment : « *Ma question porte moins sur la politique monétaire qu'elle ne revêt un caractère institutionnel. Le gouvernement était-il autorisé à prendre sa décision dans le cadre du S.M.E. sans approbation préalable du Parlement ? Sagissant du fond, je ferai preuve de modestie, ne disposant pas de tous les éléments d'information ni de tous les collaborateurs dont j'aurais besoin pour participer pleinement à un débat au caractère technique très poussé.*

» *Le premier ministre avait indiqué que le S.M.E. n'avait pas besoin d'approbation parlementaire. En réalité, il a été créé par une décision du Conseil européen qui n'est pas une institution découlant du traité de Rome et ne jouit donc pas du véritable pouvoir législatif que détient, lui, le conseil des ministres des Communautés.*

» *Le premier ministre avait ajouté que ce S.M.E. avait reçu sa forme juridique par trois règlements communautaires ; mais il s'agit là de simples dispositions d'application. A ce propos, on peut se demander si les pleins pouvoirs donnés au conseil des ministres, en vertu des articles du traité de Rome, sont applicables au domaine monétaire. On peut au moins en douter.* »

En ce qui concerne le dépôt de 20 % des réserves de change françaises, M. Couve de Murville note que M. Barre a utilement précisé un communiqué du ministère de l'économie en indiquant qu'il s'agissait non pas d'un vrai dépôt mais d'un dépôt croisé. Il reconnaît que de tels crédits croisés n'ont pas à être autorisés par le Parlement mais observe qu'en la circonstance il s'agit d'appliquer des décisions du Conseil européen concernant des crédits croisés renouvelables, « *c'est-à-dire, en fait, de dépôts faits en permanence, ou tout au moins aussi longtemps que le S.M.E. durera. La Banque de France n'est pas dépossédée*, admet-il, *mais 20 % de ses réserves sont bloquées, et on ne pourra pas les utiliser à d'autres fins. Est-il vraiment possible*, demande pour conclure l'ancien premier ministre, *de faire ce que l'on veut sous prétexte que, pendant deux ans, il s'agit d'une expérience ? Cela justifie-t-il que notre banque d'émission se dessaisisse de 20 % de ses réserves ?* »

Reprenant la parole, M. Barre note qu'il a autorisé exceptionnellement le gouverneur de la Banque de France à venir s'expliquer le 26 avril devant les commissions des finances et des affaires étrangères. Il reconnaît que le Conseil européen n'est pas une institution prévue par les traités, mais estime qu'il serait « *singulier que la France, après avoir tellement souhaité sa création, regrette aujourd'hui qu'il trace des « orientations », comme cela s'est produit dans le passé lors des divers sommets* ». Il rappelle ensuite que, depuis le sommet de La Haye, il a été décidé, à la demande du gouvernement français de l'époque, que les décisions, dans le domaine de la coopération monétaire, se prendraient en vertu des articles 103, 108 et 235 du traité de Rome. Enfin, le premier ministre justifie le choix des crédits croisés : « *Le gouvernement n'a pas voulu procéder à une cession. Nous avons adopté, pour une période probatoire de deux ans, un mécanisme qui ne met pas en cause la propriété de notre stock d'or et de devises déposé au FECOM. Je confirme que si l'on passait de cette phase probatoire à la phase définitive, c'est-à-dire si l'on créait vraiment un fonds monétaire européen du type du F.M.I., le gouvernement devrait demander la ratification du Parlement.* »

Dans les couloirs, M. Couve de Murville a indiqué qu'il n'était pas satisfait de la réponse de M. Barre. Le président de la commission des affaires étrangères a souligné, d'une part, que la décision de création du S.M.E. avait été prise par les chefs d'Etat *et de gouvernement* (Conseil européen) et non par le *conseil des ministres européens*, lequel est seul compétent au terme du traité de Rome ; d'autre part, que la compétence du conseil des ministres doit être interprétée « *restrictivement* » et non « *largement* », ce qui signifie que, « *lorsque sont en cause des matières législatives, la décision doit être soumise aux Parlements* ».

M. Couve de Murville estime en outre que si le gouvernement a « *formellement raison* » lorsqu'il affirme que l'opération effectuée par la Banque de France est non un dépôt mais un prêt, de telles opérations sont normalement effectuées à terme, tandis que, dans le cas présent, « *l'opération est indéfiniment et obligatoirement renouvelable* ». « *Il s'agit, en fait, d'un dépôt permanent* », a déclaré le président de la commission des affaires étrangères, et cette opération, estime-t-il, « *n'est pas de celles qu'autorise la loi de janvier 1973, dont le gouvernement s'est prévalu* ».

M. BALLANGER (P.C.) ESTIME QUE LE PARLEMENT DOIT ÊTRE SAISI DES CONDITIONS D'APPLICATION DU S.M.E.

M. Robert Ballanger, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a rappelé, dans une lettre adressée au premier ministre, le 23 avril, et dans une *déclaration diffusée dans les couloirs* du Palais-Bourbon, mardi 24 avril, *l'avis que le Conseil* constitutionnel, saisi par le groupe communiste, avait rendu, le 29 décembre dernier, au sujet de la création du S.M.E. (*le Monde* daté 31 décembre - 1er janvier). Le Conseil constitutionnel déclarait : « *C'est du jour... où [le S.M.E.] aura été créé que le gouvernement français, pour ce qui relève de la compétence des autorités nationales, aura à mettre en œuvre les procédures constitutionnelles commandées tant par la portée des règles communautaires au regard du traité de Rome que par l'objet des mesures à prendre.* »

M. Ballanger estime que « *ces dispositions de la décision du Conseil constitutionnel ne peuvent que signifier au niveau des procédures constitutionnelles, l'exigence pour le gouvernement de saisir le Parlement des conditions d'application à la France du système monétaire européen, en ce qui touche la monnaie et les finances de l'Etat* ».

● *PRECISION.* — Répondant le 18 avril à l'Assemblée nationale à une question d'un député (*le Monde* du 20 avril), M. Bonnet, ministre de l'intérieur, avait évoqué l'incident survenu lors d'une conférence de la section communiste d'Arcueil (Val-de-Marne), d'où avait été chassé M. Yves Roucaute, « *fils de l'un de vos anciens collègues* », avait précisé le ministre (*le Monde* du 10 avril). M. Roger Roucaute, maire d'Alès, ancien député communiste du Gard, nous indique qu'il n'a pas de *fils* et souligne « *la mauvaise foi* » du ministre de l'intérieur dont il dénonce « *la volonté de nuire* » à sa personne et au P.C.F.

[M. Yves Roucaute n'est pas le fils de M. Roger Roucaute, mais son cousin. Il est le fils de M. Marcel Roucaute, ancien administrateur de « la Terre ».]

Les députés adoptent le projet relatif au contrôle des engrais

Les produits organiques seraient dispensés d'homologation

Mardi 24 avril, l'Assemblée nationale examine le projet de loi relatif à l'organisation du contrôle des matières fertilisantes et des supports de culture (le Monde *du 24 avril*).

Rapporteur de la commission de la production, M. DESANLIS (*U.D.F.*) *présente ce texte qui* refond la législation actuelle en une loi unique et poursuit une double ambition : étendre le champ de la loi et accroître la garantie des usagers par l'institution d'une homologation préalable à la mise en vente des produits. « *Mais*, relève le député, *les dispenses instituées en limitent singulièrement la portée ; ainsi estime-t-on que 99,5 % des 20 millions de tonnes d'engrais et d'amendements vendus chaque année ne seront pas soumis à l'homologation.* » Pour terminer M. Desanlis présente les principales améliorations proposées par sa commission.

Après l'intervention de M. FOUCHIER, secrétaire d'Etat à l'agriculture, interviennent dans la *discussion* générale M. DUROURE (P.S., Landes), qui estime indispensable de mieux définir le contrôle de l'efficacité des produits et regrettable de laisser les engrais chimiques en dehors du champ d'application de la loi, puis M. CHAMINADE (P.C., Corrèze), qui relève « *l'une des conséquences désastreuses de la liquidation de la sidérurgie et des mines de fer : la baisse de la production des scories Thomas, très employées par l'agriculture* ».

Dans la discussion des articles, l'Assemblée adopte plusieurs amendements. Elle définit notamment le support de culture, non par sa composition, mais par sa finalité. Elle rend également inapplicable les *dispenses* d'homologation si les produits concernés présentent un danger pour l'homme et son environnement.

A l'initiative de M. ANDRE PETIT (U.D.F., Val-d'Oise), et malgré l'opposition du gouvernement, elle décide d'exclure de la liste des produits pour lesquels l'homologation est obligatoire les engrais organiques d'origine naturelle, qui pourront par conséquent être commercialisés librement. M. *Fouchier* avait exclu que des discriminations soient exercées à l'encontre des agriculteurs biologiques sérieux.

A l'initiative de M. *DUROURE* (P.S.) l'Assemblée précise les méthodes destinées à vérifier l'innocuité et l'efficacité. Sont notamment prévus un contrôle de la composition des produits et éventuellement des essais culturaux. Le gouvernement fait ensuite porter de deux à quatre ans la durée de validité des autorisations provisoires de vente.

Au cours du débat, le secrétaire d'Etat assure que toutes les tendances de *l'agriculture*, notamment les agro-biologistes, seront représentées au sein de la commission d'homologation.

A l'initiative de la commission, l'Assemblée adopte deux articles additionnels : le premier oblige les producteurs ou importateurs à *indiquer* à *l'administration* les faits nouveaux relatifs aux dangers de leurs produits *pour* l'homme et l'environnement. Le *second permet au gouvernement* de réglementer, en fonction de l'avancement des connaissances scientifiques et des conditions d'utilisation, l'usage de *tous* les produits qui se révéleraient dangereux pour l'homme et l'environnement.

L'ensemble du projet de loi ainsi amendé est *adopté* par l'Assemblée. — P. FR.

POLITIQUE

QUESTIONS DIVERSES AU SÉNAT

● CULTURE : la pratique du discount sur les livres.

M. JEAN DAVID, sénateur de l'Aube (Union centriste), a interrogé le ministre de la culture et de la communication, le mardi 24 avril, au palais du Luxembourg, sur la politique du gouvernement à l'égard des écrivains et des artistes. Il lui a notamment demandé ce qu'il adviendrait de la littérature de qualité si le « *cassage des prix* » se poursuivait par la pratique intensive de la vente des livres en *discount*.

« *En 1951*, a-t-il précisé, *année de sa publication*, En attendant Godot *n'a été vendu qu'à cent vingt-cinq exemplaires. Aurait-il ensuite franchi le barrage des grands tirages, comme cela s'est produit, si le marché du livre avait alors été ce qu'il tend à devenir aujourd'hui ?* »

« *La pratique du* discount, a notamment répondu M. LECAT, *ne peut exister que dans le système du prix conseillé que nous avons décidé de supprimer (...). Nous nous attacherons à modifier certaines dispositions de la loi de 1957 et certaines pratiques qui en sont issues.* »

● AGRICULTURE : la suppression des montants compensatoires.

Les sénateurs ont ensuite débattu des questions orales de MM. JEAN CLUZEL (Un. Centr. Allier) et LOUIS MINETTI (P.C., Bouches-du-Rhône), concernant la suppression des montants compensatoires et la mise en œuvre du système monétaire européen.

« *Le moment*, a déclaré M. Cluzel, *est venu de mettre au pas les technocrates de Bruxelles et de faire comprendre à nos partenaires que nous n'entendons pas sacrifier notre agriculture sur l'autel de la construction européenne.* »

« *Si le mécanisme du S.M.E. avait été fixé voici cinq ans, il n'existerait plus aujourd'hui de montants compensatoires* », a notamment répondu M. MEHAIGNERIE, ministre de l'agriculture.

● LOISIRS : progression du tourisme hivernal.

Les questions de MM. FRANCIS PALMERO (Un. centr., Alpes-Maritimes) et PIERRE VALLON (Un. centr., Rhône) sur la politique des loisirs et le développement du tourisme ont entraîné la réponse suivante de M. JEAN-PIERRE SOISSON, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs : « *(...) L'aménagement du temps est le pivot de mes interventions. Cette politique répond à une demande sociale croissante. La modification des comportements et l'assouplissement des structures exigent action continue et consensus social. C'est pourquoi le gouvernement s'efforce d'associer à son effort toutes les parties intéressées. C'est ainsi que nous avons sollicité l'avis du Conseil économique et social et consulté les établissements publics régionaux. Une synthèse de leurs avis sera bientôt publiée.* »

Le ministre apporte aussi ces précisions au sujet du tourisme hivernal : « *En avril, 5 millions 700 000 Français sont partis en vacances, dont 4 millions et demi pour une semaine, et dont 1 million 200 000 à l'étranger. On a noté plus de 35 % d'augmentation dans la fréquentation des stations de sports d'hiver. Cela prouve assez que nos compatriotes ne sont pas si démunis que d'aucuns le disent. Pendant le même mois, 1 300 000 touristes étrangers sont venus en France : autre record. De tels chiffres mesurent l'importance du tourisme dans l'activité économique nationale : il représente 1 million 200 000 emplois, dont 50 000 sont créés chaque année, et 27 milliards de devises : plus que nos exportations agricoles, plus que nos exportations automobiles.* »

M. BERNARD HUGO (P.C., Yvelines) pense que l'on pourrait créer des emplois en ne fermant pas les grandes entreprises pendant les mois d'été.

● ENSEIGNEMENT : « le privilège de la voie C ».

M. JEAN-PIERRE CANTEGRIT (Gauche dém., Français de l'étranger), critique vivement, dans une *question orale amplement développée* à la tribune, l'usage qui est fait, dans l'enseignement secondaire, de la discipline des *mathématiques. Par un véritable* détournement de leur finalité, les mathématiques sont utilisées, estime-t-il, comme instrument de *sélection sociale. Le* baccalauréat C est la clé de voûte de ce système élitiste insidieux. La sélection s'opère par l'introduction *systématique des mathématiques* dans les filières de l'enseignement, et par un accroissement quantitatif qui correspond, déclare M. Cantegrit, à une modification qualitative : les esprits créatifs ou tournés vers l'observation et le concret ne peuvent franchir le barrage des diplômes. Ils *sont* écartés, dans ce système, de toute chance de promotion.

« Le problème que vous posez, répond en substance M. BEULLAC, ministre de l'éducation, est en réalité un problème de société, dont je ne fais que subir les conséquences. Le ministre souligne toutefois l'importance des statistiques dans la vie moderne *et la nécessité de l'enseignement* des mathématiques pour répondre au développement de cette discipline nouvelle. Il estime aussi (ce qui plaide en leur faveur) que les progrès, *dans les mathématiques*, ne sont pas liés à l'origine sociale et culturelle des élèves car ces progrès sont indépendants de la *capacité verbale de* l'élève. M. BEULLAC conclut néanmoins en indiquant son intention de « *casser le privilège de la voie C* », *et de réduire le rôle des mathé*matiques comme moyen d'orientation.

Puis on entend Mme IRMA *RAPUZZI (P S., Bouches-du-Rhône)* et M GUY SCHMAUS (P.C., Hauts-de-Seine), qui voudraient que l'école contribue à désintoxiquer la jeunesse de son goût pour la violence, et qui dénoncent le chômage parmi les causes de cette violence.

Mme HELENE LUC (P.C., Val-de-Marne) dénonce comme un « *sabotage délibéré de l'enseignement et une agression sans précédent contre l'école publique* » le fait de fermer des classes (154 dans l'Essonne, donc 80 maternelles, et 75 dans le Val-de-Marne) et de « *refouler en dehors des collèges* » les certifiés et les agrégés.

Le ministre de l'éducation reprend la parole pour déclarer notamment : « *Pour le primaire, de 1979 à 1983, les effectifs vont baisser de 800 000. Il faut donc redistribuer les ressources, à peine de mener une politique inégalitaire. Mais nous le ferons avec modération : pas question de fermer toutes les classes qui pourraient l'être.* »

MM. Christian Bonnet et André Giraud ont ensuite répondu aux questions de M. Marcel Champeix (Loire-Atlantique, R.P.R.) sur la Sécurité nucléaire (voir page 27). — A. G.

DÉFENSE

AUX MANŒUVRES EXENTIA DE VENDÉE

Avoir de la chance ou pas ...

Ce que des saboteurs du mouvement Trawal'ch (*Résistance nationaliste bretonne*) avaient réussi à faire en octobre 1977, des commandos parachutistes n'y sont pas parvenus, dix-huit mois après, lors de la manœuvre Exentia-1979 dans l'ouest de la France : la destruction, fictive cette semaine, par *le parti « jaune » de cet exercice national (le Monde* du 25 avril), des installations de la station du relais hertzien de Pré-en-Pail, en Mayenne, qui avaient été plastiquées et soufflées, le 22 octobre 1977, lors d'un attentat revendiqué par le mouvement Trawal'ch.

Attaquée au missile, dimanche 22 avril, par des éléments du 17[e] régiment du génie aéroporté, *normalement cantonné à Montauban*, la station T.D.F. (Télédiffusion de France) de Pré-en-Pail, qui assure les retransmissions télévisées et les liaisons satellites entre Paris et Pleumeur-Bodou, a tenu bon contre les premières attaques de commandos prévues par les organisateurs d'Exentia. *La tour et les antennes de la station* étaient défendues *par* des réservistes de la gendarmerie nationale, mobilisés pour la circonstance, qui ont réussi à repousser l'agresseur.

Dix-huit mois auparavant, la déflagration avait ébranlé le bâtiment et obligé T.D.F., à la suite des dégâts importants provoqués par l'explosion d'une forte charge de *plastic*, à *mettre sur pied un système de* rechange qui a dû fonctionner pendant plusieurs mois. Il est vrai que l'attentat, à l'époque, avait pu avoir lieu une heure et demie après le départ de l'unique gardien, et que les saboteurs du mouvement Trawal'ch *avaient pu s'entraîner*, en quelque sorte, *en s'attaquant* au centre des impôts de Chateaubriant, en Loire-Atlantique, au siège d'E.D.F. à Pontivy, en Morbihan, et à l'hôtel des impôts de Morlaix, quelques semaines auparavant.

Pourtant, les commandos du 17[e] régiment du génie aéroporté *ne sont pas composés par des débutants*. Tout au moins, ils ne devraient pas l'être. Cette unité appartient à la 11[e] division parachutiste. Elle est en voie de professionnalisation, et elle a été engagée pour déminer, à raison d'une compagnie, au Liban et, à *raison de deux compagnies, au* Tchad, où elle *maintient encore* des éléments. Elle a même été citée à l'ordre de l'armée pour sa participation au contingent français de l'ONU, jugée « *d'une haute valeur opérationnelle, d'une parfaite maîtrise technique, d'un courage et d'une ténacité à toute épreuve* ».

Ce sont les cadres d'active qui ont servi au Liban et au Tchad. Il est donc possible, pour expliquer l'échec du coup de main — simulé — sur Pré-en-Pail, d'avancer une série *d'hypothèses. Le « succès » des indépendantistes bretons, il y a* quelques *mois*, a sans doute servi de leçon et incité les responsables à prévoir une mise en garde efficace. Ou bien, les appelés du régiment « jaune » de la manœuvre Exentia sont moins *bien* entraînés que les *hommes de métier engagés outre-mer. Ou encore*, les réservistes, *rappelés*, de la gendarmerie sont mieux instruits que les jeunes recrues.

Il est difficile de choisir entre des explications qui, somme *toute*, peuvent se compléter *plutôt que d'exclure l'une l'autre. A ceux qui lui ont fait valoir « un certain manque de chance »* de la part de ces commandos — seulement 15 à 20 % des assauts ont échoué, totalement ou partiellement, durant les deux premiers jours de l'exer*cice, — le chef d'état-major des armées, le général Méry, a répli*qué qu'il préférait avoir eu « *de la chance* » à l'occasion d'autres types d'opérations... comme les interventions de la France, en 1978, au Liban, au Tchad, au Zaïre ou en Mauritanie. — J. I.

Le soixante-quinzième anniversaire de « l'Humanité »

M. ROLAND LEROY ÉVOQUE LES DIFFICULTÉS DU QUOTIDIEN COMMUNISTE

L'Humanité a fêté, mardi 24 avril, son *soixante-quinzième* anniversaire, par un repas qui a réuni près de deux cents personnes au siège du comité central du *P.C.F.*, en présence de M. Georges Marchais et de plusieurs membres du bureau politique. M. Roland Leroy, directeur du quotidien communiste, a évoqué les difficultés que connaissent *l'Humanité* et *l'Humanité-Dimanche*, et il a annoncé que les comptes de ces deux journaux *seront publiés dans les prochains* jours.

La dégradation des P.T.T., les tarifs du papier, de l'impression et de la poste « *gênent lourdement les budgets de presse* », a déclaré M. Leroy. Il a ajouté : « *La publicité privée et l'Etat, qui assure la prospérité de la presse capitaliste, est consentie avec parcimonie, parfois refusée à* l'Humanité *et à* l'Humanité-Dimanche. *Les avantages fiscaux prétendument accordés par le pouvoir à la presse aboutissent à enrichir encore les journaux les plus riches.* »

M. Leroy a relevé, d'autre part, que la vente militante de *l'Humanité-Dimanche* a fortement baissé.

M. ELLEINSTEIN ESTIME QUE LE XXIII[e] CONGRÈS DU P.C.F. EST CELUI DE LA « GLACIATION »

M. Jean Elleinstein a déclaré, mardi 24 avril, *sur France-Inter*, que c'est le « *mécanisme de fonctionnement* » du P.C.F., « *hérité de l'époque stalinienne, qui, finalement, empêche un véritable débat où des points de vue contraires s'opposent* ». Estimant qu'il ne pourra pas s'exprimer à la tribune du vingt-troisième congrès, alors que M. Roger Garaudy avait vu prendre la parole au dix-neuvième congrès, en 1970, M. Elleinstein a déclaré que, aujourd'hui, « *le mouvement de critique à l'intérieur du parti communiste est extrêmement important et très profond* ».

L'historien communiste estime que le vingt-troisième congrès est « *le congrès rétro de la glaciation, de la fermeture et du blocage, aussi bien sur l'union de la gauche que sur l'analyse de la société française, que sur les grands problèmes du socialisme à notre époque* ». « *Le parti communiste*, a-t-il dit, *hésite devant une politique de réformes qui le contraindrait à modifier profondément son orientation sur les problèmes de l'Europe ou sur les problèmes économiques, à l'image de ce qu'a fait le parti communiste italien.* »

POLITIQUE

Les intellectuels, le pouvoir et la société

I. — Des penseurs, pas de pensée

par PHILIPPE NEMO (*)

Le monde technologique moderne, m'a dit un jour Jean-Marie Domenach, est un univers dans lequel les intellectuels sentent bien qu'ils n'ont plus leur place.

Sévère, ce diagnostic est vrai en grande partie : les intellectuels d'un certain type ne sont plus en prise autant que par le passé sur une société industrielle gérée par les technocrates et où la culture semble être modelée, et non plus seulement transmise, par les *mass media*.

Comment prendre la mesure du phénomène ? Simple mise sur la touche d'une caste ? Régression de la culture elle-même, laissant émerger peu à peu une société avant tout productiviste ? Le fait est que la vitalité apparente de la culture ces dernières années consiste surtout en une augmentation de la production et de la consommation de « biens » *culturels*, à côté des autres biens et sur le même plan qu'eux. Si la culture *tombe dans le secteur* marchand et se réduit à un rôle de loisir et d'« environnement », on comprend le désarroi des intellectuels. Eduqués *pour* éduquer, les voilà contraints ou de disparaître ou d'ouvrir *boutique*.

Avant d'adopter cette hypothèse *catastrophiste*, il faut creuser sérieusement la première hypothèse : la *marginalisation du* modèle classique de l'intellectuel, *du fait du développement des* mass media et des techniques *nouvelles de communication sociale* ; marginalisation qui les empêcherait de jouer leur *rôle* traditionnel, pour lequel ils n'auraient pas encore été remplacés.

Car je suis bien convaincu *qu'ils ont un rôle social positif*. J'exclus de mon propos, bien *entendu, les poètes* et les *artistes*, les prophètes et les saints, *hommes exceptionnels auxquels* les intellectuels n'ont que trop *tendance à s'identifier avantageusement* ; à ceux-là, nul ne saurait dicter un *programme*. Témoignant pour l'invisible, ils sont les vivantes critiques de *toute* société. Mais on en trouve dans tous les *métiers*, et *non pas* seulement chez les clercs.

C'est à *ces* derniers au sens étroit, comme catégorie socio-professionnelle *déterminée*, que je m'intéresserai.

Et je dirai qu'ils *ont* une responsabilité particulière, qui tient au *fait* que *ce sont eux aussi*, malgré l'éternel procès qu'ils font *au pouvoir*, des *hommes de pouvoir*. Simplement, leur pouvoir *est d'un autre niveau que celui* des hommes politiques, des gestion*naires ou des chefs d'entreprise*.

Si je mets de côté toute métaphysique, et si je définis simplement le pouvoir, dans la cybernétique sociale, comme *pouvoir de réguler*, je dirai que les *intellectuels sont les hommes qui* disposent du pouvoir des *macro-régulations, celles qui constituent* ce qu'on appelle en propre la culture : *ils formulent les normes* et les *valeurs*, ils nourrissent *l'imaginaire*. Bien loin de *produire* des biens à consommer, ils créent du *consensus*.

A l'autre extrême, les managers, gestionnaires et *technocrates* assurent les *micro-régulations* de *la vie économique, sociale* et administrative.

Les grandes idées

J'ajouterai que, entre les deux, le rôle des hommes politiques — du moins les vrais, ceux qui ne ne sont pas seulement des technocrates — est d'assurer l'indispensable médiation entre les deux ordres de régulations. Ils font passer les grandes idées dans la gestion concrète ; inversement, voyant plus loin que les technocrates, ils se soucient de créer les conditions concrètes de la gestation des grandes idées. Le schéma permet d'ailleurs aisément de comprendre comment, quand la culture est en crise, la *politique* l'est aussi, rejetée qu'elle est vers la technocratie et la *gestion économique*, auxquelles nous la voyons *ressembler tous les jours* un peu plus.

Mais les grandes idées, les éléments de base de la culture, ce sont les *intellectuels qui ont* à charge de les formuler. Telle est *leur fonction* sociale positive : être les « macro-régulateurs », les *hommes* des longues influences, au pouvoir à vrai dire immense.

Or je *crois pouvoir* montrer comment ils sont aujourd'hui empêchés *de jouer* pleinement ce rôle.

Soit, en *effet*, *le personnage*-type de l'intellectuel qu'ont connu *les générations précédentes*, en France : l'*agrégé de lettres*, pro*fesseur*, auteur de livres. Ce type se définissait d'abord par sa formation, l'université littéraire classique. L'effondrement de cette université autour de mai 1968 a donc changé les données du jeu. L'agrégé de lettres ne se « reproduit » plus exactement comme avant.

Certains sont restés dans les filières classiques de l'université littéraire, sans en dévier d'un pouce. Je me risquerai à les dire en général stériles, et en voici la raison : pour se trouver bien dans une institution marginalisée et devenue à certains égards un ghetto, il faut avoir soi-même une faible valence communicative. Cela convient aux intelligences ordinaires et, d'autre part — mais *c'est un autre problème*, — aux érudits. C'est pourquoi, malgré l'*inflation d'étudiants et d'enseignants*, on ne voit presque rien *surgir de neuf dans* cette université-là. Point de nouveaux *concepts*, *point de* nouveau langage qui modèle la culture et fasse progresser la compréhension du monde moderne.

D'autres, esprits plus créatifs, à plus haute valence communica*tive, ont essayé de penser* originalement leur expérience du monde *moderne* : *on* en a vu paraître beaucoup depuis mai 1968. Mais je remarque que c'est parce qu'ils ont débordé ou même quitté tout à fait les filières institutionnelles de formation et d'expression de l'agrégé de lettres. Quand ils n'ont pas carrément quitté le monde de la culture pour entrer dans les grandes écoles scientifiques et d'administration, on les voit déserter partiellement ou totalement l'enseignement, et envahir en grand nombre la presse, l'audio-visuel, l'édition, voire la politique.

Un dossier du *Monde de l'éducation* de février 1977 constatait que les personnages un peu en vue de la nouvelle intelligentsia étaient « tripodes ». Qu'ils avaient un pied dans l'Université, un autre dans la presse, un troisième dans l'édition. Ainsi seulement se sentaient-ils participer pleinement au travail de la culture contemporaine.

Disparition des structures cumulatives

Mais il faut prendre conscience d'un fait *nouveau* et capital : ce que cette génération de créateurs a gagné en extension de la communication, elle l'a perdu en concentration, en accumulation et en mémorisation. Les filières classiques — lycée, université, concours, enseignements, séminaires — étaient des structures *cumulatives*. Une culture pouvait y accumuler un capital de mémoire, déposé dans des cerveaux, des archives, des disciplines, puis produire un discours véritablement élaboré, établi pour une longue période, au-delà des modes. Avec les modernes mass media, cela n'est — pour le moment du moins — pas possible.

Un jésuite me fit involontairement un jour la démonstration de ce qu'est, par différence, une culture élaborée, où les connaissances sont corellées en un système, appareil qui résiste au temps parce qu'il forme continûment des spécialistes et des adeptes en cercles concentriques, jusqu'à établir un large et solide consensus autour de notions admises et intégrées par tous.

Cela se passait dans une bibliothèque à la mode ancienne. Entre deux rayons poussiéreux, sombres, couverts de livres serrés, plus érudits et denses les uns que les autres, il me déroula un long collage de papiers assemblés en une sorte de parchemin. Le plan de la *Somme théologique* de saint Thomas d'Aquin y était intégralement *reproduit en une interminable* série de subdivisions : trois parties, une *vingtaine de grands* arguments, plusieurs centaines de *« questions »* qui sont chacune un petit traité.

Pointant une *des brindilles de* cet arbre géant, il me dit que là *était* le problème particulier qu'il avait étudié dans sa thèse. De *l'autre main*, il me montrait celle-ci, coincée sur un rayon : un vo*lume double* de douze cents pages. Voilà comment il avait le senti*ment* d'avoir contribué, lui, chercheur individuel, à ce gigantesque monument du savoir humain.

Aujourd'hui, les intellectuels créatifs, dansant sur trois pieds, obligés d'écrire des articles et des livres à la va-vite, de raconter leur vie privée à la radio ou à la télévision, sont *structurellement contraints de rester superficiels*. A chaque nouvelle « prestation » dans les mass media, devant un public trop vaste chez qui ils n'ont pas le droit de supposer acquises des notions préalablement élaborées, ils doivent recommencer à zéro leurs discours, tout *simplifier et donner à croire* — ce qui est pire — que tout est simple.

La démagogie est ici un mensonge, dont une certaine *classe* politique et journalistique use et abuse pour *faire dénigrer* par le public les intellectuels un peu *profonds, sous prétexte qu'ils* sont obscurs ou « aristocratiques ». Et la place est libre pour les amuseurs publics et les interviewers.

La culture, et les macro-régulations avec elle, est ainsi réduite à bon compte à un rôle second. Les gestionnaires restent les seuls maîtres : ce ne sont évidemment pas les girouettes de nos émissions et gazettes culturelles, si talentueux *qu'ils soient*, qui *sont* capables de leur en remontrer et de faire contrepoids aux *urgences* politiques ou aux intérêts écono*miques*. Car les *contrepoids* — ce que j'appelle les macro-régula*tions — doivent*, pour jouer vraiment, être installés au plus pro*fond* des consciences des gestionnaires eux-mêmes. Or ce qui leur vient par un *tel canal*, comment l'intégreraient-ils à leurs convic*tions et à leur savoir ?*

Ils ont d'ailleurs pour le monde des « idées » tel qu'il se présente aujourd'hui (et parfois à bon droit, tant les idées qui passent par les mass media sont disparates et *versatiles*) la condescendance de l'homme sérieux pour les bagatelles. Car pendant ce temps-là — beaucoup d'intellectuels *marginalisés* l'ignorent — la classe des gestionnaires pos*sède un savoir socio-économique* immense, cumulatif, organisé, qui *constitue en un sens une culture*, et qui a d'ailleurs des écoles — *prospères*, — *ses institutions* de recherche et ses carrières, bref tout *ce* qui commence à faire défaut à la culture proprement dite.

J'ai entendu de la bouche d'un homme politique cet impressionnant aveu : aujourd'hui, disait-il, le seul fait d'« avoir des idées » suffit à disqualifier quelqu'un pour l'exercice des responsabilités. Comme le goût pour les grandes idées « macro-régulatrices » va de plus en plus souvent de pair avec *une ignorance massive* des réalités économiques, avec une certaine incohérence, avec un certain narcissisme de *caste*, le seul *fait* de mettre en avant des soucis et des idées qui vont au-delà de la gestion suffit à éveiller la suspicion.

Ah ! Bossuet, Chateaubriand, Marx même, où sont vos vrais continuateurs dans notre société *post-industrielle ?*

Nous avons ces années-ci des penseurs féconds, en aussi grand nombre que toujours ; nous n'avons pas de nouvelle pensée comparable à la leur. Nous avons des hommes qui façonnent, à la radio, à la télévision, dans la presse, un langage incontestablement moderne et commun. Mais *ce langage reste superficiel*. *Il est* empêché de parvenir jusqu'au *stade où il constituerait* ce dont nous avons besoin : une culture, trésor de *discours à la fois* construits et communs, donc effi*cients, capables d'expliciter et de* répandre partout de profondes *convictions partagées qui* permettent de surmonter les conflits et *de sauver, lors des crises mineures* ou majeures, le consensus qui fait le tissu *conjonctif*, la *force* et la réussite d'une collectivité.

D'un côté, donc, la culture classique, symbolisée par l'agrégé de lettres : élaborée, savante, approfondie, mais marginalisée. De l'autre, la culture des nouveaux intellectuels, neuve et commune, *mais qui n'est qu'une* mince pellicule posée sur le monde moderne et ses tempêtes.

(*) Normalien, auteur de *l'Homme structural* et de *Job ou l'Excès du mal*.

Prochain article :

LES DEUX RUBICON

PUBLICATION JUDICIAIRE

COUR D'APPEL DE PARIS

4e chambre - Arrêt du 15-12-78

1) La Société Nouvelle des Agendas Mignon et la Société IMCO, ayant pour avocat Maître Combeau et *Monsieur Charles Robert Garnier*, Administrateur au règlement judiciaire de la Société Nouvelle des Agendas Mignon, ayant pour avocat Maître *J. Garnier*.

2) La Société Fournier Editions, ayant pour avocat Maître Coste.

Il est extrait littéralement ce qui suit :

Considérant que la Société des Agendas Mignon est issue, le 20 septembre 1956, d'une Société « Maison Fournier » qui vendait des agendas sous les dénominations « Rendez-vous » et « Mignon ».

Que la Société Nouvelle des Agendas Mignon, à laquelle a été apporté le fonds de commerce de la précédente, a été déclarée en état de règlement *judiciaire le 4 août 1975 ; que son fonds de commerce a été donné en* gérance le 10 octobre 1975 à la Société Brodard & Taupin, puis le 1er mars 1976 à la Société IMCO.

Que les livraisons des agendas Mignon 1977 n'ont pas été convenablement assurées.

Que la Société Fournier Editions, fondée en 1976, a pour Président Pierre Fournier, descendant des dirigeants de la « Maison Fournier » qui, de 1961 à 1974, a été Chef du Département de Fabrication des Agendas Mignon.

Considérant que, dans cette conjoncture, la Société Fournier s'est livrée à divers agissements qui *dans leur ensemble sont constitutifs de concurrence* déloyale :

1) Elle a édité une gamme de 5 agendas rechargeables par un système de glissière en se procurant des pièces métalliques identiques à celles de Mignon chez le fournisseur de celle-ci, et en donnant tant aux agendas qu'aux intérieurs de recharges des *formats identiques à ceux* de 5 agendas Mignon.

2) Elle a utilisé pour distribuer ses agendas les services de la Société Fleury, précédemment distributrice des agendas Mignon, et de deux représentants (Fleury et Gaurier).

3) Elle a diffusé à l'occasion de la campagne des agendas 78 une circulaire contenant la phrase suivante, tendant manifestement à créer la *confusion entre l'ancienne « Maison Fournier » devenue Société Mignon* et la Société « Editions Fournier » : « L'équipe de spécialistes qui réalise la fabrication de ces agendas vous assure un suivi constant de la qualité et les services que vous attendez d'une maison sérieuse qui désire perpétuer une tradition bien implantée. »

Considérant qu'il n'est pas inutile d'observer que, ce faisant, la Société Editions Fournier a dirigé son action vers le créneau que lui signalait une étude faite à sa demande, indiquant qu'en dépit de la saturation du marché, il était possible de se faire une place par la prospection des papetiers mécontents de la Maison Mignon, mais que cette étude n'incitait nullement pour autant la *Société Fournier à copier* Mignon, *alors qu'elle* envisageait même, comme condition du succès, que la « jeune maison prouve qu'elle est capable d'innovation et d'originalité ».

Considérant que les agissements fautifs de la Société appelante ont entraîné dans l'esprit des détaillants la confusion entre les productions des deux firmes, et parfois entre les deux *firmes elles-mêmes* (*lettre du Centre* d'Essais des Recherches Techniques des Tabacs du 9 novembre 1977, constats Karsenty des 19, 21, 28 octobre 1977, 9 novembre 1977 et également du 28 janvier 1977).

Par ces motifs,

Confirme le jugement critiqué en ce qu'il a déclaré la Société Editions *Fournier coupable de concurrence déloyale et en ce qu'il a ordonné la* publication, mais en précisant qu'elle portera sur le présent arrêt à la place du jugement.

Emendant, condamne la Société des Editions Fournier à payer respectivement à Garnier, Administrateur au règlement judiciaire de la Société Nouvelle Agendas Mignon et à la *Société IMCO 25.000 F et 30 000 F* de dommages-intérêts.

Dit n'y avoir lieu à interdiction ni à confiscation au saisie.

Condamne la Société des Editions Fournier aux dépens de première instance et d'appel.

Pour extrait conforme, Jean MOREAU, Avoué à la Cour.

Le Monde

société

LE « FESTIVAL HOMOSEXUEL » DE RENNES

Un sondage ne fait pas le printemps

De notre envoyé spécial

Rennes. — En dépit du refus — signifié le 20 avril — d'organiser dans les *locaux* de la Maison des jeunes et de la culture (M.J.C.) de Rennes-Centre un *Festival national* homosexuel, les adhérents du Groupe de libération homosexuelle (G.L.H.) de cette ville se sont réunis lundi 23 avril dans ces *locaux* (« le *Monde* » des 24 et 25 avril), la police se bornant à vérifier qu'aucun *mineur n'était présent*. Les activités de la M.J.C. ont été suspendues pour une semaine.

Cet épisode et les difficultés qu'éprouve de son côté le *G.L.H.* de Marseille à réunir une « université d'été » illustrent les limites auxquelles se heurte la reconnaissance, dans la société, du fait homosexuel.

Cinquante-cinq pour cent des Français *affirment* tolérer l'homosexualité. Un pour cent seulement considèrent que c'est un délit : *le libéralisme que* traduisent les résultats d'un récent sondage d'opinion de l'IFOP (*le Monde* du 21 avril) n'est-il *pas véritable* ? Tandis que les « homophiles » parisiens se félicitent de l'évolution des *mœurs, le Groupe de* libération homosexuel (G.L.H.) de Rennes prend conscience, sur le terrain, de réalités *moins agréables*.

Tout aurait dû, pourtant, bien se passer pour ce premier Festival national homosexuel intitulé « Autres paroles d'un autre désir », prévu du *23 au 28 avril à la M.J.C. Rennes*-Centre. Une M.J.C. dirigée par un conseil d'administration « dynamique », *une municipalité socialiste* qui, l'an dernier, n'avait pas bronché quand ce même G.L.H. organisa une « *semaine* homosexuelle », une permanence des homos et des lesbiennes qui fonctionne déjà dans *les locaux* de la Maison des jeunes, tout permettait d'envisager sereinement l'organisation du festival.

Ici, le G.L.H. — une douzaine de personnes — se sentait comme chez lui. *On y avait oublié que* l'homosexualité est un thème « délicat ». A la M.J.C., les homosexuels considéraient qu'ils appartenaient à une minorité parmi d'autres, *« ceux du Larzac, de la lutte des femmes, de la non-violence »*. La Maison des jeunes leur donnait à leur tour la parole.

Tout a commencé en mars avec l'opposition des « membres de droit » du conseil d'administration de la M.J.C. Ils ne sont que quatre, mais ils comptent. Représentant les pouvoirs publics, ils n'ont pas voulu que *le* festival soit organisé par la M.J.C., en collaboration avec le G.L.H. Les autres membres du conseil — dix-sept personnes — étaient d'un avis contraire. Le préfet et le *directeur départemental de la jeunesse* et des sports mirent en garde les dirigeants de la M.J.C. : « *Vous faites courir un réel danger moral aux jeunes* », dit l'un. « *La mise en jeu de votre responsabilité pénale pourrait être recherchée* », souligne l'autre. « *La manifestation donnera certainement une information parcellaire et orientée et par conséquent non objective sur les problèmes de la sexualité* », affirme un troisième.

Le directeur de la M.J.C., M. Monnin, sentant que l'affaire se gâte, abandonne « *toute responsabilité morale, administrative et financière pendant la durée du festival* ». A ce moment, le délégué régional de la Fédération des M.J.C., M. André Métayer, *se souvient* que la Maison de Rennes-Centre est la plus turbulente des quatre de Rennes. Les *pressions se multiplient*, mais le conseil d'administration tient bon. « *D'ailleurs, nous n'interdirons pas le festival* », souligne aujourd'hui Mlle Bernadette Malgorn, directeur *du cabinet du préfet*, M. Martial Gabillard, adjoint au maire chargé des affaires culturelles, n'interdit pas *non plus* : « *La décision majoritaire du conseil est souveraine.* »

Les pouvoirs publics ne font que « mettre en garde » *et ils rappellent* la vocation d'une M.J.C. dont « *le caractère socio-culturel ne correspond pas à la tenue d'un festival homosexuel* ». Le G.L.H., pourtant, fait partie de l'office social et culturel *municipal qui fédère* les organisations socio-culturelles de la ville.

Réalisme

Le vendredi 20 avril, cédant aux pressions, le conseil d'administration de la M.J.C. revient sur son *autorisation par réalisme. Adopter une attitude* contraire « *c'était perdre la M.J.C.* », dit le vice-président. « *Sans l'agrément du ministère de tutelle, toutes nos subventions tombaient.* » Néanmoins, la mairie tend la main : les homosexuels pourraient réunir leur festival dans une salle commune « *louée aux conditions habituelles* ». M. Gabillard insiste même : « *La municipalité socialiste ne veut pas qu'une telle manifestation soit annulée, mais elle ne pouvait avoir lieu dans une M.J.C.* » Les jeunes du *conseil d'administration ont donc* compris. Jeans, cheveux longs, dépenaillés, ils ont cependant d'autres *luttes à mener*.

Un « G.L.H. » esseulé tient tout de même à rappeler : « *Nous voulons avoir le droit d'être homosexuels sans avoir à nous cacher. Nous ne voulons plus faire l'objet de mesures discriminatoires, plus d'article du code pénal qui prévoit des peines plus dures pour les homosexuels, comme s'ils étaient d'une autre espèce.* »

Lundi, une poignée d'entre eux a « occupé » *la maison des jeunes* et ouvert, malgré les gros yeux des pouvoirs publics, le « Festival national ». *Les dirigeants* de la M.J.C., débordés, ont écrit une lettre pour protester. En pure forme, en pure perte, puisqu'ils n'appelleront pas, ont-ils dit, la police. Celle-ci est venue d'elle-même, lundi soir, mais pour des vérifications qui n'ont pas interrompu le festival.

A l'Union départementale des associations familiales (UDAF), à l'origine des premières réactions, M. Perrier, vice-président, explique : « *On ne pouvait laisser faire cela dans une maison où se trouvent des enfants menacés par cette pollution. Nous avons fait des démarches pour que cesse cette entreprise. Les homosexuels ont fait trop de bruit. L'homosexualité est un fléau.* » Un « *fléau social* », c'est justement le sujet de la pièce de théâtre montée, pour le festival par le Triangle rose, *une troupe de Bordeaux*.

CHRISTIAN COLOMBANI.

A Marseille

LES ŒUVRES UNIVERSITAIRES REFUSENT D'HÉBERGER LES PARTICIPANTS A UN CAMPUS D'ÉTÉ HOMOSEXUEL.

(De notre corresp. régional.)

Lyon. — Des responsables des groupes de libération homosexuelle (G.L.H.) et des groupes lesbiennes (G.L.) ont réuni, mardi 24 avril, à Lyon, une conférence de presse pour protester contre la volte-face du Centre régional *des œuvres universitaires* et scolaires (CROUS) de Marseille, qui, après avoir accepté d'accueillir une « *université d'été homosexuelle* » sur le campus de Luminy, y a finalement renoncé.

Dans une lettre du 1er février 1979, le directeur du CROUS écrivait : « *Je prends bonne note des dates d'hébergement (...) des congressistes de votre association* », ajoutant : « *Trois cents à six cents chambres (ou au-delà, si nécessaire) seront mises à votre disposition durant cette période* ». D'où vient alors que, le 16 mars, le même responsable ait informé par lettre le G.L.H. de Marseille *qu'il n'était pas possible* « *de donner une suite favorable à [la] demande d'hébergement* », sans préciser les motifs de cette volte-face ?

Les membres du G.L.H. de Marseille croient déceler dans ce revirement l'influence du nouveau recteur, M. Yves Durand, nommé au début de l'année. Ils n'apportent, toutefois, aucune preuve de cette *affirmation*. Les responsables des G.L.H. et des G.L. n'en dénoncent pas moins l'attitude « *tout à fait intolérable* » du CROUS, qui non seulement compromet un projet déjà avancé mais témoigne d'une discrimination évidente dans l'utilisation de bâtiments publics qui ont été mis, *rappellent-ils, à la disposition* des Témoins de Jéhovah en 1978.

Les organisateurs, qui maintiennent leur projet, ont reçu du maire de Marseille, M. Gaston Defferre, l'assurance que la municipalité acceptait de mettre les bâtiments de l'unité d'architecture et des beaux-arts, situés eux aussi sur le campus de Luminy, et dont la ville a la responsabilité, à la disposition des participants. — B.E.

[M. Maurice Moulins, le directeur du CROUS, que nous avons joint au téléphone, s'est refusé à tout commentaire.]

LE DÉBAT SUR L'AVORTEMENT

EN FINLANDE, A PARTIR DU 1er JUILLET

Le délai légal d'interruption de grossesse sera réduit de seize à douze semaines

De notre correspondant

Helsinki. — A dater du 1er juillet de cette année entrera en vigueur l'amendement (approuvé le 14 juillet dernier) de la loi de 1970 sur l'interruption de grossesse. Alors que les *premières* mesures législatives en la matière dataient de 1950, la loi de 1970 avait marqué une large libéralisation de l'avortement, surtout pour les adolescentes. L'amendement restrictif, conforme à l'évolution internationale, raccourcit d'un mois le temps de grossesse *au cours* duquel toute femme enceinte est en droit de demander *l'intervention : cette période*, auparavant de seize semaines, est ramenée à douze semaines (sauf cas particuliers comme maladie, malformation ou débilité de la mère). Pour le reste, la loi demeure inchangée.

Le législateur a prévu six cas autorisant, sur demande, une *interruption de grossesse* :

1) La prolongation de la grossesse ou *la naissance de l'enfant* peuvent présenter un danger pour la santé ou la vie de *la* mère ;

2) Les raisons sociales, catégorie qui couvre la plupart des avortements (par exemple, les *femmes célibataires*) ;

3) Le viol, si toutefois une plainte a été déposée ;

4) La femme enceinte de moins de dix-sept ans ou plus de quarante ans, ou déjà mère de quatre enfants ;

5) Il y a lieu de supposer que l'enfant sera anormal ;

6) *Une maladie ou* des troubles mentaux chez l'un ou l'autre des *parents risquent de limiter sérieusement* leur capacité de prendre soin de leur enfant.

A l'exception de la cinquième catégorie, pour laquelle seul le Conseil supérieur de la santé peut prendre une décision, les autres cas *nécessitent* l'autorisation de deux médecins. En cas d'avis défavorable, la demande d'avortement peut être adressée directement, en dernier ressort, au Conseil. Pour les cas relevant de la quatrième catégorie, une seule autorisation suffit, celle du médecin pratiquant l'interruption *de grossesse. Pour les jeunes* femmes de moins de dix-sept ans, le Conseil *de la santé* peut autoriser l'avortement jusqu'à la vingtième semaine.

L'amendement aura pour effet de transférer les responsabilités vers le *sommet de la hiérarchie* médicale, puisque dès la treizième semaine seul le Conseil de la santé sera habilité à donner une autorisation.

Politiquement, le projet soumis au Parlement peu après la formation du gouvernement Sorsa (social-démocrate) est un héritage du gouvernement centriste minoritaire précédent que dirigeait M. Miettunen. A l'époque, *les différents partis avaient eu des* attitudes variées. Si les formations *non socialistes* (*majoritaires*) y furent favorables, les démocrates populaires s'y opposèrent fermement, alors que le parti social-démocrate se trouva divisé. Ainsi Mme Pirkko Työläjärvi, social-démocrate, à l'époque ministre de la santé et des affaires sociales, bien que réservée, *approuva l'amendement tout en* faisant justement remarquer que *l'adoption* du projet permettrait de canaliser (pour ne pas dire *neutraliser*) *les pressions* en faveur d'une réforme plus radicale. Les adversaires du projet, entre autres les féministes, invoquèrent le fait que l'amendement de la loi *ne ferait que compliquer* la vie des éléments les plus vulnérables *de la société. Ainsi*, si 14 % des avortements, soit deux mille cinq cents environ, ont lieu entre la treizième et la seizième semaine, ils touchent surtout les femmes âgées de quinze à vingt-quatre ans, célibataires, au faible niveau *d'instruction*, au salaire *modeste* et demeurant loin des centres *médicaux*.

Dans ses grandes lignes, la loi finlandaise est jugée satisfaisante. *Il y a en Finlande proportionnellement* moins d'avortements que dans les autres pays scandinaves. En 1977, on comptait deux cent soixante-dix avortements pour mille naissances. Si, au cours des années qui suivirent l'adoption de *la loi de 1970, une augmentation* rapide des avortements a été enregistrée, leur nombre culminant à vingt-six mille en 1973, ce chiffre n'a cessé ensuite de diminuer pour tomber à dix-sept mille sept cents en 1977 et à dix-sept mille deux cents en 1978.

PAUL PARANT.

La loi française

La loi du 17 janvier 1975, abro*geant les textes de 1920 et 1923* prohibant l'avortement, autorise « *toute femme* » que son état *place « dans une situation de détresse »* à interrompre sa grossesse.

Une grossesse ne peut être interrompue qu'avant la fin de sa dixième semaine. Au préa*lable, la femme doit se rendre* dans un centre d'information ou de conseil familial, agréé par *l'administration*, et *s'entretenir de* sa situation avec une conseillère. Lors de cet entretien, elle doit être avertie des risques médicaux qu'elle encourt et rece*voir un « dossier-guide »* d'information relatif aux droits et aux aides dont elle peut disposer, *ainsi qu'aux possibilités* d'adoption qui s'offrent à elle, dans l'hypothèse où elle mènerait sa grossesse à terme et ne souhaiterait pas garder son enfant.

Huit jours après cet entretien préalable, si sa décision est *maintenue*, la femme doit la *confirmer par* écrit. L'intervention ne peut alors être pratiquée que par un médecin, dans un *établissement public ou privé* agréé. Les cliniques privées ne peuvent consacrer plus du quart de leur activité à l'interruption de grossesse : cette disposition vise à éviter que des établissements « spécialisés » ne fassent de l'avortement une activité *exclusive, ce qui s'est produit* notamment en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas.

Tous *les* médecins et *auxiliaires* médicaux bénéficient de la clause de conscience, qui leur *permet de refuser — à titre personnel* — la pratique de l'avortement. Si un médecin, toutefois, *oppose à la femme un refus*, il doit le lui faire savoir dès sa première visite.

L'intervention ne peut être pratiquée sur une mineure que si cette dernière est munie de *l'autorisation* de l'un de ses parents, ou de son représentant légal. Elle n'est autorisée sur *la personne d'une étrangère que* si celle-ci réside en France depuis *plus de trois mois*.

L'interruption de grossesse *n'est pas remboursée par* la Sécurité sociale. Son prix — avec ou sans anesthésie géné*rale — est toutefois fixé par les* pouvoirs publics et ne peut, en droit, être dépassé.

L'avortement thérapeutique, enfin, est autorisé lorsque la vie ou la santé de la mère est gravement menacée, ou lorsqu'un examen prénatal a établi que le fœtus était atteint d'une maladie *« reconnue comme incurable au moment du diagnostic »*.

Enfin, chaque avortement doit être recensé à des fins statistiques, étant entendu que ce recensement doit être compatible avec *l'anonymat de toute femme* qui désire voir l'intervention rester secrète.

Tel est, schématiquement, l'essentiel de la loi et de ses textes d'application. Mais le fait diffère *bien souvent du droit* sur un certain nombre de points, sinon sur la majorité. En parti*culier, l'entretien préalable et les* huit *jours de réflexion* sont souvent réduits à une simple formalité, quand ils ne sont pas purement fictifs. Le quota de 25 % pour les établissements privés, les tarifs, fixés par le gouvernement, sont fréquemment majorés, et de loin. *Le délai* de six semaines est, lui aussi, souvent largement dépassé, et par*fois scandaleusement*. L'anonymat, enfin, n'est pas toujours respecté, il s'en faut.

Reste une dernière *violation* — par défaut — d'un texte qui prévoyait que toute femme enceinte *puisse* demander à *subir un* avortement : les possibilités offertes en France *à cet égard restent gravement insuffisantes*, parfois dans des départements entiers. Un certain nombre de *chefs de service ont* de la clause de conscience que leur reconnaît la loi — à titre personnel — une conception extensive et collective, ce qui interdit, ou *limite, de facto, la pratique* de l'avortement dans certains hôpitaux, où elle serait pourtant *indispensable*. — C. B.

ÉDUCATION

Les sujets de français et de philosophie du Concours général

Marcel Proust et le désir d'être heureux

Les épreuves de français et de philosophie du concours général des lycées ont eu lieu le mardi 24 avril. Les sujets suivants ont été proposés aux candidats :

● COMPOSITION FRANÇAISE (classes de première A, B, C, D et E).

« Je fus ému de retrouver dans deux tableaux — plus réalistes ceux-là et d'une manière antérieure — un même monsieur, une fois en frac dans son salon, une autre fois en veston et en chapeau haut de forme dans une fête populaire, au bord de l'eau, où il n'avait évidemment que faire, et qui prouvait que pour Elstir (1) il n'était pas seulement un modèle habituel mais un ami, peut-être un protecteur, qu'il aimait, comme autrefois Carpaccio tels seigneurs notoires — et parfaitement ressemblants — de Venise, à faire figurer dans ses peintures ; de même encore que Beethoven trouvait du plaisir à inscrire en tête d'une œuvre préférée le nom chéri de l'archiduc Rodolphe. Cette fête au bord de l'eau avait quelque chose d'enchanteur. La rivière, les robes des femmes, les voiles des barques, les reflets innombrables des unes et des autres voisinaient parmi ce carré de peinture qu'Elstir avait découpé dans une merveilleuse après-midi. Ce qui ravissait dans la robe d'une femme, cessant un moment de danser à cause de la chaleur et de l'essoufflement, était chatoyant aussi, et de la même manière, dans la toile d'une voile arrêtée, dans l'eau du petit port, dans le ponton de bois, dans les feuillages et dans le ciel. Comme, dans un des tableaux que j'avais vus à Balbec (2), l'hôpital, aussi beau sous son ciel de lapis que la cathédrale elle-même, semblait, plus hardi qu'Elstir théoricien, qu'Elstir homme de goût et amoureux du Moyen Age, chanter : « Il n'y a pas de gothique, il n'y » a pas de chef-d'œuvre, l'hôpital » sans style vaut le glorieux » portail. » De même j'entendais : « La dame un peu vulgaire, » qu'un dilettante en promenade » éviterait de regarder, excep» terait du tableau poétique que » la nature compose devant lui, » cette femme est belle aussi, sa » robe reçoit la même lumière » que la voile du bateau. Il n'y a » pas de choses plus ou moins » précieuses, la robe commune et » la voile en elle-même jolie sont » deux miroirs du même reflet. » Tout le prix est dans le regard » du peintre. » Or, celui-ci avait su immortellement arrêter le mouvement des heures à cet instant lumineux où la dame avait eu chaud et avait cessé de danser, où l'arbre était cerné d'un pourtour d'ombre, où les voiles semblaient glisser sur un vernis d'or. Mais justement parce que l'instant pesait sur nous avec tant de force, cette toile si fixée donnait l'impression la plus fugitive. On sentait que la dame allait bientôt s'en retourner, les bateaux disparaître, l'ombre changer de place, la nuit venir, que le plaisir finit, que la vie passe et que les instants montrés à la fois par tant de lumières qui y voisinent ensemble ne se retrouvent pas. »

MARCEL PROUST

A la recherche du temps perdu.

Vous présenterez de cette page un commentaire composé.

● DISSERTATION PHILOSOPHIQUE (classe terminale A) :

Le désir d'être heureux est-il en nous plus puissant que le désir d'être ?

(1) Elstir : personnage de Proust. Le grand peintre du roman *A la recherche du temps perdu*.

(2) Balbec : dans le roman de Proust, c'est une petite station balnéaire de la côte normande.

Les nouveaux concours d'entrée à l'École normale

- Épreuve pratique d'éducation physique
- Renforcement de l'orthographe

Les nouvelles modalités d'organisation des concours de *recrutement* dans les écoles normales d'instituteurs et d'institutrices *ont été publiées* au *Journal officiel* du 24 avril. Depuis l'an dernier (décret du 22 août 1978, *le Monde* du 30 août 1978), deux concours distincts sont organisés selon qu'il s'agit de recruter des jeunes de moins de vingt-deux ans sans *expérience professionnelle* (concours externe) ou des candidats de moins de trente ans ayant déjà travaillé comme instituteurs suppléants (concours interne).

La différence entre les épreuves des deux concours se résume au souci de tenir compte de *l'expérience pédagogique acquise* par les candidats du concours interne. Mais les types d'épreuves et leurs coefficients de notation sont identiques.

Les nouveaux concours comprendront trois séries d'épreuves, chacune constituant une barrière à franchir en obtenant la *moyenne pour avoir accès* à la série suivante.

Première série : étude de texte et analyse d'une documentation à caractère scientifique. L'orthographe, l'écriture et la présentation interviendront dans l'appréciation de ces *épreuves* ; le poids de leur coefficient se voit accru par rapport au concours ancienne formule.

Deuxième série : éducation physique, lecture, voix chantée, dessins et arts plastiques ou aptitude manuelle et technique. La nouveauté la plus marquante est la substitution au « *commentaire oral* » sur une leçon d'éducation physique d'un « *parcours en terrain aménagé* », d'un « *parcours en piscine* », et la « *participation à un jeu collectif de type scolaire traditionnel* ».

Le détail des modalités de cette épreuve très pratique reste toutefois imprécis.

Troisième série : entretien avec le jury. Cet entretien appartenait auparavant au deuxième groupe d'épreuves ; son importance paraît *donc* renforcée, d'autant plus qu'il clôture le *concours d'entrée*. Son *coefficient* : 10 sur un total de 30, est cependant *moins lourd* que dans le passé où il comptait pour 8 sur 21.

La nouvelle formule des concours sera appliquée dès le prochain recrutement pour la rentrée de septembre.

[On peut s'étonner que, à la veille de rendre publiques les mesures qu'il envisage pour *rénover la formation des instituteurs, le ministère* de l'éducation fixe dans un texte *les* nouvelles modalités des concours de recrutement de ces instituteurs « rénovés ». Le Syndicat national des instituteurs (S.N.I.) ne s'en offusque pas, estimant que, dans l'intérêt des candidats instituteurs suppléants, le concours interne doit avoir lieu en juin et non à la rentrée de septembre, et qu'il y avait donc urgence. Pour le Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.), en revanche, cette précipitation est « révélatrice du degré d'improvisation qui a cours actuellement quant à la réforme de la formation ». Puisqu'il paraît que *tout n'est pas encore au point* dans le projet de rénovation de la formation des instituteurs, mais que tout sera enfin tranché à l'issue d'une rencontre entre le S.N.I. et le ministère de l'éducation ce mercredi 25 avril, on aurait pu, en effet, attendre deux jours avant de fixer les contours des nouveaux concours de recrutement. A deux jours près, l'apparence de cohérence, au moins, y eût quelque peu gagné... — C. V.]

JUSTICE

LES MALVERSATIONS AU DÉTRIMENT DES CAISSES DE RETRAITE DU BATIMENT

Coups de balai dans une « maison parfaite »

La onzième chambre correctionnelle de Paris, présidée par Mᵉ Jean-Michel Guth, a repris, lundi 23 et mardi 24 avril, l'examen du dossier des malversations commises au détriment des caisses de prévoyance et de retraite des ouvriers du bâtiment, la C.N.R.O. et la C.N.P.O. (« le Monde » des 19 et 20 avril).

Le tribunal a amorcé l'étude des « prises de participation » des deux caisses dans certaines des sociétés du « Groupe Breuil ». Le président en exercice de la C.N.R.O., M. Noël Bonche, partie civile, a également éclairci un point d'histoire : quand et comment furent découverts ces détournements de fonds qui portèrent sur plus de 69 millions de francs ?

M. Noël Bonche est un homme courtois qui ne donne pas l'impression de fuir les responsabilités. Directeur d'une société lyonnaise de bâtiment, président du conseil d'administration de la C.N.R.O., il décida, le 3 février 1975, de mettre de l'ordre dans la maison. Ce jour-là, il avait sur son bureau le deuxième rapport de la société d'expertise comptable fiduciaire de France (FIDEX) sur la gestion de la C.N.R.O.

Il alla donc trouver M. Yves Pergeaux, fondateur et directeur général des caisses de prévoyance et de retraite des ouvriers du bâtiment. L'entretien fut bref. *« J'en ai ras-le-bol*, dit M. Pergeaux à M. Bonche, *je vous donne ma démission. »* MM. Pierre Ducasse, secrétaire général, Maurice Jacq, attaché de direction, et Philippe Rigaut, cadre financier, furent à leur tour sollicités et à leur tour s'inclinèrent. M. Georges Breuil, aujourd'hui principal inculpé puisque M. Pergeaux est décédé, appelle cela un « *coup d'Etat* ». M. Bonche, lui, n'a pas de ces formules à l'emporte-pièce. Il considère simplement avoir mis fin à d'importantes malversations.

M. Bonche n'avait pas décidé ce « nettoyage » par le vide à la légère. Entre octobre 1973 et février 1975, il était passé de la circonspection au soupçon, puis du soupçon à la certitude. Le premier examen du tableau des placements de la C.N.R.O. l'avait alerté dès 1973. Administrateur de la caisse depuis 1966, il venait d'être désigné comme représentant au bureau de la C.N.R.O. par la Fédération nationale du bâtiment. « *J'ai constaté*, dit-il, *que le total des placements ne correspondait pas au total indiqué.* » Du coup, cet administrateur curieux demande des éclaircissements chiffrés et se rend compte qu'on lui ment.

Il convainc alors le bureau de la C.N.R.O., mais aussi de la C.N.P.O., de charger la FIDEX d'une vérification des comptes des deux caisses. L'engrenage est enclenché. Ainsi le rapport, remis le 1ᵉʳ février 1974, décrit-il entre autres les liens qui unissent la C.N.R.O. aux sociétés civiles immobilières d'Aigremont et de Barcarès alors que les conseils d'administration n'en avaient jamais entendu parler. Le rapport révèle de même l'existence de « *prêts maison* » accordés à MM. Pergeaux et Ducasse. Des prêts — respectivement de 900 000 et de 600 000 F — « vendus » sans intérêts ni date de remboursement...

Des « *explications longues et difficiles* » s'ensuivent et M. Bonche exige qu'un terme soit mis à ces pratiques. Il n'en sera rien et c'est pourquoi un deuxième rapport est commandé à la FIDEX. Les services financiers des caisses tentent d'entraver son travail mais il est trop tard. Le 3 février 1975, cinq jours après la remise du rapport, M. Pergeaux est contraint à la démission.

Les investigations de M. Bonche ont donc réussi là où avaient échoué celles des inspecteurs généraux du ministère du travail, autorité de tutelle. Au travers des livres comptables, ces derniers n'avaient entrevu qu'une « *maison parfaite* » dotée d'une bonne et saine gestion.

LAURENT GREILSAMER.

● *La cour d'appel de Colmar* a décidé, mardi 24 avril, de remettre au 3 mai son arrêt concernant l'éventuel renvoi devant une cour d'assises de deux jeunes gens qui avaient attaqué en février dernier à Strasbourg M. Willibald Pahr, ministre autrichien des affaires étrangères (*le Monde* du 8 février). La cour avait déjà, le 30 mars dernier, renvoyé une première fois sa décision. Le 27 février, le tribunal correctionnel de Strasbourg s'était déclaré incompétent.

LA SITUATION DES ÉTRANGERS EN FRANCE

Plusieurs organisations protestent contre les projets gouvernementaux

Une quinzaine d'organisations syndicales ou d'entraide, parmi lesquelles la C.G.T., la C.F.D.T., la FEN, le Syndicat de la magistrature, le Syndicat des avocats de France, la CIMADE, S.O.S.-Refoulement, la Ligue des droits de l'homme, viennent de protester contre le projet de loi modifiant l'ordonnance de 1945 sur l'entrée et le séjour des étrangers en France (« le Monde » du 19 avril).

L'examen du texte par la commission des lois de l'Assemblée nationale, qui était prévu pour le 19 avril, devrait avoir lieu jeudi 26 avril. Toutefois, le groupe socialiste a fait savoir qu'il déposerait une exception d'irrecevabilité. Si elle est repoussée par la commission, cette exception pourra être redéposée en séance publique.

Les organisations ont adressé à tous les groupes de l'Assemblée un texte dénonçant « *le caractère dangereux des mesures prévues, qui aggraveront la situation des immigrés* » et auront même des conséquences pour certaines catégories de touristes. « *Tout étranger devra désormais disposer de moyens d'existence suffisants pour son séjour sur le territoire* », a précisé M. Maurice Zavaro, vice-président du Syndicat de la magistrature, qui a ajouté : « *Mais sur quels critères appréciera-t-on ces moyens ? En se déplaçant en auto-stop et en dormant à la belle étoile, on peut vivre, même en France, avec peu. S'agit-il d'interdire de fait ce tourisme-là ?* »

Ce projet constitue, a estimé M. Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme, « *quelques bribes d'une législation sur l'immigration. On présente tout en ordre dispersé pour éviter un grand débat qui ferait apparaître un ensemble d'intentions insupportables* ». « *Dans une atmosphère de xénophobie comparable à celle de l'avant-guerre, l'étranger devient responsable de tout, de la crise économique comme de l'augmentation de la criminalité.* » « *Ce que le ministère de l'intérieur recherche*, a ajouté M. Noguères, *c'est la légalisation, par le biais parlementaire, de pratiques telles que l'internement administratif maintes fois censurées par les autorités de contrôle, en particulier par le Conseil d'Etat.* »

Vocation, conviction, extradition

La France dispose en matière d'extradition, réserve faite de la malheureuse affaire Croissant et de l'étrange affaire Abou Daoud, *d'une bonne loi : seule l'autorité* judiciaire peut, au terme d'un *débat public, autoriser l'extradition* et, si elle y consent, il est encore loisible au gouvernement de s'y refuser. On voit donc qu'il y a là une inégalité au bénéfice de la défense, qui devrait être de règle. Cela est un autre sujet.

Précisons aussi que l'extradition *est impossible si la personne* réclamée à l'étranger est, soit, française, soit accusée d'une infraction à laquelle est reconnue un mobile politique. Les *travaux ambigus conduits* actuellement sur l'espace judiciaire *européen ne paraissent* pas avoir, jusqu'à présent, *remis en cause* ce principe libéral. Il ne suffit pas pourtant à conférer une garantie juridique certaine, ainsi qu'on va le voir.

Manuel Viusa, peintre et écrivain par vocation, antifranquiste par conviction, se réfugie en France en 1948, et bénéficie l'année même de son arrivée du statut de réfugié politique. La France de la libération lui est de plus quelque peu redevable, *puisque, entre 1942 et* 1944, ainsi que le rappelle à présent son fils, il organise à Barcelone, au sein d'un « groupe Maurice », une étape pour ceux qui fuient la France occupée.

Depuis 1948, nul apparemment n'entend parler de lui. Ses activités artistiques prospèrent et personne ne lui en demande compte. Pourtant, le voici aujourd'hui incarcéré à la Santé *— dont on connaît le surpeuplement, la réglementation outrancière, — depuis le 24 mars*, sur la foi d'un télégramme des autorités espagnoles qui, à ce jour, n'ont pas fourni davantage d'éclaircissements sur les accusations formulées.

Elles sont cependant d'une *gravité telle qu'on attendrait un* peu plus de détails pour que soit justifiée l'arrestation de M. Viusa, âgé de soixante et un ans, accusé d'être mêlé à deux assassinats commis à Barcelone : celui de M. Joaquin Viola, ancien maire franquiste de la ville, et de sa femme, le 25 janvier 1978 ; celui de M. José Maria Bulto Marquès, président d'une importante firme pharmaceutique, tué le 9 mai 1977 par l'explosion d'une bombe à retardement que ses ravisseurs lui avaient attachée sur le corps.

Le 30 janvier dernier, le ministère français des affaires étrangères décide la suppression du statut de réfugié pour les ressortissants espagnols. Sept semaines plus tard, à propos de meurtres, vieux l'un, de plus d'un *an ; l'autre, de près de deux*, la police madrilène lance un *mandat d'arrêt contre M. Viusa*. La quasi-coïncidence est pour le moins malheureuse. La chambre d'accusation de Paris se réunit, mercredi 25 avril, pour examiner la situation de M. Viusa.

Ph. B.

AU TRIBUNAL DE PARIS

Duel autour de 1940

« *Les querelles entre vieux hommes m'ont toujours paru chose affligeante. Je me garderai donc de prolonger celle-ci, comme je me suis abstenu de la faire naître.* » Ainsi s'exprimait, dans *la Revue des Deux Mondes* de mars 1979, M. Dominique Leca, inspecteur général des finances, répondant à M. Gaston Palewski. L'ancien président du Conseil constitutionnel ne l'avait pas ménagé dans des « Propos » publiés au mois de décembre précédent par la revue de la rue de l'Université, en commentant son livre récemment paru, *la Rupture de 1940*.

M. Leca n'en a pas moins porté devant la justice la « *querelle entre vieux hommes* » ; le tribunal de Paris devra dire si M. Palewski a dépassé les limites d'un débat historique.

Les coulisses de la IIIᵉ République agonisante, récemment évoquées par le général Navarre, n'étaient pas beaucoup plus tortueuses ni plus bourbeuses que celles de n'importe quel régime. Mais elles avaient le triste privilège d'être aussi les coulisses de la défaite.

Autour de Paul Raynaud fleurissaient les rivalités de personnes, les intrigues où le boudoir tenait son rôle.

M. Palewski, longtemps tête pensante de l'entourage de Paul Raynaud fut supplanté, dès avant les derniers soubresauts, par une équipe de jeunes inspecteurs des finances, MM. Yves Bouthillier, aujourd'hui disparu, qui sera ministre des finances de Vichy, Dominique Leca et Gilbert Devaux. Lui-même avait d'ailleurs quitté la politique pour servir dans l'aviation de bombardement. Il voit dans MM. Leca et Devaux, et surtout dans ce dernier, les mauvais génies du président du conseil, et laisse entendre, après quelques amnénités, que ceux qu'il appelle « *les deux compères* », furent pour quelque chose dans l'acceptation de la *défaite*.

Le maréchal Pétain succédant à Paul Reynaud nomma son prédécesseur ambassadeur de France à Washington. Paul Reynaud envoya MM. Leca et Devaux en éléments précurseurs, avec ses papiers personnels. A Madrid, les valises furent ouvertes : on y trouva aussi de l'or, des bijoux et des devises qu'une impérieuse amie de l'ancien président du conseil avait confiés aux deux émissaires. Scandale, soigneusement orchestré par ceux qui veulent déconsidérer Reynaud — qui n'ira pas à Washington, — et le personnel politique opposé à l'armistice. Les deux inspecteurs des finances gagnent Londres, où de Gaulle refuse leurs services et les fait interner, puis surveiller. M. Palewski, qui fut un des piliers de la France libre, y fut-il pour quelque chose ? Nul ne le dit, mais les intéressés le pensent manifestement.

Leur avenir n'en souffrira d'ailleurs pas, et ils occuperont après la libération de hautes fonctions dans l'administration, puis dans le secteur privé. Tout eût été pour le mieux dans les plus confortables des fins de carrière si le livre de M. Leca et la réplique de M. Palewski n'avaient réveillé d'un seul coup des souvenirs vieux de près de quarante ans et la pugnacité de *deux commandeurs et d'un grand* officier de la Légion d'honneur. — J. P.

● *Une exposition* en hommage au peintre catalan Manuel Viusa, est organisée ce mercredi 25 avril à Paris, 4, rue du Dahomey (11ᵉ), à partir de 18 heures.

● *Un légionnaire condamné pour meurtre.* — Le tribunal permanent des forces armées (T.P.F.A.) de Metz a condamné, mardi 24 avril, le légionnaire *Gyorgy Emmerling*, vingt-deux ans, déserteur, à trois ans d'emprisonnement pour meurtre. Celui-ci avait frappé violemment, au mois d'octobre 1978, son compagnon de cellule, un autre déserteur, Henning Tilgner, trente-sept ans. Bien qu'il ait sombré rapidement dans le coma, le personnel de garde lui avait administré pour tout traitement une douche, estimant qu'il s'agissait d'une simulation. Henning Tilgner était mort le lendemain. L'adjudant Arthur Zeidler, inculpé de non-assitance à personne en danger, a été condamné à 2 000 francs d'amende.

● *Accident du* Betelgeuse (suite). — Les capitaines et officiers C.G.T. de la marine marchande ont vivement réagi aux « *accusations gratuites* » portées par un expert britannique (*le Monde* du 24 avril a promis de l'explosion du pétrolier français *Betelgeuse* en janvier dernier. Leur fédération se déclare « *parfaitement stupéfaite* » par ces accusations « *d'un haut fonctionnaire de l'industrie pétrolière britannique qui, courageusement, se refugie dans l'anonymat* ». *Assurant* qu'en l'état actuel de l'enquête rien ne permet de connaître véritablement les causes de cet accident, la fédération de mande au dent, la fédération de la marine marchande « *d'intervenir avec fermeté auprès des Britanniques pour protester contre ces déclarations* ».

Contre la politique de redéploiement

LE SGEN (C.F.D.T.) DÉCIDE DE « PASSER A L'OFFENSIVE » AU COURS D'UNE QUINZAINE D'ACTION

« *Il faut opposer à la logique gouvernementale du redéploiement la logique syndicale de nos revendications* », a déclaré M. Patrice Béghain, secrétaire national du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), au cours d'une conférence de presse, mardi 24 avril, en précisant que le SGEN avait décidé de « *passer à l'offensive* ».

Pour prolonger les actions qui ont eu lieu depuis plusieurs semaines dans diverses régions contre les suppressions de postes d'enseignants, les responsables du SGEN invitent leurs adhérents à participer, à partir du 7 mai, à une quinzaine d'action qui sera marquée par des manifestations, des grèves et des « *auto-réductions d'horaire* », dans les collèges et dans les lycées d'enseignement professionnel (ex-C.E.T.) où de nombreux enseignants ont des horaires hebdomadaires de vingt et une heures et plus.

Le SGEN organisera aussi, au cours de cette quinzaine, des marches régionales ou départementales en direction d'établissements « *particulièrement touchés par la politique de redéploiement* ». Ces marches devraient permettre aux maîtres d'internat, surveillants d'externat et maîtres auxiliaires qui seront, selon le SGEN, huit mille à être licenciés à la prochaine rentrée scolaire, de prendre une part importante à ces actions. « *Il est possible de créer des postes, et donc de réemployer des non-titulaires, en supprimant les heures supplémentaires effectuées au titre de la formation initiale ou continue* », a expliqué M. Béghain, en estimant à près de quarante-deux mille le nombre de postes qui pourraient être ainsi « *récupérés* ».

Le SGEN a, d'autre part, écrit à la Fédération de l'éducation nationale (FEN) pour lui proposer une rencontre en vue d'une « *amélioration de l'unité d'action* ».

ÉDUCATION

Le premier forum national de la presse à l'école

Le Comité d'information pour la presse dans l'enseignement (C.I.P.E.), qui comprend six quotidiens, quinze hebdomadaires et huit mensuels, organise du mardi 4 au vendredi 7 septembre 1979 le premier forum national de la presse à l'école. Celui-ci portera sur deux thèmes : la connaissance des principaux mécanismes de l'information sous ses différents aspects dans la presse écrite : rédactionnels, économiques et techniques ; l'utilisation du journal comme objet et moyen d'enseignement.

Ce forum sera animé par des professionnels de la presse — plus de cent vingt — au sein de nombreux ateliers, carrefours et débats ainsi qu'à travers des exercices pratiques réalisés dans des groupes à effectif réduit. Il s'adresse aux différentes catégories du corps enseignant du second degré (professeurs, documentalistes, conseillers d'éducation, chefs d'établissement...) de toutes disciplines et de tous niveaux, de l'enseignement public et privé.

Cette rencontre nationale est la première opération de cette envergure menée par la presse elle-même en direction des enseignants. Elle est organisée avec le Centre de perfectionnement des journalistes et des cadres de la presse (C.P.J.), et l'Association des *journalistes universitaires* (A.J.U.). Les associations d'enseignants de français (A.F.E.F.), histoire-géographie (A.P.H.G.) et de sciences économiques (A.P.S.E.S.) y apportent aussi leur concours.

Le forum national de la presse à l'école aura lieu dans un établissement scolaire de la région parisienne où les participants seront hébergés en chambre individuelle. Les droits d'inscription sont de 300 F par personne et couvrent tous les frais pédagogiques et d'hébergement. Des billets de réduction *S.N.C.F.* seront envoyés aux stagiaires qui viennent de province. Le forum est ouvert à 150 participants. Les inscriptions des enseignants intéressés sont reçues dès maintenant, dans la limite des places disponibles, au Centre de perfectionnement des journalistes, par Mme Debeauvais, Forum national de la presse à l'école, C.P.J., 33, rue du Louvre — 75002 Paris. Téléphone : 508-86-71.

M. CHRISTIAN LE GUNEHEC EST NOMMÉ PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE A PARIS

En remplacement de M. Louis Barbaroux, admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite, M. Christian Le Gunehec est nommé procureur de la République à Paris, par un décret paru au *Journal officiel* du 25 avril. Il était directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice depuis septembre 1974. Il sera vraisemblablement remplacé à ce poste par M. Raoul Béteille, procureur général près la cour de sûreté de l'Etat.

[Né le 22 août 1930, à Auray (Morbihan), M. Christian Le Gunehec, entré dans la magistrature en 1955, a fait toute sa carrière au ministère de la justice. Nommé, en 1970, sous-directeur à la direction des affaires criminelles et des grâces, où il avait plus spécialement en charge l'action publique, c'est-à-dire la surveillance des documents importants dans les juridictions et les relations avec le parquet, il était devenu, en 1974, directeur des affaires criminelles et des grâces.]

ADMINISTRATION

Feu Monsieur Soupe

(Suite de la première page.)

Le père Soupe a crû et s'est multiplié, en nombre et en moyens techniques mis à sa disposition. La toute-puissance du chef de bureau, dénoncée au dix-neuvième siècle, dès que s'esquisse la notion d'administration, par Boucher de Perthes (1), a, depuis, pris les formes d'un Léviathan contemporain. L'administration s'est fondue dans l'Etat (les énarques...) au point de le phagocyter. On ne recourt plus au monarque contre ses bureaux, puisque les bureaux sont rois.

Ils sont peut-être sur le déclin en tant qu'ils exercent un pouvoir infaillible et incontestable. Par la loi du 17 juillet 1978, d'abord. Celle-ci dispose (art. 2) que *« les documents administratifs sont de plein droit communicables aux personnes qui en font la demande, qu'ils émanent des administrations de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics ou des organismes, fussent-ils de droit privé, chargés de la gestion d'un service public »*.

Certes (art. 6), *de larges exceptions sont prévues* : au nom du secret (délibérations de gouvernement et *« des autorités responsables relevant du pouvoir exécutif »*, défense nationale, vie privée, commerce et industrie) ou au nom de la sûreté (de l'Etat, de la monnaie). Mais ces exceptions ne sauraient faire obstacle à l'application convenable du principe posé par la loi.

Car (art. 1er), *« sont considérés comme documents administratifs tous dossiers, rapports, études, comptes rendus, procès verbaux, statistiques, directives, instructions, circulaires, notes et réponses ministérielles qui comportent une interprétation du droit positif ou une description des procédures administratives, avis, à l'exception des avis du Conseil d'Etat et des tribunaux administratifs, prévisions et décisions revêtant la forme d'écrits, d'enregistrements sonores ou visuels, de traitements automatisés d'informations non nominatives »*.

De plus (art. 9), *« font l'objet d'une publication régulière : 1. Les directives, instructions, circulaires, notes et réponses ministérielles qui comportent une interprétation du droit positif (...) »*. Il est même prévu un délai de six mois pour que se prononce le juge saisi d' *« un refus de communication d'un document administratif »*. Mais il est vrai que l'inobservation de ce délai ne paraît assortie d'aucune sanction...

La loi est entrée en vigueur sur le papier. Il ne reste plus qu'à la faire entrer dans les faits.

On n'est pas arrivé si avant pour le texte sur les astreintes qui peuvent être prononcées contre l'Etat mauvais justiciable. Mais lorsque le vote aura été acquis, il contribuera à mettre fin à un assez étonnant scandale puisqu'il montre l'Etat lui-même (et si souvent, semble-t-il, qu'une thèse de doctorat est en cours sur ce sujet) refusant d'exécuter les décisions des juridictions administratives, alors que celles-ci sont couronnées... par le Conseil d'Etat.

Or l'activité de ces juridictions recouvre nombre de matières, que celles-ci touchent aux personnes (expulsions ou refoulements d'étrangers) ou aux biens (constructions litigieuses d'ouvrages publics). De plus, selon ce projet, des penalités pourront être prononcées pour exécution tardive ou partielle. En outre, pour éviter ce qu'on appelle pudiquement l'irresponsabilité administrative, serait désormais prévue, sous de strictes conditions il est vrai, la mise en cause personnelle du fonctionnaire responsable de l'inexécution ou de l'exécution fautive.

La référence à l' « urgence »

Dans ce triptyque législatif destiné à conférer ses droits au citoyen, le volet le plus important est assurément celui dont débat ce mercredi l'Assemblée nationale, puisqu'il devrait contraindre les *bureaux* à *fournir* les motifs des décisions qu'ils prennent. Faut-il rappeler que la règle de droit est, encore aujourd'hui, exactement inverse ? Or, ainsi que l'a indiqué *M. Michel Aurillac, député de l'Indre (R.P.R.)*, dans son rapport : *« De nombreux pays étrangers ont inclus une telle disposition dans leur législation. »* De son côté, l'exposé des motifs du projet reconnaît que *« le principe de la motivation des actes administratifs constitue sans nul doute une garantie fondamentale pour l'exercice des libertés »*.

C'est donc un champ immense qui est ouvert au citoyen et un véritable renversement des valeurs qui est *envisagé*. Encore faut-il que ce principe nouveau, presqu'une révolution pour les mentalités françaises, s'applique sans trop de restrictions. C'est pourquoi M. Aurillac a souhaité que l'obligation de motiver pèse aussi sur *« certaines personnes privées accomplissant une mission de service public, telles que les caisses locales de sécurité sociale ou les ASSEDIC. »* En quoi il a la logique pour lui puisqu'une *telle disposition figure* dans la loi sur la communication des documents administratifs et que le projet sur la motivation en est — officiellement — la suite.

Là encore, le projet ne va pas sans limitation, notamment par la référence à la fameuse « urgence » qui permet trop souvent aux autorités de faire, sous couvert de légalité, un usage subtil de l'arbitraire. Encore que la commission des lois ait pris soin d'ajouter par amendement que, dans ce cas, le motif doit cependant être fourni, dans le délai d'un mois, si l'intéressé en fait la demande.

Une multitude de comportements aberrants, compte tenu des mœurs du temps, pourront ainsi être corrigés. On souhaiterait, par extension, que les convocations des administrations — la police par exemple — ne se contentent plus de mentionner, à la rubrique *« objet »*, le stupide et péremptoire *« affaire vous concernant »*, mais précise d'un mot *quelle est l'affaire en question*. N'y insistons pas, chacun saura trouver une nuée d'exemples, tirés de sa vie quotidienne.

Il ne faut pas crier trop tôt *Hosanna !* à l'adresse des bureaux. Encore maintenant, l'administration refuse la communication de documents qui entrent *manifestement* dans le cadre de la loi, alors que celle-ci est d'ores et déjà applicable. Il ne faut pas davantage méconnaître, selon une expression rebattue mais fondée, le poids des traditions séculaires ; *encore moins* la puissance de l'inertie, pratique bureaucratique élevée au rang d'un art d'agrément. Il importera de veiller de près à l'interprétation qui sera donnée, pour la communication des documents administratifs, au secret dont peuvent se prévaloir *« les autorités responsables relevant du pouvoir exécutif »*.

Equité oblige, il ne faut pas non plus méconnaître le surcroît de travail qui découlera de ces lois. Mais nul ne saurait admettre qu'elles tournent court. Les réserves prudemment introduites dans leur rédaction ne doivent pas conduire à ce que l'exception dévore l'essentiel. On serait ainsi curieux de connaître quelles directives, circulaires ou instructions chaque ministre, et le premier d'entre eux, fera parvenir à ses services pour les inviter à une rigoureuse observation des lois nouvelles... Le *fair-play* s'impose, et, si l'administration y manquait, les *moyens* ne font pas défaut pour l'y contraindre, ne serait-ce que par le recours obstiné aux lois.

PHILIPPE BOUCHER.

(1) Dans son ouvrage *la Vie quotidienne dans les ministères au dix-neuvième siècle* (Hachette), M. Guy Thuillier rapporte ces remarques aigres-douces émises à l'époque par le paléontologue Jacques Boucher de Crèvecœur de Perthes... qui fut aussi directeur régional des douanes à Abbeville (Somme) : *« En administration, on obéit d'abord à la circulaire, puis à la décision ministérielle, puis au règlement, puis à l'arrêté ou décret, et enfin à la loi (...). En cas de doute, la circulaire doit avoir raison, parce que c'est la nation qui fait la loi, et que c'est le chef de bureau qui fait la circulaire. »*

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

Quelles lumières et quelle nourriture les acteurs de théâtre apportent-ils à la vie ?

Printemps de chiens à Ivry

DANS les *beaux quartiers*, Tuileries, Iéna, Luxembourg, une affiche aux couleurs d'arc-en-ciel, bleu saphir, vert pré, rouge coquelicot, *jaune soleil, tranche*, par son allégresse, sur le gris maussade du temps, des trottoirs et *des pots* d'échappement.

Par-dessus camionnettes, *parapluies*, cette affiche *promet* : le Printemps à Ivry, et les boucles élégantes du *caractère Garamond dans* lequel elle est *imprimée*, les jaunes sinuosités des pédoncules de *capucines* semés dans la typographie, confirment, par leur *gaieté* optique, la *promesse* de ce « printemps » qui aurait d'ores et déjà éclaté dans une municipalité ouvrière de la banlieue sud de Paris.

Séduits par ces bonnes couleurs, ces dessins presque espiègles, cette *annonce* de lilas et de pommiers en fleurs, vous vous approchez de l'affiche, pour en savoir plus. Vous découvrez alors qu'il s'agit *de théâtre : le Théâtre des Quartiers* d'Ivry, dirigé par Antoine Vitez, propose, d'avril à fin juin, une dizaine de spectacles, en alternance.

Respirons ! Une affiche, pour une fois, ne nous a pas menti...

C'est bien vrai qu'Antoine Vitez et les jeunes actrices et acteurs *qui travaillent avec lui au Conservatoire*, à Ivry, et un peu partout dans leurs voyages, avec des hauts et des bas comme *tout* un chacun, *apportent depuis pas mal d'années*, dans le théâtre, et donc dans la vie que *réanime* le théâtre, un *renouveau*, et cela pas *seulement* *d'avril* à *juin*, mais, saison après saison, *de janvier à décembre*, car ces gaillards ne dételient pas.

Quel renouveau ? Celui d'un *théâtre moins protocolaire*, moins engoncé dans ses édits et ses routines. Comédiennes de tout poil, comédiens de toute tronche, qui *ont leur caractère, leur quant-à-soi*, leur vie privée et civique, et politique, promeneurs, rêveurs, lecteurs, *qui essaient, lorsqu'ils « théâtrisent »*, de *ne pas se mettre à part* dans une pratique particulière, mais de faire théâtre de tout bois, de toute *chose vue ou vécue, de tout réflexe*, de toute réflexion. Comédiens attentifs, essayeurs, ouverts. Pas forcément des phénix, ni des modèles *de modestie, mais mimes ou* conteurs à la tâche, à l'aventure, qui ont choisi un art précaire, celui des présences confrontées, des *épreuves d'un soir*.

Le Printemps à Ivry. Métro Mairie-d'Ivry et dix minutes à pied, ou bien vous *prenez votre* guimbarde et c'est facile : les Gobelins, boulevard Saint-Marcel, direction Austerlitz, puis à droite la rue Jeanne-*d'Arc et c'est tout droit et dégagé* jusqu'à 100 mètres du théâtre où un sens interdit vous oblige à faire preuve d'initiative.

Vous découvrez alors que ce studio d'Ivry, ce « siège » des étudiants et acteurs de Vitez connus comme le *loup blanc* et qui ont *tant fait pour la survie du théâtre*, est une planque misérable. Propre et équipée de ce qu'il faut, mais misérable.

Aux crayons de couleur

Ancienne *écurie* de petite *dimension*, on y mettait le foin à l'étage et en bas quelques chevaux de louage bons à tirer les charrettes des ateliers du *faubourg. Aujourd'hui plus* de chevaux, c'est Berliet et consorts, on a ôté les stalles, la paille, on a mis des bancs et des projecteurs, *c'est tout*.

Dehors le crépi jaune sale est resté là ; on a réparé des coins de mur avec des moellons pas chers ; *il reste une poulie*, des *prises de* conduite de gaz sectionnées, d'anciennes plaques de fonte posées de *côté. Un grillage de fer, une porte* qu'on accroche avec une ficelle. La République soigne ses ouvriers méritants.

On joue ce soir-là l'un des dix spectacles du Printemps à Ivry : *la Famille Deschiens*. Réalisation de Jérôme Deschamps.

Famille composée de trois personnes : une femme âgée et cassée, qui semble n'avoir plus toute sa tête, en coton, fermière reprisé, *jouée par Jérôme* Deschamps sans singeries faciles de travesti ; un grand garçon gauche, un peu ahuri, de bonne *composition, le fils peut-être*, vêtu un peu comme un aide meunier, joué par Jean-Claude Legay ; et un type plus sombre, plus impassible, dans des restes d'habits *bourgeois, aux airs d'ancien mau*vais bougre vaguement italien, qui aurait pu être dans le temps le *compagnon de la* mère une *fois le* mari envolé ou mort, *joué par* Philippe Fretun.

Ils sont arrivés, crevant un grand *cerceau de papier, tirant des landaus* à la casse remplis de chiffons et de journaux en boules, comme des clochards. Ils ont dû marcher *pas mal. Repos. Durant une heure* environ, ils vont faire tout et rien, gestes utilitaires ou bêtises pures, avec deux chaises, trois planches, un verre d'eau, une boîte d'allumettes de ménage, des bricoles comme ça, sans se parler, chiens qui depuis des *lustres n'emploient plus la* parole, sauf la mère, qui sur sa lancée marmonne seule un fragment d'on ne sait quelle dictée, et un *cantique, corps étrangers, fossiles* aberrants dans la mémoire vide.

Coups, soins, pleurs, chutes, *manigances ordinaires ou extraordinaires*, animent la halte de ce campement, *n'expriment pas* seulement la corvée de vivre, mais tout un *fouillis d'instincts bruts* naturels et d'acquisitions perdues, d'affections usées

Le dessin très net et pur de ces survivances, de ces abandons, dessin *comme au crayon noir et aux* crayons de couleur sur du *papier* bon *marché*, mais *merveilleux*, est vu comme au travers d'un calque *sensible, vivant, qui donnerait plus* de tremblement et de relief aux nuances, et ce calque, c'est tout simplement la prestation classique des *clowns, l'entrée des clowns dans ses données ancestrales, fondamentales*, avec coups de pied au derrière (c'est la vie qui vous les *envoie*), *coups de rire*, et concert musical amateur pour finir dans le brouhaha chaleureux d'un au-revoir.

Le guignol anglais

Vieux professeurs ou maraîchers, enfants *des petites* classes, pauvres ou pas trop, ménages ouvriers ou employés, de tout âge, peuvent passer *une heure de leur* vie avec ces trois clowns d'occasion qui tracent dans les lampions, avec leurs planches et leurs chiffons, des zigzags *drôles ou affreux*, en imitant des confidences murmurées d'insectes et d'oiseaux. Ils auront *là les* « spectateurs » de quoi secouer leurs *idées fixes, de quoi méditer à des* choses, les leurs et celles des autres. Et puis ils oublieront *la Famille Deschiens*, et puis ils en resteront habités parce *qu'ils* l'auront oubliée, c'est cela le théâtre, qui est fini et qui revient.

Et ces trois acteurs du Studio d'Ivry, voilà typiquement des « Vitez ». On les a vus, au Conservatoire ou dans des théâtres, jouer *Shakespeare ou Claudel*, Tchekhov ou Courteline. Et là, dans cette heure de bêtises, l'air de rien, ils expriment mille choses profondes, *et tout ce qu'ils ont lu, appris*, récité, agi, gymnastiqué, partagé, *souffert ou aimé, soigné ou bâclé*, s'est délicatement transmué en une suite de bruits et de gestes d'apparence élémentaire, qui en disent autant *qu'une tragédie classique, en* prenant d'autres chemins, plus champêtres.

Jérôme Deschamps et ses copains sont partis du cirque *et, avec le* comique simple, ils ont approché un état extrême de dénuement *social. D'autres acteurs du Studio* d'Ivry, au *fur et à mesure* des soirées de ce Printemps partiront d'autres choses, d'une idée du moment, *d'une lecture, d'un fait divers*, d'un guignol anglais ou du prince Hamlet, ou du *meurtre* d'un immigré, pour manifester le théâtre, ses *faits et gestes, sa joie et ses* absences rêveuses, avec d'autres mots et d'autres instruments. Il y aura sans doute des soirs sans aucun trou, *comme celui de ces* trois clowns. Il y aura peut-être des moments plus loupés, plus *broussailleux*, comme nous en avons ailleurs, au travail ou chez nous, et tant mieux, pourquoi le théâtre *serait-il un oasis artificiel ?*

Vous quittez l'ancienne écurie. Autour du théâtre, le printemps d'Ivry n'est pas paradisiaque. En *face, une rangée d'immeubles dont* les façades minces, grises, sans volets, aux vitres parfois cassées *et mal réparées, disent l'intérieur* sans argent, sans bonheur. A 20 mètres à droite, au 53, avenue Danielle-Casanova, une agence Fer*rari, où des nababs en lainage fin* arrivent dans des limousines qu'ils ont payé des millions pour faire *vérifier leurs vis platinées*. A 50 mètres à gauche, au 34, rue Ledru-Rollin, un trou dans une paroi de *pierre donne sur un immense terrain vague, lieu arasé d'une* ancienne usine ou de plusieurs usines, bordé à l'est par le chemin de fer, *dominé de loin par des camelotes* d'immeubles, incroyable damier de carrés de ciment, de rouille, d'herbes folles, où courent des chiens fous, où ont été jetés *ferrailles et* frigidaires et où des gens, des chiens ou autres ont trouvé domi*cile dans des abris de planches*, des réduits appuyés contre un mur bas encore debout, des poches souterraines qu'ils ont rouvertes.

Dans la vieille écurie

Vous repassez devant le théâtre. *Sur l'un de ses côtés, à même la* peinture brune d'une porte de fer, ont été tracés en grandes lettres ces mots : « *les fous* ».

C'est vrai si l'on veut. Que font-ils là, avec leurs grimaces et leurs simagrées, pendant que l'on déprime ou ferrarise autour ?

Ils travaillent. Ils connaissent *leurs limites. Ils inventent pour* demain, et même pour aujourd'hui. En plein merdier, ils entretiennent une lampe. On n'a jamais su au juste *comment le théâtre se frayait* ses circuits dans les destins privés, dans les consciences publiques. Et puis, tout cela est simple. *Un* métier parmi d'autres. Accompli avec franchise, avec *les* accidents d'usage. Oui, grâce à ces clowns et ces non-clowns, dans la vieille écurie de chevaux comme sur les *affiches multicolores* du centre ville, c'est bien « le Printemps à Ivry ». Printemps laborieux, pas donné. Un peu de fraternité, vous *prenez la rue Jeanne-d'Arc*, prolongée par la rue Patay, nous vous l'avons dit, c'est tout droit.

MICHEL COURNOT.

★ Studio d'Ivry, 21, rue Ledru-Rollin à Ivry. « La Famille Deschiens », à 20 h. 30, le 27 avril, et les 3, 5, 12 mai.

Cinéma et histoire à Valence

Le mythe de la Belle Époque

BIEN que le soleil de Pâques ait incité les Valentinois à se rendre à la campagne plutôt que dans une salle de spectacles, les Cinquièmes rencontres Cinéma et histoire de Valence (organisées, depuis 1975, par le Centre de recherche et d'action culturelle et le ciné-club Jean-Michel) ont connu — du 11 au 17 avril — un succès tenant à la fois au thème choisi : 1900, la Belle Epoque, et à la redécouverte d'un cinéma populaire dont il faut bien dire qu'il n'existe à peu près plus.

A Valence, on fait toujours, dans les débats et tables rondes qui suivent les projections, un examen historique. On a pu s'apercevoir, cette année, que la force du mythe 1900, toujours vivace dans les fictions romanesques consacrées à cette période (recouvrant, en fait, plus de quarante ans d'histoire de France, de 1871 à 1914), était inscrite également dans les films primitifs des débuts du cinéma. Le programme Georges Méliès, présenté par la petite-fille du « magicien de Montreuil », Mme Malthète-Méliès, a reçu, dès l'ouverture, un accueil enthousiaste. Les bandes comiques de Jean Durand (les aventures d'Onésime) et les mélodrames des années 10, tirés des archives Gaumont et présentées par Pierre Philippe (réalisateur des émissions du dimanche de Daisy de Galard à la télévision), ont causé un véritable plaisir.

Le portrait d'Albert Kahn (de la série de télévision Trésors des cinémathèques, de Bella Besson et René-Jean Rouyer) ainsi que les documents filmés à travers le monde grâce à ce milliardaire qui voulait réunir « les archives du siècle », le programme de documentaires et fictions monté par les Archives du film, les films Lumière, ont porté un éclairage direct et surprenant sur la représentation d'une société et de mentalités saisies par un cinéma alors essentiellement destiné à « l'actualité » et au spectacle forain.

Des films tournés à l'époque aux films sur l'époque, on a vu, pendant une semaine, se dessiner, se préciser le portrait de ce que Hubert Juin appelle, fort justement, l'avant-siècle. Années qui sont figées dans les esprits comme « âge d'or » après le bouleversement fondamental de la première guerre mondiale. Rien ne pouvant plus être comme avant, les illusions perdues sont passées à l'état de souvenirs dorés, de nostalgies et de regrets.

*L'invention du cinéma, à la fin du dix-neuvième siècle, a donc permis de véhiculer à l'usage des couches populaires une idéologie et une culture qui se sont transmises, dans une perspective romanesque, par les films parlants, après 1930, pour atteindre, dans les années 50 surtout, à la perfection d'un réalisme mystique (*le Plaisir*, de Max Ophüls,* Casque d'Or*, de Jacques Becker, par exemple).*

Si tout un pan de l'histoire du cinéma français a pu ainsi se reconstruire face au public d'aujourd'hui, c'est grâce au concours des organismes conservateurs. Valence a été aussi, cette année, la rencontre des films de la Cinémathèque française, de la fondation Albert-Kahn, des Archives du film de Bois-d'Arcy, des Archives Lumière de Lyon, de la Société Gaumont, de la Cinémathèque de Toulouse et de l'Institut national de l'audiovisuel. Selon les disponibilités de chacun, au hasard des recherches des organisateurs de Cinéma et histoire, sans doute. Mais on a bien compris que cette « union » des fonds d'archives était indispensable à toute manifestation culturelle prenant en charge le cinéma. Une copie — fort rare — de Félicie Nanteuil *de Marc Allégret et* Entente cordiale *de Marcel L'Herbier ont autant d'importance que les épisodes du* Fantomas *de Feuillade ou que les actualités Lumière.*

Les traces, en noir et or

Conserver un film, quel qu'il soit, pour pouvoir le montrer, c'est préserver quelque chose d'essentiel. Ce n'est pas, nous semble-t-il, s'écarter du « festival » de Valence, que dire, en passant : l'Etat devrait accorder son attention et son soutien à tous les conservateurs. Il y a, dans tout film, en dehors de sa valeur esthétique, une valeur sociologique plus ou moins diffuse mais toujours précieuse. Dans l'utilisation du jouet scientifique qu'était le cinéma des origines, machine à fixer l'apparence de la réalité en images animées, tous les opérateurs, tous les cinéastes du début du siècle ont préservé de la mort ce qui leur était contemporain. C'est avec une profonde émotion que l'on regarde un bateau glissant le long de la Seine dans le paysage de ville cosmopolite et provisoire que formaient au bord de l'eau les pavillons de l'Exposition universelle en 1900. Ou l'inventeur d'un extravagant parachute qui se lança dans les airs du haut de la tour Eiffel et s'écrasa au sol.

D'une autre façon, les films « désuets » comme Douce, *d'Autant-Lara et* Félicie Nanteuil, *déjà cité, tournés dans les années 40, nous renseignent autant sur le cinéma de Vichy que sur la constitution d'un mythe Belle Epoque. Et* Le silence est d'or, *de René Clair ;* le Couple idéal, *de Bernard-Roland, réalisés après la Libération, s'ils ne sauraient être comparés artistiquement, ont en commun l'hommage, attendri ou comique, au cinéma — reconstitué du début du siècle. Un programme d'une semaine, même avec quatre ou cinq séances par jour ne peut, évidemment, rendre compte de tous les aspects historiques et mythiques de 1900. La sélection permettait pourtant d'en retrouver les caractéristiques générales : l'absence de grandes crises politiques et sociales et la vision de plus en plus romanesque (avec attention portée sur les conflits individuels et les mœurs d'un autre temps), à mesure qu'augmentait le « recul historique ».*

*Il y a eu une véritable fascination exercée par « Paris 1900 », les derniers aristocrates, les artistes, les music-halls, les demi-mondaines, les prostituées et les voyous des faubourgs, comme si la société bourgeoise, dont la stabilité monétaire, le pouvoir absolu et l'organisation sociale se sont effritées, érodés après la saignée de 1914-1918, n'avait sécrété que les images d'un passé pittoresque, quasiment exotique, même si parfois un regard critique et féroce se posait sur ses falbalas (*Douce *et* Occupe-toi d'Amélie, *d'Autant-Lara, cinéaste que l'on est d'ailleurs en train, et ce n'est que justice, de réévaluer sérieusement).*

Revu, séparé de son contexte, le sixième épisode du Pain noir *(célèbre feuilleton de Serge Moati réalisé pour la télévision d'après le roman d'Emmanuel Clancier), entièrement consacré à une grève à Limoges en 1905, a frappé les spectateurs par son idéalisation épique, son romantisme ouvriériste.*

Le pouvoir du mythe « Belle Epoque » a fini par s'exercer même sur la lutte des classes. Il n'y a sans doute pas d'exemple d'une période historique (en France) qui ait laissé à ce point des traces légendaires, et cela n'a rien à voir avec le phénomène rétro, qui a reconstitué avec ambiguïté, sous le poids des événements politiques contemporains, les années 30 et 40 dans le cinéma actuel. L'admirable Casque d'or *de Becker (un des films les plus appréciés à Valence) n'avait-il pas, tout en redonnant leur réalisme humain aux prostituées et aux « apaches », montré que la coloration mythique est finalement inséparable de ces années lointaines ? D'un autre côté, toutes les conventions du mythe sont apparues dans* Moulin Rouge *de John Huston, histoire d'un music-hall parisien par rapport à la vie de Toulouse-Lautrec, dans la conception hollywoodienne. Mais faut-il s'en étonner ? Le 1900 français est devenu une nostalgie universelle. A propos de* Moulin Rouge*, on peut pourtant rappeler que Jean Renoir (*French-cancan, Elena et les hommes *furent forcément cités par les cinéphiles dans les discussions) a été le seul à retourner le mythe dans les milieux du spectacle et des intrigues mondaines. Mais le champ d'investigation est vaste...*

L'exploration de « Cinéma et histoire », a finalement abouti aux constats de la mémoire du passé exprimés dans la Mort du grand-père, *film suisse de Jacqueline Veuve, où la réalisatrice a fait reconter la vie de son grand-père, industriel horloger, par les trois filles (très âgées) de celui-ci, et surtout par une émission de télévision réalisée par Hubert Knapp, empruntée à la série « Ceux qui se souviennent ». Chez Jacqueline Veuve, on trouve l'histoire d'un rapport familial dans une petite société sans crises et sans drames, et sans mythologie 1900. Chez Knapp, les « enfants de la République » évoquant 1900-1914 sont des gens encore vivants et porteurs de tout ce qu'ils ont vécu et connu, gardé en souvenirs. Les témoins d'un quotidien non mythique, qui viennent enrichir les sciences humaines. Autre regard du reportage, qui arrache le spectateur aux fictions pour lui faire comprendre ce que fut le monde réel de la « Belle Epoque ».*

JACQUES SICLIER.

LIVRES

Un personnage combattant

On écrit de plus en plus sur le théâtre. On publie aussi davantage, dans le désordre et, parfois, comme à regret. Mais l'objet de ces livres a changé : jadis, c'était l'acteur, le monstre sacré ; autrefois, c'était les œuvres dramatiques : aujourd'hui, c'est la mise en scène et la représentation. Sans doute, est-ce un progrès : on serre de plus près la réalité de la scène, du jeu ou du travail théâtral. On risque toutefois d'y perdre quelque chose : le sentiment d'un discours du théâtre qui déborde les textes et les représentations.

Ce sentiment, Robert Abirached nous le fait retrouver. C'est qu'il a visé juste : il parle du *personnage de théâtre*. C'est aussi qu'il a été ambitieux : son livre, dont le titre sent un peu trop la Sorbonne (pour avoir été une thèse, il n'a rien d'un pensum universitaire) : *la Crise du personnage dans le théâtre moderne* (1), propose une théorie et une problématique du personnage depuis la fin du dix-huitième siècle.

Par bonheur, Robert Abirached ne nous inflige pas un catalogue des héros de théâtre depuis deux siècles. D'emblée, il pose la question brûlante : qu'est-ce qu'un personnage ? Ce n'est ni tout à fait une personne ni entièrement personne. *Le personnage n'existe qu'à* l'intersection d'un texte, d'un acteur et d'un public. Il n'est jamais. Le dramaturge (entendons : l'auteur de pièces) ne fait pas concurrence à l'état civil. Ses personnages sont autant de formes, presque vides, qu'il revient à l'acteur et au spectateur de remplir. *Ils ont sans cesse besoin de « passer du champ du possible à l'univers du présent ».* Mais ces formes ont aussi leur nécessité et leur force : elles règlent la grande entreprise de *mimésis*, imitation et représentation du réel, qui a été, depuis les Grecs, celle du théâtre occidental.

S'interroger sur le personnage, c'est donc s'interroger sur tout le théâtre et sur les rapports de celui-ci avec la société. Robert Abirached n'y manque pas. Tantôt, à force d'être singularisé, pourvu « *d'un âge déterminé et d'un physique à nul autre pareil, inséré dans un milieu précis et dans une époque exactement datée, situé par son métier et l'état de sa fortune dans un secteur particulier de la société* », le personnage est menacé de perdre toute évidence scénique, et voilà le théâtre réduit à n'être plus qu'un terne reflet de la réalité. Tantôt, un siècle plus tard, « *dépouillé de toutes les collusions avec la vie psychologique et sociale qui lui avaient été imposées depuis Diderot : condition, relations, caractère* » ou même, selon une excellente formule d'Abirached, paraphrasant Marcel Duchamp, « *mis à nu par ses auteurs mêmes* », il n'est plus qu'un prétexte pour l'acteur, à peine un masque, et voilà le théâtre rêvant de devenir un « univers autarcique » et une « *métaphore de la condition humaine* ».

Pourtant, ce personnage, tout fragile et changeant qu'il soit, a la vie dure. Si « crise » il y a, celle-ci est son mode même d'exister : elle est « *le signe et la condition de sa vitalité, au fur et à mesure des changements du monde* ». Le théâtre occidental ne saurait rompre si facilement avec le statut de la *mimésis* et la vocation de la représentation. Il est vrai que trois hommes de théâtre dont la parole, plus encore que l'œuvre, hante notre pratique théâtrale actuelle ont imaginé cette rupture et appelé à l'assassinat du personnage : Craig, Brecht et Artaud. Robert Abirached le marque fortement : « *Le premier avait souhaité un théâtre (...) exclusivement dédié aux jeux du mouvement, des formes, des couleurs et des sons. Le deuxième, une théâtralité (...) qui eût abouti à constituer les spectateurs en comédiens de leur histoire et en contrôleurs des images extraites de leur réalité. Le troisième, enfin, une scène confondue avec le corps de l'acteur, tout simulacre balayé, dont l'enjeu eût été la vie et la mort immédiatement présentes.* » La mort du personnage eût été consommée. Mais les prophéties de Craig, les « essais » de Brecht (les « pièces didactiques » surtout) et les éclats d'Artaud en sont restés à l'utopie.

Mutilé au point de n'être presque plus personne ou exalté jusqu'à devenir n'importe qui, le personnage, ce « *phénix théâtral et son bûcher de signes* », continue à combattre. Peut-être, de son existence, contradictoire mais tenace, dépend aussi celle du seul théâtre que nous puissions concevoir en Occident.

Le livre de Robert Abirached est le récit de ce grand combat. A l'universitaire, le romancier qu'est aussi Abirached prête la plume : son ouvrage, clair et articulé comme la démonstration d'un théorème, est, bel et bien, le roman du personnage. Mais ne l'oublions pas : Robert Abirached fut aussi critique dramatique au *Nouvel Observateur* et à *la Nouvelle Revue française*, et il est l'auteur d'une pièce : *Tu connais la musique ?* La tension et le pouvoir de conviction de *la Crise du personnage* viennent de là : ce livre sent la scène.

BERNARD DORT.

(1) *La Crise du personnage dans le théâtre moderne*, de Robert Abirached, Grasset, 506 p., 79 F.

Rééditions pour le jazz

Deux rééditions attendues. Deux rééditions mise à jour, actualisées et d'actualité. Deux parcours différents de l'histoire des musiques noires et de leurs dérivées : *l'Histoire du jazz et de la musique afro-américaine*, de Lucien Malson, et *Free Jazz / Black Power*, de Philippe Carles et Jean-Louis Comolli.

Il est de bon ton de prendre le jazz à la légère. Le cinéma ou la gastronomie méritent d'autres égards. Mais pour le jazz, on se méfie toujours du sérieux. Les nègres ayant, c'est bien connu, *le rythme dans la peau, on attend* peu ou prou des commentateurs qu'ils se contentent d'être des espèces de dermatologues épanouis. « *A propos*, écrivait Boris Vian, *la musique, c'est pas un art intellectuel, sans doute ? (...) Personnellement, j'ai un faible pour les intellectuels, les gens cultivés et sensibles comme André Hodeir et Lucien Malson.* »

Le sérieux — non pas l'esprit de sérieux, — c'est entre autres ce *qui a permis à un mouvement culturel sans précédent* d'être connu, reconnu, et de vivre moins caché, faute de vivre beaucoup plus heureux.

Ne nous étonnons donc pas que *les discours sur le jazz soient toujours des discours politiques* : les censures sociales, raciales et culturelles qui ont accompagné sa formation et son développement restent lourdes. Voici deux livres qui participent à point nommé d'un combat plaisant pour la connaissance. Parce qu'ils ne sont pas seulement des *ouvrages de spécialiste*, avec leur masse d'informations, de réflexion, leurs discographies et leurs index : mais ce sont surtout des livres d'écrivains, destinés aux amateurs comme aux débutants...

Le désir de tout dire

Malson invite, dans son *Histoire*, à une géo-politique des musiques afro-américaines : leurs parcours sur le territoire américain et *leurs influences dans la musique occidentale sont envisagés des origines à* 1978, avec une volonté d'exhaustivité ouverte à toutes les formes et à tous les courants. Mais ouverte, on s'en doute, de façon critique, avec la difficulté que suppose la position d'historien immédiat et contemporain de tout l'après-guerre. Et celle *qu'engendre le désir de tout dire en quelque trois cent trente-cinq* pages.

De livre de collection qu'il était en 1967, largement illustré, l'ouvrage est devenu une encyclopédie précise, augmentée, *serrant au plus près l'actualité et l'étendant au blues* populaire, au rhythm'n'blues comme aux recherches d'avant-garde. « *Nous aimons le jazz*, dit-il en préambule, *parce qu'il participe d'un monde esthétique que la culture occidentale appelait de ses vœux, monde esthétique qui, en retour, a contribué à tirer cette culture hors d'elle-même.* »

A cette chronologie musicale, assortie de définitions rigoureuses, qui part, comme les premiers Américains, de la vieille Europe et suit à la trace, à travers les grandes villes, les crises et les époques, l'invention du peuple noir transplanté, répond le *Free Jazz / Black Power de Carles et Comolli*.

Le *free jazz* n'est pas un style, un avatar des musiques noires : il n'est pas plus le *reflet* des luttes du peuple noir si cruciales à la fin des années 60 (ce que Malson ne prétend pas plus) : *mais le free jazz et son grand chambardement* représentent l'attitude de résistance la plus violente à toutes les tentatives de monopolisation et de normalisation de l'espace musical. En prise donc sur les grands mouvements politiques de ces dernières années, et sans *oubli, ou sans déni, comme on l'a* cru parfois, de la tradition du jazz. Une attitude, plutôt, une remise en place qui nous oblige à reconsidérer le rôle social des musiques et de ceux qui les produisent, voilà ce qu'*il* est.

L'histoire et la parole des musiciens

Si donc, comme le titre l'indique, le *free jazz* est à l'origine de la réflexion, le livre refait de ce point de vue, de cette rupture, l'histoire *du jazz, et la critique des « normes culturelles à travers lesquelles il a été produit et compris ».*

Il revoit aussi l'histoire de la critique, *de façon aussi enjouée que radicale.* Et *l'on s'étonne* que le grand bouleversement théorique des dernières années n'ait produit que ce livre, exemplaire pour toutes les musiques et toutes les esthétiques. Depuis quelque temps, il nous manquait : son ouverture aux *free musics* européennes, *ses biographies augmentées de cent soixante noms*, sa documentation historique et la part faite à la parole des musiciens en font, aujourd'hui, un indispensable texte de référence.

Coïncidence heureuse de ces deux rééditions. *Régulièrement*, les *grandes revues américaines s'étonnent* : « *Le jazz est de retour.* » Comme dirait Malson : « *Nous, nous ne savions pas qu'il s'en était allé.* » Et ces livres le prouvent...

FRANCIS MARMANDE.

★ Lucien Malson : *Histoire du jazz et de la musique afro-américaine*, coll. « 10/18 », 1978.

Philippe Carles et Jean-Louis Comolli : *Free Jazz / Black Power*, édit. Galilée, 1979.

Un récit de Ray Charles

Brother Ray selon

Les autobiographies de musiciens de jazz valent souvent ce que l'entente a pu faire de deux indissociables auteurs : celui qui se souvient, et celui qui rédige à sa place. On connaît des récits lamentables, comme le Treat it gentle *de Béchet et d'un écrivassier anonyme. On en retient d'admirables, comme le* Really the Blues *de Mezzrow et Bernard Wolfe. En voici un autre, remarquable, truculent, gorgé d'humour, de Ray Charles et David Ritz :* Brother Ray, *dont il vient de paraître, grâce à Anne-Marie Garnier, une version française d'excellente langue. On pardonnera sans aucunement s'y attarder quelques peccadilles dans la transposition — « saxes » assimilés aux « cuivres », par exemple, ou* funky *rendu par « exécrable » — et on lira goulûment ce gros bouquin de quatre cents pages. Ray Charles y aborde beaucoup de sujets : l'enfance, les femmes, la cécité, la drogue, le racisme, la politique, la religion, et, on s'en doute, la musique.*

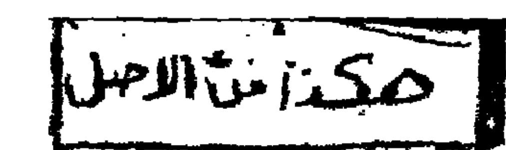
On raconte rarement sa vie sans céder au démon de la rationalisation, sinon à celui de la justification. L'entreprise est, du reste, chimérique, parce que le moi est un leurre, l'existence un abîme, et la destinée une énigme qui ne saurait recevoir de sens absolument assignable. « Pour savoir les vraies opinions, il vaut mieux prendre garde à ce que les gens pratiquent qu'à ce qu'ils disent » : *la formule n'est pas de Marx, mais de Descartes, qu'il urge de réhabiliter. Seulement, voilà, nous ne sommes pas plus à l'abri de nous tromper sur ce qu'ils pratiquent que sur ce qu'il disent, car il reste à interpréter aussi, là-dessus. Et, dans le cas de Ray Charles, on ne perd pas son temps à l'écoute : le propos est tellement drôle qu'on ne va pas, en plus, lui demander d'être toujours vrai.*

Le parfum de l'herbe et de la Bible

Ray Charles a dédié ce livre à l'une de ses deux mères, dans le lit de laquelle il a dormi jusqu'à douze ans : celle qui lui a donné la vie, et, par une éducation sévère, l'« entêtement d'un âne » *ou, si l'on préfère, la volonté d'un grand type. Mais il doit à Mary Jane aussi, celle qui l'a choyé sans mesure, défendu sans réserve quand il était un gosse misérable et qu'«* il n'y avait rien, *dit-il,* au-dessous de cette famille, que la terre ». *Il a aimé, plus tard, d'autres femmes, autrement, il leur a fait des enfants, mais celles-là ont été les premières, et il continue d'y rêver fréquemment. L'affection qu'il leur garde certainement se mêle à la sympathie qu'il exprime maintenant à l'égard du mouvement de libération des femmes. Celles-ci, pense-t-il, ont été les esclaves de tous les hommes, comme certains peuples ont été les esclaves de leurs voisins. Il faut bien se rendre compte «* de la honte de tout cela ». *Charles ne se tient pas pour un petit saint : il a aimé et il aime les « partouzes », il a consommé quotidiennement les filles comme il a bu du gin ou mangé du pain, mais il avoue qu'il «* n'est pas un croisé », *qu'il «* porte les folies » *de sa culture, qu'il lui est arrivé d'«* être idiot », *et qu'il sent aujourd'hui «* les fêlures de toutes les vieilles fondations ».

Aretha, sa mère, l'a traité, alors qu'il était devenu aveugle, à peu près comme un enfant normal. Ray lui en est infiniment redevable. Elle l'a aidé à refuser, par méthode, le handicap. Pour lui « pas de caniche, pas de canne, pas de guitare », *ce qui signifie l'incapacité — nous allions dire « à ses yeux », tant il nous parle, constamment, de ce qu'il voit. Il a souhaité se balader à vélo, à moto, et il l'a fait. Quant aux personnes du sexe, il les perçoit très bien, dit-il, selon les préceptes d'investigation du* braille. *Ses limites, il les reconnaît cependant : Joe Adams, son manager de route, ne manque pas, quand il le faut, de lui prêter son regard.*

Des sentiments plus ambivalents s'articulent sur la drogue, dont les contraintes restent des infirmités inavouées. Ray Charles a commencé par renifler l'odeur de l'herbe. Il l'a fumée. L'héroïne vint, trois mois plus tard. Il s'est piqué par curiosité. Parce que des musiciens, parmi les meilleurs, le faisaient, et que ça ne semblait pas les gêner du tout. Est-ce que le « cheval », l'héroïne, accroît la créativité ? Charles dit non. Est-ce qu'elle diminue l'activité ? Charles dit non de nouveau. Est-ce qu'elle rend impuissant ? Ça n'a pas eu, en tout cas, cet effet sur lui. Elle donne un sentiment de bien-être. Telles sont les premières réponses. Mais il y eut « des jours où il souffrit tous les



et David Ritz

lui-même

diables », où il « fut malade, comme n'importe quel camé ». *La police l'a arrêté en 1958, à Philadelphie ; en 1961, à Indianapolis ; en 1964, au Canada. Il a décidé de se débarrasser de cette habitude, non par conversion à l'idéologie de la justice — injuste dans son fondement, parce que protégeant les forts et se mêlant bêtement des affaires privées — mais pour que son fils Ray Junior n'éprouve pas de la peine, même absurdement, à avoir pour père un taulard.*

Le racisme, lui, est une plaie que l'on ne choisit pas. Il l'a, peu à peu, découverte. Dans le Sud, où il y avait des lieux « interdits aux Noirs, aux chiens et aux juifs ». *Dans les tournées, quand il ne pouvait pas* « manger dans un routier ou pisser dans une toilette ». *Quelle différence existe-t-il entre un orchestre blanc et un orchestre noir ? On a posé, comme à bien d'autres, cette question à Ray Charles. Par boutade il répliquait :* « Cent dollars par semaine. » *Mais quelques orchestres blancs avaient beau être des orchestres juifs, il se gardait de l'amalgame. Il se sentait, avec les juifs, en affinité, et avec eux lié par une histoire semblable de persécution. L'un des jours éblouis de sa vie fut celui de son double concert à Jérusalem. Il avait* « respiré dans les rues » *le parfum de la Bible, et il avait été reçu, fraternellement, comme chez lui.*

Quelques-uns comprennent mal le comportement politique de Ray Charles. Il soutient Israël d'un cœur « content », *mais il lui est arrivé de donner des concerts pour la S.N.C.C. de Carmichael* « lorsqu'un des siens s'est fait bousiller ». *Au fond, sans éprouver de vocation non violente, c'est tout de même de* Luther King *qu'il s'est rapproché le plus, à l'époque où d'autres Noirs trouvaient positif* « d'incendier leur propre quartier » *ou de* « brûler leur propre maison ». *Mais il n'a signé aucune pétition (comme il n'a, de sa vie, signé une photo de lui, ou un programme). Il a des certitudes et autant de doutes. Son attitude face aux problèmes terrestres n'est pas sans ressemblances avec celle qu'il adopte devant la question de l'au-delà. Il lit le* Good Book, *mais il préfère s'adresser au Bon Dieu qu'à ses anges. Il croit, mais aller à l'église ne lui dit rien.*

C'est de l'Église pourtant, et du petit café de Mister Pit, à Greensville, *en Floride, qu'il tient sa passion de la musique, comme du « gospel » et du « blues » qu'il a spontanément réunis dans son style, au début des années 50. On l'a félicité* d'avoir inventé *le genre « soul », qui n'est rien d'autre, en effet, que le produit de cette fusion. Il trouve que cet éloge est de trop : il lui aurait suffi de se laisser aller selon la pente qui fut toujours la sienne, et qui est celle du peuple noir américain.*

Base-ball contre golf

Noir et Américain, c'est ainsi que se définit Ray Charles. Comme tous les musiciens noirs, il a connu l'enfer des bals où l'on prend des gnons, des coups de bouteille, des coups de « pétard » ou de « surin », et où il arrive que le sang gicle sur le pianiste et sur le piano. Comme tous les musiciens américains, il a espéré jouer au milieu des violons et sur la scène de Carnegie Hall. Il y est parvenu. Il a souhaité des Cadillac, des avions personnels. Il les a eus. Il aurait pu gagner beaucoup plus d'argent avec un petit ensemble qu'avec un grand, avec le rock and roll qu'avec le jazz. Ça, il ne l'a pas fait.

Au-dessus de toutes les formes de musique qu'il a servies, et parce que celle-là les intègre et les dépasse, il met, avec insistance, le jazz. « Ça me « botte », *la musique classique,* mais je ne crois pas, contrairement à beaucoup, que ce soit le fin mot... *Le musicien classique,* c'est un joueur de golf. Le musicien de jazz, un joueur de base-ball. Un petit merdeux lance une balle. Elle file à 160 à l'heure. *Elle peut venir tout droit,* ou décrire une courbe. Elle peut être dans le champ ou pas. Tout le monde qui hurle après et ce pauvre péquenot doit décider *en un quart de seconde entre* faire un crochet ou laisser passer. C'est ça, la concentration, et l'improvisé. C'est pour ça que je suis fier de jouer le jazz, et d'avoir un orchestre de jazz. » *Il s'étonne qu'on l'appelle seulement « le chanteur de blues ». S'il lit le titre de la version française de son livre, il est parti pour un étonnement de plus.*

LUCIEN MALSON.

★ *Ray Charles, le blues dans la peau*, par R. Charles et D. Ritz. Traduction de A.M. Garnier, Presses de la Renaissance, Paris, 1979. 59 F.

PARIS, CARREFOUR DES NOUVEAUX CINÉMAS

L'échange inégal

LA saison 1978-1979, plus que par le succès de *Grease*, le demi-échec de *Superman*, le passage d'*Holocauste* à la télévision, aura été remarquable *par la multiplication des manifestations* cinématographiques en France. Certains augures peuvent bien continuer à répéter que l'industrie ceci, le public cela, il *faut rétablir l'ordre...* de nouveaux spectateurs surgissent un *peu partout en France* pour suivre Journées, Rencontres, Festivals en tous genres, dont le profit, la recherche du profit, ne sont pas la seule motivation. Ils attendent *un autre cinéma*, d'autres cinémas, qui n'ont plus grand-chose à voir avec la traditionnelle cinéphilie. La Semaine du cinéma australien qui *s'achève* à Paris, *le* premier Festival parisien consacré au tiers-monde, l'hommage prévu au cinéma canadien de l'O.N.F. à partir du 25 avril à la Cinémathèque française, ne sont que trois signes parmi d'autres de cette fermentation.

La Semaine australienne (voir *le Monde du 19 avril*) offre le cas limite d'une promotion commerciale intelligemment conçue, organisée avec des moyens financiers adéquats, à un moment de *curiosité* réelle *pour* la cinématographie renaissante d'un pays *exotique et proche à la fois*. La bibliothèque publique d'informations du Centre Pompidou, qui avait programmé simultanément, avec le concours du *British Film Institute, un choix de* films de la Sydney Filmmakers' Cooperative, organisait le 21 avril une « table ronde » sur les deux « semaines » parallèles, en présence de personnalités et de cinéastes australiens. Les *questions qu'on pouvait* se poser, et auxquelles il fut répondu, étaient de deux sortes.

Préserver l'identité australienne

D'abord, comment produit-on en Australie, avec quel argent ? Pat Lovell, productrice (*Sunday Too Far Away, Summerfield*), membre de la Commission cinématographique australienne, donna des réponses claires et simples : l'État aide en subventionnant chaque année un fonds doté actuellement de 6 millions de dollars (le dollar australien, sensiblement supérieur au dollar américain, vaut actuellement 5 F environ). Seize films ont été produits *en 1978*, dont le budget a varié entre 500 000 dollars et 800 000 dollars. L'État prête jusqu'à 300 000 dollars sur un projet accepté, va même plus loin *si on lui donne de bonnes* raisons pour investir davantage. Il accorde également des bourses de 10 000 dollars à des débutants — la somme sera doublée pour un *second film* si le résultat a été satisfaisant. Ensuite, le cinéaste devra tenter son passage dans l'industrie.

« *Je fais un film pour un marché précis*, déclare Henri Safran, l'auteur de *Storm Boy*, né en France. *Sur quatorze millions d'habitants, au maximum six iront voir un film à succès.* » « *Nos films ne peuvent rivaliser au box-office avec* la Guerre des étoiles *et* Superman, précise Pat Lovell, *mais un film moyen australien a bien plus de chances auprès de notre public qu'un film moyen américain.* » Pat Lovell, venue de la télévision, agitait, en 1973, des pancartes lors de la visite à Sydney du « patron » du cinéma américain, Jack Valenti, qui répondait ainsi à la demande de quotas pour les films australiens aux États-Unis : « *Voulez-vous qu'on établisse un quota sur vos exportations de bœuf ?* » Elle parle du cinéma avec le même professionnalisme qu'une de ses consœurs d'Hollywood aujourd'hui, mais dans une perspective légèrement différente, avec le souci, comme tous ses collègues, cinéastes, acteurs, présents à Paris, de maintenir une identité australienne. Elle relève que et Fred Schepisi (*The Devil's Playground, The Chant of Jimmy Blacksmith*, montré l'an dernier à Cannes) et Peter Weir (*Picnic at Hanging Rock, The Last Wave*, montré au Festival de Paris) ont signé des contrats avec des producteurs américains mais continueront à habiter l'Australie.

Le fond du problème, en réponse à des questions de la salle, fut abordé véritablement à propos des aborigènes, l'intervention de David Gulpilil, interprète aborigène de *Storm Boy* et *The Last Wave*, authentifiant la discussion. « *La présence des aborigènes dans l'industrie*, explique Anthony Wallis, manager de David Gulpilil, *est inconcevable. Ils agissent comme acteurs, vont à l'école de cinéma, mais aucun de leurs films n'a été distribué. Ils ont des problèmes avec les ethnographes, ils refusent l'approche ethnographique.* » « *My acting is just natural* » (mon jeu est naturel), répond David Gulpilil à un Français, dans la salle, qui a vécu en Australie et veut préserver la réalité aborigène. David Gulpilil, danseur, a suivi les cours de l'école de cinéma, tourné cinq ou six films. Lui non plus ne veut pas avoir à faire avec les ethnographes, par contre il accepte de tourner dans *The Last Wave* : « *C'est de la fiction, c'est de la blague, personne ne prend ça au sérieux.* » Mais on ne peut pas tourner dans sa tribu, « *les traditions sont choses sacrées, les anciens ne veulent pas qu'on y touche* ».

L'anthropologue néo-zélandais Roger Sandall, auteur d'une douzaine de films sur les aborigènes du centre et du nord de l'Australie, *ne parle pas très différemment* dans le chapitre de *Principles of Visual Anthropology* (La Haye, 1975), qu'il a consacré à la question. Refusant le mot documentaire, trop chargé, à son avis, de connotations défavorables (manipulation, simplification), Roger Sandall se réfère aux seuls « films documents » : « *Ce que l'on peut raisonnablement espérer de films-documents réalisés par les communautés elles-mêmes*, dit-il, *ce n'est pas une plus grande objectivité dans la sélection de ce qui est montré ; c'est la plus grande objectivité qui résulte d'une résistance naturelle à certaines conventions assimilatrices du cinéma-conventions dans la structure de la photographie et du montage que, fait surprenant, même les personnes formées à l'anthropologie confondent souvent avec l'art.* »

Autre terre de colonisation anglaise, le Canada célèbre cette année le quarantième anniversaire de son National Film Board (Office national du film), créé le 2 mai 1939 sur les indications de John Grierson, chef de file incontesté du mouvement documentaire anglais. Ce n'est qu'à la mi-octobre que John Grierson accepte de prendre lui-même la direction de cet O.N.F. dont il a jeté les bases et qui, de simple agence de centralisation et d'information, va voir son importance croître régulièrement pendant la guerre, jusqu'à devenir l'organisation, modèle du genre, totalement intégrée (production, distribution, mais aucune salle ouverte au public), que nous connaissons aujourd'hui. Pour *Grierson, l'O.N.F. remplit d'abord* une mission d'information et de propagande, défend la démocratie. Parmi ses anciens collaborateurs, qu'il fait venir d'Angleterre, il y a Norman McLaren.

On pourrait aisément critiquer le choix passéiste, « sans risques », des films retenus pour cet hommage à l'O.N.F. de la Cinémathèque française, le manque d'explications sur les innombrables *activités d'un organisme* qui n'a pas su protéger le cinéma canadien contre l'emprise américaine et une semi-colonisation par Hollywood, ou par la France quand il s'agit du Québec. Quiconque veut pourtant s'initier à ce qu'on peut *appeler l'aventure du cinéma canadien* moderne ira voir et revoir les films de Norman McLaren, et Caroline Leaf dans l'animation, *le classique Capitale de l'or*, de Colin Low, à mi-chemin entre le cinéma d'animation et le cinéma direct, ou le premier témoignage sur le direct anglais, *Paul Tomkowicz, nettoyeur d'aiguillages*, de Roman Kroitor (ces deux derniers films un peu déformés dans leur version française par le doublage des voix originales, une aberration dont l'O.N.F. n'a pas encore réussi à se débarrasser). On pourra encore suivre la naissance du cinéma québécois avec *le Chat dans le sac, Pour la suite du monde, le Règne du jour, la Vie heureuse de Leopold Z.* Mais tant de noms manquent à l'appel qu'il y a de quoi s'étonner. L'O.N.F., aujourd'hui, traverse une période de crise, en liaison avec la crise du Canada en général, et l'affirmation des nationalismes provinciaux, d'abord celui du Québec.

Festival du tiers-monde

Le Festival du tiers-monde, proposé *dans une salle de la* place Saint-Sulpice, n'est pas exactement une nouveauté, on en a déjà vu l'esquisse à Royan, sur l'initiative de Janine Euvrard, *dans une perspective plus directement* politique, et la première réalisation dans un pays du tiers-monde, la Tunisie, en novembre dernier, en présence de huit cent mille spectateurs.

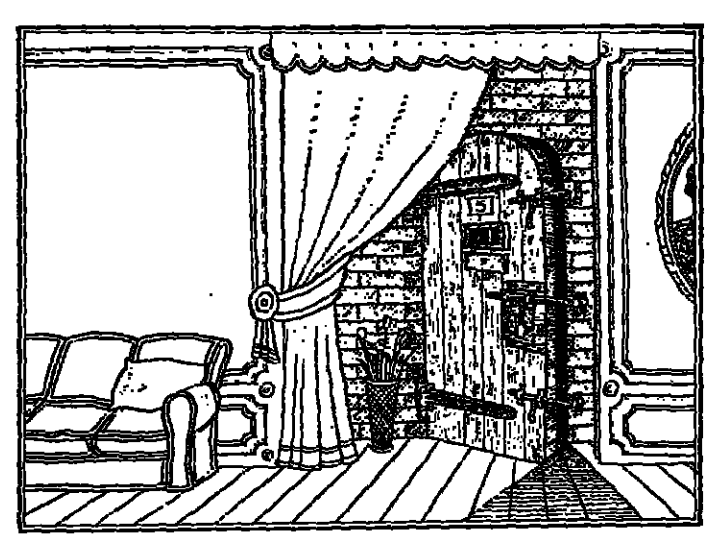
Ethnographes, chargés donc de tous les péchés du monde, trois jeunes gens ont voulu amener le tiers-monde et ses films à Paris, sans distinction d'origine, de politique ou de genre. Tâche gargantuesque, sympathique : « *On ne connaît rien du tiers-monde* », déclare Galeshka Moravioff, la tête chercheuse de l'entreprise. Les organisateurs ont écrit un peu partout, ils ont voulu présenter aussi bien le cinéma officiel des pays qui ont déjà une industrie que les documentaires de l'O.L.P. La National film archive of India de Poona a promis des films, avec la Chine et *le Venezuela, elle devait constituer* le fer de lance de la manifestation prévue pour quatre semaines, jusqu'au 8 mai. Un colloque à l'UNESCO, les 2, 3, 4, 5 et 6 mai, traitera globalement des cinémas du tiers-monde sous le titre : « *Archivage, conservation, distribution, production, économie, regard de la critique.* »

Porté par sa générosité, Jean Rouch résume ainsi l'entreprise : « *Ce sont des centaines d'heures de films que tous les Nanouk du monde ont tournées...* », le tiers-monde prend les commandes. Ce n'est pas encore le cas, si l'on songe à tous les obstacles dressés chez nous à leur diffusion par des organismes aussi variés que notre télévision, pratiquement fermée à ce type de cinéma, le Festival de Cannes, *encore plus* indifférent, ou, au ras du sol, notre service des douanes que le législateur a doté de solides moyens pour paralyser la « libre circulation des films et des idées » garantie par l'UNESCO.

LOUIS MARCORELLES.

★ *Films australiens*, salle Jean-Giono, Bondy, les 25, 27, 28 et 29 avril (tél. : 847-18-27) ; salle André-Malraux, Bondy, les 26 et 30 avril (même adresse).
★ *Quarante ans de l'Office national du Canada*, Cinémathèque française, à partir du 25 avril.
★ *Festival international du tiers-monde*, Bonaparte, tél. 826-12-12.

une sélection



« Les belles manières », vu par Bonnaffé.

cinéma

LA SEMAINE DES « CAHIERS »

Une rétrospective bien conçue (Lang, Renoir, Mizoguchi, Kurosawa, le comique Toto), des films de court métrage inédits et, au centre, les films de télévision de *Godard-Miéville et deux témoignages sur le Portugal : Amour de perdition,* de Manuel de Oliveira, et *Torre Bella,* de Thomas Harlan, dans un nouveau montage.

LA MORT DU GRAND-PERE DE JACQUELINE VEUVE

Une cinéaste vaudoise, élève de Jean *Rouch* et de *Richard Leacock, remonte un jour les pages de l'album familial, et, à travers le témoignage de sa mère et de ses* tantes, retrouve un grand-père admiré et redouté. Peinture d'un individu, d'un groupe familial et, par-delà, d'une classe sociale, du petit capitalisme qui sait faire *fructifier les vertus domestiques.*

GIBIER DE PASSAGE DE FASSBINDER

A *travers des visages fermés, des regards obscurcis,* portrait inconfortable d'une société coupée de ses racines et de sa *parole,* réduite à une existence étouffée, banale jusque dans le crime.

LES BELLES MANIERES DE JEAN-CLAUDE GUIGUET

Un premier film, original et rigoureux, sur *le* charme empoisonné *de la bourgeoisie, incarnée ici par Hélène Surgère.* Guiguet affronte les passions, les trahisons, la lutte des classes et la misère, avec naïveté, mais les yeux et le cœur ouverts.

Patrons/télévision, de Gérard Mordillat et Nicolas-Philibert : quinze chefs d'entreprise en trois émissions, quinze interviews, qu'on aurait dû voir sur le petit écran. **Le Chagrin et la Pitié,** de Marcel *Ophüls : chronique de Clermont-Ferrand sous* l'occupation et, *plus* largement, un témoignage indispensable sur une époque. **Rebecca,** d'Alfred Hitchcock : un bon suspense sur le pouvoir maléfique d'une femme. **Messidor,** d'Alain Tanner : superbe *mise* en place *des signes de l'étouffement présents dans la société* suisse aujourd'hui. **Le Navire night,** de Marguerite Duras : la *magie d'une voix qui captive et d'images qui* rendent le spectateur à sa liberté.

théâtre

LE PRINTEMPS A IVRY

(Lire notre article page 17.)

THEATRE OUVERT A AUBERVILLIERS

Vingt jours pour la création contemporaine, *organisés* par le Théâtre de la Commune et Théâtre Ouvert, avec trois « mises en espace ». La première, du 25 au 27 avril, est de Jean-Claude Fall, sur un texte inédit d'Antoine Gallien : *Un ou deux sourires par jour.*

LES DEUX ORPHELINES

à Gemier
Le grand mélodrame français retrouve son panache grâce à l'intelligence, à la finesse ironique de Jean-Louis Martin-Barbaz. Le rire ne naît pas de la parodie, il est bien plus sournois.

L'Opéra de Quat'sous, aux Bouffes-du-Nord (jusqu'au 28 avril) : la jeune génération allemande empoigne Brecht et *Kurt* Weill. **L'étoile du Nord,** au Montparnasse : voyage en train fantôme dans les mystères du groupe *TSE.* **Pépé,** *à l'Aquarium : un jeune homme se penche* sur sa vieillesse. **Disparitions,** à la Tempête : les coq-à-l'âne de la chasse au snark. **Le Silence et puis la nuit,** à Essäion : pas de pitié, mais de la tendresse. **Dominique Lavanant,** à la Cour des miracles : *le rire qui grince.*

musique

EVIAN, FESTIVAL DE LA JEUNESSE

C'est une cure de jouvence qu'offre chaque année Evian *à* la musique avec son festival de printemps qui fait appel à de merveilleux jeunes talents : cette année, l'Orchestre de l'université de Waseda (Tokyo), le Jeune Orchestre national d'Autriche, et l'Orchestre des jeunes de Tbilissi, *qui ont remporté toutes les* médailles d'or et d'argent du concours Karajan 1978, et bien sûr les ensembles sélectionnés pour le concours de quatuors à cordes, compétition de haut niveau, qui se déroule dans une *atmosphère heureuse,* grâce à *l'air lénifiant* d'Evian... Avec quelques aînés de *grand talent,* tels *le Quatuor Eder, Cristobal Halffter, Siegfried Palm, Maurice André, le Quartetto* Italiano, A. Weissenberg, *etc.* (Du 2 au 12 *mai.)*

SANT'ALESSIO, DE LANDI

A Radio-France, un vénérable « dramma per musica » de *1632,* « *histoire* édifiante » *d'un homme riche qui se fait pauvre et vient mourir sous* l'escalier de *son palais.* C'est le premier drame à *sujet* religieux de l'histoire de la musique. Avec une très belle distribution (Sheila Armstrong, Ph. Huttenlocher, etc., Radio-France, le 26 avril).

JANET BAKER et R. LEPPARD

Au *bénéfice* de la recherche contre le cancer (fondation Pasteur - Weizmann), Janet Baker, Raymond Leppard et l'English Chamber Orchestra donnent un admirable concert, avec *notamment la Phèdre de Britten, un air* de concert de Haydn, la *Symphonie en sol mineur* de Mozart (Champs-Elysées, 2 mai).

BACH HISTORIQUE

Longtemps en *retard pour* l'interprétation nouvelle de la musique baroque (à l'exception de la Grande Ecurie et la Chambre du Roy), la France *dispose maintenant d'un Institut de musique* et *danse anciennes dirigé par* Philippe Beaussant, *qui a* créé un ensemble vocal, la Chapelle royale. Celui-ci donnera pour son premier concert deux cantates de Bach, sous la direction de Philippe Herreweghe, collabo*rateur d'Harnoncourt et de Leonhardt (Saint-Médard, le 27 avril).*

JOURNEE PARMEGIANI

« L'homme électronique », tel est le titre de la journée consacrée à Bernard Parmegiani, un des meilleurs compositeurs du groupe *de recherche musicale* de *l'INA, qui présentera en particulier, avec* des œuvres de Cage, Ferrari, Redolfi et Bœuf, la première audition de *Mess media sons* (Radio-France, le 28, à 14 h. 30 et 20 h. 30).

Le voyage immobile, *spectacle* chorégraphique et musical de C. Imbert sur des œuvres de Malec, Taïra, Webern, Berio et Bach (Centre Pompidou, les 25 et 26 avril) ; J. Sutherland et R. Bonynge (Opéra de Paris, le 26 avril) ; *Beethoven, Mozart, Rachmaninov, par l'Orchestre national, dir.* W. *Torkanowsky, avec* Ch. Zacharias (Pleyel, le 27) ; Weber et Wagner, par Peter Hofmann et J. Altmeyer, Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski (Champs-Elysées, le 28) ; Quatuor tchèque Prozak (Gaveau, le 28, à 17 h. 15) ; **la Passion selon saint Jean** de Bach, Chœurs et Orchestre Paul Kuentz (Saint-Séverin, le 1er mai) ; S. Richter (Pleyel, le 2 mai) ; **Albert Herring** de Britten (Théâtre de Caen, le 2) ; *New Music from California (American Center, 261, bd Raspail, le 2 mai).*

expositions

FELIX VALLOTTON AU PETIT PALAIS

(Lire notre article page 21.)

SOTO ET AGAM AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Le milieu des années 60 avait été marqué par les feux de l'art *abstrait géométrique et ses aboutissements cinétiques.* L'œuvre de Soto en est l'une des plus fines illustrations. Ces travaux d'intégration à l'architecture, faits pour le mur, le sol ou le plafond, ainsi que ces « *écritures* » vibrant sur *un fond de stries, ont été conçus pour l'espace* de la grande salle d'expositions temporaires. A l'étage, le Centre a installé l'impressionnant salon cinétique qu'Agam avait créé pour les appartements privés de Georges Pompidou à l'Elysée.

RODIN ET L'EXTREME-ORIENT A L'HOTEL BIRON

La découverte tardive mais fructueuse de l'Extrême-Orient par Rodin. Une trentaine de bustes et de dessins de Hanako, la danseuse japonaise qui avait fasciné *le maître, au moment de sa venue en France pour l'exposition universelle* de Marseille en 1906, ainsi que des dessins et des gouaches des danseuses cambodgiennes de la suite du roi Sisowath. Ces œuvres, qui brûlent d'une passion nouvelle, sont accompagnées *par la collection d'art extrême-oriental constituée* sur le tard, après soixante-cinq ans, par Rodin.

L'Œil double de Gaétan Picon (un *hommage au directeur général des arts et des lettres, à l'écrivain, au témoin attentif de la création artistique)* ; **Copie conforme ?** (trois réalistes : John de Andrea, Chuck Close, Jean-Olivier Hucleux) et **Hajdu,** œuvres sur papier, au Centre Georges-Pompidou. **Gravures de Goya** (de la collection *Duthuit) et* **Dessins de Puvis de Chavannes** *(pour la parution du* catalogue raisonné), au Petit Palais. **Ils donnent...** au Musée des arts décoratifs : des meubles, des objets, des dessins, des livres... Un hommage aux donateurs qui, depuis dix ans, ont enrichi le musée de la rue de Rivoli. **L'Enlèvement des Sabines,** au Musée du Louvre : une *toile de* Poussin *et sa lecture par un peintre d'aujourd'hui : Avigdor Arikha.* ***Chardin,*** *au Grand Palais : femmes au regard* distrait, *natures mortes* proches de la vie, perfection du métier et ton grave. **Nicolas de Staël,** œuvres gravées, collages et illustrations de livres, à la Bibliothèque nationale.

variétés

AKENDENGUE A CAMPAGNE PREMIERE

La chronique engagée, surréaliste *et parfois tendre, d'un continent en* pleine transformation, par un des grands poètes-musiciens de l'Afrique d'aujourd'hui. Pierre Claver Akendengue, qui est gabonais, chante en français ou en myene, *sa langue natale. Textes narquois, poésie subtile et sortilège sonore* (jusqu'au 29 avril, 20 h. 30).

DILLINGER AU PALACE

Toute l'urgence et la densité d'un reggae pur et attaché à ses racines, des climats torrides et des couleurs éclatantes, de longues *improvisations chantées* sur des *rythmes hypnotiques, telle est la musique de Dillinger,* l'un des meilleurs représentants du « talk-over ». (Les 28 et 29 avril, à 24 heures.)

TOM WAITS AU PALACE

Piano bastringue et timbre rauque, poésie crue et chronique américaine, un personnage singulier. (Le 27 avril à 20 heures.)

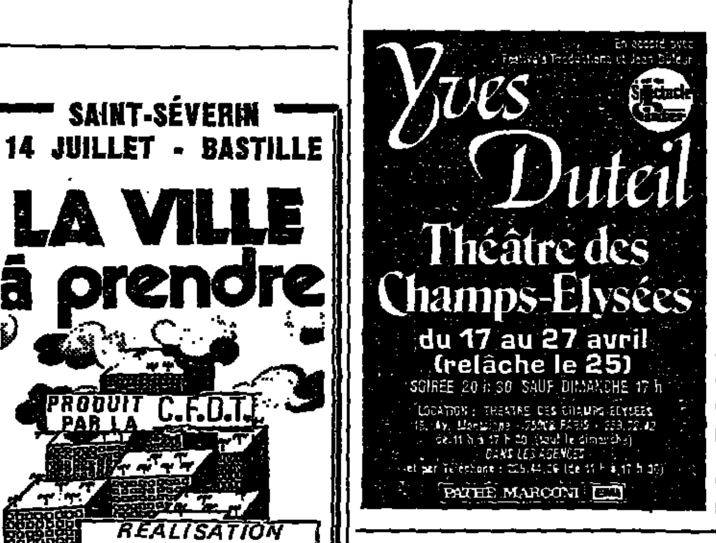
JOHNNY WINTER AU PALACE

La guitare blues et l'esprit rock d'un Texan albinos qui fait figure de légende. (Les 25 et 26 avril, à 20 heures.)

danse

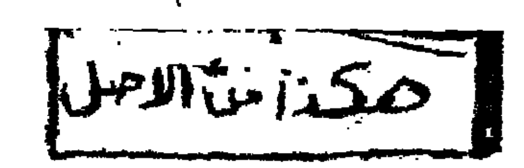
Paolo Bortoluzzi au Théâtre de la Ville : Itinéraire d'un danseur perfectionniste ; **Suzan Buirge** à la Cité universitaire : Les choses de la danse ; **Catherine Imbert** à Beaubourg : Voyage immobile *(25-26 avril) ;* ***Indépendanse*** *au Théâtre 13 : A la recherche de la danse (26-27-28 avril).*











Vallotton au Petit Palais

Une manière troublante d'être simple

C'EST, de la tête aux pieds, un homme tout mystère. Certes, il n'a pu nous cacher qu'il s'appelait Vallotton, et même Félix. Que, né à Lausanne, en 1865, il s'installe, *en 1882, à Paris, où* il connut d'abord grande solitude *et misère. Qu'il se lia, vers 1890,* avec Bonnard, Vuillard, Charles *Maurin,* Fénéon, côtoya l'Art nouveau, fréquenta les mardis de Mallarmé et les milieux anarchistes, *fut de tous les nabis le plus ironique* et le plus concis, s'imposa très vite comme un graveur hors de pair, travailla pour Lugné-Poe, *collabora à la Revue blanche, illustra* les œuvres des écrivains les *plus considérables de l'époque :* Gide, Mirbeau, Jules Renard.

En 1889, il épouse la fille d'un marchand de tableaux dont les fréquentations mondaines semblent l'avoir passablement agacé et n'ont peut-être pas eu la meilleure influence sur la suite de son œuvre. *En 1900, il est naturalisé français. Le groupe des nabis se disperse, la Revue blanche cesse de paraître* et, en 1912, Apollinaire écrit : *« Si M. Vallotton n'est pas un pompier, il voudrait bien l'être. »* Ou encore : *« L'influence de Vallotton se fait sentir... Et il faut s'attendre à ce que toutes les vieilles filles du monde entier se mettent à appliquer cette formule dans toute sa sécheresse. »*

Apollinaire n'en était pas à une erreur de jugement près, mais il *faut bien admettre qu'après 1910* la *« formule »* de Vallotton tend à se dessécher ou à se boursoufler, comme le montrent les trop nombreux et bien médiocres paysages et natures mortes présentés au Petit Palais : lorsqu'il meurt, en 1925, *on a l'impression qu'il a* depuis longtemps achevé son œuvre.

Voilà pour la vie. Elle ne dit rien de l'homme, secret, *elliptique,* fermé à triple tour. Ni de l'irréalité qui baigne ces toiles pourtant minutieusement réalistes et même *« hyperréalistes »* au premier regard. *De leur apparence de rébus,* de songe pétrifié. De tout ce que l'on y sent d'une sexualité *aussi aiguë* et obsessionnelle que pouvaient être théoriques les langueurs de 1900. *« Vallotton,* disait Thadée Natanson, *surveillait en lui la cuisson de toutes sortes de passions... Il n'y avait pas plus de satisfactions interdites, voire inavouables, que de perversités dont il s'étonnât »* et il aurait été plus grand encore *« s'il n'avait pas craint d'aller jusqu'au bout de soi. S'il ne s'était pas fait peur. »*

Jules Renard admirait Vallotton et, de tous les peintres de son temps, n'admirait guère, avec Lautrec, que Vallotton, pour deux raisons : *« peu de théories »* et *« une manière troublante d'être simple ».* *Peu de théories, en effet, et même aucune, dont son scepticisme aurait souri. Mais, dès ses débuts,* un tempérament artistique très affirmé, *très graphique, très linéaire, charmé* par le détail auquel une lumière froide n'enlève rien de ses angles, de son aigre ou cocasse ou voluptueuse dissonance et, si l'on peut dire, de son quant-à-soi, de son refus de coopérer : une paire de *pantoufles sur un tapis, un ballon* dans un jardin, tout petit, mais *rouge et strident comme une rage* de dents, la découpe, la dissection d'une ombre qui, pour être venue de Chine ou du Japon, n'a pas pris un pli, reculé d'un ton au cours du voyage.

Le Japon, mais aussi Ingres, l'héritage holbeinien, les petits Hollandais, Degas quelquefois, plus souvent, ragaillardis par le rire muet, le « sang-froid inamovible » d'un Alphonse Allais, les peintres de genre, français et nordiques, de *la première moitié du dix-neuvième* siècle. C'est à eux que l'on pense *devant ces deux chefs-d'œuvre* de jeunesse : *la Visite,* avec la « pièce à conviction » du chapeau déposé sur une chaise, *la Malade,* tableau incroyablement savant ; depuis Manet, du blanc et du noir aucun peintre n'avait tiré un tel parti, *scène de genre en effet,* mais que la disposition inattendue des personnages, *le regard lointain de la* servante, préservent de toute complaisance sentimentale.

Le fils de ses œuvres

Vallotton n'ayant pas été pour rien le contemporain de *l'Œuvre* et l'ami d'Octave Mirbeau, la scène de genre tourne volontiers chez lui à la scène de ménage traitée avec un sens de l'équivoque, du non-dit, du suspendu, du grinçant, plus efficace *peut-être que la mélopée* ibsénienne ou les férocités oratoires des *barytons naturalistes et des grandes* gueules de 1900. Ainsi, dans ces trois tableaux qu'un accrochage par ailleurs quelque peu chaotique réunit dans la seconde salle de l'exposition : *Couple avec paravent, Chambre rouge, Intérieur au canapé bleu.*

Tableaux auxquels il faut ajouter cette *Femme nue accroupie devant une salamandre,* qui pulvérise toutes les conventions du genre (passe encore pour un feu de bois, mais une salamandre ! ô petite bourgeoi*sie chère à l'âme nabique !),* d'autant que, le modèle étant vu de dos, postérieur *aussi* considérable et d'une aussi majestueuse ipséité, on n'a pas souvent l'occasion d'en rencontrer. Le camarade Félix connaissait son Courbet par cœur.

Avec *quelques-uns de ses formidables* portraits (Vollard, le camarade Thadée, Fénéon et sa lampe, Mirbeau et sa moustache de tigre neurasthénique), taillés à coups de serpe aussi vigoureux que ceux de l'imagerie populaire et qui semblent, eux aussi, faits avec les rochers d'Ornans, avec encore certains paysages *résumés à merveille et* piquetés de confetti de couleurs, *coquelicots des toits ou tablier d'un pont,* qui rappellent la période parisienne de Van Gogh *(Place Clichy)* et font de Vallotton le premier des peintres naïfs *(Nuit étoilée),* le Douanier étant tout de même fondamentalement gâteux, avec encore mille *farces, pieds de nez, « sourires pincés »* et parodies des rousseurs *symbolistes* dont l'énumération rendrait cette phrase définitivement et insupportablement indigeste, ces intérieurs auxquels on nous permettra *in extremis* d'ajouter *le Billard, Effet de lampe, Misia à sa coiffure,* ces intérieurs, donc, sont *le triomphe de Vallotton coloriste* et de cette vigueur constructive dans laquelle seul un âne (intermittent) comme Gustave Kahn pouvait voir *« quelque ankylose du faire ».* Chez Vallotton, la nature elle-même est comique *(Pâturages près de Gryon).* *Chez Picasso aussi.* Mais Picasso ne l'a pas fait exprès.

D'où vient tout cela ? Le retour à la forme ? La plastique musclée ? Cézanne ? Non. *« Quant à Cézanne,* disait Vallotton en 1905, *je le tiens pour un fait capital. Je l'évite respectueusement. »* Les impressionnistes ? *Pas davantage.* Vallotton est l'anti-impressionniste par excellence ; tout au plus leur devrait-il (à Degas surtout) une certaine manière de faire chavirer les plans et chanter les vides, d'évacuer le sujet à la périphérie du tableau. Vallotton, *en somme,* est bien le fils de ses œuvres, et ce n'est que par certains aspects de virtuosité décorative *(Femmes à la toilette)* qu'il est proche de ses amis de la *Revue blanche,* de ses contemporains symbolistes et de Gauguin.

Le symbolisme, il en a tout de même tâté. A ses dépens *(Coucher de soleil)* lorsqu'il n'y met pas de *distance.* Mais, *plus heureux déjà* dans *la Valse* et l'inquiétante *Mare, le voici qui, à nouveau,* pulvérise records, conventions et système dans l'époustouflant *Bain au soir d'été* (1893). Quelles expressions chez toutes ces dames, quelles lingeries, quels chignons, quelle science et quelle drôlerie dans la *variété des attitudes, ici d'une rondeur* de Vénus hottentote, là verticales comme la vertu ! A ce niveau, la parodie atteint le grand art : c'est Matisse avant Matisse, Puvis de Chavannes à Bataclan, le *Bois sacré* qui s'envole en l'air. Mistinguett *dirigeant le Baptême du Christ* en prenant les poses de la Vénus d'Urbin.

Quel mauvais service on rend à Vallotton en exposant après ce chef-d'œuvre le triste *Enlèvement d'Europe,* dont on a fait bizarrement le carton de l'exposition (il n'y a d'ailleurs personne) ! La salle où l'on a réuni les *grands* nus ne manque pas d'intérêt : c'est encore très ferme, très bien peint, mais, même lorsque le niveau d'exécu*tion est très élevé (la Blanche et la Noire),* le sentiment paraît bien morose et lourdement équivoque. Ce n'est plus *une* manière troublante d'être simple, mais une manière trop simple de vouloir nous troubler. Quelques paysages encore *(les Toits de Honfleur, Sous-bois)* et, en fin de parcours, trois *petites natures mortes qui suggèrent* un rapport avec le musée aussi compliqué et décevant que celui de Derain.

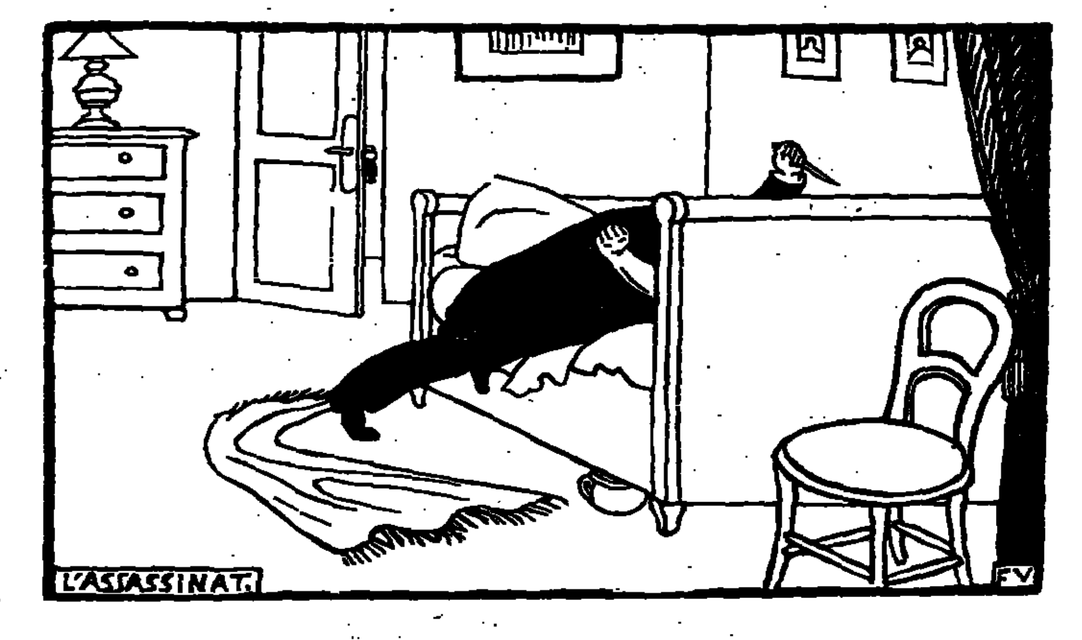
Il y aurait tant de choses à dire encore à propos de Vallotton, de ses amitiés littéraires, de sa *« haine des chiens et des sergents de ville »* (Thadée Natanson), de sa collaboration à toutes les revues *d'avant-garde du début du siècle (The Studio, Pan, Jugend),* de ses merveilleux bois, surtout, avec leurs noirs *« rehaussés jusqu'à l'épouvante »* (Thadée encore et toujours).

D'autant que l'exposition n'en dit à peu près rien ! Quelques très beaux dessins (les encres de Chine en particulier), des gravures, mais pas un document, même pas un exemplaire de *Poil de Carotte.* C'est *affreux !*

Enfin, consolons-nous puisque la *galerie Sagot-Le Garrec annonce* pour le 3 mai une exposition consacrée à « Vallotton graveur et dessinateur de presse ». Et, puisque nous avons si souvent cité l'excellent Thadée, laissons-le conclure par l'évocation des curiosités les plus singulières de Vallotton, *« comme, par exemple, de tout ce qui touchait à la marine de guerre, dont cet Helvète savait par le menu la puissance et les budgets dans tous les Etats du monde ».*

ANDRÉ FERMIGIER.

★ Petit Palais, jusqu'au 18 juin. Exposition organisée par la Fondation Pro Helvetia. On peut voir aussi au Petit Palais un ensemble de dessins de Puvis de Chavannes et les gravures *de Goya de la collection* Dutuit (en particulier *la Tauromachie*), avec un excellent catalogue.



Au Centre Georges-Pompidou

L'œil double de Gaëtan Picon

LE grand public qui se bouscule à Beaubourg, soudain surpris par cette annonce insolite : L'Œil double de Gaëtan Picon, *ignore sans doute, avant d'accéder au troisième étage, qu'un tel hommage est rendu à l'un des promoteurs, précisément, du Centre Georges-Pompidou, dont l'action et le rayonnement s'exercèrent d'ailleurs dans un secteur infiniment plus vaste.*

La masse des non-initiés que Beaubourg accueille par vocation ignore sûrement aussi que l'Œil double *est le titre d'un récit de Gaëtan Picon, repris par les deux organisateurs de l'exposition, Blaise Gautier et Germain Viatte, pour signifier ses deux regards saisis par Jean-Louis Barrault :* « L'un allant vers nous, affable, ouvert, généreux. *L'autre, tourné vers le dedans.* » *Ajoutons : l'un grand ouvert sur les œuvres et les hommes, en particulier sur le monde de l'art ; l'autre, sur sa signification profonde.* Les Formes et l'Esprit, *en quelque sorte, comme il surtitrait une série de réflexions publiées entre 1966 et 1969 dans les colonnes du* Monde.

A première vue, c'est en effet bien d'art qu'il est question, puisque, dès l'entrée, le visiteur est ébloui par ce musée dans le musée — dans ce Musée national d'art moderne, dont Gaëtan Picon, *en 1965, avait préconisé la transformation, — où l'on a rassemblé les toiles les plus conformes à ses goûts, celles dont on lui doit, peu ou prou, l'acquisition.*

Il eût été heureux, si le destin n'avait trop tôt, à soixante et un ans, interrompu une existence brillante et féconde, de ne voir tout d'abord, tant son éclat et ses dimensions sont écrasants, que le monumental Jupiter et Thétis, *d'Ingres, prêté par le musée Granet : sa première et durable admiration d'adolescent. Ingres : il lui consacrera une étude, comme il préfacera un catalogue des dessins fantastiques de Victor Hugo : il était juste qu'il en fût montré quelques-uns, et des plus forts.*

Combien d'autres artistes, vivants ou à peine disparus, présents ici, ont à leur tour été analysés et compris par cet homme « d'une clairvoyance et d'un goût très sûrs, souvent prophétiques », *écrit Francis Ponge dans un long et chaleureux message : Picasso, Dubuffet, Kandinsky, Miro, André Masson, Giacometti, Requichot, Bacon. Et Balthus, Bazaine, Brauner, Louis Fernandez, Morandi, Soulages, Arpad Szenes et Vieira Da Silva, Ubac, Zao Wou-Ki, etc. Et nul ostracisme contre les modes d'expression neufs d'un François Rouan, d'un Cremonini ou d'un Raymond Mason.*

Ce « grand commis de l'Etat » cumulait ses fonctions avec les dons d'un écrivain d'art — d'un écrivain tout court. Le scintillement des cimaises ne saurait donc faire négliger les vitrines — sans oublier celle, plus grande, qui rassemble la collection personnelle de Gaëtan et Geneviève Picon, — où photos, manuscrits, imprimés, posent les jalons de toute une vie, double elle aussi, intérieure et au service d'autrui.

A grands traits se déroule une carrière où les charges officielles vont de pair avec l'activité créatrice. Voici l'étudiant antifasciste de l'avant-guerre résolument engagé ; les postes de professeur à Montauban « pour *mieux connaître Ingres* », *à Mont-de-Marsan, à Bordeaux — avec les souvenirs d'un de ses élèves, Jean Lacouture — ; sous l'occupation, le maquis de la Haute-Vienne, la collaboration au journal clandestin* Valmy ; *le lycée Charlemagne ; les missions en Afrique du Nord, aux Etats-Unis, au Liban et plus tard les chaires professorales à Florence et à Gand.*

Le temps d'écrire et de lire

Surtout, bien entendu, la tâche énorme accomplie de 1959 à 1966 rue Saint-Dominique où André Malraux, qui l'a « fasciné » *comme il dit, dès 1934, qui est devenu son ami, auquel il a consacré des ouvrages qui n'ont pas vieilli, l'a placé comme directeur général des arts et des lettres.*

Sept ans ainsi résumés par son collaborateur direct, Emile J. Biasini, qu'il accompagnera dans sa disgrâce — regrettable à tous égards : « *Qu'il s'agisse de la réforme des arts et des lettres, de Balthus à la Villa Médicis, d'Henri Seyrig aux musées, des maisons de la culture, de Georges Auric à l'Opéra, de la réorganisation des enseignements artistiques, de l'exportation d'un La Tour, de la décentralisation dramatique, de Genet chez Jean-Louis Barrault, et de combien d'autres affaires, que de batailles livrées, parfois perdues, parfois aussi à moitié gagnées — de projets qu'il défendait avec acharnement auprès d'André Malraux, et qu'il soutenait dans leur exécution avec le courage et l'imprudence de celui pour qui la pureté ne saurait s'altérer à la rencontre d'intérêts médiocres !* »

Sa carrière officielle est-elle terminée ? Non. Le voici professeur aux Beaux-Arts, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études, enseignant Racine à Princeton, vice-président du jury du concours international d'architecture pour la réalisation du Centre Beaubourg (en 1971) et c'est lui qui devait succéder à Balthus, à l'Académie de France à Rome, quand, le 6 août 1976, quelques mois avant celle de Malraux, la mort l'a terrassé.

Comment a-t-il trouvé le temps d'écrire — et de lire, — car son œuvre suppose des lectures immenses et assimilées ? Outre Un champ de solitude *et* L'Œil double, *ses travaux de critique, d'une rare pénétration, englobant philosophie, arts et littérature, occupent une large place dans l'exposition : sur Malraux, Bernanos, Proust, et les auteurs réunis dans* l'Usage de la lecture.

Et ces Panoramas des idées *contemporaines, de la nouvelle littérature, dont les jugements n'ont pas besoin d'être révisés. Et tout particulièrement une collection, « Les sentiers de la création », qu'il dirigeait avec Albert Skira, prêchant lui-même d'exemple avec* la Chute d'Icare *de Picasso, et* Admirable tremblement du temps. *Et toutes ces revues étalées, qui l'ont accueilli :* Fontaine, les Cahiers du Sud, Confluences, l'Ephémère ; le Mercure de France, *qu'il a codirigé. Tout cela aussi compte, qui est rappelé dans un catalogue-livre empli des études et des témoignages les plus autorisés.*

Car Gaëtan Picon attirait les vraies amitiés, comme en font foi tant de lettres ou d'envois autographes de Georges Bernanos, Yves Bonnefoy, René Char, Julien Gracq, Jean Paulhan, Jacques Prévert, Raymond Queneau, Giuseppe Ungaretti, Georges Shehadé, entre beaucoup d'autres. Et André Malraux, bien sûr...

Ils font bonne garde sous les tableaux de ses « intercesseurs », pour qu'il intercède à lui-même avec bonheur

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Centre Georges-Pompidou, Musée national d'art moderne, jusqu'au 18 juin.



CABARETS



LES 2 MEILLEURES SOIREES DE PARIS





● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

CHEZ HANSI 548-96-42 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.jrs	Jusqu'à 3 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.jrs	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.

DINERS

RIVE DROITE

LA GALIOTE 261-43-93 6, rue Gomboust, 1er T.l.jrs	J. 23 h. le Patron Noël SIETTE dirige la cuisine : ses 7 poissons et 14 viandes., ses plats du jour. MENU 45.50 F. boisson et service compr.
CAVEAU FRANÇOIS-VILLON F/D. 64, rue de l'Arbre-Sec, 1er. 236-10-92	SES caves du XIIIe. Déjeuners. Soupers. Jusqu'à 23 h. Toast à la moelle. Feuilleté léger de poireaux. Papillotte de saumon.
LE CLAIR DE LUNE F/D., S., L. 24, rue du Pont-Neuf, 1er, 233-65-21.	Jusqu'à 23 h. Style Bistrot, cuisine soignée. Environ 80 F serv. compr. le vendredi : pot au feu des Halles aux 3 viandes, 40 F (tt compris).
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, bd des Italiens, 2e. T.l.jrs ●	Propose une formule « Bœuf » pour 28.90 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 h. du matin. Ambiance musicale. Ouvert le dimanche.
LA TOUR HASSAN Rés. 233-79-34 27, rue Turbigo, 2e. F/dim.	Spécialités marocaines : Couscous, Méchoui, Tagines, Bastelas. Déjeuners, Diners, Soupers jusqu'à minuit. Ambiance musicale.
RESTAURANT PIERRE F/dim. ● Place Gaillon, 2e. 265-87-04	Maison de réputation mondiale dans un cadre Second Empire. Diner sugg. 69 F et carte. Poissons, Grillades. Spéc. du Sud-Ouest. Parking.
DARKOUM 742-53-60 44, rue Sainte-Anne, 2e. T.l.jrs	Cadre typique. Spéc. Marocaines réputées : Couscous, Pastilla, Tagines, Méchoui. Vins de Boulaouane. Salon. Salle climat. On sert J. 23 h. 30.
FRERE JACQUES 380-13-91 4, r. Gal-Lanzerac (Etoile). F/s.-D.	Crottin Chavignol chaud, salade au lard, tarte aux poireaux, poissons au beurre blanc, ris de veau aux girolles, tarte citron.
ASSIETTE AU BŒUF 123, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose une formule « Bœuf » pour 28.90 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 h. du matin. Ouvert le dimanche.
LE SARLADAIS 522-23-62 2, rue de Vienne, 8e. F/dim.	J. 22 h. Cuisine périgourdine. Menu 87 F - 1/2 vin du pays + café + alcool de prune, avec foie gras, cassoulet ou confit. SA CARTE.
BISTRO DE LA GARE 73, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose 3 hors-d'œuvre, 3 plats, 28.90 F s.n.c. Le soir jusq. 1 h. du matin. Décor d'un bistrot d'hier. Ouvert le dimanche.
AU PETIT RICHE F/dim. et fêtes 25, rue Le Peletier, 9e. 770-86-50	Jusqu'à 21 h. 45, ouv. dep. 1864. Cadre Sec. Empire authent. Foie gras frais, canard maison. Poissons aux légumes. Salons 6 à 45 couverts.
TY COZ F/dim. 35, r. Saint-Georges, 9e. TRU. 42-95	Jusqu'à 23 h., « La Marée dans votre assiette » avec des arrivages directs de la côte, dans un cadre rustique, à 50 mètres du THEATRE.
LOUIS XIV 208-56-56/200-19-90 8, boulevard Saint-Denis, 10e.	Déjeuners, Diners, Soupers après minuit. Huitres, Fruits de mer, Crustacés, Rôtisserie Salons
JULIEN PRO. 12-06 16, rue du Fg-Saint-Denis. T.l.jrs	Dans son cadre « fin de siècle », sa nouvelle formule « plats chiffrés », entrée comprise. Foie gras. P.M.R. 100 F.
ST-JEAN-PIED-DE-PORT F/dim. 123, av. Wagram, 17e. Parking ass. (Salon pour réceptions) 227-61-50	Menu 85 F t c. Déj. d'aff. Diners. Carte. Coquille St-Jacques aux cèpes. Foie gras canard chaud aux raisins. Magret Cassoulet. Paella. Soufflé framboises. Fruits de mer. Gibiers de saison. Accueil jusqu'à 23 h.
CHEZ GEORGES 574-31-00 273, bd Pereire, 17e. Porte Maillot	Ses plats du jour. Son petit salé, son gigot, ses pièces tranchées devant vous. Fermé le samedi.
BRASSERIE DU TABAC PIGALLE 606-72-90, place Pigalle, 18e. T.l.jrs	Ouvert jour et nuit. BANC D'HUITRES t.l.jrs renouvelé. Son plat du jour, ses spécialités : Choucroute 35, Gratinée 11.50. Ses grillades flambées. Buffet froid. Spécialités : Bière LOWENBRAU MUNICH.
LE GUERLANDE 606-59-05 12, rue Caulaincourt, 18e. T.l.jrs	Jusqu'à 23 h. Au pied de la Butte, un cadre confortable, une table variée riche en suggestions. Ecrevisses. P.M.R. 100 F.

RIVE GAUCHE

LA TRUFFIERE F/lundi 4, rue Blainville, 5e 633-29-82	De 19 h. à 24 h. Vieille maison de village avec salon, son feu de cheminée. Caves anciennes. Spéc. du Périgord. MENU 75 F, b.c., s.c.
AUBERGE DES TEMPLES T.l.jrs 74, r. de Dunkerque (Mo Anvers), 9e	Rest. asiat. unique à Paris. Amb. agréable. Spéc. chinoises, cambodg., japon., vietnam. prépar. par anc. chefs du pays. 874-84-41 et 281-46-56.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.jrs Face église St-Germain-des-Prés, 6e	Propose une formule « Bœuf » pour 28.90 F s.n.c., jusqu'à 1 heure du matin avec ambiance musicale. Ouvert le dimanche.
BISTRO DE LA GARE 59, bd du Montparnasse, 6e. T.l.jrs	3 hors-d'œuvre, 3 plats 28.90 F s.n.c. Décor classé monument historique. Jusqu'à 1 h. du matin. Ouvert le dimanche.
TAVERNA D'UMBERTO 734-63-45 148, rue de Vaugirard, 15e.	Spécialités italiennes, ouvert tous les jours. Métro Pasteur.
CHEZ FRANÇOISE 551-87-20 Aérog. Invalides. F/lundi. 705-49-03	Guy DEMESSENCE. Foie gras frais. Barbue aux petits légumes, Filets de sole « Françoise ». Lapereau sauté au vinaigre de Xérès.
TAVERNE ALSACIENNE 828-80-60 288, r. de Vaugirard. Mo Vaugirard	Restaurant-Brasserie. La fine cuisine, les produits de notre Alsace et les huitres vous y seront servies dans une des plus belles salles de Paris (350 places). Décor alsacien. Plat du jour en brasserie env. 22 F.

DINERS - SPECTACLES

MOUTON DE PANURGE 742-78-49 17, rue de Choiseul, 2e. T.l.jrs	Jusq. 1 h. Décor de Dubout unique au monde. Diners. Soupers animés av. chans. paillardes, plats rabelais. servis par nos moines. P.M.R. 120 F.
TOUR EFFEL	Déjeuner. Parking assuré gratuit. Diner-spectacle, 20 h., 160 F, vin compris, service en +. Rés. : 550-32-70.
CHEZ VINCENT NOR. 21-27 ■ 4, rue Saint-Laurent, 10e. F/dim.	Dans le cadre typique d'une Hacienda. Diners dansants aux chandelles. Attractions avec LOS MUCHACHOS. Spécialités espagnoles et franç.
DEUX GUITARES 500-48-48/49-49 4, rue Lauriston, 16e. F/dim. ■	Grande cuisine Russe et Caucasienne. Restaur. Russe typiquement parisien. DJAN TATLAN reçoit et anime avec ses artistes.

HORS DE PARIS

MOMMATON 747-43-64 F/dim. 79, av. Ch.-de-Gaulle, Neuilly-s.-S.	Jusq. 22 h. 30 BANC D'HUITRES, ses 17 plats de poissons (Filets Rascasse Marseillaise). Ses spécialités (Ris de veau braisé aux olives).
SEBILLON 624-71-31 - 71-32 20, av. Ch.-de-Gaulle, Neuilly-s.-S.	Porte Maillot. Jusqu'à 22 h. Le spécialiste du Gigot aux haricots mais aussi son Banc d'Huîtres et ses Poissons. Tous les jours.
LE TACOT, à Levallois F/dim. 96, av. Victor-Hugo, 737-49-95/90-77 à 100 m. de la porte d'Asnières.	Relais gastronomique. Spécialités à la carte. MENU 50 F et vin et service compris. Prix étudiés 10 à 50 couverts. Vendredi et samedi après 22 heures. Cave dansante du rock au tango - Guitaristes.

SOUPERS APRÈS MINUIT

LE LOUIS XIV — 8, bd St-Denis. 200-19-90. Fermé lundi-mardi. HUITRES. FRUITS DE MER. Crustacés. Rôtisserie.

TERMINUS NORD — Ts les jours 824-48-72. Brasserie 1925. Spéc. alsaciennes. 23, rue de Dunkerque (10e)

LE MUNICHE — 27, r. de Buci, 6e 633-62-09. Choucroute - Spécialités

PINKUS — à Montmartre, 17, rue Damrémont, 252-17-98. Ouvert ts les jrs jusq. 2 h. Spéc. fois vol. Pinkus (terr. poissons).

DESSIRIER — Ts les jrs - 754-74-14. 9, place Péreire, 17e. LE SPECIALISTE DE L'HUITRE. Poissons - Spécialités - Grillades

WEPLER — 14, place Clichy. 522-53-28. SON BANC D'HUITRES. Foie gras frais. Poissons

LES VIEUX MÉTIERS DE FRANCE — 13, boulev. Auguste-Blanqui (13e) T. 588-90-03. Fermé dim. et lundi. Soupers aux chand. - Foie gras. Poissons - Huitres - Crustacés

JULIEN — Tous les soirs jusqu'à 1 h. 30 (sf dim.) 16, rue du Fg-Saint-Denis (10e) 770-12-06

LE CONGRÈS — Pte Maillot, 12 h. à 2 h. mat. 574-17-24. 80, av. Grande-Armée. POISSONS. BANC D'HUITRES TTE L'ANNEE. Spéc. de viandes de bœuf grillées

MERVEILLES DES MERS — 292-20-14 CHARLOT Ier, 522-47-08. Son banc d'huitres - Poissons

LE PETIT ZINC — r. de Buci, 6e ODE. 79-34. Huitres - Poissons - Vins de pays

LA CLOSERIE DES LILAS — 171, boulevard du Montparnasse. 326-70-50 - 033-21-68. Au piano : Yvan Mayer

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

MAISON D'ALSACE — Ch.-Elys. 359-44-24. Foie gras, Choucroutes. Bc huitres. Boutique de Produits régionaux. Sa boutique de comestibles

AU PIED DE COCHON — Le fameux restaurant des Halles. Fruits de mer - Grillades. 6, rue Coquillière, 236-11-75 +

LE GRAND CAFÉ — BANC D'HUITRES REFRIGERE. POISSONS - GRILLADES. 4, bd des Capucines - 742-75-77

Exposition

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale, rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. : sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

HAJDU. Œuvres sur papier. — Salles d'art graphique. Jusqu'au 4 juin.

SOTO. Œuvres actuelles. — Galeries contemporaines. Jusqu'au 11 juin.

ENVIRONNEMENT DE SOTO. — Hall. Jusqu'à l'automne.

L'ŒIL DOUBLE DE GAETAN PICON. Jusqu'au 18 juin.

COPIE CONFORME ? John de Andrea, Chuck Close et *J.-O. Hacleux*. Jusqu'au 11 juin.

ATELIERS AUJOURD'HUI 14 : *Jean Ricardon et Hubert Munier.* Jusqu'au 14 mai.

LA BATELLERIE A PARIS, du dix-septième au vingtième siècle. — B.P.I. Jusqu'au 28 mai.

LES ENFANTS DANS LE PARIS DES REVOLUTIONS : 1789, 1830, 1848, 1871. — Jusqu'au 1er octobre.

CENTRE DE CREATION INDUSTRIELLE

ARCHITECTURE PUBLIQUE A L'ETRANGER. Promenoir. — Jusqu'au 7 mai.

MUSEES

CHARDIN (1699-1779). — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, *de 10 h. à 20 h. : mercredi, jusqu'à 22 h.* Entrée : 9 F, le samedi : 6 F. Jusqu'au 30 avril.

AVANT LES SCYTHES, préhistoire de l'art en U.R.S.S. — Grand Palais *(voir ci-dessus). Jusqu'au 30 avril.*

L'INVENTAIRE... EN AQUITAINE : Cadillac. — Grand Palais, porte D (225-03-20, poste 354). Sauf sam. et dim. de 10 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 20 juin.

FELIX VALLOTTON (1865-1925). — Petit Palais, avenue Alexandre-III (265-99-21). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 9 F. Jusqu'au 17 juin.

GRAVURES DE GOYA *(collection Dutuit)* - DESSINS DE PUVIS DE CHAVANNES. — Petit Palais (voir *ci-dessus*). Entrée : 5 F. Jusqu'au 2 septembre.

MER EGEE, GRECE DES ISLES. — Musée du Louvre, entrée porte Denon (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 12 F ; le dimanche : 9 F. Du 28 avril au 3 septembre.

DESSINS FRANÇAIS DU XIXe SIECLE, DU MUSEE BONNAT A BAYONNE. — Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 8 F ; dimanche : 4 F. Jusqu'au 30 avril.

L'ENLEVEMENT DES SABINES, de Poussin. — Musée du Louvre (voir ci-dessus). Entrée : 6 F (gratuite le dimanche). *Jusqu'au 21 mai.*

RODIN ET L'EXTREME-ORIENT. — Musée Rodin, 77, rue de Varenne *(705-01-34).* Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Entrée : 6 F ; dimanche : 3 F. Jusqu'au 2 juillet.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE : tissages et vêtements de l'Egypte ancienne ; Un royaume aux confins du désert ; Petra et la Nabatène ; Sculptures françaises de la Renaissance : François Rude ; Théorie et pratique du paysage de Corot à Bonnard. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15.

JOSE-CLEMENTE OROZCO (1883-1949). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 5 F ; gratuite le dimanche. Jusqu'au 13 mai.

CHRISTIAN JACCARD : Suites calcinées 1976-1978 - CARL ANDRE : Sculptures en bois - JEAN-YVES LANGLOIS : Gravure peinte/peinture gravée. — Arc-Paris, au musée d'Art moderne de la Ville de Paris *(voir ci-dessus).* Du 27 avril au 3 juin.

KAMILL MAJOR, peintre sérigraphe. — Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 14, avenue de New-York (voir ci-dessus). Jusqu'au 13 mai.

ILS DONNENT... AUX ARTS DECORATIFS. *Acquisition de 1967 à 1979.* — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. ; dim., de 11 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 13 juillet.

HECTOR HOREAU, architecte (1801-1872) - VICTOR REGNAULT, *œuvre photographique (1810-1878).* — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 1er juillet.

DESSINS POUR LA MAISON POMPEIENNE DU PRINCE NAPOLEON. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Jusqu'au 1er octobre.

LES PUBLICITAIRES JUGENT L'AFFICHE. Grand prix de l'affichage 1974-1978. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 mai.

CHARLES DE WAILLY, peintre-architecte dans l'Europe des lumières (1730-1798). — Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). Sauf mardi, de 10 h. à 19 h. Jusqu'au 1er juillet.

AQUARELLES MONGOLES CONTEMPORAINES. — Musée Cernuschi, 7, av. Velasquez (522-23-31). Sauf lundi et jours fériés, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'au 27 mai.

VENISE : UNE CIVILISATION DU LIVRE (XVe-XVIIIe siècle). — Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30, poste 2210). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 5 F. Jusqu'au 7 mai.

QUELQUES HEROS DE L'ENFANCE AU PAYS DE LEURS IMAGES. Illustration du livre pour *enfant jusqu'au début du vingtième* siècle. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-17-34). Sauf dim. et lundi, de 13 h. à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 3 juin.

NICOLAS DE STAEL. Œuvre gravé. — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). Tous les jours, de 11 h. à 18 h. Entrée : 4 F. Jusqu'au 13 mai.

PAYSAGES. Photographies de T. Cooper, J. Gossage, K. Hallé, Pham Viet Si, G. Renaux, F. Ventura. — Galerie de photographies de la Bibliothèque nationale, 4, rue Louvois. Sauf dim., de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 2 juin.

SALON DES REALITES NOUVELLES. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (325-24-09). De 10 h. à 18 h., vendredi jusqu'à 22 h. Jusqu'au 13 mai.

DE L'AEROPOSTALE A CONCORDE. Musée postal, 34, boulevard de Vaugirard. De 10 h. à 17 h. (sauf le 1er mai). Du 28 avril au 6 mai.

DE BELLEVILLE A CHARONNE. — Collection du musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13).

MARIA CALLAS. — Musée Carnavalet (voir ci-dessus).

POULBOT. — Musée de Montmartre, 17, rue St-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30. Dim., de 11 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'en juin.

ANNEE DE L'ENFANT. — Musée de l'Assistance publique, 13, rue Scipion. Mer., sam. et dim., de 10 h. à 17 h. ; jeudi et vend., de 11 h. à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

TROIS MILLIONS D'ANNEES D'AVENTURE HUMAINE, le C.N.R.S. et la préhistoire. — Muséum national d'histoire naturelle, 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire. Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 31 mai.

A LA DECOUVERTE DU CORPS HUMAIN. Photographies. — Musée de l'homme. Palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. ; sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 15 mai.

CENTRES CULTURELS

LEDOUX ET PARIS. — Rotonde de La Villette, square Léon-Paris, place de Stalingrad (208-23-58).

LE SIECLE DE RUBENS ET DE REMBRANDT. *Dessins flamands* et hollandais du dix-septième siècle de la Pierpont Morgan Library de New-York. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 10 juin.

ADZAK, GUILLAUMON, ERIKA MAGDALINSKI, IRMGARD SIGG. — Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (455-90-55). Sauf mardi, de 12 h. à 19 h. Jusqu'au 27 mai.

ROBERT ET KARL WALSER. — Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Sauf sam. et dimanche, de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 6 juin.

JOCHEN SCHIMMELPENNING, peintures. — Centre culturel allemand, 31, rue de Condé. Sauf sam. et dim., de 12 h. à 20 h. Jusqu'au 25 mai.

DAVID LEVINE. Caricatures. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Jusqu'au 5 mai.

LARS OLOF LOELD : Fais l'or toi-même, peinture, objets, sculptures. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h. ; samedi et dim. : de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 5 mai.

RUNE JANSSON. Rétrospective 1949-1979. — Centre culturel suédois *(voir ci-dessus).* Jusqu'au 11 mai.

GOYA. Peintures, dessins, gravures. — Centre culturel du Marais, 18, rue des Francs-Bourgeois (278-66-65). Sauf mardi, de 10 h. à 22 h. *Entrée : 12 F. Jusqu'au 18 juin.*

ARTISTES CONTEMPORAINS : Saussois, Katz, Hekking, peintures, Bertrand, sculptures. — Centre culturel du Marais (voir ci-dessus). *Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30.* Entrée libre. Jusqu'au 12 mai.

L'ENFANT DANS LES COLLECTIONS DE LA VILLE DE PARIS. — Mairie annexe du treizième arrondissement, place d'Italie. Le 10 h. à 18 h. Jusqu'au 1er mai.

L'ECOLE DE PARIS DANS LE XVe ARRONDISSEMENT (1885-1940). — Mairie annexe, 31, rue Péclet. De 10 h. à 18 h. Jusqu'au 19 mai.

LANGAGE SYMBOLIQUE ET APPROCHE DU SACRE. — Crypte de Saint-Merri, 78, rue de la Verrerie et 78, rue Saint-Merri. Jusqu'au 30 avril.

LA MOTO ET L'ENFANT, de 1919 à nos jours. — Salons Ricard, 35, av. F.-Roosevelt. *Sauf dim., de 10 h. 30* à 13 h. et de 15 h. à 17 h. 30. Jusqu'au 11 mai.

ARTISANAT DE CREATION CONTEMPORAINE. — Maison des métiers d'art français, 28, rue du Bac (261-58-54). Sauf dimanche et lundi, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 12 mai.

GALERIES

ART ABSTRAIT CONSTRUCTIF INTERNATIONAL No 2 : *œuvres de* Agam, Albers, Arp, Cruz-Diez, Demarco, Dewasne, Herbin, etc. Galerie D. René, 113, rue Saint-Martin (271-19-61).

CINQUANTE DESSINS ET AQUARELLES DE DEGAS A MATHIEU. Arts contemporains, 22, rue de l'Odéon (633-49-24). A partir du 27 avril.

HOMMAGE A LA CHANSON CONTEMPORAINE : L'œuvre de Jacques Brel. (Aquarelles, dessins et huiles). *L'Arc-en-Ciel*, 17, rue de Picardie (271-93-08). Jusqu'au 30 avril.

ARA, BANCHELIN, GUERMONPREZ, sculptures et dessins. — Galerie du Bost, 18, rue Pierre-Lescot (233-48-92). Jusqu'au 12 mai.

BOLLO, GALIERE, peintures. — Galerie Weiller, 5, rue Git-le-Cœur (326-47-68). *Du 25 avril au 26 mai,* de 14 h. 30 à 19 h.

C. JACCARD, T. DELAROYERE, B. FRIZE, etc. — Galerie K. Pissarro, 59, rue de Rivoli (233-45-17). Jusqu'au 19 mai.

BARUCHELLO : DIX VILLES. — Galerie Bama, 30, rue du Bac (548-87-98). Sauf dimanche et lundi, de 14 h. 30 à 18 h. 30. Jusqu'au 28 mai.

D. BLOT-DUCREUX. — Galerie Au Fond de la Cour, 40, rue du Dragon (544-68-34). Jusqu'au 5 mai.

GIORGIO DE CHIRICO. Œuvres majeures de l'atelier du peintre. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80). Jusqu'au 5 mai.

IRENA DEDICOVA : Dépaysages. — *Galerie A. Dugard*, 15, rue de La Reynie (887-41-13). Jusqu'au 26 mai.

MICHEL DELABORDE : rêve-mémoire. — Photographies. FNAC, 136, rue de Rennes. Jusqu'au 5 mai.

ANTONY DONALDSON. Une trapéziste. Trois sculptures. — Galerie Alain-Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 31 mai.

HUGO DUCHATEAU. — Galerie I. Brachot, 35, rue Guénégaud (033-22-40). Jusqu'au 12 mai.

FAUTRIER. — Galerie Jeanne Castel, 3, rue du Cirque (359-71-24). Jusqu'au 31 mai.

FRANTA. Galerie P. Lescot, 28, rue Pierre-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 23 mai.

CARLOS FREIRE. « India », carnet de voyage. Photographies. — Librairie Galignani, 224, rue de Rivoli. Jusqu'au 6 mai.

ALBERTO GIACOMETTI : les murs de l'atelier et de la chambre. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (563-13-19). *Jusqu'au 10 mai.*

EMILE HECQ. Vingt ans de peinture. — Le Balcon des arts, 141, rue Saint-Martin (278-13-03). *Jusqu'à fin mai.*

ROBERT KUSHNER. The dance, the kiss... — Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 3 mai.

MARTA KUHN-WEBER, masques et dessins. — Galerie Poisson d'Or, 7, rue des Prêcheurs (233-10-20). Jusqu'au 12 mai.

LEVANTAI. Huiles et aquarelles. Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (354-47-80). Jusqu'au 19 mai.

DAVID LEVINE. Aquarelles. — Galerie C. Bernard, 7, rue des Beaux-Arts (326-23-81). Jusqu'au 5 mai.

J.-M. MARTIN. En guise de petite rétrospective. — L'Œil de bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Jusqu'au 4 mai.

MOREH. Gravures. — Galerie de l'Ermitage, 33, rue H.-Barbusse (033-71-44). Jusqu'au 31 mai.

GILBERT PEYRE. Drôles de jouets. — Quotidien, 9, rue Aristide-Bruant (606-99-68). Du 28 avril au 13 mai.

PLIS, ETOFFES, VETEMENTS. — Galerie Le Dessin, 27, rue Guénégaud (633-04-66). Jusqu'au 15 mai.

DENIS RIVIERE. — Galerie C, 10, rue des Beaux-Arts (325-10-72). Jusqu'au 12 mai.

LES RUSSES A PARIS. — Galerie Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol (277-38-46). Jusqu'au 5 mai.

SAINT-CRICQ. Peintures, assemblages, reliefs. — Galerie Principe, 12, rue de la Ferronnerie (233-18-11). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 26 mai.

SALZMANN. Huiles et aquarelles. L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 26 mai.

LASAR SEGALL. *Dessins, gravures et aquarelles.* — Galerie Debret, 28, rue La Boëtie. Jusqu'au 16 mai.

NICOLAS DE STAEL. Dessins. — Galerie Jeanne-Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 26 mai.

BERNARD SCHULTZE. — Galerie J. Leroy, 37, rue Quincampoix (277-51-24). Jusqu'au 12 mai.

ZENDEROUDI. — Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 12 mai.

EN BANLIEUE

AUVERS-SUR-OISE. Premier festival artistique. Mairie (exposition photographique du Salon d'Automne) ; château (les Impressionnistes autour du docteur Gachet) ; parc Van-Gogh, galerie Tagliana et maison Van-Gogh (sculpture et peinture contemporaine). De 14 h. à 19 h. Jusqu'au 15 mai.

BRETIGNY. Gérard Duchêne, Gérard Fabre. — Centre culturel, rue H.-Douard (084-38-68). Sauf lundi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. ; dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 13 mai.

LA CELLE SAINT-CLOUD. Souvenirs de La Celle-Saint-Cloud. — Photographies et documents. Hôtel de Ville. *De 14 h. à 18 h.* Jusqu'au 6 mai.

ENGHIEN-LES-BAINS. Jean-Pierre Hénaut, études et peintures. Centre culturel F.-Villon, 32, avenue de Ceinture. *De 9 h. à 11 h. et de 14 h.* à 19 h. Sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 18 mai.

EVRY. F. Curchod : linogravures et monotypes. — Bibliothèque de l'Agora. Jusqu'au 11 mai.

GARCHES. La ville fantastique, de Piranèse à nos jours. — Centre *culturel municipal*, 86, Grande-Rue (970-39-32). Sauf dim. et lundi, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 20 h. Jusqu'au 30 avril.

MONTREUIL. L'enfant au dix-neuvième siècle. — Salle F.-Léger, bibliothèque R.-Desnos, 14, boulevard Rouget-de-l'Isle (854-85-66). Jusqu'au 1er mai.

MONTROUGE. XXIVe Salon : *Hommage à G. Moreau.* — Centre culturel et artistique, 2, avenue Emile-Boutroux (656-52-52, poste 226). Jusqu'au 27 mai.

NOISY-LE-GRAND. L'activisme hongrois, 1916-1926. — *Salle G.-Philipe*, 20-22, rue Emile-Cossonneau (935-00-77). Jusqu'au 22 avril.

PONTOISE. La Terre Sainte au XIXe siècle, jusqu'au 31 août ; Zoum Walter, paysages de l'Oise, jusqu'au 20 mai. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00).

SAINT-DENIS. Aristide Delannoy. Un crayon de combat (1874-1911). — Bibliothèque municipale, 4, place de la Légion-d'Honneur (820-63-83). Jusqu'au 31 mai. — Picasso, le peintre sans la légende. — Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis. *Jusqu'au 24 juin.*

SCEAUX. Faïences imprimées des manufactures de Creil, Choisy-le-Roi, Montereau et Gien (donation Millet). — Musée de l'Ile-de-France, château. Jusqu'au 15 juillet.

VILLEPARISIS. Regards sur un exil. Cent photographies de Claude-*Raymond Dityvon.* — Centre culturel, place Pietrasanta. Jusqu'au 2 mai.

EN PROVINCE

AIX-EN-PROVENCE. Approche de la tapisserie et des structures textiles. — *Musée des tapisseries*, 28, place des Martyrs-de-la-Résistance (21-05-78). Jusqu'au 15 juin.

ALENÇON. Henri Besnard. Estampes. — Musée d'Ozé, place de Lamagdelaine. Sauf lundi, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures. Jusqu'au 27 mai.

AMIENS. L'univers de Jacques Damase, trente ans d'édition. — Maison de la culture (91-83-36). Jusqu'au 3 juin.

BERCK-SUR-MER. José Herrera. Rétrospective 1967-1978. — *Maison* des arts et de la culture, 60, rue de l'Impératrice. Jusqu'au 13 mai.

DIEPPE. Gonast. — Château-musée. Jusqu'au 10 juin.

LE CREUSOT. Mémoire de l'industrie et culture technique : la fonderie royale du Creusot. — Château de la Verrerie (08-01-11). Jusqu'en août.

LE HAVRE. Encadrement et dorure sur bois. — Musée du prieuré de Graville, rue Elisée-Reclus (47-14-01). Jusqu'au 15 mai.

LYON. Fluxus et le chaos. — Espace lyonnais d'art contemporain. Centre d'échanges Lyon-Perrache (28-62-08). Jusqu'au 6 mai.

MARCQ-EN-BARŒUL. Arts en pays d'Islam. — Fondation Prouvost. Septentrion (78-30-22). Jusqu'au 27 mai.

MARSEILLE. François Bret, peintures et dessins, 1967-1979. — *Musée* Cantini, 19, rue Grignan (54-77-75). Jusqu'au 20 mai.

METZ. Art et Histoire de l'Iran avant l'Islam. — Musées, 2, rue du *Haut-Poirier (75-10-18).* Jusqu'au 13 mai.

NIMES. Salon international d'art photographique. — Musée des beaux-arts, rue Cité-Foulc.

NOGENT-LE-ROTROU. Sylvain Guichard. — Château Saint-Jean (603-86-54). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 15 mai.

RENNES. *Henri Hayden (1883-1970).* Rétrospective. — Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 14 mai. J.-J. Pauvert, éditeur. — Maison de la culture, 1, rue *Saint-Hélier (79-26-26).* Jusqu'au 12 mai.

LES SABLES-D'OLONNE. Fritz Glarner (1899-1972) : peintures et dessins 1941-1969. — Bernard Pages : travaux récents de sculpture et d'environnement. Musée de l'abbaye Sainte-Croix. Jusqu'au 17 juin.

STRASBOURG. *Un romantique alsacien* : Théophile Schuler (1821-1878). — Château de Rohan. Tous les jours, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 5 juin. — Autour d'une acquisition. Louis Cane. — Hall du Musée d'art moderne. Tous les jours de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. *Jusqu'au 20 mai.*

TOURS. Jeanne d'Arc et sa légende. — Musée des beaux-arts (05-68-73). Tous les jours, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 21 mai.

TOURCOING. De monte, Gamarra, Grisor, Klasen, Segui. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 6 mai.

DES SPECTACLES

Théâtre

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-57-50), les 28 et 2, à 19 h. 30 : la Bohème ; le 27, à 19 h. 30 : Ballets ; le 26, à 20 h. : Récital Joan Sutherland ; le 29, à 18 h. 30 : Musique de chambre.
SALLE FAVART (742-58-69), les 25, 28 et 2, à 19 h. 30 : le Marchand de Venise.
COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), le 25, à 14 h. 30 ; les 30 et 2, à *20 h. 30 : le Barbier de Séville ; le 2*, à 14 h. 30 : les Femmes savantes ; les 25 et 26, à 20 h. 30 : Un portrait de Jean-Jacques (soirée littéraire consacrée à J.-J. Rousseau) ; les 28 et 29, à 20 h. 30 ; le 29, à 14 h. 30 : les Trois Sœurs.
CHAILLOT (727-81-15), D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : La tour Eiffel qui tue. — Gémier (D. soir, L., mar.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : les Deux Orphelines.
ODEON (325-70-32) (D. soir, L., Ma.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : l'Atelier.
PETIT ODEON (325-70-32), relâche.
T.E.P. (797-96-06), les 25, 26 et 28, à 20 h. 30 : le 29, à 15 h. : Qui est Anna Marks ? ; le *27*, à 20 h. ; le 28 à 14 h. 30 : films.
PETIT-T.E.P. (797-96-06), les 25, 27, 28 et 2, à 20 h. 30 ; le 29, à 15 h. : l'Evénement ; le 26, à 20 h. 30 : P. Janneau et K. Labeque.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU *(277-11-12) (Mardi)* : Débats ; le 25 à 18 h. : Architecture et constructions ; à 20 h. 30 : Jean Tardieu ; les 25 et 26, à 20 h. 30 : Printemps musical de mai ; le 26, à 18 h. 30 : Roman noir américain.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00 (D. soir, L.), *20 h. 30, mat. sam. et dim.*, à 14 h. 30 : Rose de Noël.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 25, 26, 27 et 28, à 18 h. 30 : Théâtre du silence ; le 2, à 18 h. 30 : onzième semaine de guitare ; les 25, 26, 27 et 28, à *20 h. 30* : Paolo Bortoluzzi ; le 2, à 20 h. 30 : Nederlands Dans Theater.
CARRE SILVIA MONFORT (745-31-43), Jardin d'acclimatation, les 25, 28, 29, 30, 1er et 2, à 15 h. ; les 25, 28, 29 et 2, à 18 h. 30 : Cirque Gruss à l'ancienne.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 20 h. 45 : Délire à deux (relâche le 1er) ; (D., L., Mar.), 22 h. : Madame le Rabbin.
ANTOINE (208-77-71) (le 1er), 20 h. 30, *mat. dim. 15 h.* : le Pont japonais.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L., le 1er), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Mon père avait raison.
ATELIER (606-49-24) (L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : la Culotte.
ATHENEE (742-67-81), I (D., le 1er), 20 h. 30 : Avec ou sans arbres. — II (D. soir, L., le 1er), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Roi Lear.
BIOTHEATRE (261-54-16) (D. soir, L.), 20 h. 30 mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Trois Visages (à partir du 28).
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h. 30 : l'Opéra de quat'sous *(dern. le 28)*.
BOUFFES-PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L., les 1er et 2), 21 h., mat. dim 15 h. : le Charlatan.
CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) *(D. soir, L.)* 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Pépé ; Théâtre de la Tempête (328-36-36) (Dim. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Disparitions. — Atelier du Chaudron (328-97-04), du jeu. au dim., 16 h. et 20 h. 30 : le Chant du diamant cassé. — Epée-de-Bois (808-39-74) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Spectacle XII, d'après « les Justes », d'Albert Camus.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69), Resserre (D., L., Mar.), 20 h. 30 : Tango (à partir du 26). — Galerie *(J., V., S.)*, 20 h. 30 : *Faust*.
COMEDIE-CAUMARTIN (742-43-41), (J.), 21 h 10, mat. dim., 15 h. 10 : Boeing-Boeing.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. sam. 16 h., dim. 15 h. : le *Tour du monde en 80 jours*.
DAUNOU (261-69-14) (D. soir, le 1er soir) 21 h., mat. dim. et le 1er 15 h. : Remarie-moi.
EDOUARD VII (073-67-90) (D. soir, L., le 1er) 20 h 30, mat. dim. 17 h. 30 : le Navire Night.
ESSAION (278-46-42) I (*L., mar*) 20 h. 30 : Autour de Mortin ; 22 h. : le Silence et puis la nuit ; II (L., *mar*) 20 h. 30 : V. Hugo contre la peine de mort ; 22 h. : Au bois de mon cœur.
FONTAINE (874-74-40) (D.) 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie, la vie qu'on vit.
HUCHETTE (326-38-99) (D.) 20 h. 30 : *la Cantatrice chauve* ; la Leçon.
LA BRUYERE (874-76-99) 21 h., les Folles du samedi soir (dern. le 28).
LUCERNAIRE (544-57-34) (le 1er) 12 h. 30 : Une saison en enfer ; 18 h. 30 : le Manteau à coudre ; 22 h. 30 : A la recherche du temps perdu ; II : le 28, 12 h. 30 : *Ah ! ces nanas* ; le 26, 12 h. 30 : la Fille de Rappaccini ; 18 h. 30 : Une *heure avec F.G. Lorca* (dern. le 30) ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. 15 : l'Homme de cuir.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L., le 1er) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : le Préféré.
MATHURINS (265-90-00) 20 h. 30, dern. le 29, 15 h. 30 : Danse toujours, tu m'intéresses.
MICHEL (265-35-02) (le 1er) 21 h. 15, *mat. dim. 15 h. 15* : Duos sur canapé
MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L., le 1er) 21 h., mat. dim. 15 h. : Une case de vide.
MOGADOR (285-28-80) 20 h. 30, mat. dim., 17 h. 30 : l'Opéra de Quat'Sous (dern. le 30).
MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h : l'Etoile du Nord.
OBLIQUE (355-02-94) (Mer, D. soir), 20 h. 30, mat. dim., 16 h. : Macadam quatre étoiles ; 22 h. 30, mat. dim, 18 h. 30 : la Liberté d'être fou ; Mar., J., V., S., 18 h. 30 : Yes, peut-être.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : les Aiguilleurs.
ORSAY (548-38-53) *(D. soir, L., le 1er)*. — I. 20 h. 30, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II. les 25, 27, 28, à 20 h. 30, le 29, à 15 h. et 18 h. 30 : Zadig ; le 26, à 20 h. 30 : Harold et Maude.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (L., le 1er), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Le tout pour le tout.
PLAISANCE (320-00-06) *(D.)*, 20 h. 30 : la Vie secrète de Walter Mitty (à partir du 26).
PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : Spectacle Labiche.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES *(723-35-10) (D. soir, L.)*, 20 h. 45, mat. dim., 15 h. et 18 h. 30 : Grand-peur et misère du IIIe Reich.
STUDIO THEATRE 14 (539-88-11) (D., L.), 20 h. 45 : les Justes.
THEATRE D'EDGAR (322-11 02) (le 1er), 20 h. 45 : les Baigas.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (L., Mar.), 20 h. 30 : Arlequin superstar.
THEATRE MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 30 : Linceul.
THEATRE 18 (293-60-42), 20 h. 30 : *Labiche (dern. le 29)*.
THEATRE 347 (874-28-34) (D. soir, L., le 1er), 21 h., mat. dim., 15 h. : le Jeu de l'amour et du hasard.
TRISTAN BERNARD *(522-08-40)* (D. soir, L.), 21 h., mat. dim, 15 h. et 18 h. 30 : Changement à vue.
TROGLODYTE (328-02-87) Mer., 14 h. 30, dim, 15 h. 30 : Gugozone.
VARIETES (233-09-92) (L.), 20 h. 30, mat. dim, 15 h. : la Cage aux folles.
LE 28 RUE DUNOIS (584-72-00), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : les Morosophes *(jusqu'au 29)*.

Les cafés-théâtre

AU BEC FIN (296-29-35) (D. et le 1er), 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.
LES BLANCS-MANTEAUX (887-*97-58*) (D., L., Mar.), 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : A. Brice. — II, 22 h. 30 : A. Valardy.
AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. 30 : G. Bertil ; 22 h. : le Tour du monde en 80 jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.), I. 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Popeck ; J., V., S. : les *Jumelles* — II : 22 h. 30 : le Roi de Sodome.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.), 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. 15 : la Dame au slip rouge.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 20 h : D Lavanant ; (D., L.), 21 h. : *M. Morelli* ; 22 h. : Tu brodes ?... Ouais !
DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 20 h. 20 : Adieu papa ; 22 h. : Font et Val.
L'ECUME (542-71-16), V., S., 22 h. : Monologues du Berry.
LE FANAL *(233-91-17) (D. et le 1er)*, 21 h. 15 : le Président.
LES PETITS PAVES (607-30-15) (D.), 21 h. 30 : D. Val ; 22 h. : J.P. Réginal.
LE PLATEAU (271-71-00) (D.), 18 h. 30 : Apollinaire (dern. le 28).
LE POINT-VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 15 : le Client ; 21 h. 30 : Alors, heureuse ? ; 22 h. 30 : Magnifique... *Magnifique*.
SELENITE (033-53-14) (Mar.), I, 20 h. 30 : Tiao et Bonga ; 22 h. : J.-N. Dupré, D. Beretta. — II. 21 h. : Rétro Saint-Germain-des-Prés ; 22 h. 30 : Salut Paname.
LA SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.), 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. 15 : Tavika, conteur ; 22 h. : A. Denis.
THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h 30 : R. Mirmont, M. Dalba ; 22 h. 30 : l'Eau en poudre.
LA TANIERE (337-74-39) (D. soir, *L.*, Mar.), 20 h. 45, mat. dim. 17 h. 30 : Cotillard ; 22 h. 30, mat. dim 19 h. : Sonate pour une vision ; J., V., S., 22 h. 30 : P. Landre

Dans la région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier, le 27, à 21 h. : Leny Escudero ; les 26, 29, à 21 h. : la Foire aux patrons.
ARCUEIL, Centre de loisirs, le 28, à 18 h. 30 : Neg Maron, Tandra Malagasy.
ARGENTEUIL, Théâtre J.-Vilar, le 27, 20 h. 30 : Enrico Macias.
AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune, les 25, 26, 27, à 20 h. 30 : Un ou deux sourires par jour.
BAGNEUX, Théâtre V.-Hugo, le 27, à 21 h. : l'Amour en visite.
BOULOGNE, Auditorium du Conservatoire, le 26, à 20 h. 30 : A. Meunier, M.-C. Milan.
BURES-SUR-YVETTE, M.J.C., le 26, à 21 h. : Tempête pluriel.
CHAMPIGNY, le Soleil dans la tête, les 27, 28, à 21 h. : Théâtre à bretelles.
CHOISY, Théâtre P.-Eluard, le 25, à 21 h. : Homme pour homme.
LA CELLE-SAINT-CLOUD, M.J.C., le 27, à 20 h. 30 : Abus dangereux, rock.
CERGY-PONTOISE, *C.C. A.-Malraux*, le 27, à 20 h. 45 : Ensemble de saxophones Deffayet ; le 28, à 21 h. : Till Eulenspiegel.
CORMEILLES-EN-PARISIS, Eglise Saint-Martin, le 27, à 21 h. : Ensemble vocal Renaissance, V. Lison (Dowland, Poulenc).
LA COURNEUVE, C.C. J.-Houdremon, le 28, à 20 h. 45 : Djurdjura.
CRETEIL, Maison A.-Malraux, le *27*, à 14 h., le 28, à 20 h. 30, le 29, à 15 h. 30 : L'empereur s'appelle Dromadaire.
ELANCOURT, APASC, le 27, à 21 h. : Climat, Newton Experience, jazz ; le 28, à 21 h. : Ballets Félix Blaska.
EVRY, Agora, *le 26, à 21 h.* : *Alain* Souchon, Laurent Voulzy.
GARGES-LES-GONESSE, Salle Rencontre, le 27, à 21 h. : Big Band 95, jazz ; le 28, à 21 h. : Gallego, Juliz et Rafael.
GENNEVILLIERS, C.C.C., le 27, à 20 h. 45 : Catherine Sauvage.
IVRY, Théâtre des Quartiers, le 25, à 20 h. 30 : Musique à Ivry ; les 26, 29, à 20 h. 30 : Topographie ; le 27, à 20 h. 30, le 29, à 16 h. : la Famille des chiens ; le 28, à *16 h. et 20 h. 30* : *la Ballade de* Mister Punch.
MALAKOFF, Théâtre 71, le 27, à 21 h. : Jacques le fataliste et son maître.
MONTREUIL, TEM (dim. soir, lun.) 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Pièce montée.
NEUILLY, Chapelle Saint-Louis, le 26, à 20 h. 45 : Miss Criola ; Athletic, jeu., ven., sam, 21 h. 30 : El Lobo, Canta y Alma Gitana.
SAINT-CYR-L'ECOLE, Chapelle Saint-Louis, le 28, à 21 h. : la Grande écurie et la chambre du roy, dir. : J.-C. Malgoire (Vivaldi).
SAINT-GRATIEN, C.C. le 27, à 21 h. : Quintette Ozi.
SAINT-MICHEL-SUR-ORGE, M.J.C., le 28, à 21 h. : Edition spéciale, *Varik Grant, rock progressif*.
SANNOIS, C.C. Cyrano-de-Bergerac, le 27, à 20 h. 30 : la Machine infernale.
SARTROUVILLE, Théâtre, le 26, à 21 h. : J.-F. Heisser, R. Pasquier (Beethoven) ; le 28, à 20 h. 30 : Gwendal ; *le 29, à 14 h.* : *M. Sohier* ; à 17 h. : C. Magny ; 20 h. 30 : Diesel, Souris déglinguée, Hémorragie, Service compris, rock.
SURESNES, Théâtre J.-Vilar, le 27, 21 h. : les Fausses Confidences ; le 28, à 21 h. : Raymond Devos ; C. L.-Lagrange, le 27, à 20 h. 30 : M. Legoube.
VINCENNES, Théâtre D.-Sorano, mer., *jeud.*, ven., *21 h.* : *C'est l'an* 2000, c'est merveilleux (dernière).
VITRY, Théâtre J.-Vilar, 21 h., *dim.* 17 h., dernière le 29 : l'Echange.
YERRES, Eglise de Crosne, le 28, à 21 h. : V. Pradal, J. Varea.

Variétés

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. 30 : Frédérik Mey.
FORUM DES HALLES (236-26-56) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : B. Fontaine et Areski.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) 21 h. 30, le 25 : Cuarteto Cedron ; Melusine ; le 26 : G. Moustaki, S. Reggiani, Cuarteto Cedron ; le 27 : Zacharie Richard, C. Boule ; le 28 : Echo du Bayou, Renaud, Diesel ; le 29 : Z. Richard, Castelain *C. Vinci* ; D., 20 h. 30 : P. Chatel.
GALERIES 55 (326-63-51) (D., L.), *21 h. : J. Constantin, L. Dolene*.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 22 h. : B. Rollin.
NOUVEAUTES (770-52-76) (Mer., *D.* soir), 21 h., mat. dim., 17 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
OLYMPIA (742-25-49), *le* 29, à 20 h. 30 : Go-Go Pigalles, Suicide Romeo, Modern Guy, Taxi Girl, Mistral ; à partir du 26, à 21 h. (les 30 et 1er) : Annie Cordy.
PALAIS DES CONGRES (758-22-56), 21 h., mat. *dim., 17 h.* : Starmania.
PALAIS DES SPORTS (532-41-29) (D. soir, L.), 21 h., mat. mer., 15 h., sam. et dim., 14 h. *15 et 17 h. 30* : Holiday on Ice.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (359-72-42) *(le 25)*, 20 h. 30 : Yves Duteil (dern. le 27).
THEATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, *L.*), 21 *h.*, mat. dim., 15 h. : Sylvie Joly.

Les comédies musicales

THEATRE DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D.), 20 h. 30, mat. sam. 16 h 30 : Raisin.
THEATRE SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L. et Ma.), 20 h. 45, mat dim., 15 h. : Attention fragile.
RENAISSANCE (208-18-50) (mer., J. D soir., le 1er), 20 h. 45, mat. sam. 15 h 30, dim. 14 h. 30 et 18 h 30 : la Perle des Antilles.

Les chansonniers

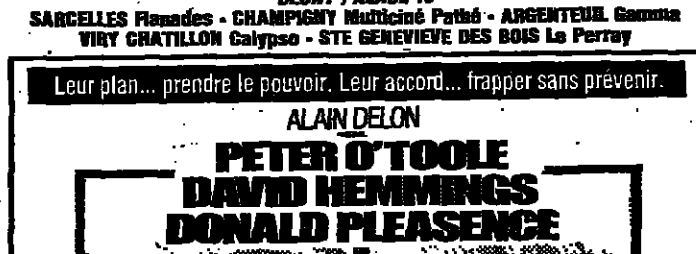
DEUX ANES (606-10-26) (le 1er, mer.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : A-M. Carrière, M. Horgues.
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45) (le 1er), 21 h., mat. dim. *15 h. 30 : P.-J. Vaillard, Garcimore*.

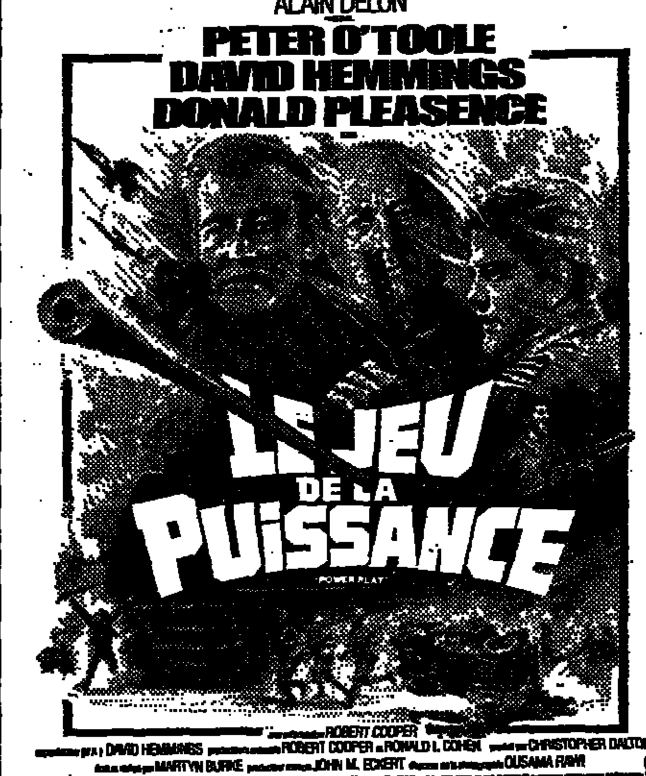
La danse

CITE UNIVERSITAIRE (589-38-69), du 25 au 28, 20 h. 30 : Susan Buirge Dance Theatre.
THEATRE 13, les 26, 27, 28, à 21 h. : Indépendanse.
LUCERNAIRE, le 29, à 18 h. 30 : Charlotte Delaporte.

Jazz, pop', rock, folk

BISTRO D'IZA (D.), 22 h. 30 : René Urtreger, Alby Cullaz.
CAVEAU DE LA HUCHETTE, 21 h. 30 : Michel de Villers, Dany Doriz (jusqu'au 1er).
CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D.), 20 h. 30 : Randy Weston (jusqu'au 1er). A partir du 2 : F. Breant, P. Blanchard, E. Lacordaire, P. *Arroyo* ; *dim.*, 22 h. 30 : Kalaparusha Ahra Difda Quartet.
LE 28, RUE DUNOIS (584-72-00), le 30, à 20 h. 30 : Confrecctuel.
GIBUS, les 25, 27, 28, à 23 h. : China Street. A partir du 1er : Street Fighters.
GOLF DROUOT, le 28, à 21 h. 30 : Ginger et les Kidnappers.
MUSEE D'ART MODERNE, le 25, à 20 h. 30 : Multitude.
PALACE *(246-10-87)*, *les* 25, 26, à 20 h. : Johnny Winter ; le 27, à 20 h. : Tom Waits ; à 24 h. : J. Geils Band ; les 28, 29, à 24 h. : Dillinger.
PAVILLON DE PARIS, le 29, à 20 h. : Ted Nugent.
PETIT JOURNAL, le 30, à *21 h. 30* : Bertrand ; le 1er, à 21 h. 30 : Royal Tencopators.
PETIT OPPORTUN *(236-01-36)*, 22 h. : C. Rowley, G. Pedersen, B. Richard (jusqu'au 29). A partir du 30 : P. Galas, M. Fosset, F. Manzecchi.
SLOW CLUB (D., L.), 22 h. : Claude Luter Sextet, du mar. au vend. ; le 28 : Dixie Francis J.B.
THEATRE OBLIQUE (355-02-94), le 25, à 18 h. 30 : Math Samba.
CAMPAGNE PREMIERE (322-75-93), 20 h. 30 : P. Akendengue (jusqu'au 29) ; les 30, 1er, 2, à 20 h. 30 : National Health ; 22 h. : Eve (jusqu'au *1er*).
LA VIEILLE HERBE, le 1er, à 21 h. : Battlefield Band.
CENTRE CULTUREL DU XVIIe (227-68-81), le 27, à 20 h. 30 : Birdland Quartet ; les 28, 29, à 20 h. 30 : Side One.
CENTRE *AMERICAIN*, *le* 25, à 20 h. 30 : Mujo.
POINT VIRGULE, le 29, à 20 h. 30 : A. Rivey.







Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

MERCREDI 25 AVRIL

15 h. : Fiancées en folies, de Buster Keaton ; 18 h. : Une nuit à Venise, de G. Wildhagen ; 20 h. : le Bourreau de Venise, de V. Toppasavi ; 22 h. : Un adolescent à Venise, de L. Comencini.

JEUDI 26 AVRIL

16 h. : Rapt à Venise, de M. Soldati ; 18 h. : Barbes Palace, de L. Da Silva et M. Alensar ; 20 h. : le Diable de Padirac, de J.-P. Goyet et Entre la foule et le désert, d'A. Quesemand, D. Loiseau et C. Guillon ; 22 h. : Ne vous retournez pas, de N. Roeg.

VENDREDI 27 AVRIL

16 h. : Why rock the boat, de J. Howe ; 18 h. : Enquête à Venise, de R. Thomas ; 20 h. : Treize femmes pour Casanova, de F. Legrand ; 22 h. : le Casanova de Fellini, de Fellini.

SAMEDI 28 AVRIL

16 h. : Courts métrages du Canada ; 18 h. : Venise, la lune est à toi de D. Risi ; 20 h. : Volpone, de M. Tourneur ; 22 h. : Guêpier pour trois abeilles, de J. Mankiewicz.

DIMANCHE 29 AVRIL

15 h. : Tendresse ordinaire de J. Leduc ; 18 h. : le Chevalier mystérieux, de R. Freda ; 20 h. : les Noces vénitiennes, d'A. Cavalcanti ; 22 h. : Ames perdues, de D. Risi.

LUNDI 30 AVRIL

Relâche.

MARDI 1er MAI

15 h. : Courts métrages du Canada ; 18 h. : Au bout de mon âge, de G. Dufaux ; 20 h. : le Marchand de Venise, de P. Billon ; 22 h. : l'Adieu à Venise, d'E. M. Salrno.

BEAUBOURG (704-24-24)

MERCREDI 25 AVRIL

15 h. : Courts métrages du Canada ; 17 h. : les Rapaces, d'E. von Stroheim ; 21 h. : le Chat dans le sac, de G. Groulx.

JEUDI 26 AVRIL

15 h. : Courts métrages du Canada ; 17 h. : la Veuve joyeuse, d'E. von Stroheim ; 19 h. : Maris aveugles, d'E. von Stroheim ; 21 h. : Ernie Game, de Don Owen.

VENDREDI 27 AVRIL

15 h. : Courts métrages du Canada ; 17 h. : les Damnés de l'océan, de J. von Sternberg ; 19 h. : les Nuits de Chicago, de J. von Sternberg ; 21 h. : J. A. Martin, photographe, de J. Beaudin.

SAMEDI 28 AVRIL

15 h. : Courts métrages du Canada ; 17 h. : Salvation Hunters, de J. von Sternberg ; 19 h. : Crépuscule de gloire, de J. von Sternberg ; 21 h. : l'Affaire Bronswick, de R. Awad et A. Leduc ; la Vie heureuse de Léopart Z, de G. Carle.

DIMANCHE 29 AVRIL

15 h. : Courts métrages, du Canada ; 17 h. : l'Eventail de Lady Windermere, d'E. Lubitsch ; 19 h. : la Tentatrice, de Stiller et F. Niblo ; 21 h. : Pour la suite du monde, de P. Perrault, M. Brault et M. Carrière.

LUNDI 30 AVRIL

15 h. : Courts métrages, du Canada ; 17 h. : Jack-knife man, de K. Vidor ; 19 h. : la Foule, de K. Vidor ; 21 h. : les Evénements d'octobre 1970, de R. Spry.

MARDI 1er MAI

Relâche.

Les exclusivités

ALLEGRO NON TROPPO (It., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (326-99-34).

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont - Gambetta, 20e (797-02-74).

L'ARBRE AUX SABOTS (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C. - Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

CALIFORNIA HOTEL (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98).

CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE CHAT QUI VIENT DE L'ESPACE (A., v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LES CHIENS (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).

LE CHOC DES ETOILES (A., v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36).

COMME LES ANGES DECHUS DE LA PLANETE SAINT - MICHEL (Fr.) Marais, 4e (278-47-86).

LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Saint - Germain - Huchette, 5e (633-87-59), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82), Balzac, 8e (561-10-60), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Cambronne, 15e (734-42-96), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)

COUP DE TETE (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03) en soirée, Calypso, 17e (754-10-68).

LE COUTEAU DANS LA TETE (All.) : (v.o.) : 14 - Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

DOUX, DUR ET DINGUE (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24).

L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), Saint - André-des-Arts, 6e (326-48-18)

LES EGOUTS DU PARADIS (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Ternes, 17e (380-10-41).

ET LA TENDRESSE... BORDEL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Colisée, 8e (359-29-46), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Parnassien, 14e (329-83-11), P.L.M. - Saint - Jacques, 14e (589-68-43), Murat, 16e (651-99-75), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Secrétan, 19e (206-71-33).

LES EVADES DE L'ESPACE (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Ermitage, 8e (359 - 15 - 71) ; v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46), Images, 18e (522 - 47 - 94), Tourelles, 20e (636-51-98).

FIDELIO (Fr.) : la Pagode, 7e (705-12-15), Elysées - Point - Show, 8e (225-67-29).

FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C. - Odéon, 6e (325-71-08), Saint-Germain-Studio, 5e (033 - 42 - 72), Ambassade, 8e 359-19-08), Français, 9e (770-33-88), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727 - 49 - 75), Wepler, 18e (387 - 50 - 70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

LE GENDARME ET LES EXTRA-TERRESTRES (Fr.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Français, 9e (770-33-88), Eldorado, 10e (208-18-76).

GIBIER DE PASSAGE (All., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225 - 18 - 45) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

LES GIVRES (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

GOLDORAK (Ja., v.f.) : Lord-Byron, 8e (225 - 04 - 22), Madeleine, 8e (073 - 56 - 03), Hollywood - Bd, 9e (770-10-41), Diderot, 12e (343-19-29), Gaumont - Sud, 14e (331 - 51 - 16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LA GRANDE ATTAQUE DU TRAIN D'OR (A. v.o.) : Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Max-Linder, 9e (073-34-37), Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : Omnia, 2e (233 - 39 - 36), U. G. C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Balzac, 8e (561-10-60).

L'HOMME DE MARBRE (Pol., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

L'HOMME EN COLERE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23).

HOORAY FOR HOLLYWOOD (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

ILS SONT GRANDS CES PETITS (Fr.), U. G. C. Marbeuf, 8e (225-18-45), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

INTERIEURS (Amér., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).

JE TE TIENS, TU ME TIENS... PAR LA BARBICHETTE (Fr.) : Richelieu, 2e (233 - 56 - 70), Berlitz, 2e (742 - 60 - 33), Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse - 83, 6e (544-14-27), France - Elysées, 8e (723-71-11), Colisée, 8e (359 - 29 - 46), Nation, 12e (343-04-67), Fauvette, 13e (331 - 56 - 86), Cambronne, 15e (734-42-96), Wepler, 18e (387-50-70).

LES MACHOIRES INFERNALES (A., v.f.) : Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Calypso, 17e (754-10-68).

LA MADRIGUERA (Esp., v.o.) : La Clef, 5e (337 - 90 - 90) ; Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE MAITRE-NAGEUR (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-67) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52).

MARTIN ET LEA (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

MESSIDOR (Suisse) : 14 - Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22).

MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).

MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90).

LA MOUETTE (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LE NAVIRE NIGHT (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

NOSFERATU, FANTOME DE LA NUIT (All., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PATRONS/TELEVISION (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04).

LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (It.-Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387 - 35 - 43) ; Monte - Carlo, 8e (225 - 09 - 83) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

QUINTET (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont-Rive - Gauche, 6e (548 - 26 - 36) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

REBECCA (rééd.) (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.o. et v. f. : Parnassien, 14e (329 - 83 - 11) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Madeleine, 8e (073-56-03).

RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (754-24-24).

LA RIPOSTE DE L'HOMME-ARAIGNEE (A., v. fr.) : Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03).

ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

SALSA (A., v.o.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).

LE SKIEUR DE L'EVEREST (Can.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

SUPERMAN (A., v.o.-v.f.) : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v. f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

LE TEMPS DES VACANCES (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99).

UN BALCON EN FORET (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

UN JOUR SUR LA PLAGE (Ang., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

UN MARIAGE (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40)

UN SI JOLI VILLAGE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

UTOPIA (Fr.) : Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Marais, 4e (278-47-86) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Palace Croix - Nivert, 15e (374-95-04) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Rex, 2e (233-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-33) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-32-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

Les films nouveaux

VOYAGE AVEC ANITA, film italien de Mario Monicelli. — V.o. : Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e 539-52-43) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

SERIE NOIRE, film français d'Alain Corneau : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e 339-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (532-37-41) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

ASHANTI, film américain de Richard Fleischer. — V.o. : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Mercury, 8e (225-75-90). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount - Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e 579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

PARTITION INACHEVEE POUR PIANO MECANIQUE, film soviétique de Nikita Mikhalkov. — V.o. : Cosmos, 6e (548-62-25).

LA VENGEANCE D'UN ACTEUR, film japonais de Kon Ichikawa. — V.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Elysées - Point-Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42).

LA VILLE A PRENDRE, film français de Patrick Brunie : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; 14-Juillet - Bastille, 11e (357-90-81).

BWANA, film japonais de S. Hani (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)

LE JEU DE LA PUISSANCE, film américain de Martyn Burke (v o) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse - 83, 6e (544-14-27), Gaumont - Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LES BELLES MANIERES, film français de J.-C. Guiguet : Quintette, 5e (033 - 35 - 40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46).

LE VOLEUR DE BAGDAD, film américain de Clive Donner (v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52 - 43) ; Convention - Saint-Charles, 15e (579-33-00).

LA PRINCESSE ET LE PETIT POIS, film soviétique de Boris Rytsarev (v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25). H. sp.

LA MORT DU GRAND-PERE, film suisse de Jacqueline Veuve : Le Seine, 5e (325-95-99)

SUICIDEZ-MOI, DOCTEUR, film américain de Burt Reynolds (v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Odéon 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10).

Cinéma

Les séances spéciales

ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86), 14 h.
ARAN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h., 13 h.
BONNIE AND CLYDE (Amér., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Olympic. (542-67-42), 18 h. (sf. S., D.).
LE GRAND SOMMEIL (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam. 17 h.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
HEAT (A., v.o.) (**) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), 22 h. 30.
JAMAIS JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mar. 21 h.
IF (Angl., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.
L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).
MACAO (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).
MASCULIN-FEMININ (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04), 12 h. (sf D.).
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) (*) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.
NOSFERATU (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22), 12 h. 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
LE PRIVE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Angl., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), V., S., 24 h.
LA VALLEE (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), 20 h. 30.

Les festivals

FELLINI (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : la Dolce Vita; 16 h. : les Clowns ; 17 h. 30 : Juliette des Esprits ; 20 h. : Fellini-Roma ; 22 h. : Satyricon.

QUATRIEME SEMAINE DES CAHIERS DU CINEMA (v. o.), Action - République, 11e (805-51-33), mer. : les Funérailles du vieil Anaï (+ 20 h. 15) ; 16 h. : Made in U.S.A. ; 18 h. : France, tour, détour, deux enfants; 22 h. : Fin d'automne. — Jeu., 14 h. : 20 h. 15 : la Concentration ; le Blancs des yeux ; 16 h. : Chtchorz ; 18 h et 19 h : France, tour, détour, deux enfants; 22 h. : Torrebela. — Ven., 14 h. : Verboten ; 16 h. : Ceddo ; 18 h., 19 h. : France, tour, détour, deux enfants ; 20 h. 15 : Histoire de la nuit ; Erin Ereinte ; 22 h. : la Peur ; les Deux Elèves du professeur Francine Brouda. — Sam., 14 h., 20 h. 15 : le Règne de Naples ; 16 h. 15 : Histoire de la nuit ; 18 h., 19 h. : France, tour, détour, deux enfants ; 22 h. 30 : la Nuit du carrefour ; Au voleur ! — Dim., 14 h. : la Maison des bois ; 16 h. : S. Giovanni Decollato ; 18 h., 19 h. : France, tour, détour, deux enfants; 20 h. : Toto, une anthologie ; 22 h. : Film surprise ; Alexandre et Rosa. — Lun., 14 h. : la Maison des bois ; 16 h. : le Chant de la bête humaine ; 18 h., 19 h. : France, tour, détour, deux enfants ; 20 h. 30 : Genèse d'un repas ; 22 h. 30 : la Légende du grand Judo. — Mar., 14 h. : la Maison des bois ; 16 h. : Gentleman Jim ; 18 h. : Colloque de chiens ; les Divisions de la nature ; 19 h. : Amour de perdition ; 23 h. 15 : Débat de clôture.

STUDIO 28, 18e (606-36-07), Mer. : Utopia ; jeu. : Château de rêve ; ven. : le Cavaleur ; sam., dim., Mar. (sf 21 h. 30) : Molière.

LA RELEVE AMERICAINE (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), Mer : Une fille nommée Lolly Madona ; jeu. : la Prison du viol ; ven. : Born to win ; sam. : Husbands ; dim. : Bobby Deerfield ; lun. : De l'influence des rayons gamma... ; Mar. : M.A.S.H.

STUDIO DE L'ETOILE (v.o.), 17e (380-19-93), 14 h. : Pourquoi pas ? ; 16 h. : Pierrot le Fou ; 18 h. : Accident ; 20 h. : Mean Streets ; 22 h. : De l'influence des rayons gamma...

LES GRANDS ROMANTIQUES (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50), mer., jeu. : le Sillage de la violence ; ven., sam. : Sérénade à trois ; dim., lun. : les Hauts de Hurlevent ; les Plus Belles Années de notre vie ; mer. : Shanghai Gesture.

PASOLINI (v.o.), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) : mer., sam., dim. : Œdipe-Roi ; ven., dim., mar. : le Décaméron.

STUDIO GALANDE, 5e (033-72-71), (v.o.), 13 h. 40 : les Damnés ; 16 h. : Jonas qui aura vingt-cinq ans... ; 20 h. : Un tramway nommé Désir ; 22 h. 15 : Salo ; ven., sam., 24 h. : The Rocky horror picture show.

BOITE A FILMS, 17e (754-51-50), (v.o), I. : 13 h. : Bonnie and Clyde ; 14 h. 50 : le Lauréat ; 16 h. 40 : Easy Rider ; 18 h. 15 : Taxi Driver ; 20 h. 10 : Mort à Venise ; 22 h. 15 : Phantom of the Paradise ; ven., sam., 23 h. 50 : Yessongs. — II. : 12 h. 50 : Quatre garçons dans le vent ; 14 h. 20 : Jérémiah Johnson ; 16 h. : l'Ile nue ; 17 h. 40 : Au-delà du bien et du mal ; 19 h. 50 : Qui a peur de Virginia Woolf ? ; 22 h. : Midnight Express ; ven., sam., 24 h. : Orange mécanique.

CINEMA FRANÇAIS, OLYMPIC, 14e (542-67-42), mer. : Quelque part quelqu'un ; jeu. : Souvenir d'en France ; ven. : Passe-Montagne ; sam. : L'une chante, l'autre pas ; dim. : la Communion solennelle ; lun. : News from home ; mar. : Les Indiens sont encore loin.

FILMS DU TIERS-MONDE (v. o.), Bonaparte, 6e (326-12-12).

FILMS DE FEMMES (v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 : India Song 14 h. 15 : Mais qu'est-ce qu'elles veulent ? ; 16 h. 15 : la Fille de Prague avec un sac très lourd : 18 h. 15 : la Mort du grand-père.

HITCHCOCK (v.o), New-Yorker, 9e (770-63-40), mer., dim. : Une femme disparaît ; jeudi, mardi : les 39 Marches ; vend. : les Amants du Capricorne ; sam. : l'Etau ; lundi : la Mort aux trousses.

J. HUSTON (v.o.), Dominique, 7e (705-04-55), mer. : Dieu seul le sait ; jeudi : Promenade avec l'amour et la mort ; vend. : Casino Royal (v.f.) ; sam., mardi : Reflets dans un œil d'or ; lundi : African Queen.

J. BOND (v.o.), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), sam., mer., mardi : l'Espion qui m'aimait ; jeudi, dim. : Vivre et laisser mourir ; vend., lundi : l'Homme au pistolet d'or.

CHATELET - VICTORIA, 1er (508-94-14) (v.o.), 13 h. : Barberousse ; 16 h. : le Dernier Tango à Paris ; 18 h. 10 : Casque d'or ; 20 h. (+ sam. 24 h. 30) : Cabaret ; 22 h. 15 : Orange mécanique ; vend., 24 h. 30 : l'Œuf du serpent. — II, 14 h. : Hôtel du Nord ; 16 h. 10 : l'Enigme de Kasper Hauser ; 18 h. : Pourquoi pas ? ; 20 h. : (+ vend. 24 h. 10) : Easy Rider ; 22 h. (+ sam. 24 h. 10) : Midnight Express.

M. BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), mer., dim. : la Soupe au canard ; jeudi : Plumes de cheval ; vend. : Monkey Business ; sam. : Une nuit à l'Opéra ; lundi : les Marx au grand magasin ; mardi : Chercheurs d'or.

FILMS SERIE NOIRE (v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; mer. : Du sang dans le soleil ; jeudi : le Fauve en liberté ; vend. : la Femme au portrait ; sam. : Je suis un évadé ; dim. : En 4e vitesse ; lundi : Le tueur s'est évadé ; mardi : l'Ennemi public.

ACTION LA FAYETTE, 9e (878-80-50), mer. : Johnny le Vagabond ; jeudi : Je suis un évadé ; vend. : Le tueurr s'est évadé ; sam. : l'Ennemi public ; dim. : Little Caesar ; dim. : le Fauve en liberté ; mardi ; la Femme au portrait.

Les grandes reprises

AMERICAN GRAFFITI (A., v.f.) : Denfert, 14e (033-00-11).
ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES ANGES AUX FIGURES SALES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARGENT DE POCHE (Fr.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LA BALLADE DE BRUNO (All., v.o.) : Maillot-Palace, 17e (574-10-40).
BAMBI (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93); U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; La Royale, 8e (265-82-66) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
LE CHAGRIN ET LA PITIE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE CID (A., v.f.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
FELLINI-ROMA (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
FLESH (A., v.o.) (**) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
LA FUREUR DE VAINCRE (H.-K., v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).
JE T'AIME, MOI NON PLUS (Fr.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
JEUX INTERDITS (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE MASQUE DU DEMON (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07). — V.f. : Mazéville, 9e (770-72-86).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
PORTIER DE NUIT (It., v.o) (**) : Champollion, 5e (033-51-60)
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
PROVIDENCE (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
RASHOMON (Jap., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
ROLLERBALL (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
SOLEIL VERT (A., v.f.) : Royal-Rivoli, 4e (272-61-44).
SWEET MOVIE (A., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
VIRIDIANA (Esp., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

Concerts

MERCREDI 25 AVRIL

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, dir. G. Amy, Chœurs de Radio-France, dir. M. Tranchant, sol. A Weissenberg (Masson, Brahms).
SALLE GAVEAU, 21 h. : V. Friedman (Mozart, Liszt, Moussorgski).
CERCLE INTERALLIÉ, 21 h. : L. A. Bianchi, L. Wright (Brahms, Mendelssohn, Vieuxtemps).
SALLE CORTOT, 21 h. : L. A. Simeonidou (Beethoven, Liszt, Schoenberg, Britten).
CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : J.-L. Caillard, J.-P. Audin (Debussy, Beethoven).
EGLISE SAINT-IGNACE, 21 h. : Ensemble vocal S. Cailliat (Liszt, Bach, Brahms, Mendelssohn).
CONSERVATOIRE S. RACHMANINOFF, 20 h. 30 : D. Markevitch, P. Kenealy (Schubert, Strauss, Schumann, Beethoven).
EGLISE SAINT-ROCH, 21 h. : Ensemble International de Paris, dir. D. Rivas (Bach, Vivaldi, Stamitz, Mozart).
GALERIE NANE STERN, 17 h. 30 : C. Whitfield, M. Podeur.
EGLISE SUEDOISE (17e), 21 h. : K. Langebo, S. Bengtsson (Bach, Telemann, Haydn, Mozart, Beethoven, Rossini).
LUCERNAIRE, 19 h. : C. A. Linale, E. Garcin (Mozart, Beethoven, Bartok).

JEUDI 26 AVRIL

EGLISE DES BLANCS-MANTEAUX, 20 h. 30 : A. Haas (Bach, Couperin, Louvier, Le Roux, Ligeti).
SALLE CORTOT, 21 h. : Quintette Le Dizes-Richard, dir. A. Myrat (Follet).
EGLISE SAINT - LOUIS - D'ANTIN, 12 h. : Richard Coffey (Widor).
EGLISE SAINT-MEDARD, 21 h. : Chœur et Orchestre de la Chapelle royale, dir. P. Herreweghe (Bach).
SALLE GAVEAU, 21 h. : E. Heidsieck (Beethoven, Chopin, Fauré, Roussel).
EGLISE SAINT-ROCH, 19 h. 30 : Quatuor vocal de Versailles, dir. T. Rudelle-Moreau (polyphonies de la Renaissance).
EGLISE NOTRE-DAME D'AUTEUIL, 21 h. : Chorale et Ensemble instrumental de Saint-Cloud (Marcello, Bach, Mozart).
HOTEL HEROUET, 20 h. 30 : M.-F. Bloch, T. Waterhouse (Caix d'Hervelois, Gaultier, Marin-Marais).
ESPACE CARDIN, 20 h. 30 : Le Roi Gordogane, fable musicale, dir. D. Chabrun.
RADIO-FRANCE, 20 h. : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. H.-L. Hirsch, chœurs de R.-F., dir. J. Jouineau (Landi).
CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 25.
LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 25 (Mozart, Brahms, Prokofiev) ; 21 h. : E. Stockhausen, J.-M. Louchart (Satie, Milhaud, Poulenc, Auric, Honegger).

VENDREDI 27

SALLE CORTOT, 20 h. 45 : C. Comoy, A. Wheatley (Berlioz, Debussy, Rodrigo, Bartok, Kodaly, Mompou).
RADIO-FRANCE (studio 105), 20 h. 30 : Œuvres des étudiants en composition musicale.
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. W. Torkanowsky, sol. C. Zacharias (Beethoven, Mozart, Rachmaninov).
ESPACE CARDIN, 20 h. 30 : voir le 26.
LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 25 ; 21 h. : voir le 26.
CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 25.

SAMEDI 28

EGLISE N.-D. DES BLANCS-MANTEAUX, 20 h. 45 : Ensemble instrumental S. Becquet et le Collegium Musicum Limburg (polyphonistes néerlandais et franco-flamands, Corelli, Quantz).
SALLE GAVEAU, 17 h. 15 : Quatuor Prazák (Beethoven, Kvech, Smetana).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre Philharmonique de Radio-France, dir. M. Janowski, sol. P. Hofmann, J. Altmeyer (Weber, Wagner).
RADIO-FRANCE, Journée B. Parmegiani, 14 h. 30 : Vidéo expérimentale internationale et concert électroacoustique ; 20 h. 30 : Œuvres de Cage, Ferrari et Parmegiani.
EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : P. Dufour, orgue (improvisations).
CHAPELLE DES LAZARISTES, 21 h. : Chœurs dirigés par M. Casalí, sol. M.C. Boutroux, orgue (Campra, Mozart).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : B. Verlet, P. Séchet (Bach, Haendel, Vivaldi).
ESPACE CARDIN, 20 h. 30 : voir le 26.
EGLISE SAINT-MERRI, 20 h. 30 : Quintette à vent Reicha (Reicha, Danzi, Ligetti, Rossini).
CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 25.
LUCERNAIRE, 19 h. : voir le 25 (Mozart, Brahms, Prokofiev) : 21 h. : voir le 26.

DIMANCHE 29 AVRIL

CONCIERGERIE, 17 h. 30 : voir le 28 (Bach, Marin-Marais, Rameau).
NOTRE-DAME-DE-PARIS, 17 h. 45 : O. Pierre (Saint-Saëns, Dupré, Reger).
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 16 h. : Les Chanteurs de la Paix, Maîtrise de la cathédrale de Verdun (Vittoria, Palestrina, Fauré, Dubois, Vierne, Camonin).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : D. Aalbers, Martin Sonneveld Ensemble (musique baroque).

LUNDI 30 AVRIL

CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 25.
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 29.
THÉATRE DE L'ATHÉNÉE, 21 h. : B. Bloch, piano (Weber, Beethoven, Busoni).

MARDI 1er MAI

EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Orchestre et chorale P. Kuentz (Bach).
EGLISE DES BLANCS-MANTEAUX, 21 h. : Festival Apocalypse, clarinette et orgue (J.-C. Michel et Yves Saint-Preux).
CAFE D'EDGAR, 18 h. 30 : voir le 25.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

SALLES CLASSÉES CINÉMAS d'ART et d'ESSAI
(A.F.C.A.E.)

STUDIO 28 10, rue Tholoze 606.36.07

Mercredi 25 avril : UTOPIA
Jeudi 26 avril : CHATEAU DE RÊVE
Vendredi 27 avril : LE CAVALEUR
Samedi 28 avril, 15 h. et 20 h. : MOLIÈRE
Dimanche 29 avril, 15 h. et 20 h. : MOLIÈRE
Lundi 30 avril : Relâche
Mardi 1er mai, 15 h. et 20 h. : MOLIÈRE

LES TEMPLIERS 49, rue de Bretagne 272.94.56

Tous les soirs à 21 heures
Sam., Dim. : 15 h., 18 h., 21 h.
Lundi, 15 h., 21 h. :
L'HOMME DE MARBRE
Tous les soirs à 22 heures
Sam., Dim. : 14 h., 18 h., 22 h.
Lundi : 14 h., 22 h.
NOSFERATU, Fantôme de la nuit
Tous les soirs à 20 heures
Sam., Dim. : 16 h., 20 h.
LES GUICHETS DU LOUVRE

ST-ANDRÉ-DES-ARTS 30, rue St-Andre-des-Arts - 326.48.18

12 heures et 13 heures
ARAN
14 h., 16 h., 18 h. 20 h., 22 h.
LA VENGEANCE D'UN ACTEUR
24 heures
LE PRIVÉ

STUDIO GIT-LE-CŒUR 12, rue Git-Le-Cœur 326.30.25

UTOPIA

ST-ANDRÉ-DES-ARTS 30, rue St-Andre-des-Arts - 326.48.18

12 heures
MASCULIN FÉMININ
14 h. 10, 16 h. 10, 18 h. 10, 20 h. 10, 22 h. 10
L'ÉCHIQUIER DE LA PASSION
24 heures
L'EMPIRE DES SENS

LE SEINE 10, rue Frederic-Sauton 325.92.46

14 h. 30, 16 h. 30, 18 h. 30, 20 h. 30, 22 h. 30
ROBERTE
de P. Zucca
d'après et avec P. Klossowski
20 h. 15
UN JOUR SUR LA PLAGE
de S. Hasera
d'après R. Polanski
FESTIVAL DE FILMS DE FEMME
12 h. 20 - INDIA SONG (Marguerite Duras)
12 h. 30 : GIRL FRIENDS (Claudia Weill)
14 h. 15 : M QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Coline Serreau)
16 h. 15 : LA FILLE DE PRAGUE AVEC UN SAC TRES LOURD (Danièle Jaeggi)
18 h. 15 : LA MORT DU GRAND-PERE (Jacqueline Veuve)

COSMOS ex Arlequin 76, rue de Rennes - 546.62.25

Tous les jours de 14 heures à 22 heures
Sauf merc., sam. dim. et mardi 1er Mai à 14 h. et 16 h.
PARTITION INACHEVÉE POUR PIANO MÉCANIQUE
Merc., sam., dim. et mardi 1er Mai
14 h. et 16 h.
LA PRINCESSE ET LE PETIT POIS

Cinéma

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : Et la tendresse ?... Bordel ! ; mer., à 14 h. 30 : *Sous le plus grand chapiteau du monde.*

CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : *Je te tiens, tu me tiens par la barbichette* ; Goldorak ; Flic ou voyou ; Et la *tendresse ?... Bordel !*

LE CHESNAY, Parly-II (954-54-00) : Cause toujours, tu m'intéresses ; *Et la tendresse ?... Bordel !* ; le Voleur de Bagdad ; Je te tiens, tu me tiens par la barbichette ; Goldorak ; Voyage au bout de l'enfer.

LA CELLE-SAINT-CLOUD, Elysées-II (969-69-65) : Ashanti ; Mort sur le Nil.

ELANCOURT, Centre des Sept-Mares (062-81-84) : la Mélodie du bonheur ; Un si joli village ; la Chanson de Roland ; les Egouts du paradis.

LES MUREAUX (474-38-90) : Et la tendresse ?... Bordel ! ; Goldorak ; Série noire ; le Voleur de Bagdad ; Ashanti.

LE VESINET, Médicis (966-18-15) : Ils sont grands ces petits. — Cinécal *(976-38-17) : la Mélodie du* bonheur ; Un si joli village ; le Bal des vampires.

MANTES, Domino (082-04-05) : Bambi ; le Coup de Sirocco ; Cause *toujours, tu m'intéresses. — Nor*mandie (477-02-35) : la Fureur de vaincre.

MAULE, Etoiles (478-85-74) : le Gendarme et les Extra-Terrestres.

POISSY, U.G.C. (965-07-12) : le Voleur de Bagdad ; Et la tendresse ?... Bordel ! ; Cause toujours, tu m'intéresses ; American College.

SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : L'ouragan vient de Navarone.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C.2 L. *(963-04-06)* : Flic ou voyou ; Bambi.

VELIZY, centre commercial (946-24-26) : Cause toujours, tu m'intéresses ; Goldorak ; Série noire ; *American College ; Flic ou voyou.*

VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : Bambi ; American College ; l'Argent *de poche ; Voyage avec Anita ;* Flic ou voyou ; Phase IV. — C. 2 L. (950-55-55) ; Série noire. — Club (950-17-98) Laurel et Hardy à Joujouville ; Angèle ; Femmes femmes ; Sous les *toits de Paris* ; l'Arnaque.

ESSONNE (91)

BRUNOY, Palace (046-98-50) : Mais qu'est-ce qu'elles veulent ? ; la Femme qui pleure.

BOUSSY - SAINT - ANTOINE, Bury : (900-50-82) : Ashanti ; Goldorak ; Et la tendresse ?... Bordel ! ; Cause toujours, tu m'intéresses.

BURES-ORSAY, Les Ulis (907-54-14) : Je te tiens, tu me tiens par la barbichette ; le Coup de sirocco ; *Bambi ; Et la tendresse ?... Bordel !*

EVRY, Gaumont (077-06-23) : American College ; le Coup de sirocco ; *Goldorak ; Je te tiens, tu me tiens* par la barbichette ; Bambi ; Flic ou Voyou.

GIF, Central - Ciné (907 - 61 - 85) : l'Amour en fuite ; Confidences pour confidences. — *Val-Courcelles* (907-44-18) : le Chat qui vient de l'Espace ; les Héroïnes du mal ; Je vous ferai aimer la vie ; Zardoz (v.o.).

GRIGNY, France (906-49-96) : la Riposte de l'homme-araignée ; Doux, Dur et Dingue ; Paris (905-*79-60) : le Temps des vacances.*

RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Points of Order ; les Amants crucifiés ; les Contes de la lune vague après la pluie ; la Vie d'O'Haru, femme galante ; le Héros sacrilège ; Molière.

SAINTE - GENEVIEVE - DES - BOIS, *Perray (016-07-36) : Ashanti ; Doux,* Dur et Dingue ; le Coup de sirocco ; le Jeu de la puissance.

VIRY - CHATILLON, Calypso (921-85-72) : Et la tendresse ?... Bordel ! le Jeu de la puissance.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Flic ou Voyou ; le Coup de sirocco ; Je te tiens, tu me tiens par la barbichette.

BAGNEUX, Lux (664-02-43) : le Choc des étoiles.

BOULOGNE, Royal (605-06-47) : la Riposte de l'homme-araignée.

CHAVILLE (926-51-96) : Dites-lui que *je l'aime* ; Et la tendresse ?... Bordel ! ; Mort sur le Nil.

COLOMBES, M. J. C. (782-42-70) : Coup de tête.

COURBEVOIE, la *Lanterne* (788-97-83) : Comme les anges déchus de la planète Saint-Michel ; les Guichets du Louvre.

LA GARENNE, Voltaire (243-22-27) : le Chat qui vient de l'espace.

GENNEVILLIERS, Maison pour tous *(793-21-63) : le Cri du sorcier* ; Superman.

LEVALLOIS, G.-Sadoul (270-83-84) : *Au nom du pape roi ; les Guichets* du Louvre ; le Pion.

MALAKOFF, Palace (253-12-69) : *Doux, Dur et Dingue ; Perceval le* Gallois ; Titi, Gros Minet et leurs amis.

NEUILLY, Village (722-63-05) : Ashanti.

RUEIL, Ariel (749-48-25) : le Coup de sirocco ; Série noire. — Studio (749-19-47) : le Voleur de Bagdad ; la Riposte de l'homme-araignée ; *Doux, Dur et Dingue.*

SCEAUX, Trianon (661-20-52) : le Gendarme et les Extra-Terrestres ; *la Femme qui pleure ; la Carapate.* — Gémeaux (660-05-61) : mercredi, 19 h. : Dora et la Lanterne magique ; 21 h. : la Preuve par six ; vend., 21 h. : New-York, New-York ; *sam.*, 21 h. : Julia.

VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : Et la *tendresse ?...* Bordel ! ; l'Homme en colère ; le Shérif est en prison.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, *Studio (833-16-16)* : Messidor ; Bonnie and Clyde.

AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-00-05) : Ashanti ; Bambi ; Flic ou Voyou ; Je te tiens, tu me tiens par la barbichette. — Prado : Doux, Dur et Dingue ; jeudi, 21 h. : l'Acrobate.

BAGNOLET, Cin'Hoche (360-01-02) : *Plurielles ; Messidor.*

BOBIGNY, Centre commercial (830-69-70) : Doux, dur et dingue ; les Evadés de l'espace ; les Mâchoires infernales.

BONDY, Salle A.-Malraux (847-18-27) : le Terrain du diable ; le Montreur d'images. — Salle Giono (847-18-27) : Storm Boy ; le Prix *de la sagesse ; la Dernière Vague* ; Caddie ; la Maison sur l'île.

LE BOURGET, Aviatic (284-17-85) : *Flic ou voyou ; Et la tendresse ?...* Bordel ! ; Goldorak ; la Fureur de vaincre.

MONTREUIL, Méliès (858-28-02) : le Voleur de Bagdad ; Cause toujours, tu m'intéresses ; Série noire.

LE RAINCY, Casino (302-32-32) : les Egouts du paradis.

PANTIN, Carrefour (843-28-02) : Cause toujours, tu m'intéresses ; Série noire ; Bambi ; Doux, dur et dingue ; Ashanti ; le Voleur de Bagdad.

ROSNY, Artel (528-80-00) : le Voleur de Bagdad ; Et la tendresse ?... Bordel ! ; Flic ou voyou ; Voyage au bout de l'enfer ; Série noire.

VAL-DE-MARNE (94)

CACHAN, Pléiade (665-13-58) : la Riposte de l'homme-araignée ; les Givrés ; mar. : l'Arnaque (V.o.).

CHAMPIGNY, Pathé (880-52-97) : American College ; le Coup de sirocco ; Goldorak ; Je te tiens, tu *me tiens par la barbichette* ; le Jeu de la puissance ; Flic ou voyou.

CHOISY-LE-ROI, CMAC (890-89-79) : le Passe-montagne.

CRETEIL, Artel (898-92-64) : Cause toujours, tu m'intéresses ; Bambi ; *le Voleur de Bagdad* ; Voyage au bout de l'enfer ; Série noire ; Voyage avec Anita. — La Lucarne (207-37-67) : l'Amour en fuite ; Quand Joseph revient ; Equus.

LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : Bambi.

LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Ashanti ; Bambi ; *Il était une fois dans l'Ouest.*

MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : Flic ou voyou ; la Fureur de vaincre ; *le Gendarme et* les extra-terrestres.

NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : Ashanti ; la Cage aux *folles* ; Série noire ; Cause toujours, tu m'intéresses. — Port : Et la tendresse ?... *Bordel !*

ORLY, Paramount (726-21-89) : Ashanti.

THIAIS, Belle Epine (686-37-90) : American College ; le Coup de sirocco ; Goldorak ; Je te tiens, tu me tiens par la barbichette ; *Flic ou voyou ; la Fureur de* vaincre ; Et la tendresse ?... Bordel !

VILLEJUIF, Théâtre Romain-Rolland (726-15-02) : la Clé sur la porte.

VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, *Artel (389-08-54)* : Et la tendresse ?... Bordel ! ; Ashanti ; Flic ou voyou.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Série noire ; Cause toujours, tu m'intéresses ; American College ; *le Voleur de Bagdad*. Et la tendresse ?... Bordel ! ; le Jeu de la puissance. — Gamma (981-00-03) : *le Coup de sirocco* ; Flic ou voyou ; Bambi ; Voyage avec Anita. — CCM (961-25-29) : Semaine des *cinémas africains.*

CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : American College ; Série noire ; *Bambi* ; *Cause toujours*, tu m'intéresses.

ENGHIEN, Français (417-00-44) : American College ; Flic ou voyou ; Cause toujours, tu m'intéresses ; Et la tendresse ?... Bordel ! ; l'Ar*gent de poche* ; Bambi. — *Marly* : Quintet ; lundi, 21 h. : le Couteau dans la tête (v.f.).

GARGES-LES-GONESSE, salle Rencontre (986-96-31) : Quo Vadis ?

GONESSE, Théâtre J.-Prévert (985-21-92) : *le Gendarme et les extra-terrestres.*

SAINT-GRATIEN, Toiles (989-21-89) : *Galactica, la bataille de l'espace* ; le Cavaleur.

SARCELLES, Flanades (990-14-33) : Cause toujours, tu m'intéresses ; Série noire ; Bambi ; le coup de Sirocco ; *le Jeu de la puissance.*



SCIENCES

Six académiciens des sciences et de la médecine sont chargés d'examiner un rapport sur l'accident de la centrale d'Harrisburg

Deux prix Nobel de physique, MM. Louis Néel et Alfred Kastler, figurent parmi les membres du comité qui examinera les conclusions de la mission d'enquête française sur les conséquences de l'accident de la centrale nucléaire de Three-Mile-Island, près de Harrisburg, aux Etats-Unis. Ce pré-rapport de la mission d'enquête sera prochainement rendu public, mais ses éléments ne serviront de base d'orientation, pour d'éventuelles décisions gouvernementales, qu'après un examen critique par un comité de personnalités scientifiques.

La composition de ce comité de six membres a été rendue publique mardi après-midi 25 avril par l'Elysée, après que le président de la République eut reçu Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, en sa qualité de président du conseil de l'information sur l'énergie électronucléaire.

Le comité comprend trois physiciens : MM. Néel et Kastler et M. Pierre Auger, et trois médecins ou biologistes : MM. Roger Gautheret, président de l'Académie des sciences ; Raymond Latarjet, chef de service à l'Institut Curie, et Jean Bernard, membre de l'Académie française. Ces six personnalités appartiennent à l'Académie des sciences ou à l'Académie de médecine.

M. GIRAUD : une série de défaillances matérielles et d'erreurs humaines

D'autre part, répondant mardi 24 avril au Sénat à une question de M. Michel Chauty, sénateur R.P.R. de la Loire-Atlantique, M. André Giraud, ministre de l'industrie, a précisé :

« Dès maintenant, on peut dire que l'accident correspond à la superposition de défaillances matérielles et d'erreurs humaines successives. Au nombre de six, outre la défaillance initiale qui est l'arrêt de l'alimentation normale en eau des générateurs de vapeur. Les six causes sont les suivantes :

» Le non-fonctionnement du système d'alimentation de secours de ces générateurs, résultant de la position fermée de vannes en violation des consignes d'exploitation ;

» La non-fermeture complète d'une vanne de décharge du pressuriseur ;

» Les indications inexploitables données par le niveau d'eau du pressuriseur ;

» L'isolement tardif de l'enceinte qui a permis le passage d'une certaine quantité d'eau radioactive dans un bâtiment auxiliaire ; ce qui a été à l'origine de rejets gazeux radioactifs, d'ailleurs très faibles et sans aucune conséquence ;

» L'arrêt prématuré de l'injection de secours par l'opérateur ;

» L'arrêt pendant une douzaine d'heures des pompes du circuit primaire par l'opérateur ;

» Ce sont ces deux dernières erreurs qui ont transformé les incidents initiaux en un accident sérieux », a indiqué le ministre, qui a ajouté : *« On doit d'ores et déjà noter qu'il n'est apparu aucun élément de nature soit à modifier notre attitude générale à l'égard des centrales à eau légère du modèle utilisé en France dans les conditions où elles sont exploitées, soit à remettre en cause la doctrine générale adoptée en matière de sûreté nucléaire, et notamment le principe des barrières successives dont le bien-fondé vient d'être confirmé. »*

« Dans le souci d'assurer la plus large et la plus objective information des Français, le gouvernement mettra en œuvre, lorsque les travaux d'analyse et d'interprétation seront suffisamment avancés, la procédure de la communication à la télévision, comportant l'utilisation du droit de réponse et du débat contradictoire », a conclu M. Giraud.

Estimant que *« nous ne sommes pas à l'abri d'un éventuel accident »*, le ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet, a indiqué, de son côté, que les plans de protection et les annexes radiologiques du plan ORSEC seront diffusés sous *« le nom de « plans » particuliers d'intervention des » secours ». Ils présentent une véritable typologie des dangers et des secours correspondants. La presse a eu communication du schéma-cadre fourni aux préfets pour les établir. C'est le 7 mai que le plan pour Fessenheim sera remis aux élus. Les consignes données sont très comparables à celles qui sont données en Suède, en Suisse ou en Grande-Bretagne. Il faut éviter avant tout les effets de panique, particulièrement préjudiciables. »*

LE CONSEIL RÉGIONAL DU NORD-PAS-DE-CALAIS CRÉE UNE COMMISSION PERMANENTE D'INFORMATION SUR LE NUCLÉAIRE.

(De notre correspondant)

Lille. — Une commission permanente d'information sur le nucléaire est créée au sein du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais. Cette décision a été prise le mardi 24 avril par le bureau que préside M. Pierre Mauroy, député P.S. et maire de Lille. Pour le président du conseil régional, il s'agit de répondre à un besoin d'information légitime.

« Nous ne sommes pas contre le nucléaire », dit M. Mauroy, *« mais nous ne sommes pas non plus pour le nucléaire à n'importe quel prix et de n'importe quelle façon. Il n'est pas possible par exemple que les maires des communes concernées par la mise en route d'une centrale comme celle de Gravelines ne soient même pas informés de ce qui est prévu dans le plan ORSEC-RAD en cas de défaillance technique... Or c'est ce qui se passe. »*

G. S.

Le gouvernement propose une réforme de l'Institut national de la recherche agronomique

Le conseil des ministres de ce mercredi 25 avril devait entendre une communication du ministre de l'agriculture et du secrétaire d'Etat chargé de la recherche, sur la réforme de l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), sur la base des propositions de la commission d'étude sur l'INRA, que présidait M. Pelissier, président de la S.N.C.F. et ingénieur agronome de formation.

La commission, tout en reconnaissant à l'INRA un bon niveau scientifique d'ensemble, a adressé quelques critiques sévères à cet organisme et, surtout, à la recherche agronomique dans son ensemble. Elle reprochait essentiellement à l'INRA une trop grande dispersion de ses moyens, « *un nombre insuffisant de laboratoires d'excellence reconnue au niveau international* », la quasi absence de recherche sur le génie alimentaire, la toxicologie, la nutrition humaine. Elle regrettait aussi que des décisions administratives aient exclu du champ de recherche de l'INRA tout le secteur du machinisme et du bâtiment agricoles. Elle critiquait « *le rôle et les missions des chercheurs en économie rurale* » et diverses attitudes qui peuvent « *donner l'impression facheuse d'un isolement de l'INRA ou d'un certain impérialisme sur la recherche agronomique* ».

Les ministres devaient proposer, dans leur communication, la suppression du Conseil supérieur de la recherche agronomique, le rôle principal passant au conseil d'administration de l'INRA. La direction générale serait renforcée, le directeur général devenant l'équivalent d'un directeur d'administration centrale et jouant un rôle important dans la définition de la politique agricole. Les actuels départements de recherche seraient recentrés et deviendraient plus autonomes, les moyens étant concentrés sur un nombre réduit de sites. Afin d'améliorer les liaisons, des centres regrouperaient certains laboratoires de l'INRA et ceux d'autres organismes d'enseignement ou de recherche agronomique. Dans le même but, il serait créé des postes d'attachés de recherche et développement auprès des directeurs du ministère de l'agriculture. Enfin, les programmes seraient corrigés dans le sens proposé par la commission.

Le rapport de M. Pelissier propose aussi d'autres mesures qui ne sont pas actuellement retenues. Certaines concernent le personnel (reculer la titularisation au niveau chargé de recherches, encourager les séjours prolongés hors INRA, etc). De telles mesures devraient prendre place, dans quelques mois, parmi les modifications générales du statut des personnels de recherche que le secrétariat d'Etat à la recherche prépare actuellement. D'autres mesures proposées concernent les centres techniques agricoles ou la création d'une société financière pour accélérer la valorisation des travaux de l'INRA.

MAURICE ARVONNY.

MÉDECINE

« Mieux connaître l'alcoolique »

UNE CAMPAGNE D'INFORMATION AUPRÈS DES MÉDECINS

Mieux connaître l'alcoolique : tel est le titre du livre qui sera diffusé gratuitement par le conseil national de l'ordre des médecins à l'ensemble de ses adhérents. Ce document, présenté mardi 24 avril, a été réalisé et financé par le Haut Comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme. Son président, le professeur Bernard Metz, l'a qualifié de « *bréviaire* » pour les praticiens.

Présenté sous la forme vivante de « tables rondes », associant les plus grands spécialistes d'alcoologie, l'ouvrage, édité par la Documentation française (1), répond aux principales questions que peut se poser le médecin praticien.

Selon des données statistiques révélées récemment par le professeur Bernier, la France compte deux millions de buveurs « *avérés* » et plus de cent mille cirrhotiques. Les incidences de l'alcool sur les accidents de la route sont estimés à cinq mille huit cents morts et deux cent mille blessés par an et, selon les mêmes sources, l'alcool associé au tabac serait responsable de quatre-vingt-dix mille décès prématurés chaque année.

L'ouvrage mis à la disposition des médecins s'inscrit dans la série d'actions menées par le Haut Comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme. Des initiatives avaient déjà été prises en médecine du travail ainsi que dans le domaine de la médecine aux armées et de la médecine pénitentiaire.

(1) 31, quai Voltaire, 75007 Paris.

RADIO-TÉLÉVISION

— VU —

Travailler de ses mains

On parle toujours de réhabiliter le travail manuel, comme si c'était la chose du monde la plus difficile, la plus compliquée. On a même créé un secrétariat d'Etat exprès pour cela. On a placardé des affiches style réalisme socialiste : un cover-boy en bleu de chauffe forgeant orgueilleusement notre avenir, l'œil fixé sur l'horizon 2000. On a fait miroiter, aux yeux des meilleurs ouvriers une prime de 12 000 anciens francs (pas par mois, certes !), à peu près aussi impossible à décrocher qu'un rayon de lune. Et puis c'est tout.

Et puis on s'étonne — cela a été encore le cas, mardi soir, aux « Dossiers de l'écran » — du manque de considération dont souffre plus de la moitié de la population. Sur vingt-trois millions de personnes actives, il y a — rappelons-le — douze millions de travailleurs manuels. Comment voulez-vous respirer le bonheur et inspirer le respect en ne gagnant, à l'exemple de cette jeune femme — peintre en bâtiment du deuxième échelon, — que 2 150 F par mois pour des semaines de quarante heures ? Enfin, franchement, de qui se moque-t-on ?

Joseph Pasteur a eu une question géniale, une question à 10 F : « Que faut-il améliorer — *demandait-il à Mme Cassé, 02, et déléguée de la C.G.T. dans une usine électronique de la région de Toulouse,* — les conditions de travail ou les rémunérations ? » *Elle a dit* « les deux » *et elle a gagné.*

Félicitons au passage les responsables de l'émission. Ils ont enfin songé à solliciter directement l'avis des gens concernés, et pas seulement celui des employeurs et des hauts fonctionnaires chargés de leur sort. Il n'y avait là qu'un seul représentant du patronat et, bien entendu, l'inévitable M. Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail. Lui-même le reconnaissait très volontiers : aux Etats-Unis ou en R.F.A., il n'y a pas de problème. Quand un camionneur ou un ouvrier du bâtiment arrive à toucher plus qu'un professeur de lycée, on n'éprouve pas le besoin de le réhabiliter, et il occupe le haut du pavé.

Il n'y a pas de honte en soi à travailler de ses mains. Autrefois, l'artisan, le compagnon, étaient très admirés ; et, aujourd'hui, la plupart des fils d'intellectuels ou de bourgeois qui n'ont pas été capables de poursuivre leurs études ne se sentent pas déshonorés en débouchant à l'américaine sur le marché du travail au niveau le plus bas.

D'où qu'on vienne, ce qu'on regarde d'abord c'est la paie, ensuite les cadences, les risques d'accidents, la salissure et le bruit. Les collèges techniques assurent à qui veut en profiter — nous rappelait très justement un ouvrier maçon, délégué F.O., — une culture générale que beaucoup de lycéens paresseux pourraient envier. Seulement, avec un salaire d'embauche de 2 500 F par mois, à quoi ça sert ? Qui songerait à aller au concert, au théâtre ou même au cinéma ?

On a évoqué les avantages certains des ateliers autonomes, on a cité cette phrase tirée du film encore très actuel, hélas ! d'Elio Petri : La classe ouvrière va au paradis, *présenté en guise d'introduction :* « Un homme a le droit de savoir ce qu'il fabrique et à quoi ça sert. » *Et il a surtout le droit à la solide estime qu'inspire, c'est aussi automatique qu'une chaîne de montage, une solide rétribution.*

CLAUDE SARRAUTE.

MERCREDI 25 AVRIL

CHAINE I : TF 1

18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 19 h. 50, Tirage du Loto ; 20 h., Journal.

20 h. 30, Sports : Cologne-Nottingham.

Demi-finale de la Coupe d'Europe des clubs champions.

21 h. 10, Sports : Match retour.

23 h., Journal.

CHAINE II : A 2

18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Marie-Paule Belle) ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Mi-fugue, mi-raison (Spécial Alain Souchon).

21 h. 55, Document de création : Einstein (I. — 1905-1917 : deux révolutions qui ébranlèrent la physique).

Pour évoquer la vie et l'œuvre d'Albert Einstein — ce savant plein d'humour qui découvrit les lois immuables de l'univers au milieu d'un bain de sang mondial, — Jean Lallier et Monique Tosello ont choisi de décrire deux époques très différentes de sa vie. Ici, le jeune homme, qui, à vingt-six ans, expliqua l'effet photo-électrique et le mouvement brownien et exposa la théorie de la relativité restreinte. Dix ans plus tard, il s'attaque à la gravitation dont la loi, dictée par Newton, paraissait immuable.

22 h. 45, Fenêtre sur... la Grèce des îles, de A. Kyrou.

En avant-première à l'actuelle exposition du Louvre : la naissance de l'art grec dans la mer Egée et les Cyclades.

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Mouvement européen ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LE SPECIALISTE, de S. Corbucci (1969), avec J. Hallyday, F. Fabian, M. Adorf, S. Fennec.

Un tueur redoutable revient dans une ville de l'Ouest afin de venger son frère, lynché pour un vol qu'il n'avait pas commis.

Western italien, saupoudré de trouvailles intellectuelles et cinéphiliques, Johnny Hallyday en héros solitaire et désabusé.

22 h. 10, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « La vie entre les lignes », de Zoe Oldenbourg ; 19 h. 25, La science en marche : le phosphore ;

20 h., La musique et les hommes : chant profond juif ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : bruits de pages.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Ecran pour un kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées... « Hymnopaie » (Masson), « Concerto n° 1 en ré mineur pour piano et orchestre » (Brahms), par le Nouvel Orchestre philharmonique et Chœurs de Radio-France, dir. G. Amy, avec A. Weissenberg, piano ; 23 h., Ouvert la nuit ; 1 h., La fantaisie du voyageur.

JEUDI 26 AVRIL

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h., Les vingt-quatre jeudis ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Emission des Assemblées parlementaires : le Sénat ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : La lumière des justes, réal. Y. Andréi, avec C. Nobel, M. Robbe, S. Bastian, K. Cserny.

14 décembre 1825, à Saint-Pétersbourg... Le grand jour pour les conjurés de « L'union du bien public ».

21 h. 30, Magazine économique : L'enjeu.

Au sommaire, quatre reportages : le coût de la providence, les bonnes occasions et les autres de l'immobilier, Cl. Durand, une femme à la barre ; les caricaturistes du mois, Faizant et Wolinski ; la dictature du soja américain.

22 h. 35, Ciné-première : Michel Mohrt.

23 h. 5, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Tonnerre ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Pilotes de course ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Le mensuel) ; 15 h., Série : Les incorruptibles ; 16 h., L'invité du jeudi : Jean Marais ; 17 h. 25, Fenêtre sur... musique en Inde ; 17 h. 50, Récré A 2 ; 18 h. 30, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (Marie-Paule Belle) ; 20 h., Journal.

20 h. 40, Le grand échiquier, de J. Chancel.

Autour d'Alexis Weissenberg, pianiste de génie, ouvert à toutes musiques, sont réunis Montserrat Caballe, José Carreras, Leontyne Price, Anne-Sophie Mutter, Mark Selzer, Yoyo Ma et d'autres.

23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Fédération pour une démocratie radicale ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : DOUCEMENT LES BASSES, de J. Deray (1970), avec A. Delon, P. Meurisse, N. Delon, J. Guiomar, P. Préboist. (Rediffusion.)

Simon Dedieu, se croyant veuf, est entré dans les ordres. Sa femme reparait, reprise de passion pour lui, et sème le désordre dans une cure bretonne.

Un vaudeville appliqué et d'une surprenante lourdeur. Seul Paul Meurisse dans un rôle fort court, est drôle.

FRANCE-CULTURE

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Feux et lieux », de G. Piroué ; 14 h. 47, Départementales : La Chapelle-des-Bois (Doubs) ; 16 h. 50, Libre appel ;

18 h. 30, Feuilleton : « la Vie entre les lignes », de Zoé Oldenbourg ; 19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : l'anesthésie ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « La Culotte d'une jeune femme pauvre », de Carl Sternheim, avec R. Dubillard, C. Piéplu, F. Bergé, etc. ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : à la recherche d'Italo Svevo.

FRANCE-MUSIQUE

13 h., Les anniversaires du jour ; 13 h. 30, Les auditeurs ont la parole ; 14 h. 15, Musique en plume : Komives, Sarti ; 16 h. 30, Musiques rares ; 17 h., En direct du Théâtre des Champs-Elysées... « Concerto n° 9 pour piano et orchestre » (Mozart), par l'Orchestre national de France, dir. W. Torkanowsky, avec C. Zacharias, piano ;

18 h., Kiosque ; 19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;

20 h., En direct du grand auditorium de Radio-France... « Il Sant'Alessio », opéra (Landi), par le Nouvel Orchestre philharmonique et Chœurs de Radio-France, chef des chœurs, J. Jouineau, dir. H.-L. Hirsch, avec J. Chamonin, E. Bonazzi, C. Gaiffe, I. Caley... ; 23 h., Ouvert la nuit ; 1 h., Douces musiques.

TRIBUNES ET DEBATS

MERCREDI 25 AVRIL

— *M. Robert Fabre*, député de l'Aveyron, ancien président du M.R.G., participe au magazine « Le téléphone sonne », sur France-Inter, à 19 h. 15.

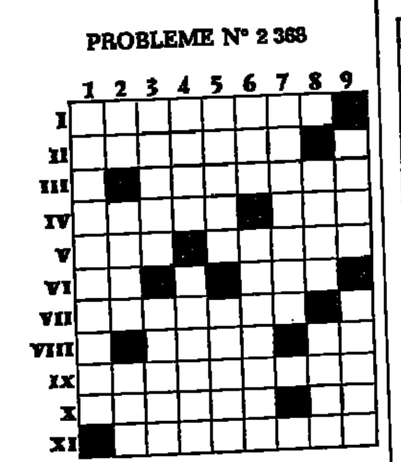
JEUDI 26 AVRIL

— *M. Raymond Barre*, premier ministre, est l'invité du « Petit déjeuner politique », de France-Inter, à 7 heures.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 368



HORIZONTALEMENT

I. Il faut faire appel à eux quand on veut de bons instruments. — II. Commence par une collecte. — III. Qu'on aura du mal à transporter. — IV. Agir en protestant ; Noir quand il vient des champs. — V. N'est généralement qu'à moitié chaussée ; Est plus encombrant qu'un briquet. — VI. Qui est donc dans le champ ; Nombre de jours pour une épreuve. — VII. Qui n'est donc pas resté nu. — VIII. Mot d'office ; Fleuve. — IX. Privées d'une affection. — X. Comme un bâton de maréchal ; Deuxième d'une série. — XI. Qui ne lâchent donc pas.

VERTICALEMENT

1. Est toujours chère. — 2. Matière qui évoque le vécu ; Mesura comme autrefois ; On éteint quand il arrive. — 3. Rase quand on repart ; Au bout de l'aiguille. — 4. Peut servir de refuge ; Se livrait à un examen. — 5. Vit dans les Pyrénées ; Utile pour faire des pâtés. — 6. Sert au tisserand ; Le marteau par exemple. — 7. Peut être farouche quand elle est grande. — 8. Peuvent remplir des poches ; La première pers ıne. — 9. Nom de villa ; Comme des lauriers.

Solution du problème n° 2 367

Horizontalement

I. Triperies. — II. Rôle ; Pô. — III. Mortelles. — IV. Pli ; Va. — V. Situation. — VI. Van ; Inné. — VII. Débitons. — VIII. Lé ; Nô. — IX. Usé ; Osman. — X. Sus ; Mie. — XI. La ; Ratels.

Verticalement

1. Temps ; Deuil. — 2. Olive. — 3. Irritables. — 4. Pot ; Unie ; Ur. — 5. Eleva ; Osa. — 6. Relations. — 7. Innommé. — 8. Epelons ; Ail. — 9. SOS ; Né ; Anes.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 25-04-79 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 26-IV-79 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ 3/4 de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ Averses Orages ≡ Brouillard ~ Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 25 avril à 0 heure et le jeudi 26 avril à 24 heures :

Les basses pressions, qui persisteront de la mer du Nord à l'Adriatique et à la Tunisie, continueront à diriger sur la France un flux d'air relativement frais et instable de secteur nord-ouest.

Jeudi, un temps assez frais pour la saison persistera sur la France. Des passages nuageux accompagnés d'averses ou de giboulées, parfois orageuses, alterneront avec des éclaircies. Ces averses, moins fréquentes le matin que l'après-midi, tendront à s'atténuer un peu sur nos régions voisines de l'Atlantique. Par contre, les versants montagneux exposés au nord et les régions comprises entre la Normandie et les frontières du Nord et du Nord-Est auront une nébulosité souvent plus forte, les précipitations étant alors plus continues. D'autre part, des éclaircies plus belles seront observées près du golfe du Lion, où les vents de nord-ouest resteront assez forts à forts.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 25 avril, à 7 heures, de 1 008,1 millibars, soit 756,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 avril ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25) : Ajaccio, 17 et 7 degrés ; Biarritz, 12 et 8 ; Bordeaux, 13 et 6 ; Brest, 11 et 7 ; Caen, 12 et 5 ; Cherbourg, 10 et 6 ; Clermont-Ferrand, 13 et 5 ; Dijon, 14 et 7 ; Grenoble, 15 et 7 ; Lille, 5 et 3 ; Lyon, 15 et 6 ; Marseille, 18 et 8 ; Nancy, 13 et 5 ; Nantes, 13 et 4 ; Nice, 20 et 9 ; Paris-Le Bourget, 12 et 6 ; Pau, 12 et 6 ; Perpignan, 18 et 8 ; Rennes, 12 et 3 ; Strasbourg, 13 et 4 ; Tours, 14 et 6 ; Toulouse, 14 et 6.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 24 et 10 degrés ; Amsterdam, 10 et 4 ; Athènes, 17 et 12 ; Berlin, 16 et 6 ; Bonn, 12 et 6 ; Bruxelles, 11 et 3 ; îles Canaries, 21 et 15 ; Copenhague, 9 et 4 ; Genève, 13 et 6 ; Lisbonne, 16 et 8 ; Londres, 11 et 3 ; Madrid, 16 et 6 ; Moscou, 8 et 3 ; New-York, 20 et 13 ; Palma-de-Majorque, 20 et 6 ; Rome, 17 et 13 ; Stockholm, 5 et 3.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 25 avril 1979 :

DES DECRETS :

● Portant application de la loi n° 79-12 du 3 janvier 1979 relative aux sociétés d'investissement à capital variable (SICAV) ;

● Relatif à la taxe parafiscale applicable, pour la campagne 1978-1979, à la betterave et destinée au budget annexe des prestations sociales agricoles (BAPSA).

Vacances

● *Un guide de vacances pour les étudiants.* — *Les Dossiers de l'étudiant* consacrent leur dernier numéro aux vacances et aux voyages. « Des idées pas bêtes et pas chères. Comment se rendre aux meilleurs prix aux quatre coins du monde ? » Formules de vacances en France et à l'étranger, tarifs de charters, formalités à accomplir pour partir, possibilités de logement... sont quelques-uns des renseignements pratiques fournis par ce dossier qui décrit d'autre part, en détail, diverses formules de vacances sportives, chantiers de travail, stages en tous genres, circuits, raids... Une présentation de plus de cent organismes de vacances complète ce numéro.

★ *Les Dossiers de l'étudiant*, n° 9, « Vacances-Voyages 79 ». En vente chez tous les marchands de journaux, 10 F, ou à l'Etudiant, 7, rue Thorel, 75002 Paris.

Aide sociale

● *L'Association des paralysés de France* organise une journée de ramassage de vieux vêtements et de chiffons dans la ville de Versailles, le samedi 19 mai. Le produit de cette opération est destiné à aider cette association dans la poursuite de ses réalisations : « l'insertion des handicapés dans la société, le droit pour eux à des ressources décentes, au travail, et pour cela à une scolarité et à une formation intégrée » (72, avenue de Paris, 78000 Versailles, tél. : 950-69-84).

Formation

● *L'Union féminine civique et sociale de l'Ile-de-France* organise deux journées « portes ouvertes » destinées à présenter ses activités (stages de formation pour les femmes, et droits des consommateurs notamment), le 10 mai de 10 h à 20 h et le 11 mai, de 10 h à 17 h, 6, rue Béranger, 75003 Paris (métro République).

● *L'Institut d'études néo-helléniques* organise des cours de grec moderne pour adultes et adolescents (préparation au baccalauréat, formation continue). L'Institut propose aussi des activités culturelles et de loisirs : bibliothèque, ciné-club, conférences, soirées dansantes. Il édite un bulletin trimestriel d'information, *l'Eole*.

★ Institut d'études néo-hellénique de Paris, 19 bis, rue Fontaine, 75009 Paris - Tél. : 874-09-56.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 F	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	395 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la visite de M. José Andrès Oteyza, ministre de l'industrie, et de M. Jorge Diaz-Serrano, directeur général de Pemex, l'ambassadeur du Mexique et Mme Flores de la Pena ont offert une réception mardi 24 avril.

Naissances

— Ghislaine, Thierry et Paulina BRAULT sont heureux d'annoncer la naissance de

Jérémie,

Le 22 avril.
25, rue Tournefort,
75005 Paris.

Décès

ANDRÉ DELMAS

Nous avons appris le décès de André DELMAS, secrétaire général du Syndicat national des instituteurs, de 1932 à 1940, secrétaire général du Mouvement fédéraliste européen, de 1959 à 1962.

[Né le 6 avril 1899 à Montauban (Tarn-et-Garonne), André Delmas a été secrétaire général du Syndicat national des instituteurs de 1932 jusqu'à sa dissolution en 1940 par le gouvernement de Vichy. Dès sa sortie de l'Ecole normale d'instituteurs, il avait milité au S.N.I. ainsi qu'à la S.F.I.O. En 1931, il était devenu secrétaire adjoint de la Fédération des fonctionnaires. Sous son impulsion, le S.N.I. lutta contre les « deux cents familles » et les ligues d'extrême droite et travailla à l'union de la gauche. André Delmas avait participé à la création du Front commun de Gaston Bergery, et il accueillit au siège du S.N.I. les premières réunions du Rassemblement populaire. Il joua un rôle dans la réunification syndicale entre la C.G.T. et la C.G.T.-Unifiée en 1936.

Au congrès de la C.G.T. de Nantes, en 1938, il prend parti pour les accords de Munich : « Tout accord, même le plus mauvais, vaut mieux qu'une guerre ».

A la veille de la guerre, il avait exposé ses idées pacifistes dans un ouvrage intitulé « Combats pour la paix ». Après avoir pris part à la naissance du parti socialiste démocratique, André Delmas se consacra, à partir de 1954, à l'action fédéraliste européenne ; il fut secrétaire général européen du Mouvement fédéraliste européen de 1959 à 1962. André Delmas venait de publier « Mémoires d'un instituteur syndicaliste » aux Editions Albatros.]

— Les collaborateurs du « Nouvel Observateur » ont la tristesse d'annoncer le décès de leur ami,

Maurice CLAVEL,

survenu le 23 avril à Vézelay.

(*Voir* le Monde *du 25 avril.*)

— Nous apprenons la mort de notre confrère

Henri FORISSIER,

décédé à son domicile parisien, le samedi 21 avril, dans sa soixante-seizième année.

Son inhumation a eu lieu, le mercredi 25 avril, à Ouzouer-sur-Loire (Loiret).

[Petit-fils et fils de journaliste, Henri Forissier travaille, avant la dernière guerre au « Petit Journal » et à « l'Intransigeant ». En 1944, il devient rédacteur en chef à « l'Aurore », poste qu'il occupe jusqu'en 1963.]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— M. Lucien Junillon,
M. Alain Junillon,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Madeleine JUNILLON,
née Decroville,

leur épouse, mère et parente, survenu, le 18 avril 1979, à l'âge de soixante-neuf ans, en son domicile à Paris.

Priez pour elle.

Le service religieux, en l'église de Darnétal (Seine-Maritime), et l'inhumation au cimetière, ont eu lieu dans l'intimité familiale.

— M. et Mme Hervé Caron, Gilles et Jean-Pierre,
M. et Mme Philippe Guillemin,
ont la tristesse de faire part du décès de

Louis MARCHAL,

survenu le 18 avril 1979.
8, rue Perronet,
75007 Paris.
7, rue des Acacias,
75017 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

J. JERRY MENGO,

survenu le 23 avril 1979.

Selon sa volonté, son corps a été remis à la faculté de médecine.

De la part de :
Denise Mengozzi, sa femme,
Anita et Catherine, ses filles.
Cet avis tient lieu de faire-part.
34, rue du Docteur-Blanche,
Paris (16e).
10, rue Lancret,
Paris (16e).
94, avenue de Versailles,
Paris (16e).

— La comtesse Alain de La Morandière,
Ses enfants Olivier, Guillaume et Jean-Marie,
M. et Mme Jean Hüe-Langlois, ses beaux-parents,
M. et Mme Daniel Lamour et leurs enfants, ses beau-frère, belle-sœur, neveu et nièces,
Les familles Le Guales de Mezaubran et de Baudel,
Ses dévoués serviteurs Pipiack, Martine et Marie-Lou,
ont la douleur de faire part du décès du

comte Alain POTIER de la MORANDIERE,

décédé à Paris le 22 avril 1979.

Les obsèques auront lieu, dans la plus stricte intimité familiale, à Plerin (Côtes-du-Nord).

Un service solennel sera célébré à sa mémoire, le jeudi 10 mai, à 11 heures, en l'église de Saint-Pierre du Gros-Caillou, à Paris (7e).

Vous, qui avez connu ses qualités et sa bonté, priez pour lui.

23, avenue Bosquet,
75007 Paris.

— La direction et le personnel de la SARL Sovefa ont le pénible devoir de faire part du décès de leur gérant,

le comte Alain de la MORANDIERE,

survenu à Paris le 22 avril 1979.

— La direction et le personnel de la SARL Franal ont le pénible devoir de faire part du décès de leur gérant,

le comte Alain de la MORANDIERE,

survenu à Paris le 22 avril 1979.

— M. et Mme Jean-Louis Crestey et leurs enfants,
Le docteur et Mme Michel Klein et leurs enfants,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Suzanne ROUGEOT,

survenu à Paris, le 24 avril 1979, dans sa soixante-quinzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le vendredi 27 avril, à 8 h.30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, 91, boulevard du Montparnasse, Paris (6e), où l'on se réunira.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Saint-Paul, dans l'Oise, dans le caveau de famille.

107, boulevard Bineau,
92200 Neuilly-sur-Seine.
3, boulevard Delessert,
75016 Paris.

— Mme André Sablé,

M. et Mme Gérard Sablé,
M. Michel Sablé,
Marie-Françoise Sablé,
M. et Mme J.-P. Segond,
Huguette Sablé,
Pierre-André Sablé,
M. et Mme J.-Y. L'Hostis,
M. et Mme C. Ganino,
ses enfants,

Sylvie, Corinne, Nadia, Jean-Claude, Albert, Jean-Michel, ses petits-enfants,

M. et Mme Greco, ses beaux-parents,

Les familles Chevrier, Jousset, Guetré, Lefèvre et Lecler, ont la grande douleur de faire part du décès de

M. André SABLÉ,
ingénieur H.E.L.,

enlevé à l'affection des siens le 24 avril 1979.

Une messe sera dite corps présent en l'église Sainte-Anne, à Marseille, le jeudi 26 avril, à 10 heures.

Inhumation au cimetière Saint-Pierre à Marseille.

La famille ne reçoit pas.

— Mme Michel Vicario
Et ses enfants,
Le docteur André Vicario,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel VICARIO,
pharmacien,
17, boulevard Haussmann, Paris (9e),

survenu, le 19 avril 1979, à son domicile.
88, avenue Niel,
75017 Paris.



CARNET

Remerciements

… Bokobza, ses enfants … nts, … us ceux qui leur ont … l'affection et de la … l'occasion du décès de … ctor BOKOBZA, … Elise Braml, … du mois auront lieu, … 29 avril 1979, à 18 heu- … ynagogue, 74, avenue … Sarcelles. … ert-Camus, … nne.

… ntoine Laporte, très … marques de sympathie … été témoignées lors … ntoine LAPORTE, … ncèrement toutes les … l se sont associées à …

…sses anniversaires

… lle et les amis du … de la ROCQUE … rer une messe à sa … samedi 28 avril 1979, … dans la crypte de … Trinité, et à la mé- … s fils morts pour la … Jean Mermoz, de Noël … tous leurs amis dis- …

… nie sera suivie d'une … cale.

Bienfaisance

… se des écoles du 9e ar- … organise au profit des … 9e une fête de nuit, … 4 mai, de 21 h. 30 à … salle des fêtes de la … arrondissement (6, rue … grandes vedettes des variétés et de la chanson participeront à cette manifestation. Entrée : 30 F.

Les fonds peuvent être versés au C.C.P. Paris 9060-80 A (pour la Caisse des écoles) ou par chèques libellés au nom de M. le Maire, président de la Caisse des écoles.

Communications diverses

René RAYEZ,
président d'honneur
du Syndicat national
des fabricants de maroquinerie,
conseiller prud'homme de Paris,
vient d'être nommé chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Cette distinction récompense quarante-quatre années d'activité syndicale et militaire.

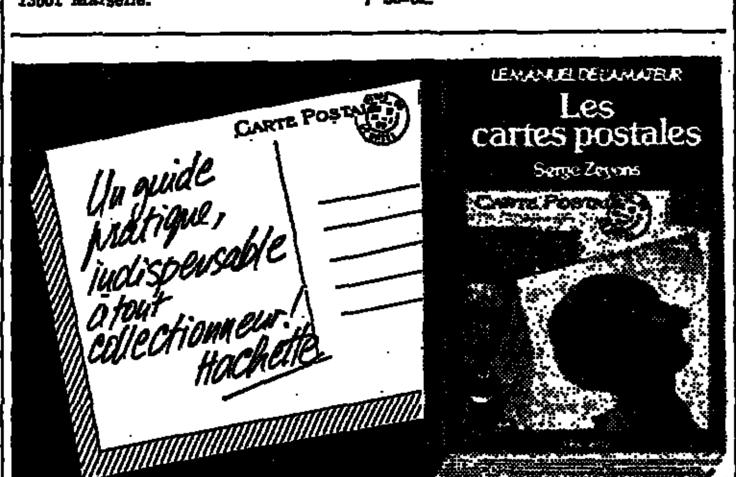
Le président Rayez, entré dans la Résistance en 1940, fut officier d'état-major F.F.I.

— La JAF (Association des jeunes d'origine arménienne de France) informe tous ses membres bienfaiteurs qu'elle met à leur disposition des cassettes stéréo de l'opéra « Anouch ». A réclamer au : Comité gestion du centre culturel de la JAF, 65, allées Léon-Gambetta, 13001 Marseille.

— Claude Sitbon parlera de son livre « Regards sur les juifs de Tunisie », le jeudi 26 avril, à 20 h. 30, au cercle Bernard-Lazare, 17, rue de la Victoire, 75009 Paris.

— M. El-Arbi Moubachir, chargé de mission au cabinet de S.M. le Roi Hassan II, donnera, le vendredi 27 avril, à 16 h. 30, une conférence à l'Union mondiale des intellectuels, 11, rue La Fayette, Paris (9e). Le thème de la conférence sera : « Pouvoir médical à l'âge classique de l'islam ».

— M. Michel Debré dédicacera son ouvrage : « Français, choisissons l'espoir », le jeudi 26 avril, à partir de 17 heures, à la Librairie des sciences politiques, 30, rue Saint-Guillaume, 75007 Paris. Tél. : 548-35-02.



Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Lille-III, samedi 12 mai 1979, à 15 heures, Mlle Jacqueline Covo : « Les idées de la « Reforma » au Mexique (1855-1861) ».

Visites et conférences

JEUDI 26 AVRIL

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 30, 2, rue de Bellechasse, Mme Lamy-Lassalle : « Musée et hôtel de la Légion d'honneur ».

15 h., Centre Georges-Pompidou, Mme Saint-Girons : « Savoir regarder la peinture moderne II ».

15 h., 17, rue Saint-Vincent, Mme Bachelier : « Le centenaire de Poulbot » (Caisse nationale des monuments historiques).

14 h. 30, 117, boulevard Montparnasse : « L'atelier d'un maître-verrier » (ARCUS).

15 h., devant l'église Saint-Gervais : « La Maison des compagnons du devoir et du tour de France » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., la Sainte-Chapelle : « Son architecture et ses vitraux » (M. de La Roche).

15 h., 13, rue Scipion : « Année de l'enfance » (Mme Anne Ferrand).

15 h., 76, rue de la Verrerie, M. Boulo : « Œuvres d'art et crypte de Saint-Merry » (Histoire et Archéologie).

15 h., face 2, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'île Saint-Louis » (M. Teurnier).

15 h., Centre culturel du Marais : « Goya » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 12 h. 30, faculté de droit de Saint-Maur (salle G 100), M. Jean-Edern Hallier : « Europe et régionalisme ».

20 h., 61, quai de Grenelle, entrée libre : « Science chrétienne » (Eglises scientistes).

20 h. 30, 147, avenue de Malakoff, M. de Souzenelle : « Le symbolisme du corps » (Nouvelle Acropole).

18 h., 33, faubourg Saint-Honoré, M. de Bizemont : « L'astrologie » (Cercle Interallié).

17 h., 14, rue Lord-Byron : « Les métiers de l'urbanisme », présidée par M. Lambert, entrée libre (Confédération française pour l'habitation et l'urbanisme).

19 h., 14, cours Albert-Ier, M. Guichard : « Le journal de Cosima » (les Amis de Richard Wagner).

21 h., 36, rue Jacob, M. Lefranc : « Vingt-cinq ans aux côtés de de Gaulle » (la Tisanière).





SPORTS

LES COMPÉTITIONS SPORTIVES ET L'APARTHEID

Le Comité national olympique français refuse les «ingérences politiques» dans l'affaire des Springboks

Le Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.), qui s'est réuni mardi 24 avril, a refusé formellement de céder à toutes les pressions qui s'exercent sur lui pour qu'il prenne l'initiative d'annuler ou qu'il condamne la prochaine tournée — en octobre prochain — de l'équipe *sud-africaine* de rugby en France, au nom « des principes olympiques ».

Le Quai d'Orsay et le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, qui avaient jugé « *inopportune* » cette tournée, n'avaient pas réagi officiellement, mercredi, en fin de matinée, alors que les mouvements contre le racisme et l'apartheid avaient fait connaître leur désapprobation.

« Les rencontres sportives internationales doivent bénéficier de la trêve politique. Les jeunes athlètes ont droit à des rencontres fraternelles, de quelque pays qu'ils soient et de quelque régime dont ils dépendent. Les athlètes ont droit à une chance, celle du stade, pour mieux se connaître et se comprendre afin de les aider à lutter plus tard contre une nouvelle barbarie montante et à bâtir une humanité plus généreuse. »

Telle est la conclusion de la *proclamation adoptée*, mardi, par le comité directeur du Comité national olympique et sportif français. Le C.N.O.S.F. a débattu *quatre heures du problème posé* par une prochaine tournée des springboks en France, après que Mme Monique Berlioux, *directrice du Comité international olympique* (C.I.O.) eut indiqué que l'injonction (1) à condamner cette *tournée avait été faite par inadvertance* par le secrétariat du C.I.O. Le C.N.O.S.F. a donc décidé de ne pas mettre en demeure la *Fédération française de rugby* d'annuler son invitation aux springboks et a placé le problème sur le plan des droits des athlètes *à pratiquer le sport.*

La déclaration indique notamment que le sujet est autrement important que *« le seul déplacement d'une vingtaine de rugbymen ». « Le sport mondial ne doit plus, sans réagir, assister à sa propre destruction. Celle-ci résulterait inéluctablement de la cascade de compromissions et de démissions successives face aux pressions politiques qui veulent utiliser son impact universel à des fins de propagande »*, indique ce texte qui précise : *« Nous ne pouvons pas accepter un mauvais procès où l'on tente de faire accroire que des relations sportives impliquent l'approbation de régimes politiques. »*

« L'olympisme est en danger de mort »

Après avoir rappelé sa foi dans les valeurs de société du sport, le C.N.O.S.F. a souligné que *« les athlètes, la jeunesse sont au centre du problème. C'est pour eux que le sport et les Jeux ont été bâtis, ni pour les politiciens ni pour les commerçants. Qui oserait prétendre que les athlètes sont responsables des actes politiques de leurs gouvernements ? Qui pourrait accepter qu'ils en soient les victimes ? »* interroge le C.N.O.S.F., qui estime que *« le sport est et doit rester une grande école de fraternité »*, qu'il ne faut pas le transformer en *« école de rejet, d'agressivité et de haine ».*

« Si l'on s'engage si peu que ce soit dans la voie du rejet, combien de pays seront éliminés des Jeux ? » demande encore le C.N.O.S.F. *« Et au bout de cette escalade fatale s'écroulera ce grand espoir pour l'humanité que représente le sport. L'olympisme est en danger de mort. Pour le sauver, ce qu'il faut, c'est du courage »*, ajoute le Comité national olympique qui, en vertu de ces principes, a adopté six résolutions à l'unanimité moins une voix pour le point 3. Ces résolutions sont les suivantes :

— Le C.N.O.S.F. *« reconnaît aux seules fédérations sportives françaises habilitées la responsabilité de leur choix dans leurs options tant nationales qu'internationales (...) dans la stricte observance des seuls critères sportifs pour la promotion et l'organisation de leurs contacts internationaux »* ;

— Il affirme *« solennellement que les contacts sportifs entre nations n'impliquent en rien l'approbation de leur régime politique ou de leur idéologie mais représentent au-delà des polémiques et des conflits une recherche constante de contacts humains au niveau d'une jeunesse qui ne doit pas pâtir d'actes politiques »* ;

— Il regrette *« l'intervention du C.I.O. qui, dans le souci d'éviter des incidents, introduit lui-même des mesures discriminatoires »* ;

— Il rejette *« toute menace d'où qu'elle vienne envers les athlètes français qui ont, comme les athlètes du monde entier, le droit en fonction de leurs seuls mérites sportifs et moraux de s'exprimer dans les grandes compétitions internationales et particulièrement aux Jeux olympiques »* ;

— Il demande *« à tous les responsables du sport mondial d'unir leurs efforts afin de défendre la vie sportive et les rencontres entre athlètes et de lutter contre les ingérences politiques d'où qu'elles viennent »* ;

— Il appelle *« tous les gouvernements à respecter l'autonomie du mouvement sportif dans le domaine qui lui est propre ainsi que sa déontologie qui est la recherche des liens fraternels et pacifiques entre les athlètes ».*

Enfin, sur le plan politique, le C.N.O.S.F. a indiqué *« qu'il appartient au gouvernement français de prendre toute décision utile, le mouvement sportif français conservant le libre choix de ses options en fonction de sa propre éthique, des attitudes différentes sur un problème donné n'impliquant en rien une opposition mais pouvant résulter simplement des missions imparties. »*

(1) *Le 10 avril dernier*, Lord Killanin, président du Comité international olympique, avait adressé à M. Claude Collard, président du C.N.O.S.F., une lettre dont le dernier paragraphe indiquait : *« Les statuts et règlements de chaque comité national olympique doivent être conformes aux règles du C.I.O. et s'y référer expressément. Si le C.N.O.S.F. persistait à donner son patronage actif ou passif à une tournée sud-africaine en France, le C.I.O. se verrait dans l'obligation d'appliquer les textes de la règle 23-3B. »* Autrement dit, l'absence d'invitation ou la perte du droit d'assister aux Jeux olympiques, *ou encore* la perte de reconnaissance et la suspension du comité national.

Rien n'est réglé

Ainsi, le comité directeur du Comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.) a-t-il décidé de laisser au gouvernement la pleine responsabilité d'autoriser ou d'interdire la venue de l'équipe *sud-africaine* de rugby. Il y a été *bien aidé, à vrai dire, par une volte-face inattendue* du Comité international olympique (C.I.O.) : celui-ci s'est rendu compte que la menace formulée par lord Killanin de recourir à la règle 23 — *l'éventuelle exclusion de la France des Jeux olympiques de 1980, — si le C.N.O.S.F. accor*dait son patronage actif ou passif à la tournée sud-africaine, avait été transmise par erreur et qu'il convenait, en conséquence, de ne pas en tenir compte. *Faute de pouvoir croire qu'un* texte d'une telle importance et aussi lourd de conséquences ait pu être adressé « par erreur » au C.N.O.S.F., on peut imaginer à quelles pressions (1) le C.I.O. a été *soumis pour se déjuger de la sorte.*

Le C.N.O.S.F. a, en tout cas, saisi la perche qui lui était tendue et M. Claude Collard, son président, n'a pas fait mystère que la levée de la menace avait pesé d'un bon poids dans la décision *de laisser les choses en l'état et de se refuser à* toute intervention.

La Fédération française de rugby étant, théoriquement, libre de confirmer l'invitation lancée aux Springboks, que peut-il se passer désormais ? A coup sûr, la prise de position du C.N.O.S.F. encourageant implicitement, quoi qu'en dise M. Collard, *le maintien* de liens sportifs avec le pays de l'apartheid ne peut qu'être mal reçue par les autres pays africains. Le précédent néo-zélandais en 1976 et le boycottage des Jeux de *Montréal* qui s'ensuivit par *la quasi-totalité de l'Afrique laissent* à penser qu'une situation de crise n'est pas à écarter pour les Jeux de Moscou.

Même si M. Collard a le projet d'essayer de faire comprendre à l'Afrique le bien-fondé de la politique du C.N.O.S.F., il apparaît difficile de croire que ses interlocuteurs se rendront à ses vues. *Il ne servira pas à grand*-chose de faire valoir que de nombreux pays — et c'est vrai, — et dans plusieurs disciplines, continuent d'entretenir des rapports sportifs avec l'Afrique du Sud, et que c'est faire un mau*vais procès à la France de cris*talliser la réprobation sur la seule tournée des Springboks. Car ce qui a été mal compris par le C.N.O.S.F., c'est que l'équipe de rugby des Springboks, figure de proue de *l'apartheid, a été et est toujours* une sorte de symbole de l'Afrique du Sud raciale. L'intégration, pour les besoins de la cause, d'un ou de plusieurs joueurs de couleur, n'y *change rien. Au premier chef, à tort ou à raison, la défaite de l'apartheid passe par* le rejet des Springboks. C'était vrai en 1976. C'est encore vrai en 1979.

La position du gouvernement

Les réactions à venir de l'Afrique, du tiers-monde, le cas échéant des nations socialistes, ne peuvent aussi qu'être encouragées par la nette condamnation de la tournée sud-africaine formulée par M. Jean François-Poncet, *ministre des affaires étrangères, le 11 avril*, à l'Assemblée nationale, reprise en écho, deux jours plus tard, par M. Jean-Pierre Soisson, ministre des sports. Les deux ministres *avaient qualifié d'« inopportune »* la *venue de toute équipe sud*-africaine en France.

Accueillie un peu partout avec *satisfaction*, considérée comme courageuse, la prise de position officielle du gouvernement français — *c'est bien ainsi qu'elle a été interprétée* — laisse désormais une infime marge de manœuvre, dans l'hypothèse où ceux qui se sont ainsi prononcés auraient l'intention d'assouplir *leurs positions* ou de *revenir sur leurs déclarations.* Nul doute que la possibilité de voir l'ordre public troublé par les matches que les Springboks seraient appelés à jouer en France sera prise en considération.

Car, en fin de compte, la décision du C.N.O.S.F. de ne rien faire est une sorte d'appel à la mobilisation de toutes les forces qui, en France, combattent la venue des Sud-Africains. Partis politiques de gauche, syndicats, *mouvements antiracistes*, vont intensifier leur action et unir leurs efforts pour bien faire comprendre que la tournée des Springboks ne pourra avoir lieu en France sans provoquer d'incidents. *Le tout est de savoir si le chœur* de leurs voix sera assez *fort* pour être bien entendu.

FRANÇOIS JANIN.

(1) La gaffe de M. Novikov, vice-président du conseil des ministres d'Union soviétique, qui a menacé la France d'être exclue des Jeux de Moscou par *le* comité d'organisation, a sans doute contribué à ce qu'une partie du texte du CIO, concernant précisément cette exclusion, *« ait été transmise par erreur ».* Beaucoup, au *CIO*, pensent que, pour l'instant, M. Novikov a rendu, bien malgré lui, un grand service à l'Afrique du Sud.

CORRESPONDANCE

La « base raciale » de l'organisation du sport en Afrique du Sud

En réponse à la mise au point de l'ambassade d'Afrique du Sud à Paris (le Monde *du 21 avril*) *— et pour clore la polémique — M. Antoine Bouillon, chargé de la campagne « Halte à la tournée des Springboks » au mouvement anti-apartheid C.A.O., nous écrit :*

L'ambassade d'Afrique du Sud est passée maîtresse dans l'art de semer la *confusion* dans les esprits. Suite aux propos tenus par le porte-parole de notre mouvement, elle prétend effectuer une *« mise au point »* qui peut tromper l'opinion publique, alors même qu'à la lire attentivement elle confirme précisément ce que nous avons déclaré :

1° De fait, des *« équipes intégrées peuvent participer à des événements sportifs internationaux »* ; ce qu'« oublie » d'ajouter le conseiller c'est qu'elles ne sont pratiquement autorisées qu'en ces occasions !

2° *Nous maintenons* que ces équipes sont alors composées sur une base raciale ; d'ailleurs les connaisseurs le savent parfaitement, qui *affirment* qu'une sélection sur la base de la valeur donnerait une équipe exclusivement blanche, vu le bas niveau (que l'apartheid *explique* aisément) des fédérations noires auxquelles on fait alors appel. Dans ces conditions, les sélectionneurs auraient bien du mal à tenter, à la fois, de satisfaire les exigences de M. Ferrasse et de pratiquer — comme ils prétendent le faire — une sélection sur *la base* de la valeur ! (La fédération de rugby non raciale refuse quant à elle de se prêter à de telles mascarades.)

3° Des équipes peuvent *« jouer dans des compétitions mixtes »* : en effet, *mais il ne s'agit* justement pas d'équipes « multiraciales », mais de compétitions entre équipes de race différente.

Réactions mitigées en Afrique du Sud

De notre correspondante

Johannesburg. — Enthousiasme pour les uns, prudence pour les autres : la décision du Comité national olympique et sportif *français de ne pas annuler* la tournée des rugbymen sud-africains en octobre prochain a été accueillie de façon très mitigée en *Afrique du Sud. « Les Boks ont obtenu un oui », « Les Boks peuvent venir dit la France »*, titrent en première page mercredi matin le *Citizen* et *Die Transvaler*, des quotidiens anglophone et afrikaaner nationalistes. Le *Rand Daily Mail*, en revanche, publie un article important certes, mais en rubrique sportive, en dernière page, et qu'il titre : *« Les sportifs français défient le gouvernement au sujet de la tournée des Springboks. »* Ce journal paraît toutefois sceptique sur l'avenir de la tournée : la balle est en effet relancée dans le camp du gouvernement français.

Le président du bureau du rugby sud-africain, M. Dannie Craven, ne cache pas sa joie. *« Je lève mon chapeau à M. Claude Collard*, dit-il, *comme je crois que des millions de sportifs à travers le monde vont le faire, et je peux dire que je suis entièrement d'accord avec ce qu'il dit. J'espère qu'à présent beaucoup de pays vont s'aligner sur la France. J'ai toujours eu confiance dans les Français... »*

De son côté, le président du Conseil sud-africain pour le sport (SACOS), M. Hassan Howa, espère ardemment que le gouvernement et les Français n'ont pas dit leur dernier mot, et qu'ils feront annuler la tournée des Springboks. Si le rugby n'est pas très populaire parmi la population noire sud-africaine, il touche profondément les Blancs et M. Howa, comme beaucoup d'Indiens, de métis, de Noirs et un nombre croissant de Blancs, croit qu'un boycottage effectif des rencontres internationales sportives peut contribuer à la lutte contre la discrimination raciale dans tous les secteurs.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

● *Le Mouvement anti-apartheid* réaffirme que la tournée des Springboks est *« une opération politique, et qu'y faire accueil revient à se faire complice du système raciste d'apartheid ».* Il répète *« qu'il s'opposera jusqu'au bout à la réalisation de cette tournée et appelle pour y faire échec à la constitution de comités locaux « Halte à la tournée des Springboks ».*

● *Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (M.R.A.P.)*, estime qu'*« en décidant de ne pas s'opposer à l'invitation en France des Springboks, le C.N.O.S.F. se met en marge du mouvement olympique international, qui a depuis longtemps condamné le sport sud-africain en raison de son organisation et de ses pratiques racistes ».*

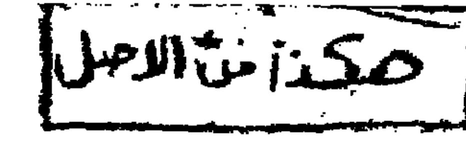
D'UN SPORT A L'AUTRE...

FOOTBALL. — L'équipe de Moenchengladbach (République *fédérale d'Allemagne*) s'est qualifiée le 24 avril pour la finale de la coupe de l'U.E.F.A. en battant une autre équipe ouest-allemande, Duisbourg, par 4 buts à 1 en match « retour ». Au match « aller », les deux équipes n'avaient pu se départager (2 à 2).

OMNISPORTS. — *Après les mesures adoptées par la commission du sport de haut niveau pour détecter systématiquement les jeunes talents chez les enfants de huit à treize ans* (le Monde *du 21 avril*), *l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP), qui estime grouper 2 500 000 enfants visés par ces mesures*, « s'oppose à toute décision qui sacrifierait l'enfant à une rentabilité *sportive* immédiate ».

« Le sport doit être mis au service de l'enfant et non l'enfant au service des intérêts du sport », *remarque l'USEP, qui* « ne peut se satisfaire d'une pratique sportive fondée uniquement sur la réussite *précoce et* qui, par décantations successives, permettrait l'émergence d'élites dont la sélection prématurée peut de surcroît être illusoire ». *L'USEP, qui réclame* « une éducation sportive de masse », *regrette le manque de concertation dans cette affaire et demande que le haut comité de la jeunesse, des sports et des loisirs soit saisi pour que les fédérations scolaires donnent leur avis.*





ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ALIMENTATION ANIMALE
Groupe international implanté sur la C.E.E. accueille le

DIRECTEUR

de son unité de fabrication située en NORMANDIE.
TECHNICIEN AGRICOLE, formé à la gestion industrielle - à la vente personnelle sur le terrain - à l'animation d'une équipe commerciale. Une expérience probante dans ces domaines est indispensable. Ses efforts porteront sur l'extension de l'activité sur le marché français avec la mise en place des relais nécessaires qui lui assureront sa promotion. La pratique de la langue allemande est vivement souhaitée.
Ecrire réf. 356 C.V détaillé manuscrit - photo - rémunération actuelle

CAEN

CEIP 29 CONSEIL D'ENTREPRISES
5, avenue du Lycée 29210 MORLAIX
Réponse à tous.

ESSO-CHIMIE recherche pour renforcer l'encadrement de son service Informatique de Gestion.

UN JEUNE INFORMATICIEN

Première affectation à l'usine de Notre-Dame-de-Gravenchon (Seine-Maritime).
— Formation supér. Grande Ecole ou Université.
— 2 années d'expérience en informatique de gestion souhaitée.
— Très bonne connaiss. de l'anglais indispensable.
— Possibilités de carrière au niveau français et international.

Ecrire avec C.V. et photo, à :
Service du Personnel, usine ESSO - CHIMIE
Boîte Postale no 52,
76330 Notre-Dame-de-Gravenchon

ESSO CHIMIE

Sté de Conseils d'Entreprises offre situations intéressantes dans rég. EST et CENTRE à

CONSEILS JURIDIQUES ET/OU FISCAUX

Sérieuse expér. professionnelle indispensable.

Adr. C.V., sous réf. 181, à : Mme BOISSONADE, 8, chemin Scribe, 92190 MEUDON qui transmettra.

SOCIETE INTERNATIONALE SECTEUR ELECTRONIQUE
en expansion rapide
recherche
pour ville universitaire du Centre-Ouest

CHEF COMPTABLE

28 ans minimum.

Formation Supér. de Co., D.E.C.S. ou équivalent, pratique de l'anglais.
Expérience 3-4 ans comme Audit ou adjoint Chef Comptable de préférence dans l'industrie.
Responsable auprès du Directeur Financier
Il devra :
— Préparer et analyser les états financiers mensuels (comptabilité anglo-saxonne générale, analytique et prévisionnelle).
— Etudier les coûts industriels et statistiques de vente pour conseiller les responsables.
— Animer un service de 5 personnes.
— Participer à la préparation des plans annuels.

Env. votre lettre manusc. + C.V. sous réf. 790.411 à DELTA MARKETING, 33, rue Cartault, 92800 PUTEAUX. Réponses et discrétion assurées.

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

DIVISION DES SEMI-CONDUCTEURS
recherche pour VILLENEUVE-LOUBET (Nice)

le responsable du laboratoire d'applications

C'est un ingénieur électronicien de haut niveau spécialiste des techniques analogiques, digitales et des systèmes.

Responsabilités :
Il soutiendra et animera une équipe aux compétences techniques élevées.
En contact permanent avec le marché, il anticipera les besoins en matière technologique à court et long terme.
Il devra avoir une bonne compréhension des problèmes techniques.
Il participera activement aux objectifs d'une société au taux de croissance rapide.

Expérience :
de 5 à 10 ans dans l'industrie de l'électronique comme responsable de projets ou de laboratoire, il aura fait la preuve de ses réelles capacités à mener une équipe.

Formation :
ingénieur électronicien grande école avec si possible une formation complémentaire (Doctorat, Master of Sciences, Ph.D...) ou universitaire.

Anglais courant indispensable.
Allemand souhaité.



Pour faire acte de candidature envoyer CV, photo, prétentions, date de disponibilité sous référence SC/479/017 à Madame LE GUET
T.I.F. — Boîte Postale No 5
06270 VILLENEUVE-LOUBET

Mécanicien de maintenance

Une fonction proposée à des candidats de niveau B.T.S. et pouvant justifier d'une bonne expérience de bureau d'études ou de chantiers.

Il leur sera confié la préparation et la réalisation d'interventions sur sites tant en France qu'à l'étranger.

Des déplacements de courte durée (inférieurs à 1 mois) sont à prévoir.

Poste à pourvoir à LYON.

Adresser C.V. + prétentions sous réf. ASE/CRU à :
FRAMATOME - Tour Fiat - Cédex 16
92084 Paris la Défense

CONTROLLER (LYON)

Un groupe américain en forte croissance recherche un Controller pour sa filiale française de commercialisation, basée à Lyon.
Il sera responsable de l'ensemble des opérations comptables et fiscales et sera plus particulièrement chargé de la comptabilité générale et de l'établissement des états financiers.
Le poste convient à un candidat ayant le niveau DECS. Il doit avoir une expérience solide de plusieurs années à un poste similaire ainsi qu'une parfaite connaissance écrite et parlée de la langue anglaise. Il doit posséder un sens pratique de l'organisation ainsi que les qualités humaines nécessaires pour s'intégrer à une petite équipe dynamique.
La rémunération, attrayante, sera fonction de l'expérience et du potentiel du candidat retenu.
Les entretiens auront lieu à Paris et à Lyon.
Les personnes intéressées sont priées d'adresser un C.V. dét. sous référ. 795 au Cabinet de Conseil chargé du recrutement, à l'attention de William Greenway, Partner, 523, avenue Louis, BTE 30 1050 BRUXELLES. (Discrétion totale assurée.)

---

emplois internationaux

EXPANSIAL

Recherche pour
Importante Société Algérienne de
Recherches et d'Exploitations minières
direction centrale finances

- Expert Comptable — 2470 M
- Spécialiste en gestion prévisonnelle — 2471 M
- Cadre en organisation comptable et financière — 2472 M
- Analyste financier — 2473 M

Tous ces postes impliquent une formation supérieure doublée d'une expérience confirmée.

Conditions d'engagement :
- Logement ou indemnité de logement.
- Sécurité sociale - retraite cadre.
- Rémunération nette d'impôts et en partie transférable.

Adresser C.V. détaillé, sous référence correspondante à :
EXPANSIAL - 6, rue Halévy - 75009 PARIS.

HAVAS CONTACT

SOCIETE INTERNATIONALE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES, AGRICOLES ET CHIMIQUES
recherche

UN COORDINATEUR TECHNIQUE

pour ses différentes activités au MAGHREB

Exigence du poste :
— Faire preuve de dynamisme
— avoir les capacités indispensables pour négocier à haut niveau et avec les utilisateurs
— être de nationalité MAGHREBINE
— habiter ALGER
— être âgé d'un minimum de 30 ans
— parler et écrire l'ARABE et le FRANÇAIS (ANGLAIS souhaité)

Ecrire en envoyant C.V. détaillé et prétentions à :
No 795 718 M
REGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS qui transmettra

UN DES LEADERS DANS LE JOUET

recherche
pour prendre en main le marché allemand

UN HOMME DE TERRAIN

Capable d'animer et de développer son chiffre d'affaires.

- Résidence impérative en Allemagne ;
- Nationalité indifférente mais parfaitement bilingue.

Adresser curriculum vitae + photo + prétentions.
REGIE PRESSE
No T 012683 M, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

DEPUTY DIRECTOR OF UNRWA AFFAIRS OPERATIONS AND FIELD ADMINISTRATION OFFICER

United Nations Agency (UNRWA) seeks applications for the senior post of Deputy Director of UNRWA Affairs/Operations and Field Administration Officer. Location will be in one of five countries or areas in agency's Middle East area of operations. Successful applicant must have university degree or equivalent in public or business administration and ten years experience in a large government, international or commercial/industrial organisation at a senior level involving administration and personnel management. A knowledge of the UN system of staff emoluments, fringe benefits and Social Security provisions would be advantageous as would a knowledge of, or working experience in, the Middle East. Some knowledge of Arabic would be useful. For further details, including salary and allowances ranging from US $29,000 to US $43 000 depending on the country or area of assignment, write immediately to : Director of Personnel (EVN/2/79) UNRWA HQ (Vienna). Storchengasse 1 1150 Vienna, Austria.

HEATHKIT SCHLUMBERGER

TRADUCTEUR TECHNIQUE ÉLECTRONIQUE

Pour poste à pourvoir aux USA (lac Michigan)
Traducteur expérimenté de langue française pour traduction anglais-français notices électroniques et informatiques.

Envoy. C.V. et prétentions à HEATHKIT 47, r. de la Colonie, 75013 Paris

---

D.T.A.T.
E.T.B.S.

recherche

POUR SON CENTRE TECHNIQUE ARMES ET MUNITIONS :
— un Ingénieur Grande Ecole
spécialité Mécanique des Fluides pour animer des études de détonique. Expérience souhaitable dans la conduite des études ou d'essais.
Réf. 79/1

— un Ingénieur
spécialité Méthodes et Moyens de contrôle pour assumer la responsabilité des instruments vérificateurs d'admission.
Expérience souhaitable en mécanique de précision et en métrologie dimensionnelle.
Réf. 79/2

— un Ingénieur ou Universitaire
spécialiste Matériaux et Mécanique pour animer des études liées aux matériaux métalliques et plastiques.
Expérience souhaitée au sein d'un laboratoire ou en milieu industriel.
Réf. 79/3

POUR SON CENTRE D'ESSAIS :
— un Ingénieur de haut niveau pour diriger un laboratoire d'étalonnage et de qualification de capteurs et appareils de mesures divers.
Ordonné, consciencieux, connaissant bien les phénomènes physiques et si possible l'analyse statistique. Il devra animer une équipe de quinze personnes.
Réf. 79/4

POUR SON CENTRE D'ESSAIS :
— un Ingénieur de haut niveau pour étude de nouvelles méthodes et nouveaux moyens de métrologie des systèmes d'armes.
Bonnes connaissances en physique exigées. Expérience de quelques années appréciée.
Réf. 79/5

— deux Ingénieurs niveau Ecole nationale d'Ingénieur pour expérimentation matériels d'armement (préparation et exécution des essais, comptes rendus).
Réf. 79/6

POUR SON SERVICE CONTROLE PYROTECHNIE :
— un Ingénieur chimiste diplômé, ayant connaissances particulières en chimie organique, polymères et génie chimique et, si possible, expérience professionnelle en fabrication de chimie organique, pour contrôle des gammes de fabrication et cahier des charges des matières premières présentées par les fournisseurs de l'Etat.
Bonne connaissance Anglais souhaitée. Fréquents déplacements à prévoir.
Réf. 79/7

Envoyer curriculum vitae détaillé avec photo et prétentions à M. le Directeur de l'Etablissement Technique de BOURGES, Carrefour de O-NORD, route de Guerry - B.P. 712 - 18015 BOURGES, en indiquant la référence et le poste pour lequel ils postulent.

POSTES A POURVOIR REGION OUEST
Référence 1.076

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
Grandes Ecoles (ESE...)

pour NANTES

pour industrialisation de produits de commutation Téléphonie Electronique Temporelle.

Adresser C.V. détaillé avec no tél. (SOUHAITE) à : SERNENO ANPE, 12, rue de Strasbourg, 44041 NANTES CEDEX. Tél. (40) 47-01-06.

GOLFE de SAINT-TROPEZ
Cabinet de Comptabilité cherche jeune femme pour seconder efficacement la direction. B.T.S. ou D.E.C.S. comptable et expérience cabinet : 3 à 5 a. exigés.
Rémunération annuelle si capable : 80.000 F.
Ecr. no 7500, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris Ced. 09

---

offres d'emploi offres d'emploi

SOPRA ingénierie des systèmes d'informations, implanté à PARIS et en PROVINCE propose à des

analystes

réf. 3410 A
formation : école d'ingénieur ou universitaire, 2 ans d'expérience minimum.

analystes programmeurs

réf. 3410 B
formation : IUT, AFPA...
1 an d'expérience minimum

une évolution plus rapide de leur carrière au sein d'équipes d'études très autonomes, intervenant sur des projets utilisant télétraitement et bases de données.

Connaissances appréciées : minis (MITRA, SOLAR, HP, MINI-SIX...) et microprocesseurs.

Les postes sont à pourvoir immédiatement à PARIS, LYON, GRENOBLE, notamment dans les secteurs banque, assurances, administration de biens, hôtellerie, processus industriel.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous référence choisie, à MEDIA SYSTEM, 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

SOPRA

media system



CSS France

filiale de NATIONAL CSS

leader dans le domaine du TIME-SHARING et des BASES DE DONNEES (*) recherche pour faire face à son développement

ingénieur consultant

HOMME OU FEMME

- diplômé de grande école (option informatique ou expérience informatique),
- à l'aise dans les relations commerciales,
- parlant anglais,
- première expérience du TIME-SHARING particulièrement appréciée.

Il sera chargé de :
— conseiller et former nos clients,
— soutenir les ingénieurs commerciaux dans leurs actions de vente.

La rémunération et les perspectives d'évolution intéresseront des candidats de valeur.

(*) Distribués par de gros systèmes (type IBM 3033, AMDHAL 470-V6) interconnectés par notre réseau international.

Adresser CV et photo à Muriel Gousset
CSS France
30 rue Notre Dame des Victoires, 75002 Paris.
Tel. 261 56 35

SOCIETE PARISIENNE DE CONSEIL EN CONCENTRATION D'ENTREPRISES
désirant étoffer son équipe
recherche

NÉGOCIATEUR (TRICE) CONFIRME (E)

Sa mission :
— Assister une clientèle d'industriels dans des opérations de restructuration d'entreprises ;
— Développer la clientèle par des actions de recherche et des contacts de hts niveaux.

Ce poste conviendrait à un candidat de 35 ans minimum, de formation supérieure, ayant une connaissance sérieuse des milieux industriels et financiers.

Large participation au chiffre d'affaires réalisé.

Adresser C.V., lettre manuscrite et photo à OPG Conseil no 3563 46, rue de Lille, 75007 PARIS qui transmettra.

Important cabinet de commissariat aux comptes recherche

RÉVISEUR

Format. enseig. supér. souhaité. D.E.C.S. complet
2 ans d'expérience minimum.
Téléph. : SOCOREX 328-24-70.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

étude et mise au point d'outils de gestion sociale

La gestion des "ressources humaines" dans une très grande entreprise d'ingénierie, couvre de nombreux domaines, et exige des compétences de plus en plus poussées.
Le service "Etude et développement du personnel", qui joue au sein de la Direction des Affaires Sociales un rôle de recherche et de conseil auprès de la Direction Générale, crée un poste qu'il désire confier à un Ingénieur ou un Diplômé d'études supérieures de Commerce et de Gestion (ESSEC, ESCP, ESCAE...).
Ce cadre a en outre acquis une expérience de 5 années au moins dans une entreprise industrielle, dans une fonction de production, de gestion ou d'études. Il sait, à ce titre, utiliser l'informatique et a une solide culture statistique.
Attiré par les problèmes de gestion du personnel, et désirant s'y former dans une entreprise importante, il participera au sein d'une équipe polyvalente, à l'élaboration de la politique sociale et prendra en charge, à ce titre, la conception et la mise au point d'outils de gestion du personnel (gestion prévisionnelle, gestion des salaires, temps et conditions de travail, indicateurs sociaux...).
Les candidatures, accompagnées d'un C.V. détaillé, sont à adresser, sous la réf. 76564, à HAVAS CONTACT 156, boulevard Haussmann - 75008 PARIS, qui transmettra.

HAVAS CONTACT

Nous sommes une importante société dans notre domaine, mais de taille humaine, 600 personnes en plusieurs unités.

Notre développement implique une évolution de notre système d'information, d'un matériel mécanographique vers un ordinateur moderne.

Dans cet esprit, nous renforçons notre équipe, implantée dans la proche banlieue Sud et créons deux postes évolutifs à pourvoir en Septembre.

Analyste Organique

de formation I.U.T., ayant connaissance du COBOL et 3 ans d'expérience minimum de programmation et analyses.

Programmeur

Titulaire du baccalauréat, formation de type FPA, ayant connaissance du COBOL et 2 ans d'expérience de programmation.

Si vous pensez avoir le profil de l'une des personnes que nous recherchons, envoyez lettre manuscrite, C.V. et prétentions sous référence 4785 à MEDIA P.A. 9, Bd des Italiens 75002 PARIS, qui transmettra. (Réponse et discrétion assurées).

MATRA

dans le cadre de sa croissance accroit son potentiel Production et crée 3 postes

INGENIEURS RESPONSABLES SYNTHESE INDUSTRIELLE

— Ils sont chargés de traiter les aspects industriels durant les phases Etudes et Développement d'une ou plusieurs affaires conformément aux directives de la Branche d'activité.
— *En liaison avec les groupes projets*, ils participent aux choix industriels, définissent les programmes de production et les moyens à mettre en oeuvre, prévoient les coûts de production, déterminent les actions d'analyse de la valeur à entreprendre...
Ces postes peuvent intéresser des ingénieurs de formation électronique et / ou mécanique, ayant au minimum 5 ans d'expérience de l'industrialisation ou de la production de produits complexes utilisant des technologies nouvelles.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en *indiquant la référence NK 460*
au Service du Recrutement Ingénieurs et Cadres

MATRA B.P. N° 1 — 78140 VELIZY

QUARTIER ÉTOILE

TRES IMPORTANT CABINET DE CONSEILS EN PROPRIETE INDUSTRIELLE
offre bonnes situations à

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN
(RÉF. 7.482)

INGÉNIEUR MÉCANICIEN
(RÉF. 7.484)

ayant si possible connaissance BREVETS
Débutants éventuellement acceptés
LANGUE ANGLAISE INDISPENSABLE
Allemand souhaité

Adresser curriculum vitae manuscrit, indiquant derniers appointements perçus et rappelant la référence du poste à :
B.E.O. : 3, rue de Téhéran. — 75008 PARIS

Société implantée à IGNY-PALAISEAU-91, spécialisée dans les mesures physiques et l'analyse des gaz, offre situation avec brillantes perspectives d'avenir à :

AGENT TECHNICO-COMMERCIAL

ayant quelques années d'expérience pour visiter Industries, Centres de recherches, Universités, etc.

TÉL. AU 941-03-90

Conseiller Juridique Interne

Nous sommes un groupe international de services.

Nous recherchons, pour notre siège à Paris, un JURISTE de formation supérieure ayant 3 à 5 années d'expérience de conseil juridique en cabinet ou en entreprise.

Il devra conseiller les différentes activités du groupe sur le plan juridique.

La maîtrise de l'anglais est impérative.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 4790 à

MEDIA P.A. 9, Bd des Italiens. 75002 Paris qui transmettra

Réponse et discrétion assurées.

SOCIÉTÉ D'ÉDITION

recherche

Pour son centre informatique (14e arrondissement) actuellement équipé 360/40 sous DOS - Temps réel.

M.T.C.S. POWER TOTAL

démarrage 4331 prévu pour 1980.

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR
Confirmé
(Assembleur, COBOL)

UN PROGRAMMEUR
Confirmé
Maintenance programmation et système
(Assembleur, COBOL)

UN PROGRAMMEUR
Plusieurs années d'expérience
(Assembleur, COBOL).

Avantages sociaux, 5e semaine congés payés.

Envoyer curriculum vitae et prétentions au :
Service du Personnel,
Librairie Armand-Colin,
103, boulevard Saint-Michel, PARIS (5e).

FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
Société de Produits Cosmétiques et de Spécialités Pharmaceutiques Grand Public
recherche
pour son unité de production (proche banlieue Sud) un

pharmacien

Directement rattaché au Directeur Technique, il aura la responsabilité totale de l'unité, tant sur le *plan gestion* (approvisionnements, lancements, organisation, encadrement de 40 personnes) que *pour la qualité des fabrications.*

Ce poste conviendrait à une personne ayant 3/5 années d'expérience en usine, le goût des contacts *humains* et des capacités de gestionnaire.

Une bonne pratique de la langue Anglaise est indispensable.

Envoyer C.V. et prétentions sous référ. 7694
COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS q.tr.

---

responsable commercial
120.000 F +

Cabinet Conseil en Gestion de Personnel et recrutement de Cadres, recherche son Responsable Commercial pour seconder son Directeur.

Le titulaire partagera son activité entre : • les relations avec la clientèle existante déjà largement fidélisée • la prospection de nouveaux clients • la mise en place d'un programme d'action commerciale.

Il faut : • avoir bénéficié d'un enseignement supérieur (IEP, Sup de Co, gestion, sciences sociales ou économiques, ingénieur, ...) • avoir une expérience commerciale de quelques années sur le terrain, si possible dans la vente de services aux entreprises industrielles • être capable de participer à l'élaboration du plan de développement commercial.

Pour obtenir des informations, adresser C.V. et une lettre manuscrite exposant en détail pourquoi vous pensez réussir dans cette fonction, en précisant votre niveau actuel de rémunération à B. DURAND, sous réf. LM à

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105, av. V. Hugo - 75116 Paris

OSCNOR — CHAMBRE SYNDICALE NATIONALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT

SOCIETE D'ETUDES
400 personnes environ.
Proximité République
recherche :

INFORMATICIEN DE GESTION

Ayant au moins 5 ans d'expérience en paie, comptabilité générale et analytique.
Pour assurer la mise en place d'un nouveau système, son exploitation et son *évolution ultérieure.*

Adr. C.V. et prét. N° 8.046, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er.

Un des premiers fabricants français de sièges grand public usine 600 personnes recherche (pour Paris)

JEUNE CADRE DE MARKETING

Format. ESSEC, ESC ou sim.

2 à 3 ans d'expér. d'études de marchés « *produits grand public* » Bonne maîtrise des statistiques appliquées à l'étude de marché indispensable

Mission :
En collaboration avec le D.G., *études d'orientation de la société* sur les marchés français et *étranger, à moyen et long* terme, en particulier pour les nouveaux produits.

Bonnes possibilités d'évolution.

Allemand ou anglais indispens.

Adresser C.V. détaillé à
S E L E T E C
Conseil en Recrutement
67009 STRASBOURG CEDEX
sous référence 848

membre de Syntec

Important Cabinet de Commissaires aux Comptes recherche un jeune

RESPONSABLE

pour son département
AUDIT INFORMATIQUE
Formation souhaitée
Grande Ecole de Commerce, MIAGE ou équivalent.
Expérience au moins 2 ans d'analyse et de programmation d'applications de Gestion dans une Société Industrielle ou de Service (SSCI).
Rémunér. annuelle : 124.000 F.
Ecrire avec C.V. et photo à *Mademoiselle MECHE,*
217, rue St-Honoré, 75001 PARIS.

REVUE
LE CAMPING-CAR
recherche
pour poste fixe

JEUNE JOURNALISTE

- Expér. magazine appréciée ;
- Connaissances mécaniques et photo souhaitées ;
- Permis VL indispensable.

Ecrire avec C.V. et prétentions évent. Press-Book (retourné) à
ÉDIRÉGIE
B.P. 156, 75463 Paris Cedex 10.

SCIENTIFIC ATLANTA FRANCE

recherche
pour son département
« SERVICE CLIENTS »

AT 2 ÉLECTRONIQUE
pour SAV et maintenance

- Permis de conduire indispens.
- Anglais apprécié.

Envoyer C.V. complet à
SCIENTIFIC ATLANTA France
Centre d'Affaires Paris-Nord
93153 LE BLANC-MESNIL
Téléphone : 931-48-20

J. couple hab. 13e arrdt cherche étudiant pour garder à domicile enfant de 3 ans de 16 h. à 18 h. dans la journée de mercredi. Ecr. n° 6.033 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

---

analystes-programmeurs programmeurs

Pour développer ses nouveaux projets de gestion interne, la Compagnie Internationale pour l'Informatique, *Cii HONEYWELL BULL recherche:*

analystes-programmeurs programmeurs

Les candidats masculins seront libérés de leurs obligations militaires.

Formation : DUT - Institut de Programmation ou équivalent.
Pratique courante du Cobol.
Une expérience professionnelle de 2 ans serait appréciée.

Possibilités de formation pour les candidats débutants et de promotion pour les candidats expérimentés dans les techniques de Télé - Informatique et de bases de données.

Lieu de travail : Paris 20e ou Banlieue Ouest.

Avantages sociaux.
Restaurant d'entreprise.

Envoyer cv et prétentions à:
Cii HONEYWELL BULL
Direction du Personnel Siège,
94, avenue Gambetta - 75020 PARIS
à l'attention de M. WYSS (1 G 017 C).



Cii Honeywell Bull

HAVAS CONTACT

IMPORTANT GROUPE DE PRODUITS GRANDE CONSOMMATION

Controller international

Paris
30 ans minimum
Directement rattaché à la Direction Générale du Groupe
Pour effectuer de façon fonctionnelle *le contrôle financier des filiales* à l'étranger.
Rapporter à la Direction Générale les conclusions de ses missions.
Connaissances de la comptabilité anglo-saxonne - compétences en *fiscalité internationale*-informatique exigées -
Expérience similaire de 5 ans mini dans une société de dimension internationale à justifier.
Diplôme supérieur + formation financière exigée
Parfaite maîtrise de l'anglais - espagnol souhaité
Méthodique, diplomate, disponible pour voyager.
Ecrire avec CV, photo, salaire actuel, téléphone privé, sous référence P 9012 à :

MRI conseil
Danièle Chapuis - 13, rue Madeleine Michelis - 92522 NEUILLY
Discrétion assurée.

---

directeur filiale
ENTRETIEN D'ENSEMBLES IMMOBILIERS

Un Groupe Financier de tout premier plan recherche le Directeur de sa filiale spécialisée dans l'entretien de son patrimoine immobilier. En étroite coordination avec les services centraux du Groupe il aura la responsabilité de l'élaboration du plan de développement stratégique ainsi que des programmes d'action nécessaires à sa mise en œuvre. Par ailleurs, il assurera la gestion et l'animation des différents services (effectif : 90 personnes) et veillera à la bonne réalisation des programmes de maintenance technique. Ce poste basé à Paris conviendrait à un Ingénieur âgé d'au moins 40 ans, alliant une expérience d'administration et de gestion à une bonne maîtrise des problèmes techniques d'exploitation d'ensembles immobiliers.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez sous réf. 32-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP que nous avons chargés de l'examen des candidatures.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

membre de Syntec

FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE DE RÉPUTATION INTERNATIONALE
souhaite confier à un

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

d'intéressantes responsabilités technico-commerciales. Il sera chargé en liaison avec les chefs de produits de la société, d'adapter au marché et de régler avec les fournisseurs étrangers les problèmes techniques relatifs à un matériel de pointe.
Il veillera à rendre efficace l'information et la formation des techniciens sur l'ensemble du territoire.
Ce généraliste, âgé d'au moins 30 ans devra faire preuve de grandes capacités de négociateur et d'animateur. La maîtrise de l'anglais est exigée - de bonnes notions d'informatique sont nécessaires.
L'importance et le dynamisme de l'entreprise permettent d'envisager une évolution rapide vers une fonction opérationnelle de commandement et de gestion.

Merci d'adresser lettre manuscrite et CV sous référence 2475 à :
Axial Publicité 91 faubourg Saint-Honoré 75008 Paris
qui transmettra. Réponse et discrétion assurées.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	46,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi

varian
ORSAY

Une des premières Sociétés mondiales d'instrumentation

RENFORCE SON EQUIPE DE VENTE

Pour promouvoir auprès des Laboratoires et Industries de la Région Parisienne et Nord de la France une vaste gamme d'instruments physico-chimique d'analyses (SPECTROPHOTOMETRIE, absorption atomique, UV-VIS, CHROMATOGRAPHIE, CPG-CPL) nous recherchons :

ingénieur technico-commercial

- Vous avez une formation supérieure et une connaissance approfondie dans chacune de ces techniques qui vous permettent de dialoguer avec des interlocuteurs de haut niveau afin de cerner et définir les meilleures solutions.
- Vous aimez VENDRE : toute votre action de conseil et de négociation contribuera à conquérir et fidéliser une clientèle très variée.
- Vous avez une bonne pratique de l'anglais qui vous permettra de participer régulièrement à des trainings de formation technique.

Expérience technico-commerciale de quelques années appréciée.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (C.V. et prétentions) sous réf.49M036
69, rue de Monceau
75008 PARIS

Centre de Psychologie Appliquée

Partenaire pour la France de Consult-Eur

Importante Société Française Industrielle et Commerciale recherche

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Cet ingénieur d'au moins 28 ans de formation MECANICIEN et spécialisé dans le domaine du MACHINISME AGRICOLE dépendra de la Direction Marketing et aura un rôle charnière entre les clients utilisateurs et la société (chef de produit, délégués commerciaux et techniciens).

Il suivra tout particulièrement l'évolution de la gamme des produits du «client» afin d'aménager, d'améliorer les productions propres de la Société.

Il sera également un Conseiller Technique avisé en matière d'utilisation des produits, auprès des clients et des équipes de vente de la Société.

Cette activité s'exerce au plan Européen et nécessite des déplacements de courte durée. La pratique des langues anglaise et allemande est souhaitée.

Les candidatures sont à adresser avec lettre manuscrite, CV, photo et prétentions s/réf 4240 à LTP 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES
Position II et position III

Ayant plusieurs années d'expérience circuits émission réception pour étude et développement d'équipements dans les bandes L et S.

Nationalité française exigée

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à :
LABORATOIRE CENTRAL DE TELECOMMUNICATIONS
B.P. 40 - (78) VELIZY-VILLACOUBLAY.

---

ingénieurs "produits"

Nous sommes la filiale européenne d'une société internationale, spécialisée dans la fabrication et la vente de matériel de conditionnement d'air.

Nous employons en Europe 1 200 personnes et réalisons un chiffre d'affaire de 300 millions de francs.

Nous recherchons pour notre division commerciale européenne, des ingénieurs intéressés par la logistique des ventes.

Rattachés aux responsables des produits, ils suivront commercialement le produit dont ils auront la charge et élaboreront tout support technique et commercial, afin d'en développer les ventes.

En août 1979, la division commerciale étant transférée à Epinal, ces postes sont à pourvoir dans cette localité, les premiers mois d'emploi se passant dans la région parisienne.

Vous êtes ingénieurs diplômés, avec une première expérience professionnelle (mais nous examinerons également les candidatures d'ingénieurs débutants), vous parlez parfaitement l'anglais et connaissez une autre langue utilisée dans la C.E.E.

Alors envoyez nous votre C.V. photo et prétentions à :

TRANE Air Conditioning
Tour Europa, Cédex 104
94532 RUNGIS CEDEX

SOCIETE INTERNATIONALE D'INVESTISSEMENT recherche
sur l'ensemble du territoire français

CONSEILLERS FINANCIERS INDÉPENDANTS

Ayant une pratique d'au moins 5 ans dans la commercialisation de produits financiers.

Susceptibles d'être opérationnels immédiatement.

Ecrire n° T 012.680 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

T.R.T.
Département TRANSPAC

Poursuivant le développement de ses activités en transmission et commutation de données
recherche

INGÉNIEUR LOGICIEL CHEF DE PROJET

3 ans minimum d'expérience dans les domaines temps réel et télétransmission sur mini et micro ordinateurs.

Connaissances en langages évolués et programmation structurée appréciées.

Adresser curriculum vitae, prétentions et photo à T.R.T., 5, avenue Réaumur, 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.



Jeune Enseignant(e)

ORGANISME DE FORMATION souhaite intégrer un (e) JEUNE ENSEIGNANT (E) diplômé (e) de l'enseignement supérieur (Grande Ecole, Sciences Po, Economie, Lettres,...) connaissant, si possible, l'allemand. Il (elle) sera progressivement formé (e) au métier d'ANIMATEUR CONSULTANT en assurant des actions de formation et le suivi d'une clientèle.

Réponse et discrétion assurées à lettre manuscrite, C.V. et photo adressés sous référence 79 603 M à

EMPLOI centor → 13 bis, rue Henri Monnier 75009 - PARIS

Proche banlieue Nord-Est
Importante Sté en constante expansion rech.

1) POUR LABORATOIRE

INGENIEUR
ou
Autodidacte de Valeur

- 30 ans minimum
- connaissances thermiques et électroniques
- dynamique, chercheur pour animation de laboratoire d'essais et mise au point appareils électro-gaz.

PERSPECTIVES DE CHEF DE LABORATOIRE

2) POUR BUREAU D'ETUDES

Jeune INGENIEUR

- connaissances mécaniques, électriques et thermiques.

PERSPECTIVES DE CHEF DE PROJETS

Avantages divers

Ecrire C.V. et prétentions, joindre photo à N.4910 PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire 75011 Paris

---

Contrôleur de gestion

SOCIETE INDUSTRIELLE FRANÇAISE en développement filiale d'un important groupe
crée pour seconder son Directeur Général le poste de Contrôleur de Gestion. Le titulaire du poste participera à la mise en place et au développement des moyens de gestion en liaison avec l'informatique ainsi qu'à l'élaboration des budgets et du plan. Il devra disposer d'une formation supérieure, de 3 à 5 ans d'expérience en contrôle de gestion acquise en milieu industriel.
Poste intéressant et évolutif. Lieu de travail près ROISSY

Écrire sous référence
NO 351 AM
4, rue Massenet
75016 PARIS
DISCRETION ABSOLUE



IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
PARIS (12e) recherche :

INGÉNIEURS D'ÉTUDES

E.N.S.T., E.S.E., E.N.S.E.R.G.

Débutants ou ayant quelques années d'expérience, pour RENFORCER son POTENTIEL D'ETUDES (conception et développement) de matériel industriel intégrant des MICROPROCESSEURS

Ecrire avec curriculum vitae et prétentions à : REGIE-PRESSE. Service P.A., sous le n° 796.825 M, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e), qui transmettra.

SOCIÉTÉ DE CONSEIL
recherche

UN PROGRAMMEUR

Connaissant le BASIC et si possible matériel MICOS.

Tél. pour R.-V. au 739-72-03.

CGI Compagnie Générale d'Informatique

Société de Conseil et de Services recherche pour son DEPARTEMENT MINI-INFORMATIQUE

Ingénieurs

intéressés par les applications de la mini-informatique et des micro-processeurs.

Dès leur entrée dans la société, ils recevront une formation complémentaire en informatique.

La variété des activités (ingénierie, logiciel, mini-informatique) et l'expansion permanente de la CGI permettent d'assurer aux candidats les plus larges perspectives de développement de carrière.

Envoyer CV + photo à Mme SCHMUTZ CGI - 84, rue de Grenelle 75007 Paris
Toute candidature sera examinée avec attention et recevra une réponse.

COMMUNIQUE

Plusieurs cabinets conseils en recherche de cadres feront paraître dans les tout prochains jours la mention suivante dans leurs annonces :



SYNTEC RECRUTEMENT fait partie de Syntec, Chambre Syndicale des Sociétés d'Etudes et de Conseils.
Syntec groupe 250 sociétés d'ingénierie et de conseils en informatique, organisation et marketing.
Les adhérents de SYNTEC RECRUTEMENT sont aujourd'hui :

ALEXANDRE TIC
BERNARD JULHIET PSYCOM
BERNARD KRIEF CONSULTANTS
CORT
CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE
EUREQUIP
INFRAPLAN
KORN FERRY
MANORGA
ORES
PA CONSEILLER DE DIRECTION
SEFOP
SELE-CEGOS
SEMA SELECTION
SIRCA
SPENCER STUART

Le contexte économique actuel et social rend plus sensibles encore ces cabinets à l'importance de leur mission.

C'est pourquoi ils ont décidé de confronter leurs expériences, *de perfectionner ensemble leurs méthodes d'intervention*, d'améliorer la formation de leurs consultants, d'examiner les moyens de mieux faire connaître leur profession auprès des *pouvoirs publics, des organisations professionnelles* et syndicales, et des entreprises.

Ils ont en commun l'engagement de respecter une stricte déontologie dans l'exercice de leur profession, la volonté d'aider les candidats et les entreprises à réaliser le meilleur choix possible dans l'intérêt des deux parties.

Marie-Claude PELTIER, déléguée de SYNTEC RECRUTEMENT, 3 rue Léon Bonnat 75016 Paris - Tél. 524.43.53 réservera le meilleur accueil à vos questions.

AMP de France

RECHERCHE pour son SERVICE TECHNIQUE à PONTOISE

INGENIEUR D'ETUDES

Il sera RESPONSABLE de L'ANALYSE et de la SYNTHESE de l'ensemble des demandes en provenance des domaines de l'informatique, de l'électronique professionnelle et des Télécommunications, pour ADAPTER et CONCEVOIR tous types de Connecteurs à l'usage de ces marchés
Le CANDIDAT aura :
- une formation de base en mécanique
- une connaissance souhaitable des problèmes en interconnexion.
Il devra être CREATIF, orienté vers l'ETUDE et posséder le SENS des CONTACTS pour s'imposer rapidement.
Une connaissance de l'ANGLAIS permettant d'être en contact avec les dernières techniques internationales est nécessaire.
Adresser C.V. détaillé avec photo et prétentions à ERGOS 15 rue BARON 75017 PARIS

LA BANQUE NATIONALE DE PARIS

renforce ses moyens d'études pour accélérer la réalisation de son

PLAN DIRECTEUR ORGANISATION ET INFORMATIQUE

et recherche, pour participer à ses grands projets

INGÉNIEURS INFORMATICIENS

Formation GRANDE ECOLE ou équivalent
Larges perspectives d'évolution de carrière.
Formation complémentaire et permanente assurée.

Les réponses sont à adresser avec C.V., à B.N.P., Direction de la Prévision et de l'Organisation, 5, rue Sainte-Cécile - 75009 PARIS.



RÉGIE-PRESSE
recherche

EXÉCUTANT (E)
EXPÉRIMENTÉ (E)

Ayant bonne connaissance imprimerie, mise en pages.

5 × 8 - Avantages sociaux.

Ecrire avec curric. vitae, photo et prétentions, à :

REGIE-PRESSE, Service du Personnel, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS, ou tél. pour rendez-vous au 233-44-21, poste 318.

offres d'emploi



INGÉNIEURS grandes écoles

E.S.E., E.N.S.T. ou équivalent

intéressés par l'étude et le développement de matériels destinés aux

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Ils seront intégrés dans les laboratoires et/ou les plates-formes d'essais, pour participer à des activités techniques concernant les domaines suivants :

- Faisceaux hertziens à vue directe et troposphérique.
- *Liaisons spatiales* (station terrienne, répéteurs à bord de satellite).

Evolution possible vers les activités systèmes et commerciales.

Adr. curr. vitae, photo, prét. à Thomson C.S.F., Service Recrutement, 53, rue Greffulhe, 92300 LEVALLOIS.

POUR VENTE COMPOSANTS ÉLECTRONIQUES

FILIALE IMPORTANTE SOCIETE AMERICAINE USINE EN FRANCE

recherche

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

Diplômés grande école (E.S.E. - E.N.S.I., etc.).
Débutants ou 2 à 3 ans d'expérience.
Connaissance anglais souhaitée.

Env. C.V., *prét.* et photo, sous référence 2.497, à : P. LICHAU S.A., B.P. 220, 75063 Paris, Cedex 02, qui transmettra.

LES TOITS DE FRANCE
Société de construction de *maisons individuelles* en traditionnel
recherche *dans le cadre de son expansion*

1) RESPONSABLES COMMERCIAUX

de secteur
(région Ile-de-France)
— Références dans le secteur Maisons Individuelles au coût par coût exigées.
— Rémunération intéressante : fixe + intéressement + *frais de* voiture.

2) Pour régions Ile-de-France, Touraine et Bourgogne.

ATTACHÉS COMMERCIAUX

— *Confirmés dans la* vente de *Maisons* Individuelles.
— *Rémunération intéressante* : fixe + prime de vente + prime d'objectif + intéressement sur chiffre d'affaires + frais de voiture.

Envoyer curric. vitae et photo à la Direction des TOITS DE FRANCE, 90, rue de Flandre, 75019 PARIS.

Société d'engineering et d'électronique *en pleine expansion* secteurs *industriel et immobilier*
recherche

DES INGÉNIEURS

POUR LE DEPARTEMENT ENGINEERING

- Bonnes connaissances en télécommunications électronique et informatique industrielle ;
- Expérience de la mise en œuvre de systèmes ;
- Goût du travail en équipe.

REMUNERATION MOTIVANTE
POUR CANDIDATS DE VALEUR.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions à REGIE-PRESSE, n° 796.778 M., 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

ORGANISME D'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL PRIVE
disposant d'une implantation nationale
recherche

Coordinateur

justifiant expérience animation-inovation *pédagogique et gestion.*
Formation supérieure exigée.

Prière d'adresser votre dossier C.V. et photo s/réf. 5405 à P.LICHAU S.A. BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

SODEREC, SOCIETE D'INGENIERIE au service des collectivités locales, filiale d'un important Groupe bancaire français et d'un partenaire étranger
recherche

INGÉNIEUR

30 ans minimum, Technicien généraliste connaissant *la langue* allemande *pour mission* d'assistance aux maîtres d'ouvrage, notamment publics. *Expérience requise pour ce type* d'intervention : B.E.T. entreprise générale, coordination conduite *chantiers et pilotage.*

Lieu de travail : Paris, déplacements province.

Adresser curriculum vitae et prétentions à : SODEREC, 28, rue Amelin, 75116 PARIS.

offres d'emploi



ÉQUIPÉE DE 2 IBM - 370 - 158 MVS
TÉLÉTRAITEMENT
IMS - VTAM

Pour faire face à son expansion recherche,

ingénieurs grandes écoles

- expérience de 3 ans comme Ingénieur technico-commercial en Informatique de grande diffusion, désirant évoluer vers les fonctions d'Expert en Architecture de systèmes.
Connaissances applications de gestion et matériel réseaux et logiciels de base nécessaires.

programmeurs

- Formation BTS, DUT ou équivalent.
1ère expérience ou débutants.

Envoyer C.V. à S.P.I.
Service du Personnel
98, Boulevard Victor Hugo
92115 CLICHY

PECHINEY UGINE KUHLMANN

SOCIETE DE SERVICES
rech. d'URGENCE
2 ANALYSTES PROGRAMMEURS
pour travaux sur mini-ordinateurs
Bonne connaissance du BASIC souhaitée
Tél. pour R.-VS : 334-10-15

ISX
CONSULTANTS ASSOCIÉS
recherche
— *jeunes ingénieurs*
— *analystes-programmeurs*
pour son équipe d'informatique orientée Presse et Edition ayant l'une des expériences suivantes :
— *CII-HB 7700 sous BS 1000*
— *Micral R 2 E ou INTEL 8080*
— *Mini 6*
— *Assembleur IBM*
Adresser CV détaillé et prétentions à :
I.S.X. 10, rue La Contamine *75017 Paris.*

L'O.P.H.L.M. de la ville de Bobigny organise un concours pour le recrutement d'un *SURVEILLANT DE TRAVAUX* pour l'encadrement du personnel d'entretien d'un secteur du patrimoine. Le concours aura lieu les 22 et 23 mai 1979, à 9 heures, au siège de l'Office 6, rue du Chemin-Vert, Bobigny. *Niveau B.E.P.C.*
Salaire net de début : 2.700 F
Le dépôt des candidatures se fera à l'Office jusqu'au 12 mai 1979 inclus, avec C.V. détaillé. Pr tous renseignements complémentaires, s'adresser ou écrire *à l'O.P.H.L.M. de Bobigny.*

Urgt - ASSOCIATION recherche *personne chargée de l'accueil,* de l'animation et de l'orientation des jeunes nécessaires à l'encadrement de ses séjours de vacances pour personnes âgées. Grande disponibilité nécessaire de juin à septembre. *Possibilité ensuite de responsabilités* plus importantes pour candidat de valeur.
Sér. réf. exigées. Emploi stable. Ecrire à DAG, 65, r. de Rivoli, Paris-1er, q.tr.

Institut de Recherche des Transports, Arcueil, recrute
UN INGÉNIEUR
grande école ou docteur en statistiques, formation complémentaire aux techniques d'enquêtes quantitatives et qualitatives très appréciée.
Débutant ou courte expérience.
Adresser C.V. et prétentions, à M. AZEMA, réf. TU, B.P. 28 ARCUEIL - 94114 CEDEX

Sté de renommée internationale recherche J.H. niveau D.E.C.S., ayant 2 à 3 ans d'expérience cabinet comptable.
Tél. au *359-99-10 M. BLONDEL.*

Rech. ESTHÉTICIENNE
pour ionisation et air pulsé
Tél. 329-96-62

INFORMATIS
pour importants démarrages en Amérique du Sud et au *Moyen-Orient.*
INGÉNIEURS LOGICIELS
maîtrisant l'un des systèmes SOLAR - P.D.P. 11 - MITRA
4 ans d'expérience temps réel.
INGÉNIEURS MICROS
INTEL 80/80 - ZILOG 80
Postes à responsabilités.
26, r. Daubenton, 5e, 337-99-22.

IMPORTANT BUREAU *D'ÉTUDES, recherche pour* région parisienne
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
Pour assurer des missions de *conception* et de *maîtrise* d'œuvre :
— D'ouvrages d'infrastructure ;
— D'aménagements et équipements urbains *;*
— De V.R.D.
Quelques années d'expérience *souhaitées.*
Env. C.V. et prétent. à 8.797, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, PARIS-1er.

Galerie art moderne réputée cherche
RESPONSABLE VENTE
H. ou Fme, cultivé, biling. angl., sens relat. publiques, sens de la négociation. Expér. confirmée. Fixe+commiss Écr. avec C.V. à RIMAI-Consultant, 35, avenue *Reille, 75014 Paris.*

La Fnac
recherche pour étoffer son informatique équipé d'un important système temps réel
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Ayant une bonne connaissance des matériels et systèmes IBM 370,30.3 X CHB niveau 66.
Pouvant faire valoir 2 à 3 ans expér. dans la fonction et dotés *d'un diplôme étud. supérieures.*
Ecr. à Philippe Vuilteney, Fnac Service Recrutement et Form., 136, r. de Rennes, 75006 Paris.

AIDE-COMPTABLE
homme
pour une durée de 4 mois. *Expérience indispensable* pour gestion des comptes clients d'une société d'Editions 5e arrondissement. Libre rapidement.
Ecrire avec C.V. et prétentions n° 3.142 L.T.P., *31, boulevard Bonne-Nouvelle,* 75082 PARIS CEDEX 02.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ recherche
JEUNE E.S.C.
pour ses services Comptables et Financiers
Ecrire avec C.V. et prétent., à *PUBLISCOPE JUNIOR* 11, rue Royale, 75008 PARIS, sous réf. 065 PA (qui transm.)

secrétaires

SECRETARY - ANTIBES

To the European Director,
Under Sea Industries Inc.

To handle correspondance and communications with our 7 European Companies and our Headquarters in London and U.S.A. we need efficient, experienced secretary who can work independently, especially during periods when the Director is travelling.

Fluent spoken and written English and French is a must, and knowledge of other languages a plus. English *mothertongue would probably be* an advantage.

Under Sea Industries Inc., a division of Johnson Wax, manufactures and markets Sportdiving Equipment under the tradenames Scubapro and Marin in Europe, U.S.A. and Japan

Ecrire avec C.V et prétentions sous réf. SE/171 à

PROFILS
5, avenue du Puits,
06000 NICE.

PROFILS

Société CERI
3, rue de Cerisoles, 75008 Paris, recherche d'urgence :
SECRETAIRE QUALIFIEE POLYVALENTE
Réf. exigées. Place stable.
Ecr. en joignant C.V. et prét.

Galerie Art moderne réputée recherche
SECRÉTAIRE
Bilingue anglais, not. complab.
Adr. C.V., RIMAI-Consultant, 35, av. Reille, 75014 Paris

CENTRE (interministériel) d'ETUDES et d'EXPERIMENTATION des SYSTÈMES d'INFORMATION *MARSEILLE* recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
B.T.S. exigé.
Env. lettre manuscrite, photo, C.V. et prét. sous pli confident. à M. Albert RODRIGUEZ, CEESI, 343, bd Romain-Rolland, 13009 Marseille

demandes d'emploi

SYSTÈMES D'INFORMATIONS - DÉCISIONS ASSISTÉS par ORDINATEUR pour la GESTION

Analyse - Conception - Pilotage des réalisations.
- Banque de données ;
- Réseaux ;
- *Systèmes* répartis.

Gestion budgétaire et prévisionnelle.
I.B.M. - C.D.C.

Ecrire n° 888.828 M. REGIE-PRESSE, 85 *bis, rue* Réaumur, 75002 PARIS

CADRE DIRECTION PERSONNEL

J.F., 39 ans, 15 ans d'expérience. Sérieuses références. Notions d'anglais. Bonne présentation (Recrutement - Suivi Personnel, promotion, mutation - Formation - Secrétariat) cherche situation *analogue, de préfér.* secteur situé entre Trappes et Rambouillet. Pour le premier contact écr. n° 7.667 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transmettra.

EX - P.D.G. société connue
meneur d'hommes, 47 ans
- Grande expérience dans tous les secteurs (ING / COMMERCIAL) d'une P.M.I. (y compris EXPORT) ;
- Sérieuses références morales et d'efficacité ;
- Grande disponibilité ;
- Langues : anglais, italien.

ETUDIERAIT TOUTES *PROPOSITIONS*
Discrétion d'honneur assurée.

Ecrire B.P. n° 13, BOULOGNE BILLANCOURT Cedex 92.101.

HOMME, 36 ANS

EXPÉRIENCE DE L'ENSEIGNEMENT

(français, français/*langue* étrangère, linguistique)

Aux niveaux : *primaire, secondaire,* supérieur, adultes,
en *France, Afrique et Asie.*

Accepterait emploi intéressant
France ou étranger.
Plein *temps ou* missions.

Ecrire n° 12.682 M. REGIE - PRESSE. 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

CADRE COMMERCIAL ET GESTION haut niveau. — *50 ans Anglais. Espagnol - Vendeur* - négociateur de contrats exportation. *sachant convaincre et conclure*
RECHERCHE : situation dans société industrielle, *commerciale* ou d'engineering déterminée à se développer sur les marchés étrangers . Europe, Amérique latine, Extrême-Orient, Pays de l'Est - Vente biens d'équipement, usines clé produits en main, études économiques et de factibilité.

(Section BCO/JV).

CADRE MARKETING. — *33 ans - Formation* technique et juridique + diplômes : *techniques modernes de commercialisation* et marketing, gestion et organisation d'entreprise - Allemand. Anglais.
5 ans d'expérience en direction marketing *et commerciale - Création et* gestion grande surface de biens durables.
RECHERCHE : poste direction marketing commercial, vente, gestion - Paris, R.P., déplacements acceptés

(Section BCO/DK).

CONSEILLER JURIDIQUE. — 57 ans, ancien inspecteur des impôts (E.N.I.) spécialisé dans le droit des sociétés, droit fiscal, droit social, rédacteur d'actes de droit privé et du droit des affaires, pratique droit notarial.
RECHERCHE : emploi dans un service juridique d'entreprise fiduciaire juridique ou comptable - Cabinet juridique ou étude de notaire, ou tout autre organisme Région Est ou R.P côté Ouest

(Section BCO/JCB).

DIRECTEUR GENERAL. — 49 ans, diplômé de la Chambre de commerce de Paris (option commerce extérieur), grande expérience professionnelle (administratif, financier et commercial), connaissance approfondie de l'Edition et secteurs de l'audiovisuel, responsable de marketing et animateur de haut niveau dans deux entreprises de taille *mondiale.*
RECHERCHE : situation - Paris - R.P. - *déplacements acceptés soit Direction* Administrative.

(Section BCO/JCB).



s'adresser à:
AGENCE SPÉCIALISÉE DES INGÉNIEURS ET CADRES 12, rue *Blanche* 75436 PARIS CEDEX 09 tél. : 280.61.46 poste 71.

demandes d'emploi

INGENIEUR GENIE *NUCLEAIRE*
38 ans
- *13 ans* de solide expérience dans l'industrie et la recherche : combustible nucléaire, *physique* du cœur.
- Références de premier plan.
- Formation : Ingénieur *Grande Ecole, Doctorat* d'Etat.

Recherche poste responsabilités dans l'industrie nucléaire : *France ou Etranger*

Ecrire n° T 012658 M, REGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

H. 33 a., DIRECTEUR SOCIETE INDUSTRIELLE, sérieuses références, désirerait contact pour poste France, *TOM* ou pays francophones. Etudierai toutes *propositions*. Réponse assurée. *Ecrire Cabinet* EKOKA, S/C FORNES, B.P. 70, DOUALA-CAMEROUN

J.F., 22 ans, rédactrice publicit., *investirait idées et énergie* auprès agence ou annonceur. Pige et free-lance acceptés. Florence Charpentier, 32 c, rue Perrin, 77190 Dammarie-les-Lys. *439-32-45.*

J. F. ch., pour début juillet, *emploi secrétaire médicale* INSTRUMENTISTE. Ecr. à 7.617, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Opératrice expér. s/IBM 32 + 3740, ch. pl. stab. tps compl ou mi-tps, banl. ouest St-Germain-en-Laye, Vésinet, Défense, Etoile, étudi. toutes propositions. *Ecr. à 912, « le Monde » Pub.,* 5, r. Italiens, *75427* Paris ced. 09

SECRETAIRE DIRECT., 48 a., sér. réf. prof. assurances, rech. *poste similaire. Statut cadre.* Ecr. à 946, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

J F ch. emploi fleuriste, logée, *expér.* 2 *ans.* Ecr. BORDES MARIE, 8, rue Joutx - Aigues, 31000 TOULOUSE.

J. *femme,* 36 a., dactylo fac., notion comptabilité, débutante, ch. emploi similaire dans toute société à Paris ou région parisienne. Ecrire Mme Adjakly, Resid. Chanteple, 3, allée de la *Boulangère, 95200* SARCELLES.

J. F., 27 ans, SECRETAIRE COMPTABLE, 9 *a.* d'expérience, ch. emploi préf. ds la publicité Serv. exécution. Tél. 384-23-81 ou écrire *Mme* Prévost Chantal, 10, *allée Delacroix, bâtiment* 13, 93270 SEVRAN.

H 30 ans, maîtrise LETTRES modernes, 3 ans d'expér. enseignement, langues anglaise et allemande parlées couramment. *emploi sédentaire de préf.* (enseignement ou édition). ETUDIE TOUTE PROPOSITION Ecr. n° T 012701 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

LIBRAIRE
Chef de service ds libr. int., 54 a., ch. poste encadrement. Gestion dans librairie, édition. *75, 95, 78, 93.*
Tél. avant 10 h. : 413-29-74.

DESSINATEUR FREE-LANCE
propose
Créations et illustrations publicitaire
MACHADO. Tél. : 233-20-96.

Tous vos plans 2 cm par m. Chalet, pavill., villa, résid., copropriété, lotissement GNM, dessinateur (16-) 015-51-12.

Hme, 38 a., pilote professionnel. Pour préparation examen personnel navigant, ch. travail à mi-temps. Expér. vente niveau cadre, négociation commerc., relations publiques.
T. 239-01-74 à part. du 26-4-79.

J. fme, auteur édition, solides connaiss. techn. et graphiques, *ch collaboration éditeur ou* directeur de collection. Ecr. *n° 012.725 M, Régie-Presse,* 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Jeune ing. agro., 25 ans, L.O.M. DEA amél. des plantes, *spécialisé phytopathologie, expér.* recherche. Anglais, cherche poste correspondant. Ruimy Michel, 160, r. Oberkampf 75011 PARIS. 357-18-51.

Assistante-secrét. de direction, longue expér. secrétar. auprès direct. génér., groupes internat. cadre, 49 a., parfait. bilingue *angl., sténo 2 langues, not. esp.,* ch. position ou employer compétente + *sens relat. ht niveau.* Préférence Paris, R. P. Ecr. n° 948 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H., 24 a., licencié droit priv. Franç., étud. ttes proposit. pour emploi au MAROC. Ecr. n° 930 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., 30 a., dipl. enseig. supér. tril. franç.-angl.-espag., cherche emploi relat. publiques. Libre de suite, disponible déplacements. *Ecr. n° 936 « le Monde » Pub.,* 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Hme actif déterminé sens des affaires, sérieuses *réf.* profess., *contacts entreprises, annonceurs* agences de publicité, intéressé par poste commercial ht niveau et d'avenir.
Ecrire : Cref Martin, 79, Boulevard Exelmans, *75016* PARIS.

VIANDES, SALAISONS PLATS CUISINÉS
conseiller tech.-ccial rech. collaborat. pour lanc. nouv. produits. Ecr. n° 949, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, *75427 Paris-9e.*

CADRE haut niveau, recherche poste de *DIRECTION ou adjt.* des services administratifs, *comptables et/ou financiers.* Longue expér. et aptitude *prouvée. Accepte* Province ou étranger. Faire offre descriptive et chiffrée no 8.819 Contesse ublicité, 20, av. Opéra, Paris-1er.

Capacitaire et licencié en droit Hme, 35 a., plus. ann. d'exp. droit des stés et accept. si néc. *de se former à une autre discip.* du droit, rech. sit. Ecr. Lecourt, r. du Pt-de-Try, 77450 Coupvray.

POURQUOI NE POURRAIS-JE *M'INTEGRER A VOTRE* EQUIPE MALG. MES 47 A. ? *SECRETAIRE DE DIRECTION* organisée, capable initiative, sens responsabilités. Sérieuses référ. ch. poste autonome. 5.000 x 13 x 8. Ecrire sous référ. 3.394, Publicité GAUTRON, 29, rue *Rodier, 75009 Paris qui transm.*

J. H., 35 a., tril. *franç-arabe-angl.*, 12 a. expér. profess., ch. missions perm. ou temp : tech-com.-agri ou commerc. ts dom. M.-Orient. Tél. (62) 05-59-57 ou écr. au n° *7.577 « le Monde »* P., 5, r. des Italiens, *75427* Paris-9e.

MAROC
Homme Français, parlant arabe, espagnol, grande expérience négociations, 20 ans de commerce *dans* ce pays, nombreuses relations, initiative, cherche situation dans société *importante ou* industrie désireuse de se développer dans pays pleine extension. - Ecrire à HAVAS AIX-EN-PROVENCE, n° 1.015.

enseignem.

Organisme de Formation recherche
Animateurs à temps plein qualifiés et expérimentés en français langue étrangère *(alphabétisation) pour formation* ressortissants *des pays de l'OPEP.*
Contrats durée déterminée 1 ou 2 ans.
Salaires élevés. Arabophones appréciés. Téléphone : 236-22-10.

occasions

ACHETE LIT BALDAQUIN, BEAUX MEUBLES. 260-06-39.

travail à domicile

Demande

Je frappe vos thèses et manus*crits sur IBM, travail soigné,* délai respecté. Tél. : 535-28-85.

Particulière effectue gros travaux dactylographiques *manuscrit littéraire (correctrice)* devis - mémoires - thèses. Téléphone : 503-11-37.

J. Femme posséd. mach. écrire ch. travx à domic. DACTYLO, travail soigné. — Tél. 851-44-47.

travaux à façon

ENTREPRISE. Sérieuses références, effectue rapidement travaux de peinture, décoration et coordination tous corps d'état. *Devis gratuit. 368-47-84, 898-80-82.*

proposit. com. capitaux

Architecte et entrepreneur *de restauration immobilière* recherche associés *pouvant rapporter capitaux.* Téléphoner au 366-57-15, le soir.

Nous cherchons
REPRÉSENTATION pour le marché suisse
DANS LES BRANCHES : DO-IT-YOUR-SELF, SPORTS, JEUX, LOISIRS, MODE.
NOUS AVONS A NOTRE DISPOSITION *UN BON SYSTEME* DE VENTE BIEN ORGANISE.
Ecrire sous chiffre 2.925 Zn, ORELL FUSSLI WERBE AG, *CH-8022 ZURICH.*

Revue économiq. rech. associés av. min. 100.000 F. Tél. Marché *Arabo-Africain, au* : 326-93-63.

automobiles automobiles

vente

5 à 7 C.V.

A VENDRE
RENAULT 15 TL
18 000 km comme neuve.
Options, 27 000 F.
Téléph. : 982-78-30, après 18 h.

A VENDRE
RENAULT 15 TL
18.000 km
Options. Comme neuve 27.000 F
Téléph. après 18 h. - 982-78-30

AUSTIN MINI 1275 GT
58.000 km - Prix - 6.500 F
Tél. : 326-07-31 H.B.
927-45-35 dom.

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

AUTOBIANCHI - LANCIA
garantie 2 ans
13 Bd. Exelmans PARIS 16e 524-50-30

---

8 à 11 C.V.

ROVER 2600 AUTOMATIQUE Blanche, 7.000 km 50.000 F. *Tél. : 946-12-32 ou 043-25-30.*

Part vend BAGHEERA II, 1974 Px : 13.000. Et. nf. Tél. 9-12 h 14-19 h., M. GOBBI, 345-76-91

---

12 à 16 C.V.

A vdre Mercedes 280 SL, 1968, beige, intér. cuir noir H.T. Boîte mécan., part. état. Peinture nve (factures) Tél. le soir : 899-18-55

divers

CONCESSIONNAIRE
B.M.W
63, Bd. J. Jaurès
92 CLICHY - Tél. 731-05-05

PRESENTATION et ESSAIS de TOUTE LA GAMME B.M.W. NEUVES, DISPONIBLES
Nombreuses occasions
GARANTIE B.M.W.

box-parking

PARKINGS A VENDRE
114, rue Cardinet - 17e
Mardi, jeudi, de 16 h à 19 h.

caravanes

Caravane Digue 390 CB, 4 places. *Cuisine en bout. Réfrigérateur.* Chauff. Eclairage. Electr. Gaz. Auvent. Antirouille. Robert GOURGEOIS 146, rue du Moulin, 77190 DAMMARIE-LES-LYS

L'immobilier

appartements vente

2e arrdt.

Mo MONTMARTRE
2-3 P., cft, chauff. cent., asc., vue. 245.000 F. - 336-17-36.

3e arrdt.

MARAIS - RARE. Vue sur place Vosges - Sacrifié 98.000 F - Coquet studio + kitchenette, confort - 271-40-80.

MARAIS. Petit 2 pces, cft, 6e étage sans ascenseur, soleil. Tél. : 278-68-11.

4e arrdt.

BOUL. HENRI-IV - Original duplex. Vaste séjour, 2 chbres, formant maison indépendante, 160 m² + sous-sol 120 m² habitables - 567-22-88.

Impasse GUEMENEE - Beau 74 m² avec petite mezzanine ouverte sur séj., s. de bains, cuis., chff. individuel au gaz. Prix 630.000 F - 359-69-36.

5e arrdt.

PRES MAUBERT DUPLEX ATELIER ARTISTE
volume, clarté, soleil, charme, 73 m2, balcon, petite terrasse, étage élevé, asc. - 331-89-46.

MAUBERT Ds même immeuble Rez-ch. 45 m2, 4e ét. STUDIO TT CFT - 766-04-17.

128, RUE MOUFFETARD DU 2 PCES AU 5 PCES S/pl. les mardis et jeudis, de 14 à 18 h. 30. Tél. 755-98-57.

7e arrdt.

ALMA - BOSQUET
Duplex 5 p., 220 m2, 7e-8e étage. TRAVAUX - Terrasse 80 m2. Vue superbe sur la Seine. MICHEL & REYL - 265-90-05

ÉCOLE MILITAIRE
Studio, cuis., cft, 24 m2, 3e ét., calme. 150.000 F. - 336-17-36.

S/CH.-DE-MARS. E.-Deschanel, très bel imm., 5 p. à revoir + service, 5e étage, ascenseur - Prix 1.600.000 F - 577-96-85.

7e arrdt. Rue UNIVERSITE, Part. vd appt 72 m² + balc. Sud, livg dble, 1 chbre, installat. tout cft. Exc. état, 750.000 F. Tél. 705-80-15, de 12 à 14 h.

12e arrdt.

DAUMESNIL BEL ANCIEN 3 P., cuis., cft, sur rue. 360.000 F. - 346-11-76.

5 P. 10e étage. Immeuble neuf, standing - 14 h à 19 h : 78, rue de WATTIGNIES

BEL-AIR. Imm. récent, stdg, séj. + chbre balcon tout cft, parking, 320.000 F - 344-03-43.

14e arrdt.

13 bis, AV. R.-COTY
STUDIO tt conft, exceptionnel, 135.000 F. S/place 14 à 18 h. 206-15-30 - 874-43-98

15e arrdt.

15e ARRDT
52, RUE MADEMOISELLE
STUDIOS et 2 P. DUPLEX avec jardins privatifs
Renseignements sur place tous les jours, de 11 h à 18 h 30 sauf mercredi et dimanche
SEFRI-CIME - 538-52-52

15e près Mo - Récent. Living + 2 chambres, gde cuis., etc, 75 m2, 375.000 F. - 577-74-38

2-3 P. Imm. pierre de taille LOURMEL. 305.000 F. 2e étage, cft, balcon. - 557-75-57.

15e - 12, RUE LACRETELLE Part. vd 3 p., 70 m², tout cft. R.-de-ch. ss VIS-A-VIS, 395.000 F S/pl. jeudi 26/4, 10 h.-11 h. 30, 15 h.-19 h. Vendr., sam., 11-19 h.

Plus que 2 appart. à vendre près du PONT MIRABEAU 14, rue du Capitaine-Ménard, dans un immeuble d'excellent standing. STUDIO 31,50 m² avec très belle terrasse 24 m², et un 4 pièces de 84 m². Téléphon. M. Toultou, 622-35-05.

C. PITARD - ODE. 95-10 Vue imprenable, ascens., soleil, 47 m², séjour+chbre gd confort. A SAISIR - 300.000 F.

16e arrdt.

16e Sud - Immeuble récent, standing, dernier étage, living dble, 2 chbres, 2 bains, 785.000 F. - 359-17-67.

PLACE IENA 65 m2 rez-de-ch. à rénover. Possib. profess. libérale. Imm. pierre de taille. 370.000 F. S/pl. mercredi-jeudi, 14 h à 18 h : 17, av. PRESIDENT-WILSON

17e arrdt.

IMMEUBLE STANDING 72
6e ÉTAGE SUR RUE BROCHANT 93 m2
4 PIECES principales 2 bains. 2 w.-c. Cuis. loggia 19 m2 + garage. Prix 660.000 F. - Tél. 627-78-52.

PARIS-ROME
2 p., s. d'eau, tél., wc, 30 m², 3e étage, cave sur jardinet - Tél. H. bur. 244-51-30.

18e arrdt.

Av. CLICHY. Beau 2 P., ref. nf cuis. équipée, bs, tt conft, soleil, EXCEPTIONN. Prop. 878-41-65.

PLACE CLICHY - Studio 25 m², confort, ascens., chauff. centr., 120.000 F - 782-26-19.

19e arrdt.

Mo PLACE-DES-FETES
Dans imm. récent et standing, 6e étage, partic. vd STUDIO 44 m², tél., cuis., s. de bains équipées - Tél. : 942-29-08.

20e arrdt.

Mo PYRÉNÉES
Imm. réc., séj + 3 ch., 103 m2, balc., park. Prix 630.000 F. Jean FEUILLADE - 566-00-75

78 - Yvelines

LE CHESNAY - PARLY 2
Séjour double, 3 chbres, cuisine équipée, case parking, calme. Prox. commerces et écoles. 382.000 F - 954-68-00.

VERSAILLES SAINT-LOUIS
210 M² dans hôtel particulier Rez-de-chaussée et 1er étage, jardin privatif 200 m2. 650.000 F. Carrés St-Louis - 950-48-99

91 - Essonne

EVRY 91000
PARTICULIER vend, urgent, cause départ province, très beau 3 pces 72 m² PLEIN SUD dans RESIDENCE 3e et dernier étage SUR JARDIN. Téléphone. Ascenseur, balcon, garage. 225.000 F dont 25.000 F C.F. 5,5 % sur 20 ans. Tél. 077-23-60, heures repas.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY - BARRÈS
sur BOIS - 350 m2, luxueux TRIPLE RECEPT., 4 CHBRES, 3 bains, appart. service 60 m2, 2 garages - 727-89-39.

SEVRES Exceptionnel 5 pièces, 120 m2, terrasse 25 m2, jardin suspendu plein ouest, séjour 48 m2, 2 bains, parfait état. 820.000 F. Tél. 954-68-00.

Courbevoie R.E.R. Récent, 2 P., cuisine, bains, loggia, parking. 67, rue Normandie - 11-19 h.

COURBEVOIE. Stud. sur Seine, immeuble neuf, 185.000 F rapport garanti - 745-46-86.

MEUDON/BELLEVUE
Appartement 4 pièces, 95 m² + loggia 10 m², 3 chambres, cuisine entièrement équipée, 700.000 F, parkg et cave compr. Pour R.-vous, tél. : 387-84-30.

Province

Vds bel appt, 5 p., cuis. coin repas, bs-dches, gar., libre fin mai, ds Résid. Arielle, Metz-Borny 57000. Px intér. S'adr. à M. KIEFFER, 20, Place-des-27, 67210 Obernai. Tél. (88) 95-49-72.

appartem. achat

Jean FEUILLADE. 54, av. de La Motte-Picquet-15e, 566-00-75, rech. Paris 15 et 7e pour bons clients appts ttes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

Rech. appts 2 à 5 pces, PARIS, préfère rive gauche, avec ou sans travx. Urgent. Paiem. cpt chez notaire. Téléph. 873-23-55.

hôtels-partic.

14e Voie, calme, hôtel partic., environ 450 m2, divisible ATELIER - JARDIN TERRASSE FRANK ARTHUR - 766-01-69

ASNIERES CENTRE GARE 7'
Impeccab. maison toit Mansart, jardin et gd garage, salon, s. à manger, 5 chbres, 4 sanitaires, cuis. équipée, salle de billard. 1.000.000 F. Claude ACHARD - 637-14-56

constructions neuves

à Deauville
si votre choix se porte sur la qualité visitez
le Castel Saint-Clair
une luxueuse résidence de véritable style normand en plein centre, à 200 m du casino et votre décision sera prise
Nous vous accueillerons sur place : 54, rue du Gal Leclerc, les samedi et dimanche de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h. Tél. : (31) 88.09.75 pour visiter votre appartement livrable en juin 79. Renseignements à Paris : Tél. : 261.56.52

COURBEVOIE
3 et 5, rue Saint-Guillaume.
GARE ASNIÈRES SAINT-LAZARE
Chambres, studios, 2, 3, 4 P. Nouveau Prêt Pic. Sur place jeudi, vend., sam., dim., lundi 14-19 h., 359-63-63 - 788-41-45. LIVRAISON EN COURS.

ASNIÈRES (92)
18-20, avenue Henri-Barbusse, 150 M GARE ASNIERES 3 et 4 P. LOGGIAS. Très ensoleillé, vue très étendue. Entièrement terminés. Prêt nouveau Pic. Tous les jrs 14 h. à 19 h. sauf mardi, merc. Renseignements : 359-63-63. LIVRAISON EN COURS.

locations non meublées Offre

Paris

ST-GERMAIN-DES-PRES 48 m2 2 P. tt confort. 1.370 F, charg. c. Tél. 246-74-55.

EUROPE Coquet 2 pièces, cft, tél., 1.200 F. CEFI : 526-41-69 / 281-36-91.

15e - FRONT DE SEINE
Propriétaire loue directement appartement de standing, cuis. équipée, 2 p. : 3 000 F, 3 p. : 5 200 F, 4 p. : 7 800 F, charges et parking compris. Tél., télex, Renseignements : 775-80-35.

PLACE DE L'ODEON
Tr. bel appt 7 p., cuis., wc, bs, tél., chb. serv., possib. profess. lib. 8.000 F/mois. Tél. 828-31-88.

CONVENTION. Très bel imm., grand double living, chbre tout confort, étage élevé, 2.000 F. 644-74-28.

Région parisienne

OISE, près COMPIEGNE **CHATEAU** + Chapelle RECEPTION + 12 PIECES Grand parc. Petite rénovation intérieure à effectuer. 5.000 F. - 723-83-91.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Stés européennes ch. villas, pavillons, pour CADRES. Durée 2 à 6 ans - 283-57-02.

locations meublées Demande

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appartements de standg 4 pièces et plus - 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE rech. du STUDIO AU 6 PCES pour cadres étrangers, garantie par BANQUE ou AMBASSADE. 555-84-23.

Ch. 2 pièces, conft, meublé, Paris Centre ou Ouest. M. DESCHODT, 15, r. Plumet, 75015 PARIS.

Ch. 2 pièces meublées PARIS, 500 F par mois. Tél. 15 à 18 h. 874-12-86.

immeubles

Sté CERIP, 32, av. Wagram, PARIS (8e) - 755-82-30, rech., URGENT, petit immeuble libre ou occupé jusqu'à 1 million, ou grand pavillon Paris, Levallois, Boulogne, Vincennes.

SOCIETE COPROR recherche : IMMEUBLES libres ou occupés Paris ou proche banlieue même avec gros travaux. **PAIEMENT COMPTANT** 727-83-94.

viagers

VAVIN. Grand atelier artiste occupé kme 71 ans. 290.000 F + 4.000 F/mois. Viagers CRUZ, 8, rue La Boétie - 266-19-00.

Libre, avant Pacy-sur-Eure, jdin 2.000 m², maison campagne, cft, 150.000 F + 3.000 F s/1 tête. Viagers F. CRUZ - 266-19-00.

Vendez rapidement. - Conseil, expertise, indexation gratuits. Discrétion - Etude LODEL, 35, boulevard Voltaire. 355-61-58.

usines

Vds, banl. parisienne, usine de nettoyage à sec de vêtements, affaire en expansion, matériel en parfait état. Ecrire sous le no T 012.653 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

fonds de commerce

LE PERREUX
Part. vend Librairie-Papeterie, proxim. journaux, ch. affaire : 1.200.000 F. Pr renseign., tél. : 324-28-77

EN BRETAGNE - A VENDRE très belle affaire
HOTEL RESTAURANT
avec spécialités, bar, murs et fonds : 250 unités. — Ecrire à : HAVAS, RENNES, no 942 A.

locaux commerciaux

Rech. LOCAL COMMERCIAL location précaire, prix modéré. Tél. : 331-63-59 (heures bur.).

CHAMP DE MARS
A vendre local commercial, rez-de-chaussée, 300 m2, sous-sol 200 m2. Tél. 734-63-64.

Boutiques

6e A louer sans pas-de-porte mini boutique. De 15 h à 18 h : 16, RUE GUENEGAUD

TERNES - Poissonnerie vd murs boutique occupé, rapp. an 9.000 F, 100.000 F - T. 700-19-41, 10 à 16 h

Mo CRIMEE. Rue commerçante propriétaire vend dans bon imm. murs, magasin vide 90 m² + 45 m² cave voûtée, 270 000 F, division possible - 224-02-86.

MONTPARNASSE
Boutiques à louer. Sur place ce jour de 14 h. 30 à 18 h., 98, boul. du Montparnasse - 329-83-12, 633-70-07.

bureaux

Compagnie d'Assurances rech. pour SERVICE CONTENTIEUX GENERAL
REDACTEUR (TRICE) LICENCIE (EE) EN DROIT AYANT PRATIQUE DE L'ASSURANCE
C.V. et prétentions à no 3138, à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS Cedex 02

pavillons

Part. à Part. vds pavill., libre, à Rueil-Malmaison, 600.000 F. Tél. : 506-17-58 ou 772-39-56.

ANTONY, près Mo, coquet pav. refait neuf, 4 P., tt cft, jardin, 370.000 F. Téléphone : 702-26-19.

A BAZEMONT (Yvelines), 35 km par autor., pav. 3 pces sur s/sol amén. Gd gar. indiv. Faç. briq. apper., 2.500 m2 en potager et verger clos. 500.000 F. Téléph. après 19 heures au 090-74-39.

villas

A vdre Hte-Pyr. 14 km Capvern vill. nve 6 p. dt 2 à am. 4500m2 riv. en contrebas. Camp. très agréable, pêche chasse, 260 000. Ecr. no 7 662 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

ROBINSON RESIDENTIEL
Villa récente, vue imprenable sur 40 km, réception + 4 chbr., gd garage, 900.000 F. 532-66-10.

Nice, plein centre vends mini-pavillon, état impeccable. 185.000 F. BELLITI, Villa St-Jean, 7, rue Janion. (93) 87-10-98

châteaux

CHATEAU 18e siècle (Aisne) forêt de Villers-Cotterêts 720 m2 planchers, tout confort, parc de 50 000 m2. RAYNAUD, 14, rue Lincoln, 8e, 359-97-50.

CHATEAU ENTRE AIX ET MARIGNANE
magnif. affaire gd stdg., château très bon état, parc 5 ha, très beaux arbres, pelouses, source, étangs, fontaines, piscine, tennis Soixant. de pces, cadre lux., cft. moderne. Conv. pr install. imméd. de collect. Px élevé mais très sensiblem. infér. à la valeur réelle. Vente urgente pr raisons familiales.
Ecr. no 7.544 « le Monde » Publ. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

manoirs

90 KM PARIS OISE
vends moulin s/1 600 m2 terrain luxueus. aménagé, gde chem., 4 chbres, 1 gde p. de chasse, cuis., w-c, s. de bns, poutres apparent., grange, gar. 6 voit., rivière à truites sur propriété chasse. Téléph. (16-4) 480-06-10 à 13 heures ou à 20 heures.

250 KM PARIS-SUD
MAGNIFIQUE MOULIN entièrement rénové 565 m2 habitables sur 2,50 ha, entourés d'eau. 750.000 F. VIP LOUVRE, 150, rue Saint-Honoré-1er. 260-67-00.

forêts

FORET 72 HA, site protégé, à 30 km. sud Paris. Raynaud, 14, rue Lincoln (8e). 359-97-50.

maisons de campagne

PARTICULIER VEND EN HAUTE-SAVOIE
ENTRE AIX-LES-BAINS ET ANNECY
dans petite commune très calme, à 600 m d'altitude GDE MAISON DE CAMPAGNE ENT RENOVEE sur 7 000 m2 de terrain aménagé en parc arborisé comprenant sur rez-de-ch. et étage : 12 pièces, 3 s. de bns, gd salon, s. à mang., ouv. s./terrasse av. chem., biblioth. en mezz., cave, dépend., tél. POUR TOUS RENSEIGN. : Tél. 16 (50) 68-13-88.

VAUCLUSE
20' AUTOROUTE - 60' MER
grande surface habitable, adossée à tout petit hameau, bon état, 5.000 m2 pré + vigne, promenades magnifiques aux environs. Prix 400.000 F avec 30.000 comptant, crédit possible. Catry, Téléphone : (90) 57-47-95.

VAUCLUSE
20' AUTOROUTE - 60' MER
pied-à-terre avec petit terrain dans un ensemble de 6 habitations, eau, électricité, chauffage. Prix 100.000 F avec 10.000 comptant, crédit possible. - Catry, Téléphone : (90) 57-47-95.

Résid. bord mer, Sud Finistère, endroit calme, 2 500 m2 terrain planté, entr., cuis., salon avec chem., s. à m., 4 ch., 2 s. de bs, 2 w-c, lingerie, 2 gar. fermés dont 1 pour bateau, cave, chff. centr. Prix : 550.000 F. S'adr. à Me BOURHIS, 7, rue de l'Amiral-Courbet, 29110 Concarneau. Tél. : (98) 97-01-66.

VAL DE LOIR, 2 km CHATEAU-DU-LOIR, S.N.C.F., pêche, MAISON CAMPAGNE, 4 p. Dépendances, cour, jdin, e.s.p. élect. PX 95.000 F av. 9.500 cpt.

L'AFFAIRE DU MOIS, PROMO. C.I.O. SUD SARTHE. Proxim. plan d'eau et rivière, BELLE FERMETTE, 3 gdes pièces, dépendances, s/900 m2, e.s.p. él. + SAPINIERE 2000 m2 non atten. PX total : 125.000 F. Crédit total vendeur.

Proximité FORET DE CHARNIE, pêche, chasse, loisirs, CHARMANTE MAISON CAMPAGNE, 3 p., grenier, chauff. central, cour, jardin, cellier, garage, habit. de suite. PX : 150.000 F avec 10.000 F compt.

PROMO. C.I.O. BOCAGE MAYENNE, limite Sarthe, MAGNIFIQUE FERMETTE style breton, 2 gdes pièces, cave, écurie, grange, cellier, s/1000m², e.s.p. électr. PX : 135.000 F. Crédit total vendeur sur 15 ans.

C.I.O. - 8, rue Gambetta 72000 LE MANS Téléph. : (43) 24-79-16

URGENT Cse départ **130 km PARIS** Vds jolie maison camp. av. terr. boisé de 4.500 m2 bordant étang. Prix 250.000 F. - Tél. 825-02-19.

Part. vd mais., cour, dépend., jdin, verger atten., le tt 16 a, situé en Alsace, 4 h. de Paris (aut. de l'Est) : 250 000 F. S'ad. C. Letscher, 3, r. de Rimsdorf 67260 Sarre-Union - (88) 00-13-64

Vallée du Lot (12), Aveyron, limite du Cantal, site except., mais. d'habit. tr. anc. à rénov. Dép., four à pain, ét. de marche, grange magn. en pierre pays. sur env. 3 ha. Prix : 320.000 F à débattre. - Téléph. : 594-17-72

10 km ETRETAT - Chaumière, dépend. restaurées. Chaume. 2.500 m2 paysagés, 1.500 m2 verger. Prix : 800.000 F. Tél. : (35) 71-09-77 apr. 19 h. (35) 60-79-72

PLATEAU ARDECHOIS FERME TYPIQUE
toiture en lauzes, cheminée monumentale, four à pain, entrée voûtée. Vue panoram. 4 pièces habitables à peu de frais + 500 m2 aménageables dans dépendances sur 2 nivx. Gros œuvre bon état. Eau, él. 2.000 m2 terrain. Px : 200.000 F. CATRY, pr renseign. et RV du 27-04 au 2-05-79 et w.-e. suivants. Tél. 16 (66) 46-10-04, hres repas, Hôtel Enjolras, à Coucouron (07), demander M. Blanc.

35' mer, GARD, vds pr. Uzès, 1) Tr. b. maison restaurée, gd confort, 200 m2 habitables, patio, voûtes, cheminées pierre, poutres apparentes. Chauff. centr. Prix : 430.000 F
2) Sortie village, 10 km Uzès, terrain à bâtir 1.600 m2 vendu avec possibilité de construire. Eau, électr. à brancher. Rare. Prix : 48.000 F H.T.
3) Splendide capitelle aménageable sur 3.000 m2 terrain. Idéal vacances. Prix : 65.000 F, crédit possible 80 % sur 20 ans. sur toutes ces affaires. Pour rendez-vous et visites : CATRY - Tél. : 16 (66) 22-39-32

propriétés propriétés

7 000 AFFAIRES A VENDRE A PARIS ET 120 KM AUTOUR
Maisons, Appartements, Propriétés, Terrains, Bureaux, Commerces, etc.
SÉLECTION PAR ORDINATEUR


Téléphonez ou écrivez
CIMI Tél. 227.44.44
Centre d'Information de la Maison de l'Immobilier
27 bis, av. de Villiers, PARIS 17e

LOUVECIENNES Sur 1.000 m2 Joli parc - Maison pierre 4 P. princ. + rez-jard. aménagé. Prix élevé. - Rens. : 071-38-14.

VALLEE DU CHER Près BLERE Maison tourangelle de 5 PCES. Plain-pied, cuis., s. d'eau, w.-c., grange, gar., jard. clos murs. Pour R.-VS J. Suteau : 579-47-99.

VAR 1 h. bord de mer Sur 14 ha boisés Bergerie pierre - Bons murs Vue imprenable - Px 250.000 F Gd choix de maisons, terrains, propriétés - Toute superficie T. (94) 77-08-10 même dim., fête.

OUEST 50 km PRES FORET Ferme aménagée tt cft, 6 chbres, living, 2 bains, 2.000 m2 - 265-48-62.

85 km limite S. et M., belle demeure hall, 5 p. cuis., bains, tout CONFORT, maison gardien magnif. Jardin 5 200 m2 CLOS. Px 460 000 F. crédit vendeur 80 % possible. Tél. : 808-25-52 ou Maître BUIRE, notaire, ESTERNAY. T. (16) 26-42-50-08.

LUZARCHES
centre historique et protégé : belle maison ancienne, bur., S. à M., grand salon, 5 chambres, cuisine, bains, caves voûtées, garage, beau terrain de 1.000 m2, situation et panorama exceptionnels. PRIX 650.000 FRANCS. DEVIQ CONSEIL, Luzarches. Téléphone 471-80-86.

100 KM. PARIS AUTOROUTE NORD, région NOYON, PETIT **CHATEAU XVIIIe**
20.000 m2 parc, hall, cuis., séj., 2 salons, bibliothèque, bureau, 6 chbres, 2 bns, dépend., jolis arbres, bon environnement, cft à apporter. Prix : 750.000 F. Me Lucas-Leclin et Me Adeline, notaires, 27700 LES ANDELYS. Téléphone : (32) 54-22-47.

(03). Part. à partic. vd corps de ferme av. 9.000 m2 de terre. Ecr. Baudoin, Les Grands-Charentons, Les Bourdelins, 18350 NERONDES.

20 km Bordeaux, bourg, grande mais. girondine, pierre, étage, gar., dépend., jardin, grands arbres, terrain 5.000 m2. Ecr. à 6.964 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PROPRIETE A VENDRE
90 km Sud de Paris, NARGIS-BOURG sur 707 m2 de terrain. Entrée, cuis., séj., 2 ch., s. bns., w.-c., vide-sanit., balc., façade, et au Sud, rampes fer forgé, façade rue fer forgé. Prix : 220.000 F. 677-00-29, après 19 heures.

5 km gare FONTAINEBLEAU. Maison en pierre comprenant cuisine, séjour, 3 chambres, bains. Parfait état général. S/sol complet. Terrain 2.300 m2 Prix 450.000 F. AGENCE DU PARC. 422-25-37.

SAINT-TROPEZ. Villa 21 ch., 2 salles séjour, 5 s. bains, 3 garages, piscine, parc 7.000 m2 Tél. : 969-34-39.

PROPRIETES EN BRETAGNE
ST-MALO MANOIR 1850 12 P., joli parc 1 ha
HOTEL PARTICULIER 18e intra muros bon état.
— LOCQUIREC (22) BELLE VILLA caractère, 10 Pces, conft., parc 4.000 m2.
— MORLAIX CHATEAU 18e sur estuaire. Tr. bon état, superbe parc 12 ha, possib. 50 ha.
— DOUARNENEZ MAISON BOURGEOISE, 8 Pces Parc 4.000 m2. Vue mer.
— REGION DINAN. BEAU DOMAINE. 100 ha bois et terres. Rapport. HOUDIARD, B.P. 83, 53005 LAVAL. T. (43) 53-25-21.

Yvelines, 25 km Paris, belle demeure 300 m2 habitable, 3,50 ha parc et bois. Etude LODEL. 355-61-58.

Particulier vend très belle propriété proximité Chalon-s/Saône, parc 46 a. maison caractère, 8 pièces principales, chff. cent., gar., cave, gren. 16 (85) 47-07-72.

CHER
SUR 25.000 M2 Bordés par une belle rivière et boisés sur la plus grande partie
MAISON RUSTIQUE
composée d'un grand séjour, cuisine (poutres et cheminée), grandes chambres. Salle de bains. Cabinet de toilette. Grenier aménageable, 2 garages PRIX : 340.000 F. Poss. Crédit.
S.I.T.E.
5, rue Michel-Servet, 18000 BOURGES Tél. : 16-36-24-77-14 Ts renseign. bureau PARIS 59, rue la Boétie, 75008 PARIS. Tél. : 563-55-66.

terrains

LE VESINET 700 m R.E.R. Beau TERRAIN boisé 1.000 m2, grande façade Toute viabilité à la rue PX T.V.A. INCLUSE : 520.000 F AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

TARN proche village MEDIEVAL, vend 10 000 m2 de terrain. Tél. : (90) 85-25-35 ou 81-71-42

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. 30 - de 13 h. 30 à 18 h. au 296-15-01

l'agenda du Monde

Artisans

Tous travaux peinture, papier peint, fourniture, pose et shampooing de moquettes, vitrification parquet, travaux rapides, soignés, prix modérés. 660-80-67.

Artisan tapiss., décorat., agenc. magas. et appts, tenfur. mural., sièges, rid., moqu., etc. - Prix raisonn. - Téléphone : 583-30-85.

ENTREPRISE spécialisée de la rénovation en appartement, devis rapide. — Téléphone : 257-48-30.

ENTREPRISE de PEINTURE rech. ts travx, papiers peints et ravalements. - Tél. : 257-48-30.

Arts

La Galerie des Orgevaux, 77320 Jouy-sur-Morin, 150 m2, luxe, aménagée, spots, tableaux, bar, tec., pour réceptions, séminaires, réunions, projections, défilés, mode, etc. Téléphone : 383-39-46.

Astrologie

Mme VILLERET-PERRIN médium, graphologie, cartes tarot, tache d'encre. Sur R.-V. Tél. : 346-94-28 ou 979-38-49

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

Cours

Professeur, 10. a expér. de préparation bac B, donne cours de sciences éco. et social. 281-33-19.

Homes d'enfants

ENFANTS
Accueil d'Enfants à la Ferme, de 4 à 13 ans, Maison Poitou, Charente, Vendée, 4, av. Opéra, Paris-1er. T. 296-04-08, 296-01-88.

Instruments de musique

PIANOS Daudé
Achète pianos. Tél. : 924-34-17.

LOCATIONS depuis 150 F, pianos neufs depuis 7.900 F. Crédit leasing. PIANOS DAUDE : 924-34-17.

Livres

« LIVRES DE COLLECTION » ETAT PARFAIT - LISTE SUR DEMANDE DONT : ORIGINAUX GRANDS PAPIERS Deltail, Giono, Giraudoux, Mauriac, Maurois, Morand, etc. ILLUS. SIGNES Camus, Colette, comtesse de Noailles, Claudel, Gide, Kipling, etc. Tél. 633-50-23.

Cherche Louis Couperus : « Majesté », Ed. Plon, Nourrit et Cie, Paris (1898). Très bon prix. Ecr. no 932, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Œnophilie

Directement de la propriété VINS DE BORDEAUX. Téléphone : 651-19-90.

Moquette

SUPER SOLDES 30 à 60 %
moquette synthétique et laine stock 30.000 m2. Téléphone : 757-19-19.

Photo

Minolta SRT-102 Leni 7 50 mm. zoom Len 85-210 mm. 4 : 5 4 Filters, 1.985 F ; Yashica Mat 124 G + Wide Angle Len, 985 F. Téléphone : 329-53-64.

Rencontres

faire se rencontrer
aider à se connaître - laisser se choisir
Entre gens du monde, on se cotoie, on se parle... et l'on s'ignore.
A. RUCKEBUSCH
Expert en Sociologie
a l'art de provoquer la croisée des chemins de ces hommes et de ces femmes brillants dans leur profession et isolés dans leur vie personnelle.
Sur rendez-vous
Présentations personnalisées
5, rue du Cirque - 75008 PARIS
Tél. : 720.82.78 / 720.82.37
4 et 5, rue Jean-Bart 59800 LILLE
Tél. : 54.86.71/54.77.42

Faites le premier pas, nous ferons les autres...
ENSEMBLE
CONSEIL PSYCHO-MATRIMONIAL
DE 14 A 20H SAUF MARDI ET DIM.
5, rue de Pouy 75013 Paris
Tel. 588 28 25
documentation discrète, gratuite

Rencontres Amitiés-Relations Sentimentales. Indisp. se prés. FAIR PLAY 60, rue Guy-Môquet, Paris-17e. TEL. : 263-70-55.

Répondeur téléphonique

RÉPONDEURS
avec ou sans interrogation à distance. Téléphone : 574-11-15.

Stages

Stages prise de son et techniques studio. Formule unique en France, axée sur pratique. Août 79. Hte-Provence. Ts rens. écr. Jean Roché. Aubenas-lès-Alpes, 04110 REILLANNE.

Stage musical vac. 5 au 25 août pr enfts instrumentistes 8-12 a. rég. Nantes. T. 296-34-36. Ecr. S.D. 7, r. du 29-Juillet Paris-1er.

Le Département d'Education permanente
UNIVERSITÉ PARIS-VII JUSSIEU
ORGANISE A L'INTENTION DES DEMANDEURS D'EMPLOIS, ALLOCATAIRES DES ASSEDIC ET DES SALARIES EN ACTIVITE
Un stage semi-intensif d'anglais
DU 7 MAI AU 20 JUIN 1979
Pour tout renseignement : Téléph. au 325-39-35.

l'agenda du Monde
Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Philosophie

Le Centre GURDJIEFF OUSPENSKY est ouvert. Téléphone : 416-14-85.

Théâtre

MONTPARNASSE
150 m2, petit théâtre connu, bien équipé, logement, bail, diverses activités, loyer 1 500 F. Cède tout ou partie active. Gérance possible. Gautier, 3, rue Chanez, 75016 PARIS.

Vacances, tourisme, loisirs

MEDITERRANEE ORIENTALE vous rêvez de vraies vacances sur un vrai yacht ketch 17 m., suréquipé, très grand confort, ski nautique, planche à voile, repas, boisson et superflu compris. P. Desvignes, 2, allée des Cèdres. — 92410 Ville-d'Avray. H.I.N.A. Sté de crois. rég. loi du 1-7-1901.

ILE DE RE
A louer, juin et septembre, maison 2 chambres, cuis., salle séj., pet. coin pins, bord mer, 2.000 F. Tél., après 18 h. au : 010-25-03.

AOUT. Sud-Ouest France dans les Landes (entre Arcachon et Biarritz), 8 km de la mer. Belle propriété dans parc boisé : 7 chambres, tt confort, 7 000 F. Ecrire à J.-M. CLAVE, A2 les Ombrages, avenue de Thouars, 33400 TALLENCE ou téléphoner au (56) 80-45-03 après 20 heures.

LANDES 50 km OCEAN
Location juillet-août, grde maison tout confort, 5 ha terrain. Delmas Lo Blarnès 40470 YGOS.

VAR SABLETTE 8 km Toulon grande plage. Confortables appts meublés pour 6 personnes maxi. dans ppté 2 ha. Prix : juin ou septembre 4 200 F par mois ou 1 200 F par semaine, juillet ou août 5 250 F par mois. TEL. : 272-11-77.

YOUGOSLAVIE
Ile Korcula, près de Dubrovnik, belle villa moderne entourée forêt pins, plage et port privé, 2 séjours, 1 S. à M., 4 chambres, 2 S. de B., 1 cuisine, belle terrasse, patio, garage, idéal réunion famille, port privé idéal point de départ pour croisière. Location juillet, août, 3.500 $ US mois ; juin, septembre, 3.000 $ US mois. Contactez : Mlle Kalodjera, 41000 Zagreb. Mose Pijade 130 Yougoslavie. Téléphone : 041-33-619. Zagreb.

Ile d'Elbe, loue juillet, 6.500 F, très belle maison, huit lits. Téléphone : 504-29-73.

BEAUBOURG 1er juil./1er août. Part. loue 100 m2 meublé, tt cft, Tél., prix 2 500 F. Ecr. no 6 032 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GRASSE (pr.), vieux mas pleine nature, jard., gd calme, conft, 2 chbr., juin, sept. 532-22-64 rep.

MONTREAL : luxueux appt sur Mont-Royal, 6 p., tr. beau quart. à échanger pour une durée de 3 semaines en juillet 79, contre appartem. comparable à Paris. Ecr. à L.-P. Lavoie, ingénieur, 2850 Willowdale Montréal (Canada).

ITALIE, 90 km de Florence, loue maisons tt cft, 600 m. alt. TEL. : 504-29-73.

Le Monde

régions

Ile-de-France

Tickets de métro et impôts plus chers?

Les élus de la capitale vont s'opposer au projet de réforme des transports parisiens

Le projet de loi réorganisant les transports parisiens a été présenté le mardi 24 avril au conseil régional d'Ile-de-France par M. Joël Le Theule, ministre des transports. Ce projet de loi est également à l'ordre du jour du conseil des ministres de ce mercredi 25 avril.

Il s'agit, à l'occasion de cette réforme, d'appliquer l'article 6 de la loi de 1976 créant la région et prévoyant que le conseil régional définit et met en œuvre la politique des transports. L'application de cet article se heurte à une difficulté majeure : tout transfert de responsabilité entraîne transfert de charge. Or le déficit des transports parisiens, qui atteint 3 milliards en 1979, dépasse largement le budget de la région (3 milliards la même année). Celle-ci ne pourrait donc assumer sa responsabilité qu'au prix d'une double augmentation : celle des impôts régionaux et celle du ticket de métro. Le transfert de responsabilité et de charge est, aux yeux du ministre des transports, largement motivé :

« *Les dépenses totales de fonctionnement des transports parisiens approchent les 10 milliards de francs*, a affirmé M. Le Theule. *Sur ce montant, les usagers apporteront environ 34 %, les employeurs, grâce au versement transport, 2,6 milliards de francs, soit environ 26 %, l'Etat 2,3 milliards de francs, soit environ 24 %, les collectivités locales un peu plus de 1 milliard de francs, soit près de 11 %.*

» *Ce qui frappe dans cette série de chiffres*, a continué le ministre, *c'est la part relativement modeste des usagers, qui résulte bien entendu du niveau actuel des tarifs des transports parisiens : je rappelle, pour prendre l'exemple le plus connu, que le prix du ticket de métro est aujourd'hui de 1,25 F. Par voie de conséquence, ce sont les contribuables nationaux et locaux ainsi que les employeurs qui permettent d'équilibrer, donc de faire fonctionner le système des transports parisiens, employeurs et Etat supportant la plus grande partie de cette charge.*

» *Or*, a affirmé le ministre des transports, *deux raisons obligent le gouvernement à modifier cette situation : la loi du 6 mai 1976 donne à la région la responsabilité d'une politique des transports. En outre, l'appel au contribuable est devenu au fil des années tout à fait discutable, puisqu'il représente près des deux tiers de ce que coûte le transport, et en cela l'agglomération parisienne diffère de ce qui est dans les autres grandes capitales : Tokyo, Londres, New-York. L'organisation des transports y est institutionnellement et financièrement de la responsabilité des collectivités locales. Les tarifs sont très sensiblement plus élevés qu'à Paris, 2,10 F à Tokyo, 2,50 F à New-York, 3 F à Londres.* »

M. Joël Le Theule a enfin rappelé les deux réformes majeures *proposées par le projet de loi* : l'Etat se retire du syndicat des transports parisiens, d'une part ; *d'autre part, la région* assume progressivement la charge financière du déficit de la S.N.C.F. et de la *R.A.T.P.*

Le projet de loi a déclenché l'opposition unanime des conseillers *régionaux, qui désirent que* l'Etat conserve une certaine responsabilité. Pour M. Pierre Bas (R.P.R.), « *l'Etat, qui a bloqué les tarifs et n'a pas été capable de mener jusqu'à présent une politique de vérité des tarifs, peut laisser désormais cette responsabilité à la région* ». « *Tant que cette situation n'est pas assainie, nous refusons cette responsabilité* », affirme M. Bas. Les élus de la majorité ont donc demandé qu'un calendrier d'augmentation des *tarifs, qui aboutirait à résorber* le déficit des transports, soit établi par l'Etat.

Pour M. Paul Laurent (P.C.), la tutelle de l'Etat restera complète : « *Il n'est pas question, à l'occasion de cette réforme, de transférer les responsabilités aux élus, mais le déficit. Le parti communiste refuse l'augmentation des tarifs et des impôts en Ile-de-France, mais demande une répartition tripartite du coût du fonctionnement des transports entre l'Etat, les usagers et les entreprises, qui verraient leur part augmenter.* »

Pour le parti socialiste, « *les transports en commun doivent faire l'objet d'une véritable priorité puisqu'ils assurent 70 % des trajets domicile-travail.* » « *L'Etat doit continuer à assumer la responsabilité de sa politique* », a affirmé M. Serge Laporte, qui a proposé que « *la carte hebdomadaire de transport soit payée par les employeurs* ».

La balle est aujourd'hui dans le camp du Parlement, puisque le projet de loi sera prochainement présenté à l'Assemblée nationale. Les députés de Paris au conseil régional sont en tout cas bien décidés à se battre contre un transfert de responsabilité et de charges financières, qu'ils se refusent à assumer. — M.-C. R.

LE PRÉSIDENT DU COMITÉ ÉCONOMIQUE ET SOCIAL : PAS DE DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT

M. Jean-Maurice Esnault, parlant du projet de réforme des transports parisiens, a notamment déclaré : « *Je m'élève contre un désengagement total de l'Etat, tant au plan financier qu'au plan des responsabilités. L'Ile-de-France n'a pas les moyens de prendre en charge le déficit des transports. D'autre part, le statut d'entreprises nationales de la R.A.T.P. et de la S.N.C.F. implique que les rémunérations des personnels et les charges qui en découlent restent fixées par l'Etat ; il entraîne également une responsabilité suprarégionale dans la mise en œuvre de la politique des transports.* »

Les lots de chasse ouverts dans la forêt de Rambouillet seront réduits

Versailles. — L'Office national des forêts vient officiellement de renoncer à l'extension de la superficie des lots de chasse dans la forêt de Rambouillet qui devait être portée de 6 000 à 11 000 hectares. Après plusieurs réunions de concertation, la décision a été annoncée le mardi 24 avril par M. Laurent Clément, préfet des Yvelines, au terme d'une ultime séance de travail entre des représentants de l'O.N.F., des élus (dont vingt-cinq maires de la région), des chasseurs et des association d'usagers de la forêt.

Rendue nécessaire par les dégâts importants causés aux cultures par les sangliers et les cervidés devenus trop nombreux, la chasse à tir sera maintenue de la fin septembre au début janvier (à la fin février pour les sangliers) mais les droits des promeneurs seront largement préservés.

« *Notre souci a été de concilier les intérêts des promeneurs qui sont de plus en plus nombreux dans le massif, ceux des chasseurs très attachés à leur activité, et ceux des agriculteurs victimes des dégâts causés aux récoltes de maïs, par les sangliers notamment* », a précisé M. Clément en indiquant que plus d'un million de francs d'indemnités avait dû être versé en 1978 aux agriculteurs sinistrés de la région de Rambouillet.

Les baux de chasse, dont la mise aux enchères publiques initialement prévue le 8 mars avait été repoussée *sine die*, seront adjugés vers la mi-juin, après que les municipalités concernées auront pu faire connaître leurs observations.

Tant sur la superficie ouverte à la chasse que sur la fréquence de ces chasses ou sur le nombre des fusils autorisés, les « défenseurs » de la forêt ont marqué des points importants. La chasse à tir au gros gibier, qui était autorisée à Rambouillet quatre jours par semaine pour six cents fusils sur vingt-neuf lots d'une superficie totale de 1 094 hectares, se trouve désormais limitée à une seule journée par semaine (le lundi s'il n'est pas férié) pour quatre cents fusils sur dix-neuf lots d'une surface totale de 6 680 hectares. De plus la durée des baux de chasse fixée à six ans, permettra aux élus de négocier à plus court terme, le cas échéant, une modification des limites de lots.

Après avoir rappelé que la population des sangliers doublait chaque année, celle des chevreuils tous les deux ans et celle des cerfs tous les trois ans, l'O.N.F. a toutefois précisé qu'elle gardait pour principal objectif le dépeuplement du massif de Rambouillet. C'est pourquoi sur 1 650 hectares fréquentés par les promeneurs, des équipes de rabatteurs sans fusils pousseront le gros gibier vers les zones de chasse. En revanche les 4 000 hectares les plus fréquentés par le public ne seront jamais ouverts aux chasseurs et certains secteurs constitueront même des réserves pour les animaux.

DAMIEN RÉGIS.

M. Jacques Chirac reçoit le maire de Rome

Invité par M. Jacques Chirac, M. Giulo Carlo Argan, maire de Rome, arrive mercredi soir 25 avril, à Paris. Il sera accueilli à Orly, par M. Jean Tiberi et Roger Romani, adjoints au maire de Paris. Jeudi 26 avril, il se rendra à 9 h. 30 à l'Hôtel de Ville où il aura un entretien particulier avec le maire de la capitale. Le Conseil de Paris sera réuni en séance extraordinaire à 10 heures. Au cours de cette séance, MM. Jacques Chirac et Giulo Argan prononceront une allocution. Un déjeuner offert en l'honneur du maire de Rome à l'Hôtel de Ville suivra cette séance. A 17 heures, M. Argan ira voir l'exposition Chardin au Grand Palais. Le vendredi 27 avril, le maire de Rome visitera le Centre Georges-Pompidou, puis l'hôtel de Rohan-Soubise dans le Marais. Après un déjeuner offert par l'ambassadeur d'Italie en France, M. Argan s'envolera en fin de journée pour Rome.

UN ENTRETIEN AVEC M. ARGAN

Les grandes villes peuvent mieux que les États favoriser les échanges culturels en Europe

De notre correspondant

Rome. — *C'est un historien de l'art, pétri de culture française, que reçoit le maire de Paris.* Agé de soixante-neuf ans, originaire du Piémont, M. Giulio Carlo Argan appartient à cette catégorie d'Italiens pour qui les Alpes n'ont jamais été que des pointillés sur une carte. L'Hexagone, il le connaît depuis vingt siècles. Et il ne peut s'empêcher de citer Proust au détour d'une démonstration sur l'urbanisme, pour vanter l' « *incomparable grisaille* » des quais de la Seine en fin d'après-midi...

L'élection de M. Argan, en juillet 1976, avait été un événement. Pour la première fois depuis des décennies, un « laïc », apparenté au P.C.I., *devenait le premier citoyen* de la Ville éternelle. Son équipe municipale, à nette prédominance communiste, chassait du Capitole un *démocrate-chrétien qui paraissait* inamovible.

Non inscrit au parti, n'ayant aucune expérience de gouvernement, *M. Argan avait été choisi pour ses* qualités humaines et sa grande culture, mais aussi pour rassurer les catholiques. Il se heurta immédiatement à deux *obstacles délicats* : le fabuleux déficit de la municipalité et la présence du Vatican sur son territoire.

Les deux problèmes ont été résolus plus facilement qu'on ne le prévoyait, grâce à une intervention de l'Etat qui a annulé ses dettes. Rome ne doit *plus verser aux banques* 1 milliard de lires d'intérêt par jour. Quant à l'Eglise, elle a fait preuve d'un réalisme cordial. Avec les trois papes *qui se sont succédé depuis* 1976, « *les rapports ont été excellents* », affirme le maire de Rome, et il n'exagère pas. Chacun des deux pouvoirs reste dans sa sphère. On fait assaut de courtoisie lors des rencontres officielles, mais ont discute sereinement, presque avec amitié, au cours d'entretiens privés.

Sous la direction de M. Argan, la municipalité « rouge » a concentré ses efforts en deux domaines. Le logement d'abord, pour lutter contre une situation désastreuse due à la spéculation, au manque d'initiatives publiques et à la présence de dizaines de milliers d'habitations *construites sans permis* à la périphérie de la ville. Les premiers résultats de cette politique commencent à se faire sentir.

Le deuxième effort de la municipalité a porté sur le centre historique de la ville. Elle veut en faire « une cité politico-culturelle », à *condition précisément* de pouvoir annuler les causes d'une concentration excessive.

Privée d'industries, Rome n'entend *pas « se résigner à être une ville bureaucratique où la culture serait représentée par les directeurs généraux des ministères »*, nous dit *M. Argan. Son maire veut en faire* un centre inventif, la véritable capitale de l'Italie, tout en reconnaissant qu'elle ne l'est pas encore. Il *compte beaucoup* sur la *création* d'une deuxième université qui serait « *d'une conception radicalement nouvelle* ».

Droits de l'homme et droits des villes

M. Argan souhaiterait que sa visite à Paris ne soit pas de pure forme. « *Elle coïncide avec la campagne pour les élections européennes*, souligne-t-il, *et c'est heureux. On peut craindre en effet que le futur Parlement ne se limite à traiter des questions économiques, laissant de côté les rapports culturels, comme il l'a fait jusqu'à présent. Or, lorsqu'ils sont réglés par des accords gouvernementaux, les rapports culturels donnent de médiocres résultats et se réduisent pratiquement à un échange de manifestations. Ils pourraient être bien différents si les villes s'en chargeaient, et non l'Etat.* »

Par culture, l'historien de l'art n'entend pas, en effet, conférences ou expositions. Il y englobe beaucoup de choses, à commencer par l'urbanisme qui, selon lui, « *ne peut être traité à un niveau d'administration ordinaire* ». Pourquoi les grandes métropoles abordent-elles des questions vitales qui les concernent également, en ordre dispersé et sans aucune coordination ? « *Il faut des critères communs*, affirme M. Argan. *On a bien établi des droits universels de l'homme. Mettons-nous d'accord sur les droits des villes !* »

Dans cet esprit, il a écrit récemment aux maires des grandes villes européennes pour leur proposer une rencontre. Deux thèmes devaient y être traités : les rapports entre cité ancienne et quartiers modernes « *au-delà du traditionnel problème de la conservation* », les rapports entre l'urbanisme et les sciences moderne, « *car celles-ci ne sont malheureusement pas utilisées comme il le faudrait* ».

Le maire de Rome constate avec amertume que peu de réponses lui *sont parvenues*. Parmi *elles*, celle de son homologue parisien, favorable à un colloque après les élections européennes. M. Argan *souhaite* donc « *relancer cette initiative en collaboration avec M. Chirac* », et il ne manquera pas de le lui dire de vive voix.

ROBERT SOLÉ.

Midi-Pyrénées

LE JUGE DES EXPROPRIATIONS TENTE D'ESTIMER LES PROPRIÉTÉS DU LARZAC

(De notre correspondant.)

Millau. — Les paysans du Larzac ont fait obstacle, le 24 avril, à la première mission sur le causse du juge des expropriations, M. Jean Grenet, premier juge au tribunal de grande instance de Rodez.

Après avoir annoncé que cette *visite leur paraissait « déplacée »* et qu'ils ne la toléreraient pas, ils ont multiplié les embûches tout *au long de la journée* jusqu'au point d'obliger le magistrat à se retirer.

Dans l'après-midi, à la Cavalerie, les *manifestants* ont tenté d'empêcher le juge de sortir de la gendarmerie, et c'est sous la protection des *gendarmes* mobiles et des gendarmes de la compagnie de Millau que M. Grenet parvint à se rendre à la ferme de Costeraste, appartenant au G.F.A. (Groupement foncier agricole) « Larzac-1 », objet de sa première visite sur le terrain. L'ambiance devint *houleuse. Un grand* troupeau de brebis fut lâché devant les véhicules de l'escorte, et après que les *manifestants se* furent quelque peu heurtés avec les forces de l'ordre, le juge a été contraint de faire demi-tour. La préfecture indique toutefois qu'il lui a été possible d'estimer la valeur de la propriété.

ÉQUIPEMENT

AGGRAVATION DE LA SITUATION DANS LES PORTS

Les grèves des dockers sont une entreprise de démolition

estiment les entreprises maritimes et portuaires

L'ensemble des organisations professionnelles qui opèrent dans les ports, ont dénoncé, *mardi 24 avril*, au cours d'une conférence de presse, la dégradation de la situation sociale et économique à cause des grèves répétées des dockers, qui se succèdent, sous des formes *diverses*, depuis la fin de l'année dernière. Elles ont parlé, à cet égard, de « l'effet dévastateur » de ces arrêts de travail, et en « riposte » aux grèves des ouvriers, les entreprises de manutention ont décidé de ne procéder à aucune embauche, dans aucun port, mardi 24 avril.

La « contre-riposte » de la Fédération C.G.T. des ports et docks (qui regroupe la quasi-totalité des quinze *mille* dockers), n'a pas tardé, puisqu'elle a immédiatement annoncé une grève générale dans tous les ports pour le jeudi 26 avril.

« *Les manutentionnaires, les armateurs, les consignataires et agents maritimes représentant les navires étrangers, les transitaires, assurent, chacun pour sa part, l'acheminement à travers les ports français de tout ce que les chargeurs français achètent ou vendent au-delà des mers. Ces professions maritimes assurent aussi le passage par les ports français d'une quantité importante de marchandises que reçoivent ou expédient de nombreux pays étrangers* », ont indiqué les responsables de ces secteurs professionnels.

« *Il serait vain de croire que cet ensemble d'activités économiques est acquis pour toujours. Il faut au contraire l'entretenir par des efforts commerciaux constants. Cet ensemble ne saurait résister à une entreprise de démolition trop longtemps poursuivie.* »

Selon les milieux professionnels, ces grèves, « *par la désorganisation qu'elles engendrent et les coups portés à la réputation des ports, effritent de façon redoutable les positions commerciales françaises, qui ne doivent cesser d'être concurrentielles. Ainsi, le processus engagé menace-t-il à long terme ceux qui l'ont déclenché.* »

Les experts ont en effet calculé que chaque tonne de marchandises destinée au marché français et passant par un port étranger (belge ou néerlandais essentiellement) coûtait un supplément de 30 à 50 F (en 1975) à la collectivité nationale. On ajoute dans les milieux patronaux que « *une bonne fiabilité des ports est une des conditions de l'industrialisation* », qui a de plus en plus tendance à se localiser sur les façades maritimes.

Le Comité central des armateurs de France (C.C.A.F.) note que le coût journalier moyen d'immobilisation d'un navire de ligne régulière dans un port s'élève à 40 000 francs et dénonce « *l'attitude corporatiste des dockers, dont l'archaïsme, aggravé par un manque de mesure et de réalisme* (1) *qui conduit au refus de négocier, ne tient pas compte du fait que le monde change et qu'il faut s'adapter à ce changement si on veut éviter l'élimination* ».

M. GASTON HENRY : notre productivité augmente chaque année

Ces propos n'ont pas laissé indifférent M. Gaston Henry, secrétaire général de la fédération C.G.T. des ports et docks, qui nous a déclaré :

« *En bloquant complètement l'embauche le 24 avril, les patrons ont fait leur petit baroud d'honneur, mais, au fond, ce qu'ils veulent, c'est bousculer la loi de 1947 qui régit le statut des dockers professionnels et à laquelle nous sommes attachés. Il est excessif de dire que nous exigeons une cinquième semaine de congés payés. Ce que nous voulons, c'est, au lieu de deux jours de congé par mois, avoir droit à deux jours et demi. D'autre part, nous demandons que notre indemnité d'inemploi passe de 84,80 F à 101 francs. Voyez ce que coûte chaque jour aux armateurs leurs navires immobilisés, multipliez cela par le nombre de navires qui étaient dans les ports français le 24 avril, et vous verrez que l'ensemble de ces sommes gâchées auraient pu aisément satisfaire notre demande de relèvement de l'indemnité de garantie... pour plus de deux ans !* »

M. Gaston Henry nous a précisé en réponse aux critiques formulées par les milieux patronaux à propos de la productivité du travail des dockers : « *Notre productivité augmente chaque année. Le coût de la main-d'œuvre docker ne représente que 20 à 22 % du coût total de passage d'une marchandise dans un port. Alors, les économies il faudrait aussi les rechercher du côté de certaines professions comme les transitaires, les consignataires, les agents maritimes et les chargeurs, qui préfèrent eux-mêmes délibérément et souvent faire passer leurs exportations et leurs importations par des ports étrangers. Qu'on ne dise pas que les dockers ne s'adaptent pas aux changements. Nous réclamons au contraire que tous les travaux de manutention liés aux industries maritimes soient confiés à des dockers, y compris les opérations de classement et les tâches effectuées par l'informatique (cela n'est en vigueur actuellement qu'au Havre).* »

Sur le chapitre particulier des négociations salariales, M. Henry vient d'envoyer la lettre suivante à l'Union nationale des industries de la manutention (UNIM) : « *Je constate que vous n'avez pas donné suite à nos lettres des 8 et 13 avril 1979 vous demandant la tenue de la commission paritaire pour discuter et trouver un accord sur l'augmentation des salaires. Je me permets de vous rappeler qu'en agissant ainsi vous violez notre accord du 2 décembre 1969, qui engage les parties à se réunir en commission paritaire dans la deuxième quinzaine du mois d'avril.* »

(1) De source patronale, en 1978, la rémunération moyenne annuelle d'un docker s'est élevée à 4 300 F pour quatorze jours de travail par mois. Quand ils ne sont pas embauchés, les dockers touchent une indemnité de garantie de 84,80 F par jour (dans une limite de cent cinquante jours par an).

Le Monde

économie

SOCIAL

LE RAPPORT FABRE SUR L'EMPLOI

Une politique tous azimuts contre le chômage

Le rapport de M. Robert Fabre, intitulé « Une politique pour l'emploi au service de l'homme », après une introduction sur la nécessité d'une politique globale et d'une solidarité *européenne* et même mondiale, comporte trois parties :

1) *Une meilleure préparation à la vie active.*

● *L'égalisation des chances* suppose un développement de l'enseignement préscolaire (le taux de scolarisation à trois ans varie de 55 % à 90 % selon les départements), le maintien des écoles rurales avec la suppression des classes uniques de différents niveaux ; le renforcement de la médecine scolaire (25 % seulement des élèves subissent un examen préventif) ; l'accroissement des aides financières aux élèves, notamment dans l'enseignement technique, et l'instauration d'un système de prêts aux étudiants sur le modèle des prêts aux jeunes ménages.

● *L'ouverture sur la vie* implique *« un minimum culturel vital »* comportant pour tous un enseignement tech*nologique, ainsi* que l'enseignement d'une langue étrangère, dès le primaire, *« le bilinguisme devant devenir la règle »*.

● *La préparation à la vie professionnelle* nécessite une meilleure information sur l'orientation, une *révision des programmes afin de* renforcer une formation professionnelle polyvalente, une refonte des *examens par l'extension jusqu'au* C.A.P. d'unités de valeur capitalisables, la généralisation de l'ensei*gnement économique dès l'école élé*mentaire (budget familial, gestion des entreprises, des collectivités) ; le *développement de l'apprentissage et* la mise en place de l'enseignement par alternance, mais en même temps le contrôle accru des entreprises.

● *L'amélioration de la formation continue :* dix propositions sont avancées. Après une critique des pactes pour les jeunes, qui ont subventionné *« souvent des embauches qui auraient lieu de toute façon »*, M. Fabre suggère notamment de développer les *« services publics de formation »*, d'assouplir les types de formation pour mieux les adapter aux besoins et fluctuations, de délivrer des certificats de formation, d'accroître son financement, de consacrer trois à cinq mois de formation aux jeunes militaires qui devancent l'appel et de privilégier l'AFPA, car l'Etat *« doit éviter de dispenser des crédits parfois considérables à des organismes privés qui proposent des formations ne débouchant pas sur des emplois »*.

2) *Une vie active mieux équilibrée (emploi, durée du travail, retraite).*

● *La gestion du marché de l'emploi.* — Contrairement aux orientations du *gouvernement*, M. Fabre s'oppose au « démantèlement » de l'Agence pour l'emploi. Il estime que *« le problème n'est pas de décharger l'A.N.P.E. de certaines tâches administratives, mais de lui permettre d'assurer convenablement toutes les tâches »* qui lui incombent : *inscription des chômeurs, information* et placement.

● *Le travail clandestin* doit être *réprimé plus sévèrement, les peines* doivent être aggravées.

● *Les travailleurs handicapés* ne doivent plus être des assistés sociaux exclus de la société (trois cent cinquante mille handicapés, aptes au travail, ne trouvent pas d'emploi), et M. Fabre demande que des *« mesures urgentes »* soient prises, notamment pour la création de *« centres d'aide par le travail »*.

● *Les immigrés* doivent être mieux protégés. Leur départ massif de France, *estime le chargé de mission*, est *« une solution ni humaine ni réaliste »*. Il propose que les étrangers *« qui sont employés en France depuis de longues années et y vivent avec leur famille puissent être intégrés par la naturalisation »*, dont la procédure devrait être réduite (six mois à un an au lieu *de cinq à six ans assez souvent*). Pour les autres, M. Fabre propose un statut précis et l'octroi de *« contrats à durée limitée, éventuellement renouvelables en fonction des besoins de main-d'œuvre »*.

● *Une plus large ouverture de certains secteurs* est préconisée notamment pour les professions dites fermées qui bénéficient d'un *« quota rigoureux à leur exercice »*. M. Fabre plaide aussi pour une *« vigoureuse politique d'installation des jeunes dans l'agriculture »* et l'élaboration de contrats pluriannuels entre les pouvoirs publics et les agriculteurs.

● *La réduction du temps de travail* doit être négociée au niveau *des branches et des entreprises* en tenant compte de la préservation de la compétitivité des firmes, ce *qui suppose le développement* du travail en deux équipes et une compensation partielle des salaires. Si une harmonisation européenne est nécessaire elle *« ne doit pas constituer un motif pour refuser un examen du problème au niveau national »*.

● *Le travail à temps partiel* dont il *« ne fait pas oublier les nombreux inconvénients (...) mérite d'être encouragé »* et l'auteur propose diverses mesures d'incitation.

● *La retraite* doit atteindre 50 % du revenu des dix meilleures années, dès soixante ans (et non pas à soixante-cinq) et 75 % à soixante-cinq ans (et non pas à soixante-dix ans). En outre, toute personne doit pouvoir prendre la retraite à taux plein, avant soixante ans c'est-à-dire *« sans condition d'âge »* dès qu'elle a cotisé un certain nombre d'années : *37,5 années chez les fonctionnaires*, quarante ans dans le privé. En revanche, le cumul emploi retraite doit être dans la plupart des cas interdit.

● *Un revenu minimum familial « au moins égal à deux fois le* SMIC » doit être garanti aux familles.

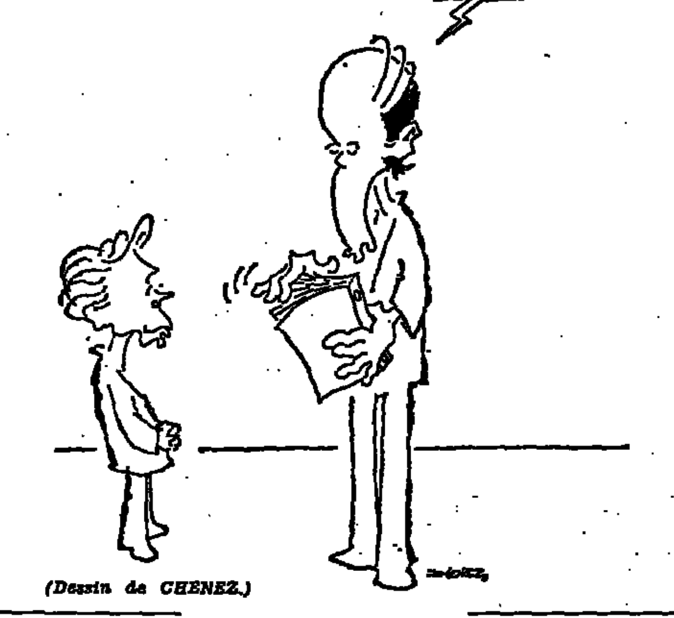
● *Des créations d'emplois* dans les secteurs publics et parapublics doivent être prévus. Parmi les créations déjà proposées en février (320 000), M. Fabre insiste sur la nécessité *« de créer dans la fonction publique 55 000 emplois annuels pendant cinq ans ; 10 000 dans les hôpitaux et services de transports »*, *d'accroître les effectifs communaux*, d'augmenter de 10 % les dépenses des collectivités locales dans le *bâtiment et les travaux publics* ce qui se traduirait par une majoration de l'emploi de 15 000 personnes. M. Fabre demande enfin que le nombre des emplois d'utilité collective soit porté de 5 000 à 50 000.

3) *Une adaptation de comportements et de structures.*

● *Le développement des P.M.E.* passe par l'allégement des formalités, la réduction des charges sociales (que l'Etat prenne à sa charge un point de cotisation sous plafond soit 5,7 milliards de francs chaque année jusqu'à la fin du *VIII° Plan) : la suppression des forfaits*, la lutte contre la fraude fiscale.

● *Une politique industrielle dynamique* est préconisée par la relance *du bâtiment et des secteurs à technologie avancée.*

● *L'aménagement du territoire*, la relance de l'économie des départements d'outre-mer donne lieu aussi à de longs développements avant que *M. Fabre insiste sur la nécessité* de créer un impôt sur la fortune, de réduire les inégalités de salaires et de susciter *« dans le cadre européen un plan Marshall d'aide financière aux pays en voie de développement »*.



(Dessin de CHENEZ.)

Idéalisme et réalisme

(Suite de la première page.)

Courageux, le rapport de M. Fabre propose des mesures difficiles : l'interdiction du cumul emploi-retraite, la lutte contre le « travail noir », l'intégration de *certains* immigrés, le développement du nombre des emplois tertiaires et publics. Il réclame un impôt sur la fortune, la réduction de la hiérarchie des salaires et *plaide* aussi pour une aide plus substantielle en faveur du tiers-monde. Cet *« effort indispensable »* devrait accroître nos possibilités d'exportation par une *relance de la demande des habi*tants les plus déshérités de la planète ; mais *M. Fabre* ne cache pas que cette *« solidarité mondiale aura pour contrepartie* [de marquer] *un certain palier dans l'accroissement de notre propre niveau de vie »*.

Cohérentes enfin, les propositions de M. Fabre sont fondées sur un projet politique qui allie le social à l'économique, le chargé *de mission* insistant beaucoup sur l'aide aux P.M.E., la compétitivité des entreprises et le développement des industries de pointe, ainsi que, en amont, sur l'amélioration de l'enseignement. Toutes ces mesures, précise le rapporteur, devraient d'ailleurs être étalées dans le temps à court, moyen et long terme. Il n'est donc pas question de réclamer tout et tout de suite.

Sont-ils pour autant *réalistes* ces multiples projets de réforme, que tout honnête social-démocrate pourrait énumérer, le cœur sur la main ? L'ensemble des mesures devrait coûter des milliards et des milliards de francs ; *combien au juste ?* M. Fabre répond que sa tâche n'était pas de tout chiffrer. Il indique néanmoins que certaines initiatives, comme l'interdiction du cumul emploi-retraite, ne coûterait rien mais réduirait, au contraire, le *financement du chômage*. Il ajoute que les créations d'emplois seraient aussi source d'économie.

En politique habile, M. Fabre estime, comme M. Robert Bosquet qu'il cite, que *« l'emploi est une chose trop sérieuse pour être laissée aux économistes »*. Et il base tout son dossier sur un *a priori : « Il faut une volonté politique de réforme des structures et des mentalités »* ; tout en admettant que ces *« conditions ne sont pas remplies au niveau du gouvernement et de la majorité »*.

Possible ? oui ! le projet global de M. Fabre l'est ; mais, il le déclare nettement, avec une autre majorité, actuellement hypothétique. Bien que le chargé de mission estime que *« idéalisme et réalisme ne sont pas incompatibles »*, et qu'il insiste sur la nécessité d'une politique globale, il donne ensuite l'impression de se contenter de mesures ponctuelles.

Sans illusion, M. Fabre admet que des mesures partielles seraient déjà *« à même de freiner »* le développement du chômage. A sa manière, il renforce le rêve d'une autre personnalité politique, *M. Giscard d'Estaing lui-même*, à la recherche de l'introuvable centre réformateur.

JEAN-PIERRE DUMONT.

● *Journée nationale d'action des salariés agricoles.* — Une centaine de salariés agricoles ont occupé, mardi 24 avril pendant deux heures, le siège de la Fédération des exploitants agricoles (F.N.S.E.A.). Cette manifestation était organisée par la Fédération générale de l'agriculture C.F.D.T., *dans le cadre d'une journée natio*nale d'action. Plusieurs manifestations ont eu lieu le même jour dans divers départements et, au total, selon la C.F.D.T., plus de cent mille salariés ont participé à ces mouvements. La F.G.A. C.F.D.T. *demande* l'amélioration réelle des contrats collectifs, l'application des *mêmes lois et* des mêmes droits que dans les autres professions.

AVANT LE CONGRÈS DE LA C.G.C.

M. Charpentié : « Je dis pouce ! »

« Nos structures syndicales sont dépassées, je ne veux être ni un otage ni un dictateur. Je dis pouce ! Je ne joue plus à ce jeu-là. » C'est *la réponse que* M. Charpentié a donnée aux journalistes qui lui demandaient pourquoi il ne solliciterait pas le renouvellement de son mandat au *congrès* de la C.G.C. qui s'ouvre, jeudi 26 avril, à Versailles.

C'est en *quelque sorte* pour « prendre congé » qu'il a reçu la presse à déjeuner, le 23 avril, avec à ses côtés, M. Calvez, délégué général, qui, lui non plus, ne se représente pas. Le président sortant de la C.G.C. a précisé qu'il écartait les *« déclarations intempestives et fracassantes »*, mots qui étaient visiblement une allusion aux éclats de M. Marchelli, le leader des « métallos » C.G.C. qui, depuis 1975, a mené contre lui une *guérilla d'usure incessante*.

La C.G.C. est fragile, dit M. *Charpentié. Elle ne supporte*rait d'avoir à sa tête une direction qui serait partagée entre les différents courants qui se sont opposés en son sein. Personne, *constate-t-il, n'aurait fait obsta*cle à sa candidature s'il l'avait présentée, mais *« son départ aidera à faire l'unité que tout le monde souhaite »*.

Sil n'a pas réussi à refaire l'homogénéité des cadres, bien qu'il ait pris l'initiative de réunir les dirigeants des douze fédérations les plus importantes pour qu'ils établissent les bases d'un *consensus*, M. Charpentié, dans un rapide bilan, énumère les acquis de son « règne » de quatre années : introduction dans la loi de la notion de personnel d'encadrement, réforme des prud'hommes, *préretraite à la* carte, amélioration de la protec*tion des cadres âgés. A son actif*, il cite également, la manifestation de fin janvier 1979 pour protester contre le relèvement des cotisations de Sécurité sociale. Quant tions de sécurité sociale. Quant pentié aux GIR (groupements *iniative et responsabilité), il n'y* est fait qu'une cursive allusion.

Se plaçant au-dessus de la mêlée, M. Charpentié refuse de prendre position en faveur de l'un ou l'autre candidat à sa succession. Il se contente de dire *« mon ami Jean Menin »*, alors que ce secrétaire général sortant vient de se déclarer prêt à se retirer de la course à la présidence de la C.G.C., pour faciliter l'élection d'une équipe de direction unitaire. Ce qui, pratiquement, conduirait le congrès à n'avoir qu'à arbitrer entre M. Jean Menu et M. Yann *Clerc. Le secrétaire général* de Minatome paraît de plus en plus pouvoir l'emporter sur le journaliste du *Figaro*.

Tandis que M. Calvez est ins*crit en bonne position* sur la liste européenne de Mme Veil, M. Yvan Charpentié *s'affirme insensible* aux charmes de la politique. Comme Cincinatus retournant à sa charrue, il va retrouver bientôt, à temps complet, son poste de directeur adjoint, département chimie fine, chez Rhône-Poulenc.

J. R.

CONJONCTURE

CRÉDIT A LA CONSOMMATION

Les limitations de durée et l'apport personnel minimum sont supprimés

Le Conseil national du crédit a ratifié, *mardi 24 avril 1979*, la suppression de la réglementation spéciale édictée en matière de crédit à la consommation. En conséquence :

● *La limitation de durée* (vingt-quatre mois pour l'automobile et vingt et un mois pour le reste depuis mars 1976) disparaissent ;

● *L'apport personnel* des emprunteurs, ramené en septembre 1975 de 40 % (ou 30 %) à 20 %, est aboli ;

● *La règle du « potentiel »*, qui limite actuellement à dix fois leurs fonds propres le volume des crédits que les établissements *spécialisés peuvent accorder* dans le crédit à la consommation (et non le crédit-bail, comme une erreur de transmission nous l'a fait écrire dans *le Monde* daté du 25 avril), va être supprimée en quinze mois. Elle sera remplacée par la future réglementation de droit commun (plafonnement du volume des crédits à vingt fois les *fonds* propres), *ce* qui équivaut, en théorie, à doubler les possibilités des *établissements* ;

● *Les perceptions forfaitaires (frais de dossier et de recouvrement)*, payées par les emprunteurs en sus du taux d'intérêt de leurs prêts, vont être ramenées à zéro, c'est-à-dire qu'elles seront *intégrées dans le prêt* lui-même, avec interdiction de dépasser le taux d'usure (21,38 % depuis le 1er janvier 1979).

Cet ensemble de mesures, pris *sous l'impulsion de M. Monory*, ministre de l'économie, appelle une série de commentaires. Tout d'abord, il ne s'agit en aucun cas d'une relance de la consommation par le crédit puisque les règles sévères d'encadrement quantitatif (+ 9 % par an pour les établissements spécialisés) sont plus que jamais maintenues afin de contenir la progression de la masse monétaire dans les limites déjà fixées pour 1979 (+ 11 %).

Ensuite, il n'est pas question que les établissements de crédit abandonnent du *jour* au lendemain les « garde-fous » habituels, notamment en matière de durée des prêts : on n'imagine guère d'accorder un crédit à quarante-huit mois sur une voiture d'occasion dont la durée de vie résiduelle *pourrait être inférieure* à ce laps de temps. En pratique, les établissements vont, comme le souhaite M. Monory — adapter leurs conditions aux circonstances actuelles. L'un des *plus* importants d'entre eux laisse entendre qu'il pourrait porter à trente-six mois le délai pour les automobiles en raison de la hausse des prix des véhicules, qui gêne les acheteurs, et ramener à 15 % l'apport personnel. *Les organisations* de consommateurs ont évoqué le danger que pourraient courir certains consommateurs, tentés de s'endetter au-delà de leur capacités, et protégés par la réglementation actuelle : M. Monory a répondu qu'il *« ne fait pas l'injure aux Français de penser qu'ils ne peuvent apprécier l'ampleur des risques encourus »*. C'est peut-être un peu optimiste, mais le taux d'endettement des ménages français reste encore inférieur à celui de l'étranger. A titre *indicatif* les *durées moyennes* pratiquées actuellement sont de dix-huit à vingt mois pour l'automobile et de treize mois pour le reste, par rapport aux vingt-quatre et vingt *et un mois autorisés*.

Reste un problème qui n'a été évoqué qu'indirectement : celui du taux pratiqué (17,30 % depuis le début de l'année et davantage si l'on y ajoute les *perceptions* forfaitaires. Une légère baisse est escomptée, mais la seule solution pour obtenir éventuellement un rabais serait la levée de l'encadrement *du crédit, qui* permettrait aux banques de dépôts, et surtout aux organismes mutualistes d'accorder des prêts personnels à des taux inférieurs de plusieurs points à *ceux pratiqués* en vente à tempérament. L'exemple ouest-*allemand*, où la concurrence est féroce, se montre révélateur à cet égard.

FRANÇOIS RENARD.

EN FRANCE : 7,5 % DES DETTES DES MÉNAGES A LA FIN DE 1978

A la fin de 1978, le crédit à la consommation en France atteignait 34,8 milliards de francs, *dont 18,7 milliards de* francs en ventes à tempérament et 16,1 milliards *de francs en prêts* personnels (non compris 5 milliards de francs en location-vente longue durée pour les voitures de tourisme). Cela repré*sentait 7,5 % de l'endettement* des ménages, 2 % des concours à l'économie (1 656 milliards de francs) et 3 % des crédits bancaires (1 153 milliards de francs).

En 1977, les charges de remboursement équivalentes repré*sentaient 2,3 % du revenu dispo*nible des ménages. Les ventes à tempérament sont réparties à raison de 67 % dans l'automobile (neuf : 42 %, soit 28 % des achats, et même 38 % avec la location-vente), de 6 % dans la *radio-télévision (35 à 40 % des* achats). Elles représentent 25 % des achats d'appareils ménagers.

IMMIGRÉS

M. Stoléru présente un projet global pour résoudre le conflit des foyers

Va-t-on voir la fin des grèves de loyers dans les foyers de travailleurs étrangers, *notamment ceux* de la Sonacotra ? M. Lionel Stoléru, secrétaire d'État auprès du ministre du travail, chargé des immigrés, a formulé cet espoir en présentant à la presse, le mardi *24* avril, un « *programme* de *remise en* ordre immédiate » dans ce secteur. Ce projet est issu du rapport déposé par la commission Delmon chargée de procéder, avec les organisations syndicales, *les* associations gestionnaires, les *administrations concernées et plusieurs représentants* des locataires, à un examen d'ensemble de la vie dans les foyers. Une série de mesures devraient entrer en vigueur dès le mois de juin, un mois *avant l'échéance des nouvelles redevances* de loyers, prévue pour le 1er juillet. Un texte de loi sur un « contrat de résidence » sera déposé au Parlement, et des comités de résidents seront *installés d'ici* à la fin de l'année.

Sur près de quatre millions d'étrangers résidant en *France*, a rappelé M. Stoléru, cent *soixante* mille seulement vivent *dans les foyers*, au nombre de sept cent quarante. Plus de vingt mille de ces résidents font, depuis plusieurs années, la grève des redevances, notamment dans les foyers-hôtels de la Sonacotra (Société nationale de construction pour les travailleurs : deux *cent soixante-dix foyers* ; capacité : soixante-seize mille personnes) et de l'ADEF (Association pour le développement des foyers du bâtiment et des métaux). Ces organismes *gestionnaires*, ainsi que l'UNFOHLM (Union nationale des fédérations *d'organismes H.L.M.) et* la Maison du travailleur étranger étaient représentés dans la commission Delmon — du nom du président de cette dernière, M. Pierre Delmon, membre du Conseil économique et social, — où figuraient également l'ensemble des syndicats représentatifs, les délégués du C.N.P.F., de la Caisse nationale des alloca*tions familialaes*, du Fonds d'actions familiales, du Fonds d'ac- ministères, ainsi que, à la demande de M. Stoléru, six représentant des grévistes.

Un déficit de 200 millions

L'objectif : non seulement mettre fin à un conflit *« dont on ne savait pas très bien qui était responsable »*, mais encore étudier *« le problème d'ensemble posé par la gestion de ces foyers »*. Cette situation, explique le secrétaire d'État, ne pouvait plus durer. *Elle* apparaissait *« choquante »* vis-à-vis des résidents qui font l'effort *de payer leur loyer et « financièrement insupportable »* pour les gestionnaires, dont le déficit global, *en trois ans*, est passé de 70 millions à 200 millions de francs, obligeant le FAS à consacrer la moitié de son budget à 160 000 personnes, au détriment des autres immigrés, notamment des familles. Pour le secrétaire d'État, la justification de cette grève ne saurait être recherchée dans une hausse excessive des tarifs, puisque ceux-ci ne se sont accrus, *selon lui*, que de 14 % au cours des trois dernières années, alors que les prix, en France, ont augmenté de *30 %* et le SMIC de 43 %. En fait, reconnaît M. Stoléru, par delà ce refus des paiements, *s'exprimaient aussi* les revendications des résidents *quant* à *leurs* conditions de vie dans ces foyers.

Dans un *« souci de concertation », une enquête globale sur* la base d'un premier rapport de M. Levard, conseiller économique et social, a donc été confiée en octobre dernier à la commission Delmon. *Le travail* effectué a permis de mettre en œuvre *« une réforme importante »* axée sur le *« principe de non-discrimination »* et articulée dans trois directions : des conditions de vie *améliorées* dans les établissements grâce à un important programme de travaux ; la définition d'un statut du résident dont le texte sera déposé devant le Parlement ; *un programme* tarifaire cohérent pour les années à venir. La commission recommande notamment : la création d'un *« contrat de résidence »* ; la *« réaffirmation »* de la nécessité de *« comités de résidents »* — à qui l'on ne dénie plus désormais *leur représentativité ; une gestion* des foyers respectant la vérité des coûts ; une tarification des redevances *comparable* à celle des loyers H.L.M.

M. Stoléru a proposé le lundi 23 avril aux partenaires de la commission que les quittances présentées aux *locataires* par les gestionnaires distinguent clairement le prix du loyer, les charges *locatives et* les *prestations* individualisées de type hôtelier. Au 1er juillet prochain, dans les foyers non conventionnés à l'Aide personnalisée au logement, les redevances seront augmentées de 6 à 12 % selon leur niveau actuel par rapport au confort offert et en fonction du montant des charges. En moyenne, cette *hausse sera d'environ 9 %. Elle* sera modulée suivant une première approximation du loyer au mètre carré de surface corrigée.

Enfin, un certain nombre de foyers — *entre vingt et quarante* — parmi les plus modernes seront conventionnés à l'A.P.L. *dès l'été*. Dans ces *foyers*, l'augmentation des redevances sera supérieure de 4 % chaque année pendant trois ans à ce qu'elle sera dans les foyers non conventionnés. Pour les *logements familiaux*, le conventionnement à l'A.P.L. entraînera une augmentation *supplémentaire* du loyer de 8 % chaque année pendant trois ans. Une mesure analogue serait prise pour les foyers où le loyer représente environ 40 % de la redevance. Enfin, l'aide de la collectivité aux foyers sera augmentée en 1979.

Reste à *savoir* si les résidents accepteront ces nouvelles dispositions. M Stoléru a affirmé pour sa part qu'il donnerait des instructions aux associations gestionnaires pour qu'elles fassent un *« effort maximum »* en vue de *« faciliter le problème des arriérés de paiement »*. Cette *« remise en ordre »*, a-t-il conclu, est le seul moyen d'éviter la fermeture *complète de nombreux foyers*.

J. B.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,3520	4,3570	— 120	— 90	— 255	— 215	— 730	— 670
$ can. ...	3,8135	3,8195	— 120	— 85	— 260	— 210	— 630	— 560
Yen (100)	1,9960	2,0005	+ 35	+ 70	+ 50	+ 90	+ 150	+ 205
DM	2,2980	2,3025	+ 15	+ 50	+ 35	+ 75	+ 135	+ 190
Florin ...	2,1220	2,1255	— 5	+ 25	— 10	+ 25	— 35	+ 15
F.B. (100).	14,4815	14,5030	— 50	+ 40	— 175	— 40	— 535	— 230
F.S.	2,5390	2,5435	+ 120	+ 155	+ 220	+ 260	+ 220	+ 680
L. (1 000).	5,1631	5,1709	— 205	— 155	— 425	— 355	—1190	—1110
£	8,9680	8,9815	— 420	— 355	— 840	— 735	—2125	—1985

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5 1/16	5 7/16	5 3/16	5 9/16	5 1/4	5 5/8	5 3/4	6 1/8
$ E.-U. ..	29 9/16	29 15/16	9 13/16	10 3/16	9 15/16	10 5/16	10 1/2	10 7/8
Florin ...	5 7/8	6 3/8	6 1/2	7	6 5/8	7 3/8	7 3/16	7 11/16
F.B. (100)	5	6	6 3/4	7 1/2	7 1/8	7 7/8	7 3/4	8 1/2
F.S.	1 3/16	1 9/16	1 5/16	1 11/16	1 5/16	1 11/16	2 3/16	2 9/16
L. (1 000).	8 3/4	10 1/4	10 7/8	12 1/8	10 7/8	12 1/8	11 7/8	12 7/8
£	11 3/4	12 3/4	12	12 7/8	12	12 3/4	11 7/8	12 5/8
Fr. franç..	6 5/8	7 3/8	7 1/4	7 3/4	7 5/8	8 1/8	7 5/8	8 3/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

Ford renonce à construire une nouvelle usine d'assemblage en Europe

Trois petits tours... Après avoir pendant près de six mois tenu en haleine divers gouvernements européens, *candidats à l'implantation* d'une nouvelle usine de huit mille emplois, Ford a finalement annoncé qu'il renonçait à ce projet. Le *second constructeur automobile américain*, après avoir *« révisé ses besoins en capacité d'assemblage supplémentaires pour les années 80 », a préféré décider d'élargir les capacités* de ses usines déjà installées sur le vieux continent plutôt que de créer de toutes pièces un nouvel ensemble industriel.

Pourquoi ce revirement brutal ? La firme américaine a-t-elle été effrayée *par les réactions souvent hostiles* qu'a provoqué l'annonce de son projet ? En France, notamment, il a suscité de nombreuses controverses tant au sein du patronat automobile — inquiet de l'arrivée d'un concurrent aussi puissant, — que parmi les *syndicats — partagés enrte la nécessité* des créations d'emplois et les dangers d'une telle installation, — *et les pouvoirs publics, perplexes* devant l'importance des aides demandées.

Ford a-t-il tout simplement *choisi la prudence, compte tenu des incertitudes* pesant sur le marché de l'automobile ? Il sera assurément moins coûteux d'accroître simplement *ses capacités existantes plutôt* que d'installer une usine nouvelle. En cas de chute soudaine des ventes, cette *solution offrira, en outre, à Ford des* solutions de repli moins embarrassantes.

La décision récente du gouvernement espagnol de modifier sa législation sur l'industrie automobile a dû également peser dans la balance. *Ford était « coincé » dans ce pays, où il possède une importante usine,* par l'ancienne législation, qui limitait à 10 % sa part du marché national. *En décidant d'élargir progressivement*, puis de supprimer en 1983, ce « quota officiel », le gouvernement espagnol a ouvert à Ford de *nouvelles possibiltiés. La société n'a* pas encore précisé les pays concernés par l'élargissement prévu des capacités. Elle possède *des usines* dans sept pays européens, où elle emploie au total cent quarante mille salariés. Il est probable que l'Espagne, *l'Allemagne fédérale et le Portugal* bénéficieront au premier chef de ces décisions.

En France, la nouvelle n'a pas provoqué de réactions notables. *« Ce qui me paraît important, c'est de régler le problème de l'emploi en Lorraine »*, a simplement déclaré M. Monory, *minitsre de l'économie. Il est* vrai qu'après la « contre-ofeinsive » des constructeurs français, qui ont annoncé la création à terme de quelque six mille deux cents emplois en Lorraine *(le Monde* du 21 avril), de nombreux observateurs avaient déjà *quasiment « enterré » le projet Ford.* Mais une fois le danger américain écarté, les firmes françaises resteront-elles aussi pressées de créer de *nouvelles usines dans* l'Est ? Il paraît difficile de reculer. M. Giraud, ministre de l'industrie, devait faire, ce mercredi 25 avril, une communi*cation à ce sujet au conseil des* ministres. Alors même que le syndi*cat C.G.T. de la régie Renault, de son côté*, a affirmé, au cours du conseil d'administration de la régie, que l'implantation d'une nouvelle usine à *Thionville, ainsi que celle d'une filiale commune* avec Peugeot à Longwy, ne représentait qu'un *« simple transfer td'activités »*, et non pas de véritables *« créations d'emplois »*, rappelant que les effec*tifs de la régie* avaient diminué de deux mille deux cent cinquante-sept emplois depuis quatorze mois.

Cela dit, le « faux bond » de Ford ne réduit pas à zéro les espoirs des gouvernements européens. Ford renonce, mais General Motors reste en lice. Le premier constructeur mondial d'automobiles nourrit, lui aussi, de vastes projets pour *l'Europe. Il prévoierait également de créer de nouvelles* unités de production de composants permettant d'employer *quelque dix mille à douze mille* salariés. Les négociations se poursuivent avec plusieurs gouvernements européens, au premier rang desquels on *retrouve la France et... l'Autriche.* Ainsi, le chancelier Kreisky, nous signale notre correspondaine, a indiqué, mardi *24* avril, que *l'Autriche discutait actuellement avec le « numéro un »* de l'automobile en vue de l'installation d'une usine de fabri*cation de pièces détachées pour des* voitures Opel. En France, on laisse entendre dans les milieux officiels que le projet General Motors serait *beaucoup plus « intéressant » et plus « raisonnable »* que feu le projet Ford. Plusieurs régions seraient intéressées. On parle notamment de la Loire-Atlantique et de la Loire...

V. M.

ÉNERGIE

Selon les Iraniens

LE PRIX DU PÉTROLE AUGMENTERA ENCORE EN JUIN

Le prix du pétrole augmentera en juin prochain, lors de la prochaine réunion ministérielle de l'OPEP, a déclaré le directeur général de la Société nationale iranienne du pétrole (SNIP) au *quotidien « Etelaat »* (pro-islamique).

Ce responsable a également annoncé que des négociations étaient en cours entre les représentants de la SNIP et de l'ancien consortium exploitant le pétrole à Téhéran pour mettre au point les modalités de la dissolution de consortium.

En effet, outre Exxon, les compagnies américaines Standard Of California (SOCAL) et Texaco négocient actuellement des contrats d'approvisionnement pétrolier à long terme avec l'Iran.

A l'exception de Mobil dont on ignore encore les intentions, toutes les grandes compagnies américaines qui appartenaient à l'ancien consortium des pétroles iraniens, se sont « résignées » — après une longue hésitation — à renouer leurs relations avec la *nouvelle administration iranienne.* L'exemple a été donné par la Gulf oil qui a déjà conclu un *accord prévoyant* l'enlèvement de 160 000 barils/jours.

Le directeur de la SNIP a ajouté que *la demande* internationale de pétrole iranien était tellement forte que sa société avait été *obligée d'augmenter* sa production pour atteindre 4.5 millions de barils par jour, alors que la *politique du pays était* de maintenir la production de brut entre 3.5 et 4 millions de barils par jour. Le prix du baril au comptant a été porté dernièrement à 19,80 dolars. — *(Agett et A.F.P.)*

ÉTRANGER

JAPON

● *La société japonaise Hitachi annonce qu'elle va ouvrir* en Californie une filiale au capital de 4 millions de dollars. La firme *japonaise implantera* à Compton, dans la banlieue de Los Angeles, une usine destinée à fabriquer et à commercialiser des postes de télévision couleur et du matériel *électro-ménager. A cet effet*, la firme japonaise a négocié un accord avec la société américaine *General Electrics.* Hitachi a par ailleurs annoncé que la Chine populaire lui avait passé une commande de deux cent mille postrs de télévision en noir et blanc. — *(A.F.P.)*

CHINE

● *Trois marques de cigarettes américaines* commercialisées par *R.J. Reynolds feront leur apparition* prochainement en Chine. La publicité pour les Winston a *déjà commencé à la télévision* dans dans la région de Canton et sera introduite dans des publi*cations chinoises* dès cette semaine, a précisé la direction de Reynolds. Outre les Winston, *Reynolds vendra en Chine les* marques More et More Menthol. — *(A.F.P.)*

La chute de l'action Viniprix ou les avatars de la prévision

Quinze pour cent de baisse sur le cours d'une action en une seule séance : cela ne se voit pas tous les jours à la Bourse de Paris. C'est pourtant ce qui est arrivé, lundi 23 avril, au titre du groupe Viniprix, après la publication de ses résultats 1978 (le Monde *du 24 avril).*

Une société qui perd de l'argent, beaucoup d'argent, cela n'a rien d'exceptionnel pour les boursiers qui en ont vu d'autres. En revanche, voir une entreprise annoncer une prochaine attribution d'actions gratuites et, un an plus tard, faire savoir qu'elle ne distribuera aucun dividende à ses actionnaires est beaucoup plus rare. Les professionnels du palais Brongniart, qui conseillaient à leurs clients d'acheter « du Viniprix », *et qui se retrouvent donc « piégés », n'avaient même jamais vu cela. Inutile de dire qu'ils sont furieux.*

Devant l'émotion, M. Berthauld, le président du groupe alimentaire en question, a expliqué, mercredi matin 25 avril, les raisons financières de la chute des résultats.

En substance : l'acquisition d'Euromarché a été une bonne affaire, et c'est d'ailleurs pourquoi « nous avons décidé, dès avril 1978, d'offrir en 1979 des actions gratuites à nos porteurs ». *En revanche, celle de Saveco suscite toujours des problèmes, et génère des pertes.* « Nous savions depuis longtemps, grâce aux ordinateurs, que les résultats du groupe seraient obérés, entre autres, par les frais de remodelage et de réorganisation. » *Pourquoi ne pas l'avoir dit ?* « Nous espérions que l'informatique de notre groupe s'était trompé (?) et nous avons commis des erreurs en matière de marge bénéficiaire *(1 % de marge en moins représente environ 23 millions de francs de manque à gagner).* »

Pourquoi avoir supprimé le dividende ? « Il aurait été immoral de rémunérer nos actionnaires, alors que notre personnel n'a rien reçu en 1978 au titre de la participation. » *Noble raison, même si ce même M. Berthauld déclarait, mercredi 25 avril, en substance, et sur un ton désolé :* « *Les lois sociales de ce pays ne permettent* plus d'employer efficacement du personnel. Celui-ci veut ses quarante heures par semaine, *refuse de travailler le* dimanche, etc. » — P. C.

AFFAIRES

POUR ÉVITER LA LIQUIDATION DE BIENS DE MANUFRANCE

Le président du tribunal de commerce de Saint-Étienne préconise la création d'une société provisoire

Saint-Etienne. — Seule la mise en place d'une société provisoire d'ici la fin de cette semaine pourra éviter la liquidation de biens de Manufrance, qui, dans le cas contraire, sera prononcée début mai par le tribunal de commerce de Saint-Etienne, celui-ci estimant avoir prorogé « jusqu'au maximum des possibilités financières de l'entreprise » le délai qu'il avait fixé initialement au 8 avril dans son ultimatum *au P.-D.G. de la firme stéphanoise* (« le Monde » du 6 avril 1979). Tel est, en résumé, l'avertissement lancé le 24 avril *par le président du* tribunal de commerce, M. Marius Boutrand.

De notre correspondant

La discrétion inusitée qui a présidé aux *tractations* menées au cours du dernier week-end avait paru de bon augure. Mais, alors qu'était attendue l'annonce de la création d'une société nouvelle *d'exploitation*, mardi 24 avril, M. Marius Boutrand, président du tribunal de commerce de Saint-Etienne, indiquait clairement qu'il n'y avait pas à l'heure actuelle de montage financier capable d'assurer la survie de l'entreprise *sous sa forme présente.* Dans une vigoureuse mise au point, M. Boutrand dresse le constat d'échec des trois solutions qui avaient semblé s'offrir à la direction de Manufrance. Il y a eu, en premier, la solution Bidermann *« dont tout le monde connaît l'issue »*, note M. Boutrand avant d'évoquer la seconde, offerte par *« un intermédiaire envoyé par la municipalité »* que le président du tribunal de commerce ne nomme pas. Il s'agirait de M. Jean-Claude Dumas, conseiller de gestion et d'organisation, qui dirige à Bordeaux le cabinet Development Consultant. Sa proposition *« fit espérer la possibilité d'intervention dans le capital d'une maison d epublicité importante d'origine américaine et aussi de sociétés bancaires. Malheureusement*, ajoute M. Boutrand, *les promesses de cet intermédiaire dont le passé n'est hélas pas des plus limpides se sont révélées sans aucun fondement »*. La troisième et dernière solution était la création d'une société avec la MACIF (Mutuelle d'assurances des commerçants et industriels de France), Dargaud *« et d'autres investisseurs à trouver »*. Mais, étant donné que la MACIF n'acceptait de participer au capital que pour 30 % (soit 10 millions) et Dargaud pour 10 % seulement, *« il manquait encore 60 % pour créer la nouvelle société. Ce qui n'a pas été possible »*. Pour le tribunal, *« les raisons profondes du refus des nombreux investisseurs contactés sont de deux ordres : 1) absence d'une structure de direction basée sur des hommes de premier ordre pour chacune des grandes activités de Manufrance ; 2) travail insuffisamment soutenu à l'intérieur de l'entreprise »*.

« La dernière chance »

Devant ces deux constatations, le tribunal estime donc qu'il est nécessaire de mettre en place une société provisoire appliquant le plan revu et corrigé de M. Mestries et permettant : *« 1) A la direction générale de mettre en place une équipe de dirigeants très performants ; 2) Au personnel conduit par ce nouvel encadrement de prouver qu'il est capable de fournir les efforts normalement demandés aux travailleurs dans le contexte économique actuel. Afin de faciliter l'intervention d'investisseurs industriels qui attendent la réalisation de ces deux conditions tout en sortant immédiatement du cadre juridique actuel, les efforts sont désormais orientés vers la création d'une société à capital ouvert qui représentera ainsi une structure d'accueil. Cette société ne pourra cependant être constituée que si les besoins en fonds de roulement ont été couverts par des capitaux permanents. Elle devra commencer le redressement de l'entreprise de manière à favoriser les apports d'investisseurs attirés par la nouvelle image que Manufrance saura donner d'elle-même. »* Il faut que direction et travailleurs saisissent *« cette dernière chance »* en faisant *« la preuve de l'intérêt qu'ils portent à l'entreprise »*, conclut M. Boutrand, qui, quelques heures auparavant, en fin de matinée à 11 heures, avait reçu une délégation intersyndicale. Une heure auparavant, les salariés de Manufrance avaient envahi le Palais de justice en scandant des slogans et en entonnant à plusieurs reprises *l'Internationale.* Le tapage était tel que le président de la cour d'assises avait dû suspendre une audition de témoins dans une affaire d'homicide volontaire. En fin d'après-midi, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., une seconde manifestation de rue a bloqué pendant près d'une heure et demie la circulation dans la plus grande artère de Saint-Etienne, pendant qu'une délégation était reçue par M. Georges Badault, préfet de la Loire, pour lui demander la tenue d'une « table ronde » le lendemain avec les représentants du CIASI (Comité interministériel d'aménagement aux structures industrielles), des organisations ouvrières et du tribunal de commerce de Saint-Etienne.

Il faut souligner que M. Boutrand, s'il a relevé explicitement deux des *« raisons profondes »* des dérobades successives des investisseurs potentiels, en indique implicitement une troisième et non des moindres quand il insiste sur la nécessité de sortir *« immédiatement du cadre juridique actuel »*, sur lequel pèse lourdement le poids de la municipalité de gauche stéphanoise, cet actionnaire prépondérant s'obstinant *à vouloir conserver son droit* de regard. Or la présence de cet encombrant partenaire politique se comportant en P.-D. G. de fait n'a pas peu contribué jusqu'à présent à rebuter les possibles bailleurs de fonds. Il n'est donc pas étonnant, dans ce contexte, que le maire communiste de Saint-Etienne, M. Joseph Sanguedolce, ait dans la soirée de mardi exprimé des réserves sur la constitution d'une société de portage avancée par M. Boutrand, en insistant sur *« le caractère essentiellement provisoire et factice d'une telle société »*, à laquelle *« le gouvernement ne participe pas financièrement, contrairement aux informations et aux promesses avancées récemment tant par M. Lucien Neuwirth, président du conseil général de la Loire, que par le premier ministre, qui avait annoncé une participation du gouvernement à la constitution du capital de l'entreprise »*. Le conseil municipal de Saint-Etienne avait, le 6 avril, décidé du principe d'octroyer la garantie de la Ville à un prêt de 30 millions de francs consenti à la société d'exploitation de Manufrance, rappelle le maire, sous réserve *qu'« une « table ronde » se tienne entre les représentants des ministères concernés, les représentants du tribunal de commerce, le P.-D. G. de l'entreprise ainsi que la municipalité et les organisations syndicales de l'entreprise, que ce prêt intervienne dans le cadre d'une solution globale et définitive »*.

Or depuis cette date, souligne M. Sanguedolce, *« des réunions ont eu lieu, desquelles ont été exclus les représentants de la Ville de Saint-Etienne et les organisations syndicales, et, d'autre part, la solution avancée aujourd'hui présente un caractère essentiellement précaire. (...)*

» Dans ces conditions, il ne saurait être envisageable que la Ville de Saint-Etienne puisse faire courir aux finances communales le risque d'une solution hypothétique ».

PAUL CHAPPEL.

LES FRANÇAIS ONT MOINS FUMÉ EN 1978

Les Français ont acheté, en 1978, 82,5 milliards de cigarettes, *soit 2,3 % de moins qu'en 1977,* a indiqué le 24 avril M. Jean Carrière, directeur général de SEITA (Service d'exploitation industrielle des tabacs et allumettes), qui *voit dans cette diminution* un effet de la campagne anti-tabac lancée par le ministère de la santé.

Ce fléchissement est dû pour l'essentiel *à la baisse de la* consommation des cigarettes brunes, celle des cigarettes blondes ayant, au contraire, augmenté de 15 %, après une progression de 24 % en 1977. Cette évolution apparaît peu logique à M. Carrière, puisque les « brunes » *françaises* contiennent moins de goudron que les « blondes ».

La SEITA va lancer une nouvelle cigarette brune, la « SEITANE », qui contiendra quatre fois moins de goudron et cinq fois moins de nicotine que la « gauloise », et qui sera vendue 3,50 F le paquet.

● *Polaroïd* vient d'annoncer la misen en vente prochaine d'une nouvelle pellicule couleur dont le développement complet prendra une minute. Les pellicules actuellement *vendues par Polaroïd et* son concurrent Kodak permettent un développement de la photo en quatre minutes.

AUTOMOBILE

Alfa-6 : *retour aux sources*

Les inconditionnels d'Alfa-*Romeo, les vrais, ceux d'autrefois,* vont être contents. Après dix ans d'absence, voilà les six cylindres de retour. Des chevaux à gogo, et le fameux ronflement à la clé. La dernière production des usines de la firme, dans le nord de l'Italie, la Giulietta, une quatre cylindres, celle-là, comme les Alfetta, avait été assez injustement mal reçue par ceux que l'on appelle les experts. L'Alfa-6 connaîtra sûrement de leur part des échos plus flatteurs. Quatre cents exemplaires ont été commandés en France dès l'annonce de sa sortie et sans autre *information sur elle. A 85 000 F l'exemplaire, ça fait réfléchir. Mais quel plaisir d'avoir 160 chevaux sous* le capot. Ça n'a pas de prix. D'ailleurs, d'autres marques se sont depuis longtemps aperçu que les voitures chères se vendaient, somme toute, bien, et que Alfa-Romeo, dans son souci d'un retour aux sources — sport et luxe, — ne fait que rattraper ceux qui l'avaient devancée sur le créneau depuis quelques années.

Toujours est-il qu'elle est là, avec son moteur en V, trapu, ses 2,5 litres dans les poumons; son carburateur par cylindre — six carburateurs en tout donc, mais pas d'injection, — son vilbrequin court et ses 22,4/m à 4 000 tr/mn. De quoi pousser allègrement la tonne et demie de la caisse, assez anonyme par *ailleurs, discrète* tout en étant importante, qui n'attire pas les regards, pour tout dire. Il y a des raisons pour ça en Italie, dit-on, et peut-être ailleurs aussi, demain. Une berline quoi ! *Pleine* de moquette, de silence aux vitesses raisonnables, mais qui flirte sans histoire avec les 200 km/h, avec des sièges à l'avant qui montent ou descendent quand on appuie sur la manette du servomoteur, et un volant réglable aussi, bien sûr. Un bouton fixé sur la colonne de direction corrige la hauteur d'éclairage des phares, à la *demande.*

La surprise viendra de la boîte à *cinq vitesses* avec sa grille à l'envers. On dit que c'est comme ça qu'elle est le mieux. N'empêche que, pressées, les vitesses ne tombent pas toujours là où il faudrait qu'elles *tombent.* Question d'habitude sans doute.

Autre chose. Quand la pression d'huile baisse par trop, la *machine s'arrête d'elle-même.* Aussi, pas de gros pépin à craindre de ce côté-là, et on peut appuyer franchement sur la pédale d'accélérateur. En Allemagne surtout, où, *sur les autoroutes,* on peut y aller carrément, ou.. en Italie, parce que la police, quand elle voit passer un bolide qui déménage le plus normalement du monde à des allures qui conviennent à son moulin, ferme souvent les yeux. En France, c'est plus rare et plus risqué.

Dans les virages, l'Alfa-6 prend bien la courbe et en sort tout aussi bien en s'accrochant, sans cris de pneus intempestifs. Le régime monte en ronronnant, et le retour à la vitesse inférieure n'entraîne pas d'à-coup brutal. *Tout juste au freinage* un balancement discret.

Oui, sportive, mais luxueuse.

CLAUDE LAMOTTE.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Moët-Hennessy

Dans sa réunion du 20 avril 1979, le conseil d'administration de Moët-Hennessy a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1978. Ceux-ci se soldent par un bénéfice net de 39 333 636 F. Ce bénéfice comprend une plus-value exceptionnelle de 4 805 268 F.

Il sera proposé à l'assemblée générale des actionnaires, convoquée pour le 28 juin 1979, la mise en distribution d'un dividende de 5,50 F par action qui, avec l'impôt déjà payé au Trésor, constituera un revenu global de 8,25 F.

Il est rappelé qu'un acompte de 5 F ayant déjà été payé le 31 janvier 1979, l'ensemble du dividende sur l'exercice s'élève à 10,50 F net, soit, compte tenu de l'impôt déjà payé, un revenu global de 15,75 F, en augmentation de 25 % sur l'exercice précédent.

Les comptes de la société pour l'exercice 1978 ont été réévalués selon la réglementation en vigueur, ce qui entraîne la création d'un poste « réserve de réévaluation » de 434 133 198 F au titre des biens non amortissables.

RESULTATS CONSOLIDÉS DU GROUPE MOET-HENNESSY
(en milliers de francs)

	1978	1977
Chiffre d'affaires H.T.	1 917 000	1 527 455
Bénéfice d'exploitation	209 000	152 609
Bénéfice net comptable	89 000	66 042
Bénéfice net ajusté	104 000	65 665
Marge brute d'autofinancement	157 000	106 772
Bénéfice net ajusté par action	33,00	20,80

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe se présente ainsi en augmentation de 25,5 %, les résultats d'exploitation progressent de leur côté de 37,1 %, et le bénéfice net ajusté de 59,3 %. Il est précisé à ce sujet que l'ensemble des sociétés françaises, qui faisaient partie du groupe Moët-Hennessy au 31 décembre 1978, a été réévalué et que le résultat d'exploitation, qui figure ci-dessus, tient compte, en conséquence, d'amortissements complémentaires pour un total de 8 744 000 F, complément neutralisé au niveau du bénéfice net.

Activité Champagne

Le chiffre d'affaires consolidé pour l'exercice 1978 a atteint 874 500 000 F, en augmentation de 21,9 % sur 1977. Le compte d'exploitation fait ressortir un bénéfice de 121 080 000 F contre 67 300 000 F l'année dernière. Le bénéfice net ajusté de son côté calculé selon les méthodes habituelles, s'élève à 59 220 000 F contre 27 590 000 en 1977. Cette augmentation des résultats, qui provient de l'accroissement des ventes et de l'amélioration des conditions d'exploitation, prend également en compte les conditions favorables d'approvisionnement depuis 1975. Cette année encore, dans les chiffres ci-dessus, a été compris le déficit de la filiale californienne qui a été largement entraîné par la hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis.

Activité Cognac

Le chiffre d'affaires consolidé des sociétés du secteur cognac est en très sensible augmentation, à 480 840 000 F contre 396 340 000 F en 1977. Toutefois, l'effort commercial, qui s'est poursuivi en 1978, et plus encore les problèmes entraînés par la baisse du dollar, n'ont pas permis d'atteindre les résultats de 1977, et, à partir d'un bénéfice de 17 030 000 F contre 25 050 000 F en 1977, le bénéfice net ajusté s'élève à 11 360 000 F contre 16 890 000 F l'année précédente.

Activité Parfums et Produits de beauté

Pour la première fois, ce secteur comprend les sociétés ROC, dans lesquelles le groupe Moët-Hennessy a acquis une participation majoritaire en 1978.

Le chiffre d'affaires de l'ensemble des sociétés de ce secteur a atteint 561 750 000 F en 1978, en augmentation de 35,7 % sur l'exercice précédent, faisant apparaître un bénéfice d'exploitation consolidé de 76 160 000 F, en hausse de 13,3 %. Le bénéfice net ajusté de son côté a atteint 34 960 000 F, en hausse de 21,8 %.

WAGONS - LITS

MM. les actionnaires sont convoqués aux assemblées générales qui se tiendront à Bruxelles, à l'hôtel Astoria, 103, rue Royale, le mardi 8 mai 1979 :

1) à 14 h. 45 : Assemblée générale extraordinaire qui devra se prononcer sur l'augmentation du capital social de la société à concurrence de francs belges 70 840 000 pour le porter de francs belges 708 400 000 à francs belges 779 240 000 par incorporation au capital d'un montant de francs belges 70 840 000 prélevé sur les plus-values de réévaluation.

En représentation de cette augmentation de capital, il sera créé 141 680 actions ordinaires de francs belges 500 chacune, jouissance à partir du 1er janvier 1978, entièrement libérées, à attribuer gratuitement à concurrence d'une action nouvelle par groupe de dix actions anciennes privilégiées ou ordinaires.

Il sera, en outre, procédé à une modification des articles 5, 14, 20, 25, 31, 33 et 34 des statuts;

2) à 15 heures : Assemblée générale ordinaire pour approbation des comptes de l'exercice 1978 et nominations statutaires.

Les actions doivent être déposées cinq jours au moins avant la date des assemblées à Paris : à la Direction générale de la Compagnie, 40, rue de l'Arcade; à la Société générale, 29, boulevard Haussmann ; à la Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin; à la Banque Sudameris France, 12, rue Halévy ; au Crédit du Nord, 50, rue d'Anjou, ainsi que dans les agences de ces banques à Paris et en province.

SOCIÉTÉ PARIS-FRANCE

Le conseil d'administration s'est réuni pour arrêter les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1978 et fixer la réunion de l'assemblée générale ordinaire au 22 juin 1979.

Le bénéfice net s'élève à 2 767 389 F après 3 332 000 F d'amortissements et 2 600 000 F de provisions. Il est rappelé que l'exercice 1977 s'était soldé par un bénéfice de 7 627 892 F après 6 446 000 F d'amortissements.

La réévaluation légale des immobilisations sera effectuée au cours de l'exercice 1979.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale de fixer le dividende à 2,50 F, auquel s'ajoutera l'avoir fiscal de 1,25 F pour former un revenu global de 3,75 F par action.

La politique d'adaptation des magasins à l'évolution du marché et d'assainissement des stocks a pesé sur l'exploitation du groupe au cours du premier semestre 1978 : malgré l'amélioration des ventes constatée en fin d'année, le chiffre d'affaires consolidé n'a progressé que de 5,4 % à magasins comparables.

Par voie de conséquence, les comptes consolidés de l'exercice 1978 se soldent par une perte nette de 3 685 000 F, après 19 507 000 F d'amortissements et près de 9 000 000 de francs d'impôt sur les bénéfices.

La tendance favorable constatée en fin d'année se confirmant au cours des premiers mois de 1979, il est raisonnable de penser que l'exercice en cours sera marqué par un redressement de la situation du groupe.

DOCKS DE FRANCE

Pour le premier trimestre 1979, le chiffre d'affaires consolidé provisoire des Docks de France, s'est élevé à 1 098 186 000 F contre 923 529 000 F pour le premier trimestre 1978, soit une progression de 18,9 %.

LES DOCKS DES PÉTROLES D'AMBÈS

Les comptes de l'exercice 1978 seront soumis à l'assemblée ordinaire, prévue pour le 8 juin 1979.

Avec un trafic en augmentation de 13,6 % sur 1977, l'activité des entrepôts s'est traduite par un chiffre d'affaires en hausse par rapport à celui de l'exercice précédent (22 556 000 F contre 19 781 000 F en 1977). Le résultat net s'élève à 412 352 F contre 233 577 F en 1977, après 4 410 491 F d'amortissements et de provisions au compte d'exploitation, et 735 000 F de provision pour amortissement financier au compte de pertes et profits.

Il sera proposé à l'assemblée de décider, au titre de l'amortissement du capital, la distribution de 537 900 F, par prélèvement sur la provision pour amortissement financier.

Chacune des 97 800 actions composant le capital social recevrait ainsi une somme de 5,50 F, en exemption de tous impôts. Rappelons que, l'an dernier, c'est un dividende, taxé comme tel, de 5 F qui avait été distribué (avec avoir fiscal de 2,50 F).

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE

Obligations 10,20 % novembre 1978

Les intérêts courus du 9 novembre 1978 au 8 mai 1979 sur les obligations Electricité de France 10,20 % novembre 1978 seront payables, à partir du 9 mai 1979, à raison de 91,80 F par titre de 2 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 1 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,20 F (montant global : 102 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 15,29 F, soit un net de 76,51 F.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE

Obligations 10,80 % mai 1978

Les intérêts courus du 12 mai 1978 au 11 mai 1979 sur les obligations Electricité de France 10,80 % mai 1978 seront payables, à partir du 12 mai 1979, à raison de 194,40 F par titre de 2 000 F nominal, contre détachement du coupon n° 1 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 21,60 F (montant global : 216 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 32,38 F, soit un net de 162,02 F.

A compter de la même date, les 19 472 obligations comprises dans la série de numéros 581 171 à 600 642, sortis au tirage du 6 mars 1979, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 2 000 F, coupon n° 2 au 12 mai 1980 attaché.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances, trésoreries principales et perceptions) à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, à la Caisse nationale, ainsi qu'aux Caisses régionales de Crédit agricole mutuel, aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires, et toutes les banques populaires de France, Société centrale de banque.

BANQUE COMMERCIALE DU MAROC

Le conseil d'administration de la Banque commerciale du Maroc, réuni le 24 mars 1979, à Fès, a arrêté les comptes de l'exercice 1978.

Le bénéfice net d'impôts et de la réserve d'investissement de cet exercice s'établit à 12 950 085,92 dirhams contre 10 706 250,94 dhs pour l'exercice 1977, soit une progression d'un exercice à l'autre de 20,96 %.

Le conseil proposera à l'assemblée générale ordinaire, prévue pour le 25 mai 1979, une distribution de 6 dirhams par action au bénéfice des 975 000 actions au nominal 50 dirhams composant le capital social de 48 750 000 dirhams. La distribution globale, y compris les tantièmes, s'élèvera à 6 229 166,67 dirhams contre 4 152 777,78 dirhams pour l'exercice précédent. Le reste, soit 6 076 045,71 dirhams, sera versé aux fonds de réserves qui atteindront alors le montant de 43 millions 650 000 dirhams.

Pour le conseil d'administration :
Le président-directeur général,
Abdelaziz ALAMI.

PUBLICIS S.A.

Le conseil d'administration de Publicis S.A. a arrêté les comptes définitifs de l'exercice 1978.

Avec un chiffre d'affaires consolidé de 2 370 653 000 francs, — le bénéfice consolidé de l'ensemble des filiales et participations françaises et étrangères du groupe Publicis s'établit à 35 347 000 francs, — après impôt contre 23 645 000 francs, — en 1977. La part du groupe s'inscrit dans ces chiffres pour 30 146 000 francs, — contre 19 907 000 francs, — et les intérêts hors groupe pour 5 201 000 francs, — contre 3 738 000 francs.

Comme précédemment annoncé, le bilan de la holding Publicis S.A. présente un solde bénéficiaire de 9 069 287,23 francs (après réintégration d'un montant de provisions devenues sans objet de 1 452 901,43 francs), contre 2 385 360,49 francs.

Le bilan de la société comporte cette année la réévaluation légale des immobilisations. Celle-ci, sans incidence sur les résultats, a concerné ses titres de participations et fait ressortir un écart de réévaluation de 148 045 941,16 francs porté en réserve. La situation nette réévaluée de la société, avant affectation du résultat de l'exercice, s'établit à 268 300 799,56 francs représentant près de 507 francs par action.

Le conseil a constaté, d'autre part, l'orientation satisfaisante des activités du groupe au cours des premiers mois de l'année en cours.

Dans ces conditions, il a décidé de proposer à l'assemblée générale des actionnaires, convoquée pour le 27 juin 1979, la mise en distribution d'un dividende de 10 francs par action contre 7,20 francs pour l'exercice 1977, ce qui représente avec l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal de 5 francs) un revenu global de 15 francs par action (contre 10,80 francs).

Au cours de sa séance, le conseil a pris acte de la démission pour convenances personnelles de M. Jean Marin. Il a accueilli M. Bernard Chenot coopté comme nouvel administrateur de la société.

COMPAGNIE MÉTALLURGIQUE ET MINIÈRE

Le conseil d'administration, réuni le 18 avril 1979, a examiné les comptes au 31 décembre 1978 et a mis au point le rapport qui sera présenté à l'assemblée générale du 20 juin 1979.

Le montant des « ventes, produits accessoires et produits financiers » est de 21 489 480 F contre 20 341 610 F.

Le bénéfice d'exploitation ressort à 301 565 F contre une perte de 210 950 F en 1977. Le compte de pertes et profits, tenant compte des provisions constituées au titre d'une filiale africaine qui a cessé son activité le 31 décembre 1978, fait apparaître une perte de 183 835 F contre un bénéfice de 75 126 F en 1977.

Poursuivant sa politique de distribution de dividende et compte tenu des perspectives favorables de l'exercice en cours, liées notamment au développement des activités nouvelles, le conseil proposera à l'assemblée générale la mise en distribution d'un dividende de 4 F par action, soit, avec un avoir fiscal de 2 F, un revenu global de 6 F par action, identique à celui de l'exercice précédent.

Enfin, il sera demandé à l'assemblée de bien vouloir nommer deux nouveaux administrateurs : MM. Pierre Collantier et Gerhard Peter.

CAHIER DES CHARGES
CHOIX D'ORDINATEUR
CHOIX DE LOGICIEL

Le 11ème stage interentreprise pour directeurs généraux, financiers, comptables et cadres aura lieu les 9 et 10 MAI à l'Hôtel Prince de Galles à Paris

Informations :
Ph. JAGUENAUD LDI
15, rue Buffon 75005 PARIS
707.01.44 - 707.02.99

LE MONDE
met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'Annonces immobilières.
Vous y trouverez peut-être
LES BUREAUX
que vous recherchez.

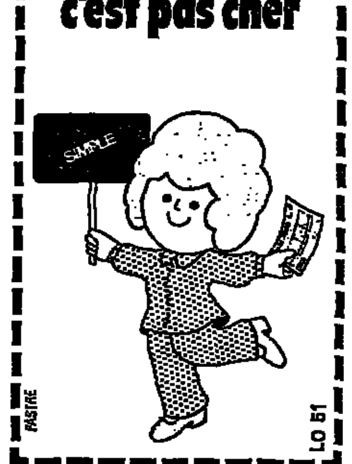
INFORMATION SOCIETE GENERALE INFORMATION SOCIETE GENERALE INFORMATION SOCIETE GENERALE

les Sicav du groupe Société Générale

Situation au 6.4.1979

	Sogévar	Sogiuter	Sogiuca	Sogépargne	Intercroissance	Convertimmo	Intersélection France
	Large diversification	Portefeuille international	Equilibre entre valeurs françaises et étrangères	Placement obligations	Valeurs de croissance	Valeurs immobilières et obligations convertibles	60 % au minimum d'actions françaises. SERVICE 5000
Valeur liquidative (F)	376,57	410,10	129,30	296,13	134,16	137,94	157,31
Coupon global (F) (date de paiement)	19,48 (2.4.79)	22,65 (2.4.79)	5,93 (2.4.79)	23,56 (3.10.78)	7,11 (2.1.79)	7,64 (envisagé)	8,08 (2.1.79)
Actif net total (MF)	658,8	801,2	141,2	3 354,3	103,3	278,8	720,1
France :							
Actions	24,9 %	6,9 %	32,2 %	3,5 %	18,1 %	26,4 %	61,4 %
Obligations convertibles	—	4,7 %	20,0 %	12,2 %	—	33,9 %	0,2 %
Autres obligations	35,7 %	34,7 %	12,9 %	76,5 %	33,6 %	17,5 %	29,3 %
Etranger :							
Actions	32,2 %	29,2 %	31,6 %	—	37,5 %	5,0 %	5,4 %
Obligations convertibles	—	1,0 %	1,1 %	1,0 %	—	3,1 %	—
Autres obligations	4,4 %	17,8 %	0,6 %	1,3 %	4,8 %	8,5 %	—
Liquidités et divers :	2,8 %	5,7 %	1,6 %	5,5 %	6,0 %	5,6 %	3,7 %





Lo 51

Le Monde des Philatélistes
L'OFFICIEL DE LA PHILATÉLIE

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES INDUSTRIES LÉGÈRES
Société Nationale des Matériaux de Construction

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL
n° 01/79

La S.N.M.C. lance un avis d'appel d'offres international pour la fourniture de 400.000 tonnes de ciment livrables en 2 (deux) tranches de 200.000 tonnes.

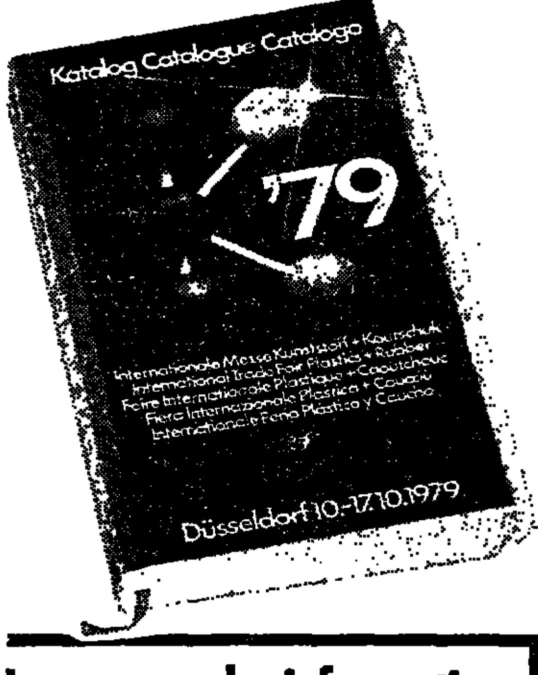
Les entreprises intéressées pourront retirer le cahier des charges de la Division Commerciale, Route de l'ARBA EL-HARRACH (Alger, ALGÉRIE) contre la somme de 100 DA.

Les offres (en six exemplaires), accompagnées des pièces réglementaires, devront parvenir à M. le Directeur Exécutif de la Commercialisation, Division Commerciale, B.P. 187, Route de l'ARBA EL-HARRACH (Alger, ALGÉRIE), au plus tard le 14 mai 1979.

L'enveloppe extérieure portera de façon apparente la mention suivante : « AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL n° 01/79 pour la fourniture de ciment, A NE PAS OUVRIR. »

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix jours à compter de la date de clôture de l'appel d'offres.

1.300 raisons de visiter K'79 à Düsseldorf.



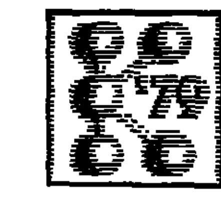
Le catalogue de K'79, avec ses 1.300 exposants, est le répertoire mondial de la profession du plastique et du caoutchouc. C'est le moyen de préparer votre visite, de gagner du temps. Vous y trouverez 200 producteurs de matières premières, 350 transformateurs, 750 fabricants de machines. Venus de 26 pays, ils occuperont 134.500 m2 répartis dans 14 halls.

La somme des informations sur le plastique et le caoutchouc.

K'79, c'est la seule exposition donnant une vue d'ensemble sur le plastique et le caoutchouc : matières premières, transformation et machines.

Gratuitement, la documentation K'79.

Demandez aussi le catalogue K'79 (DM 18 + port). Vous l'aurez en poche un mois à l'avance. Ecrivez à COMAREL - 132, Bureaux de la Colline - 92213 St Cloud.



Nouvelles Impulsions K'79

Le Salon Mondial du Plastique et du Caoutchouc Düsseldorf, du 10 au 17 octobre 1979.

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
24 AVRIL

Marché encore bien orienté

Les actions françaises sont restées, dans l'ensemble, encore bien orientées mardi à la Bourse de Paris. L'indicateur instantané, un moment en hausse de 0,45 % a terminé la séance à un niveau finalement assez modéré (+ 0,35 % environ).

Particulièrement favorisé depuis quelques semaines, le compartiment des pétroles (français et étrangers) est resté en tête du peloton, suivi par les banques et la chimie. Aucun secteur ne s'est d'ailleurs orienté franchement à la baisse, les autres faisant preuve d'une irrégularité indiquant, selon les professionnels que « la cote est fouillée en profondeur ».

Les meilleures performances de la séance ont été réalisées par Elf-Gabon (+ 7 %), Crédit du Nord (+ 6,5 %), Talcs de Luzenac et J. Borel (+ 5 %). A l'inverse, Poliet (— 6 %), Primagaz et Penhoët (— 3 %) ont cédé du terrain. La chute de Vintprix a été stoppée La société devait fournir des explications concernant la suppression du dividende de mercredi 25 avril.

A noter également, pour le même jour, la reprise des cotations de la B.C.T., dont la Midland Bank a acquis le 19 février 267 000 titres au prix unitaire de 120 francs.

Les investisseurs étrangers achètent toujours (britanniques, américains et allemands) « Mais, ils ont appris à travailler chez nous, et n'interviennent que dans la mesure du possible, évitant de provoquer de brusques décalages », *disaient les professionnels. Eux-mêmes n'investissant qu'avec précaution — en dépit des bons résultats du commerce extérieur (voir d'autre part) — ils ne peuvent que s'en réjouir...*

Sur le marché de l'or, plus calme, le lingot n'a que partiellement suivi la tendance internationale avec un gain limité à 55 F (à 34 050 F). Le napoléon lui, est resté stable à 285,10 F contre 285 F.

LONDRES

Le mouvement de hausse se ralentit *fortement* et à l'ouverture, mercredi, l'indice des industrielles n'enregistrait plus qu'un faible gain de 0,6 point à 547,6. Progrès des pétroles et des mines d'or, mais baisse des *fonds d'État, en liaison avec le repli* de la livre.

Or (ouverture) (dollars, 241 50 contre 239 70

VALEURS	CLOTURE 24 4	COURS 25 4
Beecham	717	725
British Petroleum (1)	12 14	12 5/32
Courtaulds	119	116
De Beers	388	391 .
Imperial Chemical	407	410
Rio Tinto Zinc Cor.	334	336 ...
Shell	784 .	788 ...
Vickers	219 .	210 .
War Loan 3 1/2 %	35 ...	33 1/4
*West Driefontein	31 7/8	32 1/4
*Western Holding	30 7/16	30 7/16

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

VINIPRIX. — « L'exercice 1978 a été un accident dans notre histoire », a déclaré le président, le 25 avril (voir d'autre part). En 1979, *le chiffre d'affaires progressera*, il y aura un bénéfice net, et la reprise du dividende. Un acompte est même envisageable.

CHIERS CHATILLON. — Perte *pour l'exercice 1978* : 981,13 millions de francs.

ELF ANTARGAZ. — Bénéfice net pour 1978 : 4,60 millions de francs contre 1,98 million en 1977. Dividende global inchangé à 9 francs.

ELM LEBLANC. — Bénéfice net comptable (après participation) pour 1978 : 7,34 millions de francs contre 7,15 millions. Dividende global : 45 francs (+ 20 %).

BEL. — Le résultat net consolidé *du groupe pour 1978* s'est élevé à 36 millions de francs contre 29 millions. Dividende global : 9 francs contre 8,25 francs en 1977.

ESSO S.A.F. — Dividende global : 8 francs contre 7,35 francs.

BIS. — Le groupe a réalisé un bénéfice net consolidé de 43,49 millions de francs (+ 24,8 % sur 1977). Dividende global : 23,10 francs contre 15,40 francs en 1977.

HUTCHINSON-MAPA. — Passation *du dividende de l'exercice 1978*.

GALERIES LAFAYETTE S.A. — Bénéfice net pour 1978 : 10,12 millions de francs contre une perte de 9,46 millions en 1977.

MAJORETTE. — Bénéfice net pour 1978 : 8,27 millions de francs contre 5,33 millions. Dividende global : 25,50 F (+ 41 % par rapport à 1977).

NEW-YORK

Le redressement se poursuit

Le mouvement de redressement s'est poursuivi mardi à Wall Street, et l'indice Dow Jones, un moment *en hausse de 11 points*, en a conservé 6,75 avant de s'établir finalement à 866,86.

Le volume des transactions s'est subitement gonflé, passant de 25,66 millions *d'actions échangées* à 35,67 millions.

Les valeurs pétrolières — l'abolition du plafonnement des prix pétroliers serait proche — ont pris *la tête du mouvement. Mais*, devant l'éventualité d'une détente proche sur les taux d'intérêts, toute la cote a suivi.

Sur 1 914 valeurs cotées, 904 ont progressé, 558 *ont* reculé et 452 sont restées inchangées.

VALEURS	COURS 23 4	COURS 24 4
Alcoa	56 1 4	56 ...
A.T.T.	59 3 8	59 3 8
Boeing	42 1 2	43 1/4
Chase Manhattan Bank	35 3/8	35 1 2
Du Pont de Nemours	133 1 2	133 ...
Eastman Kodak	63 5/8	64 ...
Exxon	52 1/4	53 1 4
Ford	45 ...	45 1/4
General Electric	48 5 8	49 ...
General Foods	33 .	33 ...
General Motors	59 5 8	59 1 2
Goodyear	17 3 4	17 7 8
I.B.M.	309 7 8	310 1/4
I.T.T.	28 1/4	28 3 4
Kennecott	22 3/8	22 5 8
Mobil Oil	77 1 8	79
Pfizer	31 1/2	31 1/2
Schlumberger	74 3 4	74 3/4
Texaco	28 1 8	28 3 4
U.A.L. Inc.	25 1.4	25 1 4
Union Carbide	37 7/8	38 1 2
U.S. Steel	23 1/4	23 1 8
Westinghouse	17 3 4	17 3/4
Xerox	57 1/8	57 7 8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	23 avril	24 avril
Valeurs françaises	106,1	106
Valeurs étrangères	120,8	121,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	91,4	91,6

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24 4	25 4
1 dollar (en yens)	218 15	218 40

Taux du marché monétaire
Effets privés .... 6 3/4 %

BOURSE DE PARIS - 24 AVRIL - COMPTANT

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
* : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24 4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	4 372	4 357	4 250	4 450
Allemagne (100 DM)	229 870	229 860	222	235
Belgique (100 F)	14 489	14 489	13 800	14 800
Pays-Bas (100 fl.)	212 300	212 120	207	218
Danemark (100 krd)	82 510	82 490	80	85
Norvège (100 k)	84 800	84 630	81 500	86 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 054	9 009	8 850	9 350
Italie (1 000 lires)	5 168	5 157	5	5 400
Suisse (100 fr.)	253 780	253 630	245	258
Suède (100 krs)	99 380	99 240	94 500	100
Autriche (100 sch.)	31 335	31 295	30 750	32 250
Espagne (100 pes.)	6 427	6 422	6 150	6 550
Portugal (100 esc.)	8 938	8 900	8 500	10 500
Canada ($ can. 1)	3 832	3 817	3 640	3 870
Japon (100 yens)	2 000	2 000	1 930	2 030

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24 4
Or fin (kilo en barre)	33900	34000
Or fin (en lingot)	33995	34050
Pièce française (20 fr.)	285	285 10
Pièce française (10 fr.)	219	219 90
Pièce suisse (20 fr.)	274 80	275 60
Union latine (20 fr.)	251	253
Souverain	321 50	322 40
Pièce de 20 dollars	1390 40	1392 40
Pièce de 10 dollars	820	820
Pièce de 5 dollars	472 50	... ..
Pièce de 50 pesos	1350	1351 50
Pièce de 10 florins	250	258 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. IDÉES
— TIERS MONDE : « Faim, « aide », désert et pillage », par René Dumont ; « Toujours l'on revient à son ancien colonisateur... », par André Blanchet ; « Une philosophie pour l'Afrique », par Sissa Le Bernard.

3. ÉTRANGER
— Les répercussions du traité de Washington.

4. PROCHE-ORIENT
— IRAN : M. Yazdi aurait perdu l'essentiel de ses prérogatives au sein de l'équipe dirigeante.

4 à 6. EUROPE
— PORTUGAL : cinq ans après la « révolution aux œillets », la situation économique du pays demeure très préoccupante.
— ITALIE : la singulière affaire de la Banque d'Italie.
— GRANDE-BRETAGNE : conservateurs et travaillistes doivent tenir compte de l'importance du « vote de couleur ».

6. ASIE
— CAMBODGE : l'artillerie vietnamienne a tiré en territoire thaïlandais sur les fugitifs khmers.

6-7. DIPLOMATIE
— La visite du président hellénique à Paris : M. Tsatsos souligne que ce sont « les Grecs d'aujourd'hui » qui revendiquent leur place dans le monde contemporain.

7-8. AFRIQUE
— Les réfugiés de la « Corne ».

10. LE DÉBAT EUROPÉEN
— Le président du R.P.R. dénonce les pressions exercées sur certains de ses candidats.
— M. Cointat veut créer une liste de « gaullistes européens ».

11 à 13. POLITIQUE
— Les travaux de l'Assemblée nationale.
— Questions diverses au Sénat.
— « Les intellectuels, le pouvoir et la société » (1), par Philippe Nemo.

12. DÉFENSE
— Les manœuvres Extentia de Vendée.

14. SOCIÉTÉ
— Le « festival homosexuel » de Rennes.

14-15. ÉDUCATION
— Les sujets de français et de philosophie du Concours général.

15. JUSTICE
— Les malversations au détriment des caisses de retraite du bâtiment.

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES
PAGES 17 A 26
— THEATRE : Printemps de chiens à Ivry, par Michel Cournot.
— CINEMA : Le mythe de la « Belle Epoque » à Valence, par Jacques Siclier ; Paris, carrefour des nouveaux cinémas, par Louis Marcorelles.
— LIVRES : « La Crise du personnage dans le théâtre moderne », de R. Abirached, par Bernard Dort ; Deux rééditions pour le jazz, par Francis Marmande ; « Brother Ray selon lui-même », par Lucien Malson.
— EXPOSITIONS : Félix Vallotton au Petit Palais, par André Fermigier ; L'œil double de Gaëtan Picon, par Jean-Marie Dunoyer.

27. SCIENCES

30. SPORTS
— Le sport et l'apartheid.

36. RÉGIONS
— ILE-DE-FRANCE : M. Chirac reçoit le maire de Rome.

37 à 39. ÉCONOMIE
— SOCIAL : le rapport Fabre sur l'emploi ; M. Charpentié avant le congrès de la C.G.C. : « Je dis pouce ! ».
— IMMIGRES : M. Stoléru présente un projet global pour résoudre le conflit des foyers.
— AFFAIRES : Ford ne s'installera pas en Lorraine.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (27)
Annonces classées (31 à 35) ; Aujourd'hui (28) ; Carnet (28 et 29) ; « Journal officiel » (28) ; Météorologie (28) ; Mots croisés (28) ; Bourse (41).

Le numéro du « Monde » daté 25 avril 1979 a été tiré à 584 905 exemplaires.

A B C D E F G

EN TURQUIE

Le gouvernement demande l'extension de l'état de siège aux régions troublées par les Kurdes

De notre correspondant

Le gouvernement Ecevit demande, ce mercredi 25 avril, au Parlement, la prolongation de l'état de siège et son extension aux départements de l'Est, où s'agitent les minorités kurdes. Le résultat du scrutin n'est pas assuré, car la coalition des partis de droite exige une politique encore plus énergique.

Ankara. — Six nouveaux départements, tous situés à l'est de la Turquie, doivent être soumis à l'état de siège déjà en vigueur dans treize autres. « Recommandée » par le Conseil national de sécurité, où le haut commandement siège auprès du premier ministre, cette mesure, confirmée par le conseil des ministres, doit être approuvée par le Parlement. Elle concerne la région où les activités séparatistes kurdes semblent menaçantes, en particulier les départements du Hakkari et du Mardin, limitrophes de l'Irak.

Voilà deux semaines, le général Evren, chef d'état-major général, s'entretenait à Bagdad avec son collègue irakien de l'ensemble des problèmes de défense communs aux deux pays. Sans doute insiste-t-on à Ankara sur le fait que la Turquie « *n'est ni l'Iran ni l'Irak* ». Mais quand, il y a quatre mois (*le Monde* du 27 décembre 1978 et du 27 février 1979), l'état de siège a été proclamé, il s'agissait d'arrêter les conflits religieux entre ethnies opposées et le développement du terrorisme. A présent, la lutte antiséparatiste est ouvertement prônée.

M. Ecevit lui-même a reconnu, au cours des dernières semaines, qu'il fallait prévoir des « *mesures plus efficaces* » contre la recrudescence des activités « *séparatistes* ». On qualifie de minime leur succès, on estime que leurs meneurs, quoique très actifs, ne forment qu'une minorité parmi la population d'origine kurde. Et l'hypothèse de « provocations » étrangères n'est plus considérée comme fantaisiste, au moment où la guerre d'intérêts pétroliers bat son plein dans la région. Autant de facteurs qui incitent les dirigeants à redoubler de vigilance à propos de l'unité nationale.

Le vote de l'état de siège élargi doit avoir lieu ce 25 avril à la grande Assemblée nationale (les deux Chambres réunies). Si le gouvernement est théoriquement assuré de la majorité, les trois formations de droite (parti de la justice, parti du salut national, parti du mouvement nationaliste), résolues à faire tomber M. Ecevit coûte que coûte, laissaient entendre qu'elles voteraient contre la proposition, en estimant que les mesures de l'état de siège ne sont « *pas assez dissuasives* », en raison des interventions de M. Ecevit.

Mais la droite mène contre le pouvoir une croisade faite de contradiction en refusant la prorogation de l'état de siège tout en demandant son extension à d'autres départements. En outre, les amis de M. Ecevit, députés du parti républicain originaires des *départements de l'Est inclus* dans les nouvelles mesures, redoutent que la population kurde, loyale dans son ensemble à l'Etat turc, ne pâtisse des mesures énergiques qui seront prises en principe contre les séparatistes. Une quinzaine de parlementaires, réunis dans la soirée de mardi, ont exprimé des réserves en ce sens, tout en ajoutant qu'ils se conformeraient à la discipline de vote.

ARTUN UNSAL.

Selon les Etats-Unis

LE MISSILE TACTIQUE SOVIÉTIQUE SS-21 EST DÉPLOYÉ EN ALLEMAGNE DE L'EST

A la veille d'une réunion de deux jours, ce mercredi 25 et jeudi 26 avril, par la base américaine d'Homestead en Floride, des ministres de la défense des principaux pays membres de l'OTAN, qui étudieront notamment les moyens de moderniser la panoplie nucléaire de l'alliance atlantique, l'administration américaine fait état du déploiement, en République démocratique allemande, d'un nouveau modèle de missile nucléaire tactique dans les unités soviétiques.

Selon le *New York Time*, repris par l'*International Herald Tribune* de ce mercredi, ce missile, baptisé SS-21, a une portée de 120 kilomètres environ et, comme l'engin Lance américain, sensiblement du même modèle, ce SS-21 est mobile et il pourrait emporter une charge explosive de 25 kilotonnes (supérieure à la bombe d'Hiroshima).

En réalité, le SS-21 est apparu dans les unités soviétiques en Europe à la fin de 1977 et les précisions recueillies depuis permettent de penser que ce missile est un développement des batteries soviétiques d'artillerie nucléaire tactique FROG en service depuis plusieurs années. Toutes les armées tentent de développer et de moderniser leur arsenal nucléaire tactique. Aux Etats-Unis, le Lance a déjà subi des modifications pour le perfectionner et, en France, le missile comparable, le Pluton, en service depuis 1974 dans cinq régiments, connaît des développements avec, notamment, une augmentation de la portée.

A l'Hôtel de Ville de Paris

LE PRÉSIDENT TSATSOS EST REÇU PAR M. CHIRAC

M. Constantin Tsatsos, président de la République hellénique, a été reçu mercredi matin 25 avril à l'Hôtel de Ville de Paris par M. Jacques Chirac. « *Même si cette visite n'avait pas été décidée d'avance par le protocole tout-puissant, je serais venu de toute façon à l'Hôtel de Ville afin de rendre hommage à votre grande capitale et à la personne qui se trouve en ce moment à sa tête* », a-t-il déclaré.

De son côté, M. Chirac a déclaré : « *Aux relations culturelles qui unissent depuis si longtemps la Grèce et la France sont venus s'ajouter des liens nouveaux. Ces liens se sont forgés au cours des deux derniers conflits mondiaux dans la fraternité des armes et se sont plus récemment resserrés encore depuis le rétablissement de la démocratie, dont vous avez été l'un des principaux artisans dans votre pays.* »

LE 1er MAI A PARIS : DÉFILÉ DE LA NATION A LA RÉPUBLIQUE

Un appel pour « un puissant 1er mai » a été lancé en commun, le 23 avril, par la C.G.T., la C.F.D.T. et la FEN. Au premier plan des revendications, elles mettent les salaires (en particulier les plus bas), les conditions de travail et l'emploi, notamment par la réduction du travail à « trente-cinq heures » sans perte de salaire.

A Paris, les unions régionales des trois centrales organisent un défilé. Il partira de la Nation, à 15 heures, et passera par la Bastille et le boulevard Voltaire pour aboutir à la République, où se fera la dispersion.

A Montbéliard

UNE INFORMATION JUDICIAIRE EST OUVERTE APRÈS LA MORT D'UN MALADE DANS UN HOPITAL PSYCHIATRIQUE.

(*De notre correspondant.*)

Besançon. — Une information judiciaire a été ouverte à Montbéliard (Doubs) après le décès d'un pensionnaire du service psychiatrique au centre hospitalier du district urbain de Montbéliard. M. Maurice Marain, demeurant à Audincourt (Doubs), âgé de quatre-vingt deux ans, avait été découvert grièvement brûlé et inanimé sous une douche de l'établissement, *le 16 avril* au petit matin. Il mourut pendant son transport à l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon. Une autopsie a été ordonnée. Les premières constatations semblent indiquer que le malade a été ébouillanté par une douche trop chaude.

Cette affaire fait d'autant plus de remous qu'une autre instruction est ouverte pour blessures involontaires sur la personne d'un malade, M. Roger Sidmon, demeurant à Bart (Doubs), qui, le 24 décembre 1978, était tombé d'une fenêtre. Dans les deux cas, les familles ont porté plainte.

La famille de M. Sidmon s'étonne, pour sa part, du peu d'empressement mis à l'informer.

La direction départementale de l'action sanitaire et sociale (D.A.S.S.) n'a appris qu'indirectement et tardivement, elle aussi, la mort de M. Marain et elle ne paraît pas avoir, en son temps, été informée d'une autre défenestration qui, il y a un an, aurait coûté également la vie à un malade. Une enquête administrative est en cours.

A la DASS, cependant, on précise que les normes de sécurité dans la construction et l'équipement sanitaire semblent avoir été respectées. Il reste à savoir *si les effectifs sont suffisants*. Au regard des normes officielles du moins, la situation de l'annexe psycho-thérapeutique du centre hospitalier semble s'être nettement améliorée depuis trois ou quatre ans grâce à la création, à Montbéliard, d'une école d'infirmiers spécialisés.

CLAUDE FABERT.

LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

M. Pierre Poujade conduira la liste d'Union de défense interprofessionnelle (U.D.I.)

M. Pierre Poujade a rendu publics, mardi après-midi 24 avril, les noms des candidats qui formeront la tête de la liste « *apolitique* » d'« Union de défense interprofessionnelle » (UDI) qu'il conduira aux élections européennes. Dénonçant les « *magouilles politiciennes* », stigmatisant à la fois « *les partis enfoncés dans leurs luttes internes* » et « *le gouvernement qui préfère la facilité à la vérité* », s'estimant victime d'ostracisme de la part des grands moyens d'information, notamment de la télévision, le président de l'Union de défense des commerçants et artisans (U.D.C.A.) a déclaré que la constitution de cette liste ne visait pas à « *faire une resucée du poujadisme de 1956* », mais à envoyer à l'Assemblée européenne « *des hommes qualifiés, et non pas des professionnels de la politique* », pour défendre à Strasbourg les intérêts des différentes catégories professionnelles françaises « *contre l'Europe des technocrates* ».

Les douze premières places de la liste de M. Poujade seront occupées dans l'ordre, par :

1) *M. Pierre Poujade*, commerçant, président national de l'U.D.C.A. ;

2) *M. Claude Mazingue*, industriel, membre de la chambre de commerce et d'industrie de Lille ;

3) La troisième place est « réservée » à un dirigeant de la Confédération générale des cadres dont le nom sera rendu public à la fin du mois, après le congrès que doit tenir cette organisation ;

4) *M. Pierre Descaves*, expert-comptable, ancien président des experts-comptables diplômés, membre fondateur de l'Association nationale des Français d'Afrique du Nord et d'outre-mer (ANFANOMA) ;

5) *M. Bertrand de Saulieu*, directeur de l'organisation des Relais routiers ;

6) *M. François Philippe*, agriculteur, président du Syndicat indépendant de défense des agriculteurs ;

7) *Mme Françoise Fouilloux*, infirmière déléguée nationale de l'Union de défense de la jeunesse française ;

8) *M. René Thomas*, ingénieur ancien conseiller général président d'honneur du Syndicat national des concierges et gardiens d'immeubles ;

9) *M. Hachemi Bounini*, salarié, président du Front national des rapatriés français de confession islamique ;

[M. Bounini avait récemment protesté contre l'indifférence des grandes formations politiques à l'égard de la communauté française de confession islamique (« le Monde » du 27 mars).]

10) *M. François Duchoud*, retraité, secrétaire de la Caisse nationale de retraite de la boucherie française ;

11) *M. Paul Gres*, comptable, président de l'Association nationale des handicapés de France ;

12) *M. André Huet*, expert-comptable, ancien président du Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables et comptables agréés.

M. MICHEL DE SAINT-PIERRE INVITÉ A PRENDRE LA TÊTE DE LA LISTE DE L'EURODROITE

M. Jean-Louis Tixier-Vignancour, porte-parole du Parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite), qui avait été désigné *pour conduire la liste de l'Eurodroite* aux élections européennes, a indiqué, mardi 24 avril, au nom de sa formation, qu'il est prêt à céder cette place à M. Michel de Saint-Pierre, qu'il a sollicité en ce sens, si celui-ci accepte cette invitation. Le bureau politique du P.F.N. souligne notamment : « *Cette proposition peut, aujourd'hui, réaliser l'unité, faire renaître l'espérance et permettre à la droite d'occuper dans ce pays l'espace politique qui est le sien. Nous demandons à notre famille politique de prendre maintenant ses responsabilités, et nous souhaitons que cet appel soit entendu.* »

De son côté, le Front national indique que des contacts sont en cours pour mettre un terme à la polémique opposant les deux formations d'extrême droite (*le Monde* du 21 avril) et tenter d'aboutir à la constitution d'une liste d'« *Union de la droite* » qui pourrait être conduite par M. Michel de Saint-Pierre.

AVANT UN ARRÊT GÉNÉRAL DU TRAVAIL EN MAI

Les fonctionnaires reprochent au gouvernement de ne pas respecter ses engagements

La totalité des fédérations de fonctionnaires ayant décidé le 23 avril le principe d'une grève en mai pour obtenir des négociations sur les salaires de 1979, M. Jacques Dominati, secrétaire d'Etat à la fonction publique, vient de publier un communiqué. Il déclare que les négociations « *peuvent s'ouvrir à tout moment dès lors que les organisations syndicales ne font pas un préalable de la constitution du groupe de travail sur les problèmes que pose l'actuelle grille indiciaires* ». Il a confirmé aux syndicats, ajoute-t-il, sa volonté de réunir ce groupe dans la première quinzaine de mai.

« *Il ne s'agit pas d'un préalable*, répond M. Graupe, secrétaire général des fonctionnaires F.O., *mais du respect d'une des clauses essentielles de l'accord que nous avons signé* (ainsi que la FEN, la C.G.C., la C.F.T.C. et les autonomes) *le 7 juillet 1978. Le gouvernement s'y est engagé à réunir un groupe de travail pour entreprendre la remise en ordre de la grille des rémunérations, qui, depuis 1948, a été totalement distordue par de multiples mesures ponctuelles, adjonctions de points, etc.*

» *A quoi servirait-il d'ouvrir des discussions sur les salaires de 1979, dont on sait déjà que le résultat sera mince, si le gouvernement n'exécute pas les promesses antérieures, qui, pour l'instant, ne coûteront rien, mais engageront un vaste reclassement des emplois programmé sur plusieurs années.* »

M. Dominati déclare qu'il n'a pu encore trouver le haut fonctionnaire qui acceptera de présider le groupe de travail, auquel participeront tous les syndicats, signataires ou non de l'accord 1978. Mais, une fois de plus, le gouvernement ne cherche-t-il pas surtout à gagner du temps, avec ou sans visée électorale à moyen terme ?

CLAUDE-MICHEL CLUNY ET ROGER LEENHARDT

Prix des critiques de cinéma 1979

Le Prix des critiques de cinéma pour 1979, décerné par l'Association française de la critique de cinéma (C.A.F.C.C.), a été attribué à Claude-Michel Cluny pour son *Dictionnaire des nouveaux cinémas arabes* (Sinbad éditeur) dans la catégorie essai, et à Roger Leenhardt pour son autobiographie *les Yeux ouverts* (le Seuil) dans la catégorie mémoires.

Nous avons rendu compte de l'ouvrage de Claude-Michel Cluny dans *le Monde* du 24 mars et de celui de Roger Leenhardt dans *le Monde* du 12 avril.

● *Le groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale* a désigné MM. Alexandre Bolo, député de la Loire-Atlantique, et Claude Martin, député de Paris, comme membres de la commission d'enquête sur les conditions de l'information publique, que préside M. Marc Lauriol. Ils remplacent MM. Robert-André Vivien et Joël Le Tac, démissionnaires (*le Monde* du 24 avril).

● *L'archevêque de San Antonio* (Texas), Mgr Francis James Furey, est décédé le 23 avril dans cette ville à l'âge de soixante-quatorze ans. Chef spirituel des 630 000 catholiques du sud du Texas, Mgr Furey avait été nommé archevêque de San Antonio par Paul VI, en 1969, alors que des divergences se développaient au sein du clergé catholique de la région.



